

**MINISTERE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES**

-----  
**COMITE NATIONAL DU  
RECENSEMENT**

-----  
**BUREAU CENTRAL DU  
RECENSEMENT**

**BURKINA FASO**  
*Unité – Progrès - Justice*

**RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE  
L'HABITATION DE 2006 (RGPH-2006)**

**ANALYSE DES RESULTATS DEFINITIFS**

**THEME 4 :  
EDUCATION : INSTRUCTION  
ALPHABETISATION - SCOLARISATION**

**ANALYSTES :**

Jean-François **KOBIANE**, Démographe, ISSP  
Moussa **BOUGMA**, Démographe, INSD

Octobre 2009



## AVANT- PROPOS

---

Quatrième opération du genre au Burkina Faso, le Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006 (RGPH-2006) a été institué par le décret 2005/394/PRES/PM/MEDEV/MFB/MATD/MD/MS/MEBA du 19 juillet 2005. Par cet acte, le Gouvernement burkinabè a confirmé sa volonté d'organiser tous les dix ans, les recensements démographiques, conformément aux recommandations des Nations Unies. En effet, c'est en 1975 qu'a été réalisé le premier recensement général de la population, suivi du deuxième en 1985, alors que le troisième interviendra en 1996. D'année en année, la méthodologie a été améliorée, les outils de collecte enrichis et les techniques d'analyse perfectionnées grâce au développement de la recherche et des Technologies de l'Information et de la Communication.

La réalisation d'un quatrième recensement répondait aux besoins en informations chiffrées pour la planification du développement au niveau central et décentralisé et pour mesurer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP), et vers l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement.

Cette opération a été pilotée sur toute l'étendue du territoire du Burkina Faso au mois de décembre 2006 par les cadres démographes et statisticiens de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), appuyés par des cadres de l'administration décentralisée. L'outil principal de la collecte, le questionnaire ménage, a été enrichi par rapport à ceux des précédents recensements par l'insertion de questions relatives à la migration de retour des burkinabè, à la mortalité maternelle, à la possession d'un acte de naissance et à l'accès aux Technologies de l'Information et de la Communication.

L'analyse thématique des résultats a été assurée par une équipe multidisciplinaire (démographes, statisticiens, économistes, sociologues, anthropologues et géographes) de cadres nationaux provenant de l'INSD, de l'université et des ministères sectoriels. Cette équipe a reçu l'appui technique d'experts internationaux commis par l'UNFPA.

Elle a également bénéficié de l'encadrement et de la supervision d'un Conseil Scientifique créé à cet effet par arrêté ministériel, composé de :

- OUEDRAOGO Dieudonné, Directeur de l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP) de Ouagadougou, (Coordonnateur) ;
- OUEDRAOGO Marie Michelle, Professeur à l'Université de Ouagadougou, (Membre) ;
- GUENGANT Jean Pierre, Directeur de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) à Ouagadougou, (Membre).

Cette analyse thématique a permis l'élaboration des seize rapports suivants :

1. Evaluation de la qualité des données
2. Etat et structure de la population
3. Etat matrimonial et nuptialité
4. Education : Instruction - Alphabétisation - Scolarisation
5. Caractéristiques économiques de la population
6. Natalité, Fécondité
7. Mortalité
8. Migration
9. Croissance urbaine
10. Ménages et habitation

11. Situation socioéconomique des enfants et des jeunes
12. Situation socioéconomique des femmes
13. Situation socioéconomique des personnes vivant avec un handicap
14. Situation socioéconomique des personnes âgées
15. Mesure et cartographie de la pauvreté
16. Projections démographiques

Les résultats définitifs du RGPH-2006 sont publiés à travers les documents suivants :

1. un volume de tableaux statistiques
2. un dépliant des principaux indicateurs
3. une plaquette des résultats
4. seize (16) rapports thématiques
5. un rapport de synthèse des analyses
6. une plaquette des principaux indicateurs
7. treize (13) monographies régionales
8. deux (2) monographies Communales pour les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso
9. un atlas géodémographique
10. un rapport d'exécution
11. un fichier des villages.

Ces résultats sont diffusés sur divers supports tels que : papier, CD-Rom, site internet et sous différents formats (dépliant, brochure, électronique), en vue de satisfaire les besoins en informations d'un grand nombre d'utilisateurs de données sur la population.

D'un coût de 8,1 milliards, le quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation doit son succès à une coopération fructueuse entre l'Etat et ses partenaires au développement.

Sur le plan national, il a été l'œuvre du Comité national du recensement (CNR) et du Bureau central du recensement (BCR) à travers la Direction Générale de l'INSD, les Gouverneurs, les Hauts Commissaires, les Préfets, les Maires, les chefs et délégués de village, les membres du Comité d'appui technique au BCR, ainsi que l'ensemble du personnel de terrain qui n'ont ménagé aucun effort pour assurer les activités préparatoires, mobiliser la population, et mener l'opération à terme.

Les partenaires au développement dont le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la Banque Mondiale, l'Union Européenne, le Royaume du Luxembourg, le Royaume du Danemark, ont apporté leurs appuis techniques et financiers pour la réalisation du recensement.

Le gouvernement adresse aux uns et aux autres et à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite du RGPH-2006, ses sincères remerciements et sa profonde gratitude.

**Le Ministre de l'Economie et des Finances**

**Lucien Marie Noël BEMBAMBA**

*Officier de l'Ordre National*

## TABLE DES MATIERES

---

AVANT- PROPOS.....	3
TABLE DES MATIERES.....	5
LISTE DES GRAPHIQUES.....	15
LISTE DES CARTES.....	17
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	19
TABLEAU SYNOPTIQUE.....	21
SYNTHESE DES PRINCIPAUX RESULTATS.....	27
INTRODUCTION.....	31
CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES.....	33
1.1 – CONTEXTE.....	33
1.1.1 – Le contexte institutionnel du système éducatif au Burkina Faso.....	33
1.1.1.1 – L’organisation du système éducatif.....	33
1.1.1.2 – Politiques éducatives actuelles.....	35
1.1.2 – Le contexte économique et démographique.....	35
1.2 – REVUE DE LA LITTERATURE.....	36
1.3 – CONCEPTS ET DEFINITIONS.....	37
1.3.1 – Evaluation de la qualité des données.....	37
1.3.1.1 – Evaluation interne.....	38
1.3.1.2 – Evaluation externe.....	39
1.3.2 – Méthodes d’analyse.....	45
1.3.3 – Définition des concepts opératoires et mesure du phénomène.....	45
1.3.3.1 – Concepts généraux.....	45
1.3.3.2 – Définition des indicateurs.....	46
CHAPITRE 2 : NIVEAU D’INSTRUCTION DE LA POPULATION.....	49
2.1 – IMPORTANCE DES GROUPES D’AGES SPECIFIQUES A L’ANALYSE DES DONNEES SUR LE NIVEAU D’INSTRUCTION.....	49
2.2 – NIVEAU D’INSTRUCTION DE LA POPULATION.....	49
2.2.1 – Niveau d’instruction de la population âgée de 3 ans et plus.....	49
2.2.2 – Niveau d’instruction de la population âgée de 6 ans et plus.....	50
2.2.2.1 – Niveau national.....	50
2.2.2.2 – Niveau régional.....	52
2.2.3 – Comparaison des différents types d’inégalités dans l’instruction.....	53
2.3 – EVOLUTION DU NIVEAU D’INSTRUCTION.....	54
2.4 – NIVEAU D’ETUDES ATTEINT PAR LA POPULATION NON SCOLAIRE DE 10 ANS ET PLUS AYANT DEJA FREQUENTE.....	55
2.4.1 – Niveau national.....	55
2.4.2 – Niveau régional.....	56
2.5 – NIVEAU D’ETUDES ATTEINT PAR LA POPULATION AGEES DE 25 ANS ET PLUS.....	58
2.5.1 – Niveau national.....	58
2.5.2 – Niveau régional.....	59
CHAPITRE 3 : ALPHABETISATION.....	63
3.1 – NIVEAUX D’ALPHABETISATION.....	63
3.1.1 – Niveau d’alphabétisation de la population âgée de 15 ans et plus.....	63
3.1.2 – Niveau d’alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus.....	64
3.1.2.1 – Niveau national.....	64
3.1.2.2 – Niveau régional.....	64

3.1.3 – Niveau d’alphabétisation des jeunes âgés de 15-24 ans .....	66
3.1.3.1 – Niveau national.....	66
3.1.3.2 – Niveau régional.....	66
3.2 – ALPHABETISATION SELON L’AGE ET LE SEXE .....	67
3.2.1 – Niveau national.....	67
3.2.2 – Niveau régional.....	68
3.3 – Pauvreté et alphabétisation.....	69
3.3.1 – Niveau national.....	69
3.3.2 – Niveau régional.....	70
3.4 – DISPARITES ET EQUITE DANS L’ALPHABETISATION .....	70
3.5 – EVOLUTION DE L’ALPHABETISATION.....	71
3.5.1 – Évolution des taux d’alphabétisation par sexe .....	71
3.5.2 – Evolution des taux d’alphabétisation par âge .....	72
3.6 – CONNAISSANCE DES LANGUES .....	73
3.6.1 – Niveau national.....	73
3.6.2 – Niveau régional.....	75
CHAPITRE 4 : STATUT SCOLAIRE des enfants et des jeunes en age de scolarisation.....	79
4.1 – STATUT SCOLAIRE DE LA POPULATION AGEE DE 3-29 ANS .....	79
4.1.1 – Niveau national.....	79
4.1.2 – Niveau régional.....	80
4.2 – STATUT SCOLAIRE DE LA POPULATION EN AGE DE SCOLARISATION OBLIGATOIRE DANS L’ENSEIGNEMENT DE BASE .....	82
4.2.1 – Niveau national.....	82
4.2.2 – Niveau régional.....	82
4.3 – POPULATION DES ENFANTS ET DES JEUNES DESCOLARISES.....	83
4.3.1 – Niveau national.....	83
4.3.2 – Niveau régional.....	85
4.4 – POPULATION EN AGE DE SCOLARISATION OBLIGATOIRE DANS L’ENSEIGNEMENT DE BASE N’AYANT JAMAIS FREQUENTE L’ECOLE.....	87
4.5 – CARACTERISTIQUES DES MENAGES D’APPARTENANCE DES ENFANTS EN AGE DE SCOLARISATION OBLIGATOIRE DANS L’ENSEIGNEMENT DE BASE N’AYANT JAMAIS FREQUENTE L’ECOLE .....	90
4.5.1 – Niveau de vie du ménage.....	91
4.5.2 – Sexe du chef de ménage.....	91
4.5.3 – Etat matrimonial du chef de ménage.....	92
4.5.4 – Religion du chef de ménage.....	93
4.5.5 – Niveau d’instruction du chef de ménage .....	94
CHAPITRE 5 : NIVEAUX ET ANALYSE DIFFERENTIELLE DE LA SCOLARISATION.....	97
5.1 – STRUCTURE PAR AGE ET SEXE DE LA POPULATION SCOLAIRE .....	97
5.2 – STRUCTURE PAR NIVEAU ET SEXE DE LA POPULATION SCOLAIRE.....	99
5.2.1 – Niveau national.....	99
5.2.2 – Niveau régional.....	104
5.3 – SCOLARISATION AU PRESCLAIRE.....	105
5.3.1 – Couverture de la scolarisation au préscolaire .....	105
5.3.2 – Comparaison des différents types d’inégalité dans la scolarisation au préscolaire...	106
5.4 – SCOLARISATION AU PRIMAIRE .....	107
5.4.1 – Couverture de la scolarisation au primaire .....	108
5.4.2 – Précocité et retards scolaires au primaire .....	110
5.4.2.1 – Précocité scolaire .....	111
5.4.2.2 – Retards scolaires.....	112
5.4.3 – Accès et achèvement au primaire .....	114
5.4.4 – Equité dans l’accès et l’achèvement au primaire .....	118

5.4.5 – Evolution de la scolarisation au primaire .....	119
5.5 – SCOLARISATION AU SECONDAIRE.....	119
5.5.1 – Couverture scolaire au secondaire.....	119
5.5.1.1 – Ensemble du secondaire .....	119
5.5.1.2 – Secondaire premier cycle .....	121
5.5.1.3 – Secondaire second cycle.....	123
5.5.2 – Précocité et retards scolaires au secondaire.....	125
5.5.3 – Comparaison des différents types d'inégalité dans la scolarisation au secondaire...	126
5.5.4 – Evolution de la scolarisation au secondaire .....	127
5.6 – SCOLARISATION AU SUPERIEUR .....	128
5.6.1 – Couverture de la scolarisation au supérieur .....	128
5.6.2 – Evolution de la scolarisation au supérieur .....	129
5.7 – ESPERANCE DE VIE SCOLAIRE .....	130
5.8 – SELECTIVITE SOCIALE DANS LE SYSTEME SCOLAIRE .....	132
5.9 – ANALYSE DIFFERENTIELLE DE LA FREQUENTATION SCOLAIRE SELON QUELQUES CARACTERISTIQUES DU CHEF DE MENAGE .....	133
5.9.1 – Sexe du chef de ménage.....	133
5.9.2 – Etat matrimonial du chef de ménage.....	135
5.9.3 – Religion du chef de ménage.....	136
5.9.4 – Niveau d'instruction du chef de ménage .....	138
CHAPITRE 6 : SCOLARISATION DES POPULATIONS VULNERABLES .....	141
6.1 – PAUVRETE ET SCOLARISATION .....	141
6.1.1 – Niveau national.....	141
6.1.2 – Niveau régional.....	142
6.2 – CONFIAGE ET SCOLARISATION .....	144
6.2.1 – Niveau national.....	144
6.2.2 – Niveau régional.....	148
6.3 – SCOLARISATION DES ORPHELINS .....	149
6.3.1 – Niveau national.....	149
6.3.2 – Niveau régional.....	151
6.4 – SCOLARISATION DES ENFANTS VIVANT AVEC UN HANDICAP.....	152
6.4.1 – Niveau national.....	152
6.4.2 – Niveau régional.....	154
6.5 – SCOLARISATION DES ENFANTS RAPATRIES SUITE A LA CRISE SOCIOPOLITIQUE EN COTE D'IVOIRE .....	155
6.5.1 – Niveau national.....	155
6.5.2 – Niveau régional.....	156
CONCLUSION .....	159
RECOMMANDATIONS.....	161
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	163
ANNEXES .....	169





## LISTE DES TABLEAUX

---

Tableau 1.1 : Non réponses des variables utilisées.....	38
Tableau 1.2: Effectifs des élèves/étudiants par classe/cycle d'études et sexe selon le recensement de 2006 et les statistiques scolaires de 2006/2007.....	41
Tableau 1.3 : Ecart absolu et relatif des effectifs d'élèves/étudiants par classe/cycle d'études et sexe selon le recensement de 2006 et les statistiques scolaires de 2006/2007 .....	42
Tableau 1.4 : Taux brut de scolarisation au primaire par région selon le sexe (%) .....	44
Tableau 1.5 : Taux net de scolarisation au primaire par région selon le sexe (%).....	45
Tableau 2.1 : Importance des grands groupes d'âges spécifiques à l'analyse des données sur le niveau d'instruction selon le sexe .....	49
Tableau 2.2 : Indices de parité des taux d'instruction par région de la population âgée de 6 ans et plus selon le sexe, le milieu de résidence et le niveau de vie .....	54
Tableau 2.3 : Evolution du niveau d'instruction de la population âgée de 6 ans et plus entre 1996 et 2006 selon le sexe (%) .....	54
Tableau 3.1 : Taux d'alphabétisation par région de la population âgée de 10 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe (%) .....	65
Tableau 3.2 : Taux d'alphabétisation par groupes d'âges de la population âgée de 10 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe (%).....	68
Tableau 3.3 : Taux d'alphabétisation par région de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe (%) .....	69
Tableau 3.4 : Taux d'alphabétisation par sexe et milieu de résidence de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau de vie (%) .....	69
Tableau 3.5 : Indices de parité des taux d'alphabétisation par région de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe, la résidence et le niveau de vie.....	71
Tableau 3.6: Répartition par langue d'alphabétisation de la population sachant lire et écrire selon le sexe (%).....	74
Tableau 3.7: Répartition par langue d'alphabétisation de la population sachant lire et écrire en milieu urbain selon le sexe (%).....	74
Tableau 3.8: Répartition par langue d'alphabétisation de la population sachant lire et écrire en milieu rural selon le sexe (%) .....	75
Tableau 3.9 : Répartition de la population alphabétisée par langue d'alphabétisation.....	77
Tableau 4.1 : Répartition par niveau d'études atteint des enfants et des jeunes déscolarisés selon le milieu de résidence et le sexe.....	84
Tableau 4.2: Répartition par sexe des enfants en âge de scolarisation obligatoire et n'ayant jamais fréquenté l'école selon le milieu de résidence et la région.....	88
Tableau 4.3: Répartition par sexe des enfants âgés de 6-9 ans et 10-16 ans n'ayant jamais fréquenté l'école selon le milieu de résidence et la région .....	88
Tableau 5.1 : Répartition de la population scolaire par niveau d'études selon le sexe (%) .....	100
Tableau 5.2 : Répartition de la population scolaire en milieu urbain par niveau d'études selon le sexe (%) .....	101
Tableau 5.3 : Répartition de la population scolaire en milieu rural par niveau d'études selon le sexe (%) .....	101
Tableau 5.4 : Taux brut de scolarisation au préscolaire par région selon le milieu de résidence et le sexe (%).....	105
Tableau 5.5 : Taux brut de scolarisation au préscolaire par région selon le niveau de vie (%) .....	106
Tableau 5.6 : Indices de parité des taux bruts de scolarisation au préscolaire par région selon le sexe, la résidence et le niveau de vie .....	107
Tableau 5.7: Taux brut de scolarisation au primaire par région selon le milieu de résidence et le sexe (%).....	108

Tableau 5.9: Taux brut de scolarisation (en %) au primaire par région selon le milieu de résidence et le sexe (tranche d'âge = 6-11 ans) .....	110
Tableau 5.10: Taux net de scolarisation (en %) au primaire par région selon le milieu de résidence et le sexe (tranche d'âge = 6-11 ans) .....	110
Tableau 5.11 : Taux de précocité scolaire au primaire par classe selon le sexe, le milieu de résidence et la région (%) .....	112
Tableau 5.12 : Taux de retards scolaires au primaire par classe selon le sexe, le milieu de résidence et la région (%) .....	113
Tableau 5.13 : Nombre moyen d'années de retards scolaires au primaire par classe selon le sexe, le milieu de résidence et la région .....	114
Tableau 5.14 : Taux d'accès au primaire par région selon le milieu de résidence, le sexe et le niveau de vie (%) .....	115
Tableau 5.15 : Taux d'achèvement au primaire par région selon le milieu de résidence, le sexe et le niveau de vie (%) .....	117
Tableau 5.16 : Indices de parité des taux d'accès et d'achèvement au primaire par région selon le sexe, la résidence et le niveau de vie .....	118
Tableau 5.17 : Taux brut de scolarisation au secondaire par région selon le milieu de résidence et le sexe (%) .....	120
Tableau 5.18 : Taux net de scolarisation au secondaire par région selon le milieu de résidence et le sexe (%) .....	121
Tableau 5.19 : Taux brut de scolarisation au secondaire 1er cycle par région selon le milieu de résidence et le sexe (%) .....	122
Tableau 5.20 : Taux net de scolarisation au secondaire 1er cycle par région selon le milieu de résidence et le sexe (%) .....	123
Tableau 5.21 : Taux brut de scolarisation au secondaire 2nd cycle par région selon le milieu de résidence et le sexe (%) .....	124
Tableau 5.22 : Taux net de scolarisation au secondaire 2nd cycle par région selon le milieu de résidence et le sexe (%) .....	124
Tableau 5.23 : Taux de précocité scolaire au secondaire par cycle selon le sexe, le milieu de résidence et la région (%) .....	125
Tableau 5.24 : Taux de retards scolaires au secondaire par cycle selon le sexe, le milieu de résidence et la région (%) .....	126
Tableau 5.25: Indices de parité des taux bruts de scolarisation au secondaire par région selon le sexe, la résidence et le niveau de vie .....	127
Tableau 5.26: Indices de parité des taux nets de scolarisation au secondaire par région selon le sexe, la résidence et le niveau de vie .....	127
Tableau 5.27: Principaux indicateurs de la scolarisation au supérieur selon le sexe .....	128
Tableau 5.28: Principaux indicateurs de la scolarisation au supérieur par sexe selon le niveau de vie .....	129
Tableau 5.29: Espérance de vie scolaire (en année) par région selon le milieu de résidence, le sexe et le niveau de vie .....	131
Tableau 5.30 : Proportion par sexe et milieu de résidence des enfants âgés de 7-12 ans et 13-16 ans scolarisés selon le sexe du chef de ménage (%) .....	135
Tableau 5.31: Proportion par sexe et milieu de résidence des enfants âgés de 7-12 ans et 13-16 ans scolarisés selon l'état matrimonial du chef de ménage (%) .....	136
Tableau 5.32 : Proportion par sexe et milieu de résidence des enfants âgés de 7-12 ans et 13-16 ans scolarisés selon la religion du chef de ménage (%) .....	138
Tableau 5.33 : Proportion par sexe et milieu de résidence des enfants âgés de 7-12 ans et 13-16 ans scolarisés selon le niveau d'instruction du chef de ménage (%) .....	139
Tableau 6.1 : Proportion par sexe et milieu de résidence des enfants âgés de 7-12 ans et 13-16 ans scolarisés selon le niveau de vie (%) .....	142
Tableau 6.2a : Proportion par région des enfants âgés de 7-12 ans scolarisés selon le niveau de vie (%) .....	143
Tableau 6.2b : Proportion par région des enfants âgés de 13-16 ans scolarisés selon le niveau de vie (%) .....	143

Tableau 6.3a : Répartition par statut de confiage des enfants âgés de 7-12 ans selon le milieu de résidence et le sexe (%) .....	145
Tableau 6.3b : Répartition par statut de confiage des enfants âgés de 13-16 ans selon le milieu de résidence et le sexe (%).....	146
Tableau 6.4 : Proportion par sexe et milieu de résidence des enfants âgés de 7-12 ans et 13-16 ans scolarisés selon le statut de confiage (%).....	147
Tableau 6.5 : Proportion par région des enfants âgés de 7-12 ans et 13-16 ans scolarisés selon le statut de confiage (%) .....	149
Tableau 6.6 : Répartition par statut d'orphelin des enfants âgés de 7-12 ans et 13-16 ans selon le milieu de résidence et le sexe (%).....	150
Tableau 6.7 : Proportion par sexe et milieu de résidence des enfants âgés de 7-12 ans et 13-16 ans scolarisés selon la survie des parents (%) .....	151
Tableau 6.8 : Proportion par région des enfants âgés de 7-12 ans et 13-16 ans scolarisés selon la survie des parents (%) .....	152
Tableau 6.9 : Proportion par sexe et milieu de résidence des enfants de 7-12 ans et 13-16 ans scolarisés selon le statut par rapport au handicap .....	154
Tableau 6.10 : Proportion par région des enfants âgés de 7-12 ans et 13-16 ans scolarisés selon le statut par rapport au handicap .....	155
Tableau 6.11 : Proportion par sexe et milieu de résidence des enfants âgés de 7-12 ans et 13-16 ans scolarisés selon le statut par rapport à la crise ivoirienne (%) .....	156
Tableau 6.12 : Proportion par région des enfants âgés de 7-12 ans et 13-16 ans scolarisés selon le statut par rapport à la crise ivoirienne (%) .....	157
Tableau A.1 : Evolution des taux d'alphabétisation des 10 ans et plus (%).....	169
Tableau A.2 : Importance des grands groupes d'âges spécifiques à l'analyse des données sur le niveau d'instruction selon la région .....	169
Tableau A.3 : Répartition par niveau d'instruction de la population âgée de 3 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe (%) .....	169
Tableau A.4 : Répartition par niveau d'instruction de la population âgée de 6 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe (%) .....	170
Tableau A.5 : Répartition par niveau d'instruction de la population âgée de 6 ans et plus selon le niveau de vie (%).....	170
Tableau A.6: Taux d'instruction par région de la population âgée de 6 ans et plus selon le milieu de résidence, le sexe et le niveau de vie (%).....	170
Tableau A.7 : Répartition par niveau d'études atteint de la population âgée de 10 ans et plus déscolarisée selon le milieu de résidence et le sexe (%).....	171
Tableau A.8 : Répartition par niveau d'études atteint de la population âgée de 10 ans et plus déscolarisée selon la région (%).....	171
Tableau A.9 : Répartition par niveau d'études de la population âgée de 25 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe (%) .....	172
Tableau A.10 : Répartition par niveau d'études de la population âgée de 25 ans et plus selon la région (%) .....	173
Tableau A.11: Taux d'alphabétisation par région de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe (%) .....	173
Tableau A.12 : Taux d'alphabétisation par région des jeunes âgés de 15-24 ans selon le milieu de résidence et le sexe (%) .....	174
Tableau A.13 : Taux d'alphabétisation par région de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau de vie .....	174
Tableau A.14 : Evolution des taux d'alphabétisation par groupes d'âges de la population âgée de 10 ans et plus entre 1985 et 2006 (%).....	175
Tableau A.15 : Répartition par langue d'alphabétisation de la population sachant lire et écrire selon la région (%) .....	175
Tableau A.16 : Répartition par statut scolaire de la population âgée de 3-29 ans selon le milieu de résidence et le sexe (%).....	176
Tableau A.17 : Répartition par statut scolaire de la population âgée de 3-29 ans selon la région (%).....	176

Tableau A.18: Répartition par statut scolaire de la population en âge de scolarisation obligatoire dans l'enseignement de base selon le milieu de résidence et le sexe (%).....	176
Tableau A.19 : Répartition par statut scolaire de la population en âge de scolarisation obligatoire dans l'enseignement de base selon la région (%) .....	177
Tableau A.20 : Répartition par niveau d'études atteint de la population âgée de 8-29 ans déscolarisée selon la région (%) .....	177
Tableau A.21 Répartition par niveau de vie des enfants en âge de scolarisation obligatoire dans l'enseignement de base n'ayant jamais fréquenté l'école selon le milieu de résidence et le sexe (%) .....	178
Tableau A.22: Répartition par niveau de vie des enfants en âge de scolarisation obligatoire dans l'enseignement de base n'ayant jamais fréquenté l'école selon la région (%) .....	178
Tableau A.23: Répartition par sexe du chef de ménage des enfants en âge de scolarisation obligatoire dans l'enseignement de base n'ayant jamais fréquenté l'école selon le milieu de résidence et le sexe (%).....	178
Tableau A.24: Répartition par sexe du chef de ménage des enfants en âge de scolarisation obligatoire dans l'enseignement de base n'ayant jamais fréquenté l'école selon la région (%)....	179
Tableau A.25: Répartition par état matrimonial du chef de ménage des enfants en âge de scolarisation obligatoire dans l'enseignement de base n'ayant jamais fréquenté l'école selon le milieu de résidence et le sexe .....	179
Tableau A.26: Répartition par état matrimonial du chef de ménage des enfants en âge de scolarisation obligatoire dans l'enseignement de base n'ayant jamais fréquenté l'école selon la région (%).....	180
Tableau A.27: Répartition par religion du chef de ménage des enfants en âge de scolarisation obligatoire dans l'enseignement de base n'ayant jamais fréquenté l'école selon le milieu de résidence et le sexe (%).....	180
Tableau A.28: Répartition par religion du chef de ménage des enfants en âge de scolarisation obligatoire dans l'enseignement de base n'ayant jamais fréquenté l'école selon la région (%).....	181
Tableau A.29: Répartition par niveau d'instruction du chef de ménage des enfants en âge de scolarisation obligatoire dans l'enseignement de base n'ayant jamais fréquenté l'école selon le milieu de résidence et le sexe (%).....	181
Tableau A.30: Répartition par niveau d'instruction du chef de ménage des enfants en âge de scolarisation obligatoire dans l'enseignement de base n'ayant jamais fréquenté l'école selon la région (%).....	182
Tableau A.31 : Répartition de la population scolaire par niveau d'études selon la région (%).....	182
Tableau A.32 : Répartition de la population scolaire par niveau de vie selon le cycle d'enseignement.....	183
Tableau A.33 : Répartition par sexe du chef de ménage des enfants âgés de 7-12 ans et 13-16 ans selon le milieu de résidence et le sexe de l'enfant (%) .....	183
Tableau A.34: Répartition des chefs de ménage par état matrimonial selon le milieu de résidence (%) .....	184
Tableau A.35: Répartition par état matrimonial du chef de ménage des enfants âgés de 7-12 ans et 13-16 ans selon le milieu de résidence et le sexe (%) .....	184
Tableau A.36 : Répartition des chefs de ménage par religion selon le milieu de résidence (%) .....	185
Tableau A.37: Répartition par religion du chef de ménage des enfants de 7-12 ans et 13-16 ans selon le milieu de résidence et le sexe (%).....	185
Tableau A.38 : Répartition des chefs de ménage par niveau d'instruction selon le milieu de résidence (%).....	186
Tableau A.39: Répartition par niveau d'instruction du chef de ménage des enfants âgés de 7-12 ans et 13-16 ans selon le milieu de résidence et le sexe (%) .....	186
Tableau A.40 : Répartition par statut par rapport à la crise ivoirienne des enfants âgés de 7-12 ans et 13-16 ans selon le milieu de résidence et le sexe (%) .....	187
Tableau A.41 : Populations scolarisables par région .....	187

Tableau A.42 : Populations scolarisables par province.....	188
Tableau A.43 : Taux brut et taux net de scolarisation au primaire par province selon le sexe (%).....	189



## LISTE DES GRAPHIQUES

---

Graphique 1.1 : Taux de fréquentation scolaire par âge selon le sexe .....	39
Graphique 1.2 : Evolution des taux d’alphabétisation des personnes âgées de 10 ans et plus observés dans les enquêtes et recensements réalisés au Burkina Faso à partir de 1985 (%) .....	40
Graphique 1.3 : Evolution des effectifs du primaire par classe selon le recensement de 2006 et les statistiques scolaires du MEBA.....	43
Graphique 2.1 : Répartition par niveau d’instruction de la population âgée de 3 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe .....	50
Graphique 2.2 : Répartition par niveau d’instruction de la population âgée de 6 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe .....	51
Graphique 2.3 : Répartition par niveau d’instruction de la population âgée de 6 ans et plus selon le niveau de vie.....	52
Graphique 2.4 : Taux d’instruction par région de la population âgée de 6 ans et plus (%).....	53
Graphique 2.5 : Répartition par niveau d’études atteint de la population âgée de 10 ans et plus ayant déjà fréquenté selon le milieu de résidence et le sexe.....	55
Graphique 2.6 : Répartition par dernière classe achevée de la population âgée de 10 ans et plus ayant atteint le niveau d’études primaire selon le milieu de résidence et le sexe .....	56
Graphique 2.7 : Répartition par niveau d’études atteint de la population âgée de 10 ans et plus ayant déjà fréquenté selon la région.....	57
Graphique 2.8 : Répartition par dernière classe achevée de la population âgée de 10 ans et plus ayant atteint le niveau d’études primaire selon la région .....	57
Graphique 2.9 : Répartition par niveau d’études de la population âgée de 25 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe .....	58
Graphique 2.10 : Répartition par dernière classe achevée de la population âgée de 25 ans et plus ayant atteint le niveau d’études primaire selon le milieu de résidence et le sexe .....	59
Graphique 2.11 : Répartition par niveau d’études de la population âgée de 25 ans et plus selon la région.....	60
Graphique 2.12 : Répartition par dernière classe achevée de la population âgée de 25 ans et plus ayant atteint le niveau d’études primaire selon la région .....	61
Graphique 3.1 : Taux d’alphabétisation de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe (%).....	63
Graphique 3.2: Taux d’alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe (%).....	64
Graphique 3.3 : Taux d’alphabétisation par région de la population âgée de 10 ans et plus (%) .....	65
Graphique 3.4: Taux d’alphabétisation des jeunes âgés de 15-24 ans selon le milieu de résidence et le sexe (%).....	66
Graphique 3.5 : Taux d’alphabétisation par région des jeunes âgés de 15-24 ans (%).....	67
Graphique 3.6 : Evolution des taux d’alphabétisation par sexe de la population âgée de 10 ans et plus entre 1960 et 2006 (%).....	72
Graphique 3.7 : Evolution des taux d’alphabétisation par groupes d’âges de la population âgée de 10 ans et plus entre 1985 et 2006.....	72
Graphique 3.8 : Répartition par langue nationale d’alphabétisation de la population sachant lire et écrire selon le milieu de résidence et le sexe.....	73
Graphique 3.9 : Répartition par langue nationale d’alphabétisation de la population sachant lire et écrire selon la région.....	76
Graphique 4.1 : Répartition par statut scolaire de la population âgée de 3-29 ans selon le milieu de résidence et le sexe.....	80
Graphique 4.2: Répartition par statut scolaire de la population âgée de 3-29 ans selon la région.....	81

Graphique 4.3: Répartition par statut scolaire de la population en âge de scolarisation obligatoire dans l'enseignement de base selon le milieu de résidence et le sexe .....	82
Graphique 4.4: Répartition par statut scolaire de la population en âge de scolarisation obligatoire dans l'enseignement de base selon la région .....	83
Graphique 4.5: Répartition par dernière classe achevée des enfants et des jeunes déscolarisés au primaire selon le milieu de résidence et le sexe .....	85
Graphique 4.6: Répartition par niveau d'études atteint des enfants et des jeunes déscolarisés selon la région.....	86
Graphique 4.7: Répartition par dernière classe achevée des enfants et des jeunes déscolarisés au primaire selon la région .....	87
Graphique 4.8: Répartition par niveau de vie des enfants en âge de scolarisation obligatoire dans l'enseignement de base n'ayant jamais fréquenté l'école selon le milieu de résidence et le sexe .....	91
Graphique 4.9: Répartition par sexe du chef de ménage des enfants en âge de scolarisation obligatoire dans l'enseignement de base n'ayant jamais fréquenté l'école selon le milieu de résidence et le sexe de l'enfant .....	92
Graphique 4.10: Répartition par état matrimonial du chef de ménage des enfants en âge de scolarisation obligatoire dans l'enseignement de base n'ayant jamais fréquenté l'école selon le milieu de résidence et le sexe.....	93
Graphique 4.11: Répartition par religion du chef de ménage des enfants en âge de scolarisation obligatoire dans l'enseignement de base n'ayant jamais fréquenté l'école selon le milieu de résidence et le sexe.....	94
Graphique 4.12: Répartition par niveau d'instruction du chef de ménage des enfants en âge de scolarisation obligatoire n'ayant jamais fréquenté l'école selon le milieu de résidence et le sexe .....	95
Graphique 5.1 : Pyramide par année d'âge de la population scolaire emboîtée dans la population totale au niveau national .....	97
Graphique 5.2 : Pyramide par année d'âge de la population scolaire emboîtée dans la population totale en milieu urbain .....	98
Graphique 5.3 : Pyramide par année d'âge de la population scolaire emboîtée dans la population totale en milieu rural.....	99
Graphique 5.4 : Pyramides scolaires selon le milieu de résidence .....	103
Graphique 5.5 : Répartition par niveau d'études de la population scolaire selon la région .....	104
Graphique 5.6 : Evolution des taux de scolarisation au primaire par sexe entre 1996 et 2006 (%) .....	119
Graphique 5.7 : Evolution des taux bruts de scolarisation au secondaire par sexe entre 1985 et 2006 (%).....	128
Graphique 5.8: Evolution des taux bruts de scolarisation au supérieur par sexe entre 1996 et 2006 (%).....	130
Graphique 5.9: Répartition de la population scolaire par niveau de vie selon le degré d'enseignement (%) .....	133
Graphique 6.1 : Proportion par sexe et milieu de résidence des enfants âgés de 7-12 ans et 13-16 ans scolarisés selon le statut de confiage (%).....	148
Graphique 6.2 : Proportion d'enfants âgés de 7-12 ans et 13-16 ans scolarisés selon la nature du handicap au niveau national (%).....	153



## LISTE DES CARTES

---

Carte 4.1: Répartition par région des enfants âgés de 10-16 ans n'ayant jamais fréquenté l'école (%).....	90
Carte 5.1 : Taux d'accès au primaire par région selon le sexe (%) .....	116
Carte 5.2 : Taux d'achèvement au primaire par région selon le sexe (%).....	117
Carte 5.3: Espérance de vie scolaire (en année) par région selon le sexe .....	132



## SIGLES ET ABREVIATIONS

---

<b>CE</b>	Cours Élémentaire
<b>CER</b>	Centre d'Éducation Rural
<b>CM</b>	Cours Moyen
<b>CNR</b>	Conseil National de la Révolution
<b>CP</b>	Cours Préparatoire
<b>CPM</b>	Commission du Peuple chargée des secteurs Ministériels
<b>DEP</b>	Direction des Etudes et de la Planification
<b>EBCVM</b>	Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages
<b>EP</b>	Enquête Prioritaire
<b>EPT</b>	Education Pour Tous
<b>INSD</b>	Institut National de la Statistique et de la Démographie
<b>MEBA</b>	Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation
<b>MESSRS</b>	Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique
<b>OMD</b>	Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>PACA</b>	Programme Accroissement des Capacités d'Accueil
<b>PDDEB</b>	Plan Décennal de Développement de l'Enseignement de Base
<b>PEPP</b>	Projet Enseignement Post Primaire
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>QUIBB</b>	Questionnaire Unifié des indicateurs de Base du Bien-être
<b>RESEN</b>	Rapport d'Etat sur le Système Educatif National
<b>RGPH</b>	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
<b>SP/CONASUR</b>	Secrétariat Permanent/Commission Nationale des Secours d'Urgence
<b>SPU</b>	Scolarisation Primaire Universelle
<b>SS</b>	Statistiques Scolaires
<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture



## TABLEAU SYNOPTIQUE

<b>VOLUME, REPARTITION PAR SEXE ET PAR MILIEU DE RESIDENCE</b>	
Population totale	14 017 262
Population masculine	6 768 739
Population féminine	7 248 523
Population urbaine	3 181 967
Population rurale	10 835 295
Population de la commune de Ouagadougou	1 475 223
Population de la commune de Bobo-Dioulasso	489 967
Densité de la population (habitants au km <sup>2</sup> )	51,4
Rapport de masculinité (Nombre d'hommes pour 100 femmes)	93,4
Proportion de femmes dans la population (%)	51,7
Taux d'urbanisation (%)	22,7
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (%)	3,1
<b>STRUCTURE DE LA POPULATION</b>	
Population de moins d'un an (0 an)	466 516
Population de moins de 5 ans (0 – 4 ans)	2 436 913
Population de 6 – 11 ans	2 589 132
Population de 6 - 24 ans	6 251 439
Population de moins de 15 ans (0 – 14 ans)	6 499 211
Population de 15 – 64 ans	6 969 953
Population de 65 ans ou plus	473 611
Population de 18 ans ou plus	6 520 709
Population de 15 - 49 ans	6 098 618
Population de 10 - 19 ans	3 221 873
Population d'âge non déclaré	74 487
Population des femmes en âge de procréer (15-49 ans)	3 302 636
Age moyen de la population	21,8
Age médian de la population	15,5

<b>ETAT MATRIMONIAL ET NUPTIALITE</b>	
<b>Proportion de célibataires (%)</b>	
Hommes	46,7
Femmes	26,0
<b>Age moyen au premier mariage (années)</b>	
Hommes	26,9 ans
Femmes	19,6 ans
<b>Age médian au mariage (années)</b>	
<b>Hommes</b>	23,5
<b>Femmes</b>	16,5
Proportion de femmes de 12 ans ou plus en union (%)	63,1
Nombre moyen d'épouses par homme marié	1,4
Nombre moyen d'épouses par homme polygame	2,3
<b>Proportion d'hommes polygames (%)</b>	
Ensemble du pays	28,4
Milieu urbain	14,3
Milieu rural	32,7
<b>Taux de célibat définitif (%)</b>	
Hommes	2,4
Femmes	2,6
<b>FECONDITE</b>	
<b>Taux brut de natalité (‰)</b>	
Ensemble du pays	45,8
Urbain	38,1
Rural	48,4
Ouagadougou	35,6
Bobo-Dioulasso	37,8
Autres villes	39,4
<b>Nombre moyen d'enfants nés vivants par femme (ISF)</b>	
Ensemble du pays	6,2
Urbain	4,6
Rural	6,8
Ouagadougou	4,1
Bobo-Dioulasso	4,5
Autres villes	5,1

<b>Taux de fécondité des adolescentes de 15 – 19 ans (‰)</b>	
Ensemble du pays	127,6
Urbain	71,9
Rural	150,0
<b>MORTALITE</b>	
<b>Taux brut de mortalité (‰)</b>	
Ensemble du pays	11,8
Homme	12,0
Femme	11,3
<b>Espérance de vie à la naissance</b>	
Ensemble du pays	56,7 ans
Homme	55,8 ans
Femme	57,5 ans
<b>Quotient de mortalité infantile (‰)</b>	
Ensemble du pays	91,7
Homme	98,0
Femme	86,0
<b>Quotient de mortalité infanto-juvénile (‰)</b>	
Ensemble du pays	141,9
Garçons	144,0
Filles	140,0
<b>Rapport de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)</b>	307,3
<b>MIGRATION</b>	
Migrants durée de vie	3 094 190
Migrants internes	2 200 564
Migrants internationaux	893 626
Population née à l'étranger	503 662
Population d'origine étrangère	60 074
• Mali	18 526
• Togo	8 710
• Bénin	5 851
• Niger	5 690
• Nigeria	5 299
• Autres pays d'Afrique	13 410
• Autres continents	2 662

<b>ALPHABÉTISATION</b>	
<b>Taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus (%)</b>	
Ensemble	22,5
Hommes	29,7
Femmes	16,3
Urbain	53,2
Rural	11,4
<b>Taux d'alphabétisation des 15 – 24 ans (%)</b>	
Ensemble	32,7
Hommes	39,8
Femmes	26,5
Urbain	67,1
Rural	18,6
<b>SCOLARISATION</b>	
<b>Taux brut de scolarisation au primaire des 7-12 ans (%)</b>	
Ensemble	57,8
Garçons	61,3
Filles	54,1
<b>Taux net de scolarisation au primaire des 7 - 12 ans (%)</b>	
Ensemble	44,3
Garçons	46,9
Filles	41,6
<b>Taux d'achèvement au primaire (%)</b>	
Ensemble	33,9
Garçons	36,0
Filles	31,7
Urbain	66,6
Rural	24,1



<b>ACTIVITES ECONOMIQUES</b>	
<b>Taux net d'activité des 15 – 64 ans (%)</b>	
Ensemble	74,0
Hommes	87,4
Femmes	62,7
Urbain	57,4
Rural	80,2
<b>Taux de dépendance économique (%)</b>	
Ensemble	174,4
Urbain	165,5
Rural	210,9
<b>Taux d'occupation des 15 – 64 ans (%)</b>	
Ensemble	97,6
Hommes	97,0
Femmes	98,3
Urbain	90,7
Rural	99,4
Ouagadougou	87,9
Bobo-Dioulasso	88,9
<b>Taux de chômage des 15 – 64 ans (%)</b>	
Ensemble	2,4
Hommes	3,0
Femmes	1,7
Urbain	9,3
Rural	0,6
Ouagadougou	12,6
Bobo-Dioulasso	11,6
<b>ENFANTS DE 0 – 17 ANS</b>	
Proportion des enfants dans la population totale (%)	53,0
Proportion des enfants vivant avec un seul parent biologique (%)	12,3
Proportion des enfants ne vivant avec aucun parent biologique (%)	13,0
Proportion des filles mères célibataires (%)	12,5
Proportion des enfants exerçant une activité (%)	34,9

<b>PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP</b>	
<b>Proportion des personnes vivant avec un handicap (%)</b>	
Ensemble	1,2
Hommes	1,3
Femmes	1,1
Urbain	1,0
Rural	1,3
<b>PERSONNES AGEES (60 ANS OU PLUS)</b>	
Proportion des personnes âgées (%)	5,1
Rapport de masculinité des personnes âgées (%)	87,9
Taux d'alphabétisation des personnes âgées (%)	3,8
<b>Proportion des personnes âgées occupées (%)</b>	
Ensemble	58,3
Hommes	75,8
Femmes	42,9
<b>MENAGES ET HABITATION</b>	
Nombre de ménages ordinaires	2 360 126
Nombre de ménages ordinaires en milieu urbains	634 161
Nombre de ménages ordinaires en milieu ruraux	1 725 965
<b>Taille moyenne des ménages ordinaires</b>	
Ensemble du pays	5,9
Milieu urbain	5,0
Milieu rural	6,3
Proportion des chefs de ménage de sexe féminin (%)	11,0
Proportion des chefs de ménage polygames (%)	24,9
Proportion des chefs de ménage propriétaires de leur habitation (%)	83,9
Proportion des ménages ayant accès à l'eau potable (%)	58,6
Proportion des ménages utilisant le bois comme source d'énergie de cuisson (%)	91,8
Proportion des ménages possédant au moins un poste radio (%)	63,0
Proportion des ménages possédant au moins un poste téléviseur (%)	13,5
Proportion des ménages possédant au moins une bicyclette (%)	78,4
Proportion des ménages possédant au moins une mobylette (%)	26,0
Proportion des ménages possédant au moins une charrette (%)	14,4
Proportion des ménages possédant au moins une voiture (%)	2,0

## SYNTHESE DES PRINCIPAUX RESULTATS

---

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006 a collecté, entre autres, des données sur quelques caractéristiques de l'éducation de la population burkinabé, à travers des questions relatives à « la fréquentation scolaire », « le niveau d'instruction » et « l'alphabétisation ». L'analyse de ces données a permis de mesurer, d'une manière générale, la qualité du capital humain, et de mettre en évidence quelques éléments de différenciation dans l'accès au savoir.

En ce qui concerne l'instruction, les résultats montrent que le niveau d'instruction de la population s'est amélioré au cours de la dernière décennie dans la mesure où la proportion des personnes non instruites a baissé de 20 points entre 1996 et 2006. En dépit de ce progrès fort remarquable, le stock en capital humain demeure encore très faible : le taux d'instruction se situe à 29,0% dans la population de 6 ans et plus tandis que 84,3% des personnes âgées de 25 ans et plus sont non instruites. De plus, 63,0% de la population déscolarisée (personnes qui ne fréquentaient plus l'école en 2006) ont le niveau d'études primaire et plus de la moitié d'entre eux n'ont pas atteint la sixième année du primaire, niveau jugé minimum par l'UNESCO pour qu'une personne reste durablement alphabétisée. Le niveau d'instruction reste aussi caractérisé par un déséquilibre très marqué entre sexes au profit du sexe masculin. Entre villes et campagnes, il existe des écarts importants à tous les niveaux d'enseignement au détriment du milieu rural. La relation positive entre pauvreté et instruction est également mise en évidence en ce sens que moins un ménage est riche, moins les personnes qui y vivent sont instruites.

A l'instar du niveau d'instruction, le niveau d'alphabétisation est très bas avec des écarts importants entre hommes et femmes, entre villes et campagnes et entre catégories sociales. Les régions du Centre (58,8%) et des Hauts-Bassins (32,5%) qui abritent les deux grandes villes du pays connaissent les plus forts taux d'alphabétisation alors que celles de l'Est (14,0%) et du Sahel (8,9%) enregistrent des taux nettement en dessous de la moyenne nationale (26,2%). Toutefois, ce faible niveau observé ne doit pas occulter les progrès enregistrés au cours de la dernière décennie. En effet, l'alphabétisation a davantage progressé chez les femmes au cours de la période 1996-2006 (accroissement de 7,4 points) qu'entre 1985 et 1996 (accroissement de 6,4 points), traduisant ainsi les efforts déployés pour sortir la femme Burkinabè de l'analphabétisme. De même, le niveau d'alphabétisation a connu un accroissement plus important dans les jeunes générations (10 à 35 ans) entre 1996 et 2006 qu'entre 1985 et 1996, ce qui est en rapport avec l'augmentation de la scolarisation observée ces dernières années.

Au niveau de la scolarisation, la distribution de la population scolaire par niveau d'enseignement a montré que le système scolaire burkinabé est caractérisé par la prépondérance de l'enseignement primaire avec près de trois quarts des élèves. Au fur et à mesure que l'on avance dans le système éducatif, les effectifs décroissent de façon très importante, reflétant ainsi le caractère très sélectif du système éducatif. La situation privilégiée des régions abritant les deux grandes villes est mise en évidence en termes d'effectifs scolaires tandis que l'analyse des rapports de masculinité révèle un résultat déjà connu, à savoir la sous représentation des filles dans tous les cycles d'enseignement avec un degré moindre au préscolaire.

En termes de participation scolaire, l'enseignement préscolaire reste encore très peu développé (avec seulement 2,0% des enfants de 3-6 ans scolarisés sur le plan national) surtout en milieu rural. Il demeure une réalité essentiellement urbaine, le taux brut de scolarisation dans ce cycle étant de 8,5% en milieu urbain contre seulement 0,7% en milieu rural. Par ailleurs, le préscolaire est l'apanage des catégories sociales les plus aisées car le

taux brut de scolarisation est d'autant plus important que les enfants appartiennent à des ménages aisés.

S'agissant de l'enseignement primaire, les résultats obtenus montrent clairement que le Burkina Faso n'atteindra pas l'objectif de la Scolarisation Primaire Universelle (SPU) en 2015 même si la comparaison des taux de scolarisation au primaire observés en 2006 à ceux observés en 1996, met en évidence les progrès importants faits en vue du développement quantitatif de la scolarisation: le taux brut et le taux net de scolarisation ont connu respectivement un accroissement relatif de 65% et 62% en dix ans. Cette participation scolaire est caractérisée par une précocité scolaire très élevée au CP1 (phénomène plus fréquent en ville) et des retards scolaires dépassant 50% au CM2 pour tous sexes et milieux de résidence confondus. Outre les disparités régionales mises en évidence, l'accès à l'école et l'achèvement du cycle primaire demeurent encore très faibles en milieu rural (soit respectivement 38,3% et 24,1%), chez les filles (43,5% et 31,7%) et dans les catégories sociales les plus défavorisées (24,5% et 13,3% pour le quintile 1).

Dans l'enseignement secondaire, la couverture scolaire est très faible, le taux brut et le taux net de scolarisation observés en 2006 étant respectivement de 21,8% et 15,8%. La participation scolaire a peu évolué au cours de la dernière décennie : la progression annuelle du taux brut de scolarisation a été plus importante entre 1985 et 1996 (21% d'accroissement annuel moyen) qu'entre 1996 et 2006 (10% d'accroissement en moyenne par an). A ce niveau d'enseignement également, les inégalités entre groupes sociaux sont les plus importantes que celles observées entre milieux de résidence qui elles-mêmes sont plus fortes que les écarts entre filles et garçons. Les régions qui présentent les plus fortes inégalités entre catégories sociales, sont aussi celles qui présentent les plus grands écarts entre villes et campagnes et les plus grands écarts entre filles et garçons (Sahel, Est, Cascades et Centre-Nord).

Pour ce qui est de l'enseignement supérieur, le nombre d'étudiants est passé de 9 372 en 1996 à 56 447 en 2006, soit une croissance annuelle moyenne de 50,2%. En terme absolu, il s'agit d'une évolution énorme en 10 ans, mais en rapportant le nombre d'étudiants à l'effectif de la population totale, on obtient seulement 403 étudiants pour 100 000 habitants, ce qui est très faible. Les résultats font ressortir également le caractère très sélectif de l'accès à l'enseignement supérieur qui est fréquenté par les jeunes des catégories sociales les plus aisées : en 2006, on a enregistré 1 896 étudiants pour 100 000 personnes du quintile 5 (les plus nantis) contre seulement un rapport de 29 pour le quintile 1 (les plus pauvres).

L'examen de l'espérance de vie scolaire qui résume la participation scolaire sur l'ensemble du système éducatif, révèle qu'un enfant qui entre à l'école à 6 ans au Burkina Faso peut espérer y passer seulement 5,5 ans, c'est-à-dire moins que la durée du cycle primaire. En outre, un garçon qui entre à l'école peut espérer passer 6,1 ans dans le système éducatif contre 4,9 ans chez les filles. Les écarts entre régions sont encore plus criards, puisque l'espérance de vie scolaire dans la région du centre est de 12 ans contre seulement 2 ans dans la région du Sahel.

La prise en compte des caractéristiques démographiques du chef de ménage dans l'analyse de la fréquentation scolaire des enfants a donné des résultats déjà connus : les femmes chefs de ménage scolarisent plus les enfants que les hommes chefs de ménages mais elles continuent aussi à scolariser davantage les garçons que les filles. De même, les chefs de ménages monogames scolarisent plus les enfants que leurs homologues polygames tandis que les chefs de ménages chrétiens (protestants et catholiques) ont une propension plus élevée à scolariser les enfants que les chefs de ménages musulmans, animistes ou pratiquant d'autres religions. Quant aux chefs de ménage instruits, ils ont une propension très nette à scolariser les enfants que leurs homologues n'ayant pas été à l'école.

L'analyse de la scolarisation des populations vulnérables telles que les catégories sociales les plus défavorisées et les enfants ayant des caractéristiques les prédisposant à une moindre scolarisation, a donné les résultats suivants : les enfants des catégories sociales défavorisées sont nettement sous scolarisés que les enfants des catégories sociales les plus aisées. De même, les enfants confiés ont une fréquentation scolaire plus faible que les propres enfants du chef de ménage, mais peu différente de celle des enfants résidant dans le ménage avec au moins un parent. Il faut noter que la sous-scolarisation des enfants confiés n'est pas apparue de façon systématique dans toutes les régions. Quant aux orphelins, ils fréquentent moins l'école que les non orphelins, les orphelins de mère présentant une fréquentation scolaire légèrement moins élevée que les orphelins de père. Les enfants handicapés fréquentent également moins l'école que ceux qui sont sans handicap et parmi les handicapés, ce sont les sourds-muets qui présentent les plus faibles taux de fréquentation scolaire. S'agissant des enfants rapatriés suite à la crise socio-politique en Côte d'Ivoire, alors qu'on s'attendait à ce que ce groupe d'enfants présente des chances moindres d'intégration, notamment sur le plan scolaire, les résultats indiquent que leurs taux de fréquentation scolaire en 2006 était plus élevé que ceux des enfants n'ayant jamais quitté le pays.



## INTRODUCTION

---

Il existe de nos jours un consensus mondial sur l'importance de l'éducation, particulièrement l'éducation de base, comme un préalable pour les pays en développement en vue de répondre aux nombreux défis auxquels ils font face (Llyod et Blanc, 1996, Handa, 2002 ; Montgomery and Hewlett, 2005, Kobiané, 2006 ; Pilon, 2006 ; Hugon, 2007). Pour les économistes, l'éducation est un investissement indispensable au progrès économique ; pour les sociologues, elle est un facteur important des changements familiaux et sociétaux, pour les démographes, l'éducation est une variable essentielle des normes et comportements que ce soit dans l'étude de la nuptialité, de la fécondité, de la migration, de la mortalité et de la santé. L'investissement dans l'éducation (et la santé) est considéré comme ayant été central au succès économique des pays d'Asie de l'Est (Bloom *et al.* 2000 ; Mason, 2001) et il existe également des preuves historiques du rôle qu'a joué l'éducation dans la croissance économique dans les pays du Nord. Toutefois, cet effet de l'éducation sur le développement est médiatisé par une série de facteurs parmi lesquels les systèmes économiques, les systèmes familiaux, les systèmes culturels et religieux et les politiques publiques (Hugon, 2007).

Au niveau de la communauté internationale, l'Éducation Pour Tous (EPT) figure parmi les priorités en matière de développement: elle est l'un des Objectifs du Millénaire pour le Développement. En outre, le Cadre d'action du Forum de Dakar tenu en 2000, dix ans après le premier Sommet mondial sur l'éducation pour tous à Jomtien (Taïlande), a réaffirmé une fois encore la nécessité d'une mobilisation internationale en vue d'accélérer l'avènement de la Scolarisation Primaire Universelle (SPU) (UNESCO, 2000). L'un des objectifs du Cadre d'action du Forum de Dakar est de « faire en sorte que, d'ici 2015, tous les enfants, en particulier les filles, les enfants en difficulté et ceux qui appartiennent à des minorités ethniques, aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit, de qualité et de le suivre jusqu'à son terme » (UNESCO, 2000, p. 15). Le dernier rapport de l'Éducation Pour Tous en Afrique (« Dakar + 7 »), montre que, globalement, des progrès importants ont été faits dans l'avancée vers la scolarisation universelle en Afrique, même si pour certains pays, elle n'interviendra pas en 2015. Selon le même rapport, le Burkina Faso, bien qu'enregistrant un fort taux de croissance de ses effectifs scolaires, fait partie de la quinzaine de pays qui n'atteindront pas la scolarisation universelle en 2015. Au niveau de l'enseignement secondaire, le Burkina Faso, le Burundi, la RCA, le Tchad et le Niger devraient scolariser dix fois plus d'élèves en triplant l'offre éducative pour espérer atteindre un taux d'achèvement de 100% en 2020.

Malgré les progrès accomplis, d'autres défis se font jour. En effet, si des efforts énormes ont été faits pour la réduction des écarts entre garçons et filles, les inégalités entre catégories sociales (notamment entre les plus pauvres et les plus nantis) et celles entre zones rurales et zones urbaines demeurent toujours importantes (Lloyd *et al.*, 2005 ; Kobiané *et al.*, 2006). Dans le même temps, la question de la qualité des apprentissages se pose de plus en plus avec acuité, qualité de moins en moins bonne, avec cependant de nombreuses disparités entre pays mais aussi à l'intérieur d'un même pays (World Bank, 2007 ; UNESCO-BREDA, 2007).

Le Burkina Faso a réalisé des progrès considérables en matière de scolarisation depuis son accession à l'Indépendance en 1960: le taux brut de scolarisation au primaire est passé de 6,7 % en 1960 à 66,6 % en 2006/2007<sup>1</sup>. Dans l'enseignement secondaire, il est passé de 10,2% en 1998 à 16 % en 2006<sup>2</sup>. En ce qui concerne le taux d'alphabétisation des 10 ans et plus, il est passé de 12,7 % au RGPH de 1985 à 25,7 % à l'Enquête QUIBB de 2005. Cette

---

<sup>1</sup> Statistiques scolaires du MEBA.

<sup>2</sup> Statistiques scolaires du MESSRS.

évolution est le résultat des politiques gouvernementales successives ayant eu pour but la généralisation de l'instruction.

Le Plan Décennal de Développement de l'Enseignement de Base (PDDEB) élaboré en 2000 a pour objectif, entre autres, d'élever le taux de scolarisation au primaire à 70% et le taux d'alphabétisation à 40% en 2010.

La réalisation de ces objectifs suppose une meilleure connaissance des populations les plus vulnérables. En effet, la réalisation de la Scolarisation Primaire Universelle (SPU) suppose une démarche systématique afin d'atteindre les enfants les plus vulnérables, ceux des zones rurales les plus reculées, ceux des catégories sociales les plus démunies, etc.

L'objectif de ce volume du RGPH2006 est de contribuer à la production de connaissances sur certains aspects du système éducatif, à même d'aider à mieux affiner les politiques éducatives. L'un des atouts majeurs du recensement général de la population, contrairement aux enquêtes auprès des ménages, est son caractère exhaustif, donnant la possibilité de mener des analyses allant à des niveaux géographiques assez fins. En outre, disposant d'informations sur les caractéristiques de la demande scolaire, notamment le lieu de résidence, le statut économique du ménage et d'autres caractéristiques familiales, le recensement offre un atout majeur de caractérisation de la demande scolaire que les sources de données administratives ne permettent pas de faire.



## **CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES**

---

### **1.1 – CONTEXTE**

#### **1.1.1 – Le contexte institutionnel du système éducatif au Burkina Faso**

##### **1.1.1.1 – L'organisation du système éducatif**

La Loi d'orientation de l'éducation promulguée en 2007 distingue quatre composantes du système éducatif : l'éducation formelle, l'éducation non formelle, l'éducation informelle et l'éducation spécialisée.

L'éducation formelle comprend l'éducation de base formelle, l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur et la formation technique et professionnelle. L'éducation non formelle comprend l'éducation non formelle des jeunes et des adultes âgés de plus de quinze ans ; l'éducation non formelle des adolescents âgés de neuf ans à quinze ans et l'éducation non formelle de la petite enfance. L'éducation informelle fait référence aux canaux traditionnels de scolarisation, notamment l'éducation acquise à travers la famille, les communautés traditionnelles et religieuses, les organisations politiques, les groupes sociaux, les mass media et les autres moyens de communication, les mouvements associatifs. Quant à l'éducation spécialisée, elle est assurée par des structures publiques ou privées reconnues par l'Etat dans les milieux institutionnels ou non institutionnels.

L'éducation de base formelle comprend l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et l'enseignement post-primaire. L'enseignement primaire et l'enseignement post-primaire constituent « l'enseignement de base obligatoire ».

L'éducation préscolaire, d'une durée de deux à trois ans, est destinée aux enfants de trois à six ans. Plusieurs types de structures interviennent dans cet ordre d'enseignement qu'elles soient publiques (garderies populaires), privées (écoles maternelles privées) ou encore relevant du non formel (haltes-garderies, Bisongo, 3E ainsi que saisonnières).

L'enseignement primaire comporte trois sous-cycles d'une durée de deux ans chacun (Cours Préparatoires : CP1 et CP2 ; Cours Elémentaires : CE1 et CE2 et Cours Moyens : CM1 et CM2). La classe d'âge théorique de fréquentation est la tranche 7-12 ans. Cet enseignement est délivré par des structures publiques et privées, ces dernières pouvant être laïques ou confessionnelles. Toutefois, la nouvelle réforme entamée en 2006, stipule que la scolarisation est désormais obligatoire entre 6 et 16 ans.

L'enseignement secondaire qui est composé du secondaire général et de l'enseignement technique et professionnel. L'enseignement secondaire général, d'une durée de sept ans, est divisé en deux sous cycles. Le premier cycle dure quatre ans et la classe d'âge officiel est 13 -16 ans. Le second cycle de l'enseignement général dure trois ans, la classe d'âge officiel de fréquentation étant 17-19 ans. L'enseignement secondaire technique et professionnel compte trois sous cycles dont un cycle court, un cycle moyen et un cycle long qui durent respectivement quatre ans, trois ans et deux ans.

Enfin, l'enseignement supérieur est délivré principalement dans des universités publiques ainsi que dans des structures privées. L'âge théorique d'accès à ce niveau d'enseignement est de vingt ans.

.En vue d'adapter le contenu de l'École à ses objectifs et à sa finalité, le système éducatif burkinabé a connu, depuis l'accession à l'indépendance en 1960, un certain nombre de réformes ou tentatives de réformes et d'innovations. Parmi celles-ci, on peut citer :

- La réforme des programmes scolaires en 1962 ;
- La ruralisation de l'école à partir de 1967 ;
- L'introduction des langues nationales (1979-1984) ;
- L'école révolutionnaire en 1984 ;
- La nouvelle réforme entamée en 2006 ;

### **La réforme des programmes scolaires dès 1962 :**

Dans le souci d'adapter le contenu de l'école aux réalités historiques, géographiques et culturelles du pays, les autorités entreprirent un travail de révision des programmes scolaires. Le document final de cette réforme fut jugé insuffisant par les autorités parce que trop superficiel (Yaro, 1994).

### **La « ruralisation » de l'école à partir de 1967 :**

L'objectif visé était de scolariser les jeunes ruraux âgés de moins de vingt ans, en accordant une place importante au travail manuel et agricole. L'objectif quantitatif fixé était de tripler le taux de scolarisation des 12-15 ans et d'accroître la productivité agricole par l'apport de connaissances et techniques culturelles nouvelles aux élèves. Pendant une durée de cycle de trois ans, l'école devait former des agriculteurs instruits dans des Centres d'Éducation Ruraux (CER). L'évaluation de l'école rurale en 1970 arrivait à la conclusion que seulement 19 % des jeunes avaient été touchés sur 136 400 prévus, ce qui entraîna l'arrêt de la réforme (Burkina Faso, 1994, Yaro, 1994).

### **L'introduction des langues nationales (1979-1984) :**

Se basant sur l'optique de développement communautaire exprimée par le Président de la République en 1974, un projet de réforme fut élaboré par le Service de la Planification de l'Éducation du Ministère de l'Éducation Nationale ayant pour objectifs : la démocratisation du savoir pour une éducation de masse avec coexistence de la scolarisation et de l'alphabétisation ; la liaison entre l'acte d'apprendre et celui de produire en vue de minimiser les coûts de l'éducation. Dans sa structuration, cette réforme se différenciait de l'école existante : éducation préscolaire (3-6 ans), cycle d'enseignement de base de 8 ans à caractère terminal, cycle d'enseignement des métiers de 4 ans, cycle de spécialisation et de recherche.

En 1984, alors que les premières classes étaient à leur cinquième année, le Conseil National de la Révolution (CNR) mit fin à la réforme, ne donnant pas l'occasion de procéder à une évaluation d'ensemble de celle-ci. L'un des enseignements de cette réforme est que les parents, même s'ils désiraient une école formatrice et professionnelle, ne voulaient pas des langues nationales comme langues d'enseignement, dans la mesure où l'Etat n'a rien initié pour leur utilisation ou valorisation dans l'administration (Burkina Faso, 1994).

### « L'école révolutionnaire » de 1984 :

En 1984, le Conseil National de la Révolution (C.N.R.) proposa une nouvelle réforme de l'école burkinabé. L'école révolutionnaire se proposait de former des diplômés « qui ne seraient pas à leur propre service ou celui des classes exploiteuses, mais au service des masses populaires » (Burkina Faso, 1994, p. 2).

Mais la réforme n'a pu voir le jour compte tenu des critiques apparues dans les assemblées générales et les Commissions du peuple chargées des secteurs ministériels (CPM) organisées à cet effet. Parmi ces critiques, le coût exorbitant de la réforme (78 milliards de francs CFA), l'absence de diplômés qui ignore l'environnement international, l'introduction des langues nationales qui ressemble à bien des égards à l'ancienne réforme (Burkina Faso, 1994).

### La réforme de 2006 :

Les grandes rencontres nationales du milieu des années 90 et du début des années 2000, plus précisément, les Etats généraux de l'éducation de 1994 et les Assises nationales sur l'éducation en 2002 ont passé le système éducatif au peigne fin et proposé les éléments de base en vue d'une réforme nouvelle, celle entamée en 2006.

La nouvelle réforme qui tente de s'articuler aux besoins de l'économie, réorganise l'école en établissant des passerelles entre les sous-systèmes. Par ailleurs, la notion de l'enseignement de base s'élargit pour prendre en compte le post-primaire, c'est-à-dire le premier cycle du secondaire.

#### 1.1.1.2 – Politiques éducatives actuelles

Dans le domaine de l'enseignement primaire et de l'alphabétisation, la politique éducative est étayée à travers le Plan Décennal de Développement de l'Enseignement de Base (PDDEB) élaboré en 2000 mais qui a véritablement démarré en 2002/2003. Dans sa première phase 2002-2007, des progrès énormes ont été faits en matière d'expansion de l'offre scolaire. La montée des taux de scolarisation à partir de 2003-2004 est en partie tributaire de cette amélioration de la couverture scolaire. Toutefois, la scolarisation primaire universelle ne sera pas effective en 2015. L'échéance visée dans la deuxième phase du PDDEB est l'atteinte d'un taux d'achèvement du primaire de 100 % à l'horizon 2020.

Au niveau de l'enseignement secondaire, le projet de développement de l'enseignement post primaire (PEPP) adopté en 1995 tente de juguler l'insuffisance de l'offre à travers une composante intitulée « Programme Accroissement des Capacités d'Accueil (PACA) ». Sa deuxième phase approuvée en 2006, vise à doter tous les départements et les gros villages en collèges mais aussi à décongestionner les grands centres urbains par la construction de nouveaux lycées. Mais ces efforts quand bien même louables sont dépassés par la forte pression de la demande sociale d'éducation et les contraintes démographiques.

#### 1.1.2 – Le contexte économique et démographique

Sur le plan économique, l'agriculture et l'élevage occupent plus des trois quarts de la population active et contribuaient pour 37,2 % au PIB du pays en 1998. Avec un Produit Intérieur Brut par habitant évalué à 217 000 FCFA en 2004, le Burkina Faso, se classe parmi les pays les moins avancés. Selon les résultats de l'Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages (EBCVM) réalisée par l'INSD en 2003, 46,4% de la population du pays vivent en dessous du seuil de pauvreté (82 000FCFA/an et par personne), ce qui représente

53,3% des personnes vivant en milieu rural et 19,9% des personnes vivant en milieu urbain. Une situation de pauvreté qui rime avec accès difficile aux services sociaux de base, chômage, analphabétisme, habitat précaire, statut peu avantageux de la femme et malnutrition.

La crise ivoirienne a également eu des effets néfastes sur la scolarisation des enfants au Burkina Faso, à travers les retours importants de Burkinabé résidant en Côte d'Ivoire mais aussi à travers la baisse des revenus des populations du fait de la crise. Selon les statistiques fournies par le SP/CONASUR, l'effectif des « rapatriés » a été estimé à 365 979 personnes ayant franchi la frontière Ivoire-Burkinabè entre septembre 2002 et décembre 2003. Les rapatriés constituaient une population plutôt jeune, avec 70 % des rapatriés âgés de moins de 30 ans ; les 20-29 ans sont les plus nombreux (31 %), suivis des enfants de 0-9 ans (25,5 %). Ce qui s'est traduit par une difficulté de leur insertion surtout sur le plan scolaire dans la mesure où la plupart des rapatriés reviennent dépouillés de tout. Par ailleurs, le conflit ivoirien a réduit les revenus de la migration, et donc très probablement aussi la scolarisation d'enfants Burkinabé restés au pays et qui dépendaient de ces envois de fonds par les migrants. Selon Ouédraogo (2005, cité par Kaboré et al, 2006) des transferts de fonds des émigrés Burkinabé, les frais de scolarité figurent parmi les dépenses les plus couramment citées, alors que les envois de fonds par les migrants depuis la Côte d'Ivoire seraient passés d'environ 50 milliards de francs CFA en 1998 à 27,5 milliards en 2001.

Les ressources consacrées au secteur de l'éducation ont connu une évolution positive : la part du budget de l'Etat consacrée à l'éducation est passée de 13,2 % en 1997 à 16,7 % en 2006. Mais des efforts restent à faire dans la mesure où le cadre indicatif de l'Initiative Fast Track, suggère que les pays dont le système éducatif est faiblement développé consacrent 20% de leur budget à l'éducation.

## 1.2 – REVUE DE LA LITTERATURE

La revue de la littérature sur la scolarisation montre que celle-ci est abordée sous deux angles à savoir celui de l'offre et celui de la demande scolaire.

Pour Gérard (2001): *« l'offre scolaire est le produit des politiques étatiques tandis que la demande d'éducation est le fait que les populations scolarisent leurs enfants ou non »*.

L'offre éducative comprend non seulement les infrastructures éducatives mais aussi le personnel enseignant, le matériel didactique, le contenu de l'enseignement, etc. Ainsi, la proximité des infrastructures éducatives, mais aussi leurs équipements, leur accessibilité financière, les qualifications du corps enseignant, etc., sont autant de facteurs qui peuvent influencer la propension des familles ou des parents à envoyer les enfants à l'école ainsi que le choix de l'école.

Yaro (1994) relève deux phénomènes influençant l'éducation : les phénomènes extrascolaires, il évoque entre autres l'instabilité politique car chaque régime politique "nouveau" remet en cause les réformes ou les stratégies éducatives déjà entamées. Quant aux phénomènes propres à l'école, il cite l'offre scolaire. En effet, l'absence d'infrastructures scolaires amène les enfants à parcourir des dizaines de kilomètres pour fréquenter l'école.

C'est surtout au niveau de l'explication des inégalités sexuelles d'accès à l'école qu'intervient bien souvent la question de la distance à l'école : de crainte de les exposer à des agressions physiques ou morales, les parents évitent d'envoyer les filles dans des écoles distantes du lieu d'habitation (Hill et King, 1993 ; Alderman *et al.* ; 1996). Par ailleurs, la qualité de l'école et les coûts de scolarisation sont des facteurs déterminants de la décision des familles les

plus pauvres à envoyer leurs enfants à l'école ou à choisir entre institutions scolaires publiques et privées : « ... schooling choices of poor households are sensitive to government and private school fees, distance to school, and school quality. In particular, lowering private school fees or distance will increase private school enrollment of poor children » (Alderman *et al.*, 2001, p. 306).

Cependant, comme l'écrit Pilon (1991), « *face à une même offre scolaire faible ou forte, on observe des disparités en ville comme en campagne* ». Ainsi, l'offre seulement ne suffit pas à expliquer la non scolarisation des enfants ; la demande d'éducation des ménages par leurs comportements en matière de scolarisation des enfants est à prendre en considération dans l'étude des déterminants de la scolarisation. « On aura mis l'école en place, on y aura mis les équipements nécessaires, on y aura affecté les enseignants les plus qualifiés, la décision d'envoyer les enfants à l'école dépendra aussi (et peut-être même davantage) de facteurs relevant du niveau familial » (Kobiané, 2006 p. 12).

« Les travaux sur les déterminants de la demande scolaire au Burkina Faso restent majoritairement dominés par deux thématiques qui vont souvent de pair : d'une part, la problématique de la sous-scolarisation des filles et, d'autre part, le rôle des facteurs socioculturels » (Kobiané, 2006 : 47). Que ce soit dans des travaux relativement plus anciens (Dacher, 1977, Damiba, 1978, Delmas-Soulié, 1981) ou des études réalisées à la fin des années 80 (Sanou, 1988 ; Adjibadé, 1989 ; Maïga, 1989, Kompaoré, 1990 ; Burkina Faso, 1991, Toé, 1991) ou encore des travaux relativement récents datant du milieu ou de la fin des années 90 (Somé, 1994 ; Yaro, 1995, Sanou, 1995, Gérard, 1998), les représentations sociales sur le statut et le rôle de la femme, les pratiques matrimoniales ainsi que les facteurs ethnique et religieux reviennent très souvent dans l'explication de la sous-scolarisation féminine. Si la sous-scolarisation des filles est toujours une réalité, les analyses récentes, notamment celles faites dans le cadre du Rapport d'Etat sur le Système Educatif National (RESEN) révèlent que les écarts entre milieu urbain et milieu rural, d'une part, et ceux entre les plus pauvres et les plus nantis, d'autre part, sont encore plus importants.

Deux autres thématiques apparaissent des travaux sur la demande d'éducation au Burkina : il s'agit du facteur historique et du facteur économique. Facteur historique en référence à la politique coloniale et post-coloniale en matière de développement des ressources humaines, facteur économique en référence à certains modes spécifiques de production. Mais ces facteurs sont souvent imbriqués, car derrière certaines pratiques sociales se cachent des enjeux économiques énormes.

## **1.3 – CONCEPTS ET DEFINITIONS**

### **1.3.1 – Evaluation de la qualité des données**

D'importantes précautions ont été sans doute prises lors de l'exécution du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006 (RGPH-2006) pour minimiser les erreurs de toute nature. Mais cela ne saurait exclure l'évaluation de la qualité des données collectées avant l'étape de l'analyse proprement dite. Outre les erreurs liées à la conception, la vraisemblance des informations dépend du comportement des agents recenseurs et/ou de la capacité des personnes interrogées à fournir des réponses fiables. Il convient alors de faire une évaluation interne et externe des informations qui y sont contenues afin de cerner la portée des résultats qui en découleront.

### 1.3.1.1 – Evaluation interne

Pour apprécier la cohérence interne des données relatives à l'éducation, les taux de non réponses et la fonction de scolarisation sont examinés.

#### Les taux de non réponses :

Lors d'une opération de collecte en général et du recensement en particulier, les personnes interrogées peuvent refuser de répondre aux questions. De même, les agents enquêteurs peuvent oublier de renseigner une question donnée. Le taux de non réponses est de ce fait un bon indicateur qui permet d'apprécier la qualité des données avant toute autre méthode d'évaluation tant numérique que graphique. Le tableau 1.1 montre que le niveau de déclaration de la plupart des variables est acceptable puisque leurs taux de non réponses sont nettement en dessous du seuil (en général 5%) au-delà duquel, les Non Déclarés (ND) constituent un problème à prendre en compte dans l'analyse des données. Il convient cependant de signaler qu'une des variables « motifs de retour » a un taux de non réponses de 7,2%, mais elle sera utilisée dans l'analyse pour appréhender le niveau de scolarisation des enfants rapatriés de la Côte d'Ivoire suite à la crise sociopolitique dans ce pays.

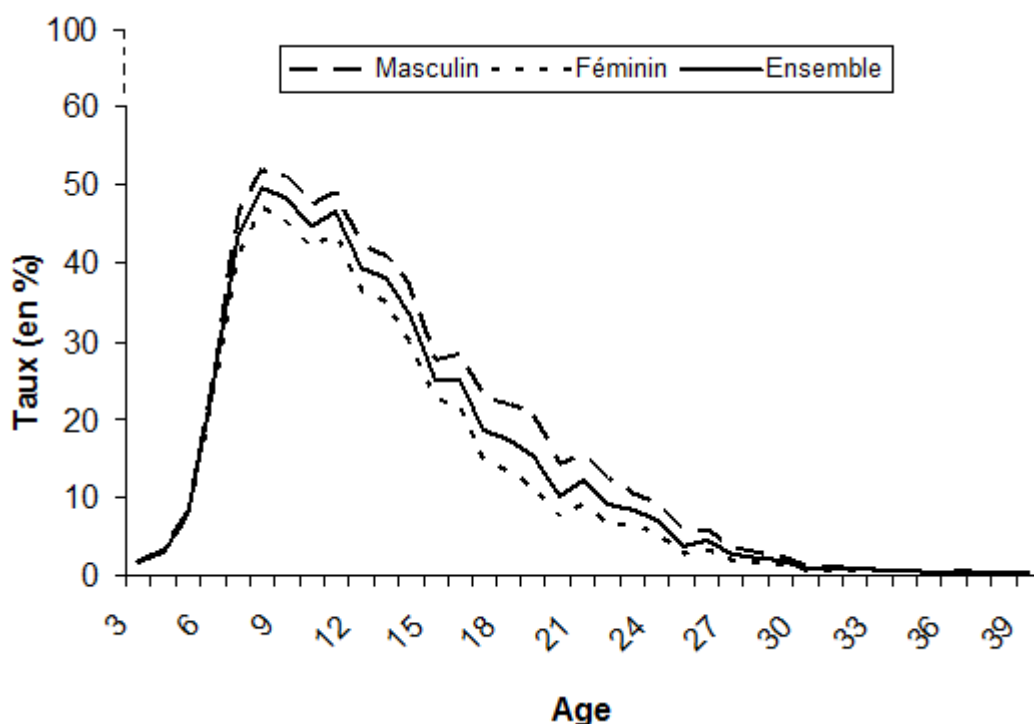
**Tableau 1.1 : Non réponses des variables utilisées**

Variables	Réponses non déclarées	
	Effectifs	Proportions %
- Région de résidence 2006	0	0,0
- Milieu de résidence 2006	0	0,0
- Niveau de vie	0	0,0
- Age	74 487	0,5
- Sexe	0	0,0
- Aptitude à lire et à écrire en langue étrangère	0	0,0
- Aptitude à lire et à écrire en langue nationale	11	0,0
- Fréquentation scolaire	123 274	1,0
- Etat matrimonial	200 719	2,4
- Niveau d'instruction	121 692	1,0
- Résidence à l'étranger	33 400	0,2
- Motif de retour	52 180	7,2
- Lien de parenté avec le chef de ménage	156 230	1,1
- Handicap	0	0,0
- Survie du père	118 652	1,1
- Survie de la mère	117 527	1,1

#### La fonction de scolarisation :

Le graphique 1.1 donne l'évolution des taux de fréquentation scolaire par année d'âge selon le sexe calculés à partir des données du RGPH en 2006. Il ressort de l'observation d'un tel graphique que la fonction de scolarisation a une allure normale. En effet, la croissance de la courbe jusqu'aux environs de 10 ans est due aux entrées précoces et/ou tardives<sup>3</sup>. De même, la décroissance presque régulière au delà de cet âge s'explique par les déperditions scolaires (abandons, sorties en fin de cycle, etc.). Comme la majorité des élèves disposent des actes de naissance, leur âge est plus ou moins bien renseigné, d'où une faible perturbation de la courbe. Par ailleurs, la distinction par sexe montre qu'à partir de 6 ans, les garçons sont plus scolarisés que les filles, traduisant ainsi le contexte actuel de la scolarisation au Burkina Faso.

<sup>3</sup> L'âge officiel d'entrée à l'école primaire est 7 ans.

**Graphique 1.1 : Taux de fréquentation scolaire par âge selon le sexe**

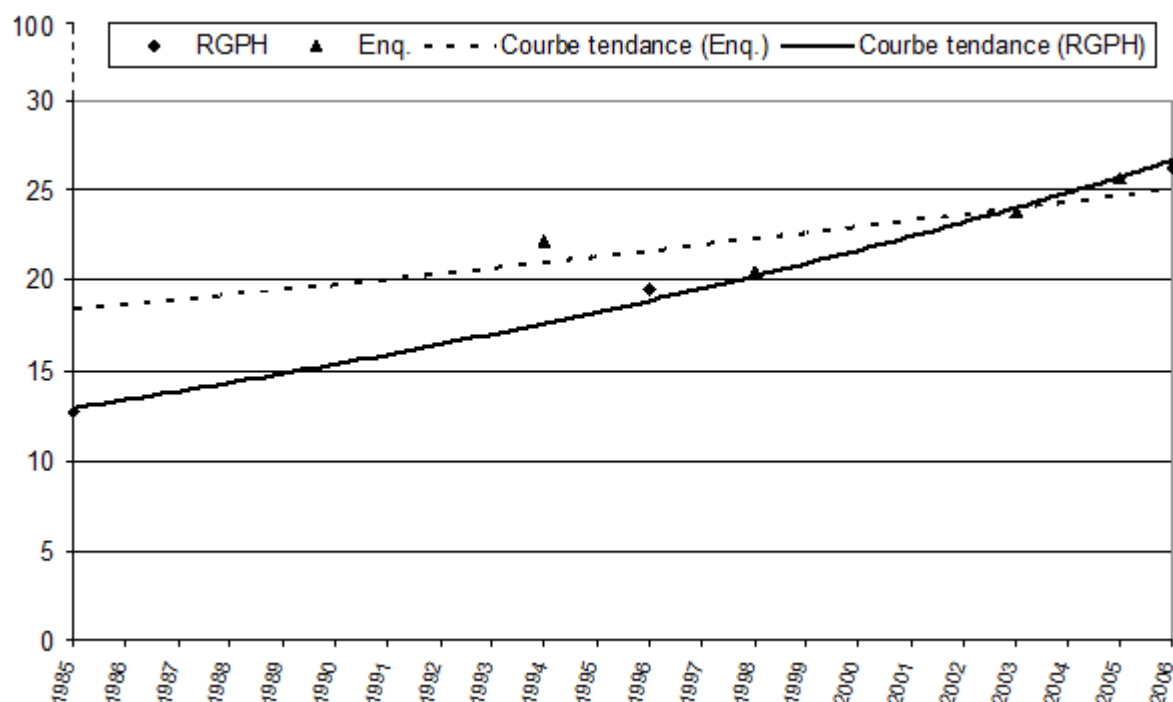
### 1.3.1.2 – Evaluation externe

L'évaluation externe des données relatives à l'alphabétisation porte principalement sur la comparaison des taux d'alphabétisation des 10 ans et plus selon les recensements et les enquêtes. Celle relative à la scolarisation est consacrée à la comparaison de l'effectif des élèves/étudiants du recensement aux statistiques scolaires du MEBA et du MERSS pour la rentrée scolaire 2006/2007. Du moment où le recensement a eu lieu en décembre 2006, l'on s'attend à un écart infime entre ces deux sources.

#### L'alphabétisation :

Le graphique 1.2 présente l'évolution des taux d'alphabétisation des personnes âgées de 10 ans et plus obtenus à partir des données des enquêtes et recensements réalisés au Burkina Faso à partir de 1985, notamment : EP de 1994 et de 1998, QUIBB de 2003 et de 2005, RGP de 1985 et RGPH de 1996 et de 2006. L'examen du graphique 1.2 montre que les taux d'alphabétisation obtenus à partir des données des enquêtes sont supérieurs à ceux obtenus à partir des données des recensements de 1985 et de 1996 ; en 2006 la situation s'est inversée, les résultats du recensement sont supérieurs à ceux de l'enquête QUIBB de 2005. Il est possible à partir de ces données de tracer deux courbes d'évolution des taux d'alphabétisation observés dans les enquêtes et dans les recensements entre 1985 et 2006. La courbe d'évolution des taux d'alphabétisation obtenus à partir des données des recensements a une allure caractérisée par une hausse régulière. Celle relative à l'évolution des taux d'alphabétisation obtenus à partir des données des enquêtes présente aussi une allure croissante mais beaucoup plus lentement que la précédente, de sorte que les deux courbes se rejoignent entre 2003 et 2004. Malgré cette évolution à la hausse du taux d'alphabétisation, toutes les sources étudiées indiquent que le niveau de l'alphabétisation au Burkina Faso est encore faible : en 2006, le taux d'alphabétisation obtenu à partir des données du RGPH n'est que de 26,2%.

**Graphique 1.2 : Evolution des taux d’alphabétisation des personnes âgées de 10 ans et plus observés dans les enquêtes et recensements réalisés au Burkina Faso à partir de 1985 (%)**



Graphique issu du tableau A.41 en annexe

## La scolarisation :

### a) Effectifs de la population scolaire et de la population scolarisable

En 2006, deux sources de données nationales permettent d’avoir des estimations des effectifs de la population scolaire et de la population scolarisable à partir desquelles il est possible de calculer de deux manières différentes le taux brut de scolarisation (TBS) et le taux net de scolarisation (TNS) au primaire. Ces sources sont : les statistiques scolaires produites par le MEBA et les données sur la population scolaire et la population scolarisable obtenues à partir du RGPH de 2006. De façon générale, il existe des écarts significatifs entre les données du recensement et celles du MEBA.

En ce qui concerne les données provenant de chacune de ces deux sources, on relève que les effectifs de la population scolaire dénombrée au primaire lors du recensement de 2006 sont inférieurs à ceux du MEBA de 137 436 élèves, soit un écart relatif de 9,7%. En fait, on remarque que pour les années d’études CP1, CE1, CE2 et CM1, les effectifs scolaires tirés des données du recensement sont inférieurs aux effectifs scolaires correspondants du MEBA; cependant, pour le CM2, c’est la situation inverse qui est observée : le recensement donne un effectif de 5 415 élèves de plus que le MEBA (Tableau 1.2 et graphique 1.3).



La différence d'effectifs entre ces deux sources n'est pas un phénomène nouveau : au recensement de 1996, on a abouti à un effectif scolaire total inférieur de plus de 200 000 élèves aux chiffres issus des statistiques scolaires. Si ces écarts peuvent s'expliquer par un sous enregistrement des élèves lors du recensement, ils peuvent aussi provenir de la nature des variables renseignées par les deux sources . Le recensement collecte des données sur la fréquentation scolaire, excluant ainsi les élèves ayant abandonné l'école avant la date du recensement pour des raisons diverses (maladies, mortalité, migration internationale, faute de moyens financiers, faible motivation des parents et/ou des enfants, etc.). Cependant, les statistiques scolaires prennent en compte ces abandons puisqu'elles portent sur les inscriptions scolaires à la rentrée.

Enfin, il ressort du tableau 1.2 que l'effectif des enfants en âge de scolarisation dans l'enseignement primaire (population scolarisable au primaire) qui est utilisé au dénominateur pour le calcul des taux de scolarisation, n'est pas le même pour les deux sources : l'effectif des enfants âgés de 7-12 ans dénombré au recensement de 2006 est supérieur à celui utilisé par le MEBA<sup>4</sup> à la même date de 118 943 enfants, soit un écart relatif de 4,8%. Cette différence de dénominateur (ou de population scolarisable) explique en partie le fait que les taux de scolarisation (TBS et TNS) au primaire produits par le MEBA soient supérieurs à ceux calculés à partir des données du recensement de 2006.

**Tableau 1.2: Effectifs des élèves/étudiants par classe/cycle d'études et sexe selon le recensement de 2006 et les statistiques scolaires de 2006/2007**

Classe/cycle d'études	RGPH-2006			Statistiques Scolaires (SS)		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
<b>Maternelle</b>	<b>39 966</b>	<b>20 590</b>	<b>19 376</b>	-	-	-
CP1	320 021	171 398	148 623	365 886	197 977	167 909
CP2	279 337	151 500	127 837	312 557	171 817	140 740
CE1	261 044	142 452	118 592	284 610	158 203	126 407
CE2	209 137	113 946	95 191	234 253	129 559	104 694
CM1	173 575	95 628	77 947	188 659	105 921	82 738
CM2	180 708	99 540	81 168	175 293	97 939	77 354
<b>Total primaire</b>	<b>1 423 822</b>	<b>774 464</b>	<b>649 358</b>	<b>1 561 258</b>	<b>861 416</b>	<b>699 842</b>
Secondaire 1 <sup>er</sup> cycle	346 950	195 592	151 358	280 712	161 200	119 512
Secondaire 2 <sup>nd</sup> cycle	110 641	65 298	45 343	71 664	44 736	26 928
<b>Total secondaire</b>	<b>457 591</b>	<b>260 890</b>	<b>196 701</b>	<b>352 376</b>	<b>205 936</b>	<b>146 440</b>
Supérieur	56 447	34 448	21 999	35 515	23 154	10 361
<b>Pop. Scolarisable Prim<sup>5</sup>.</b>	<b>2 464 937</b>	<b>1 263 786</b>	<b>1 201 151</b>	<b>2 345 994</b>	<b>1 201 873</b>	<b>1 144 121</b>

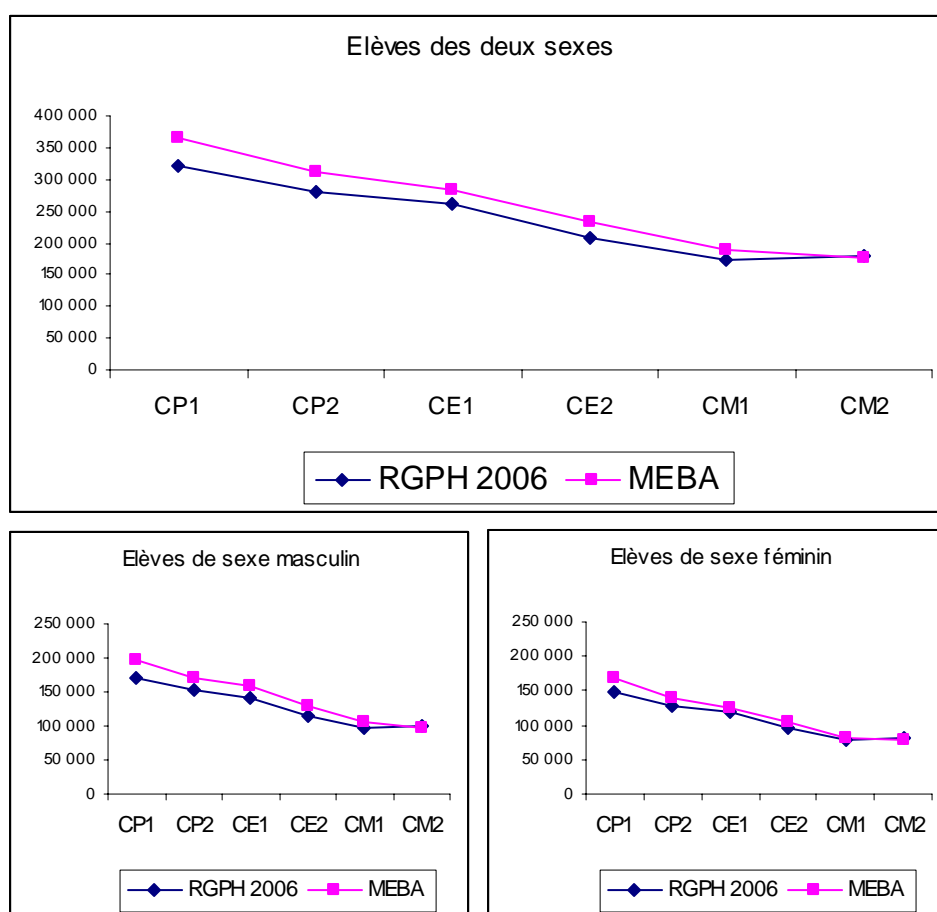
<sup>4</sup> Le dénominateur (population scolarisable) utilisé par le MEBA dans le calcul des taux de scolarisation (TBS et TNS) au primaire en 2006 est basé sur les projections faites à la suite du recensement de 1996.

<sup>5</sup>C'est le nombre total des enfants en âge de scolarisation dans l'enseignement primaire en 2006, c'est-à-dire l'effectif des enfants âgés de 7-12 ans en 2006. Ce nombre constitue le dénominateur utilisé pour le calcul du taux brut et du taux net de scolarisation au primaire en 2006.

**Tableau 1.3 : Ecart absolu et relatif des effectifs d'élèves/étudiants par classe/cycle d'études et sexe selon le recensement de 2006 et les statistiques scolaires de 2006/2007**

Classe/cycle d'études	Ecart absolu et relatif entre RGPH-2006 et SS					
	[RGPH 2006-SS]			[(RGPH 2006-SS)/RGPH 2006]		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
<b>Maternelle</b>	<b>39 966</b>	<b>20 590</b>	<b>19 376</b>			
CP1	-45 865	-26 579	-19 286	-14,3%	-15,5%	-13,0%
CP2	-33 220	-20 317	-12 903	-11,9%	-13,4%	-10,1%
CE1	-23 566	-15 751	-7 815	-9,0%	-11,1%	-6,6%
CE2	-25 116	-15 613	-9 503	-12,0%	-13,7%	-10,0%
CM1	-15 084	-10 293	-4 791	-8,7%	-10,8%	-6,1%
CM2	5 415	1 601	3 814	3,0%	1,6%	4,7%
<b>Total primaire</b>	<b>-137 436</b>	<b>-86 952</b>	<b>-50 484</b>	<b>-9,7%</b>	<b>-11,2%</b>	<b>-7,8%</b>
Secondaire 1 <sup>er</sup> cycle	66 238	34 392	31 846	19,1%	17,6%	21,0%
Secondaire 2 <sup>nd</sup> cycle	38 977	20 562	18 415	35,2%	31,5%	40,6%
<b>Total secondaire</b>	<b>105 215</b>	<b>54 954</b>	<b>50 261</b>	<b>23,0%</b>	<b>21,1%</b>	<b>25,6%</b>
Supérieur	20 932	11 294	11 638	37,1%	32,8%	52,9%
<b>Pop. Scolarisable Prim.</b>	<b>118 943</b>	<b>62 635</b>	<b>57 030</b>	<b>4,8%</b>	<b>5,0%</b>	<b>4,7%</b>

**Graphique 1.3 : Evolution des effectifs du primaire par classe selon le recensement de 2006 et les statistiques scolaires du MEBA**



### b) Indicateurs du niveau de scolarisation dans le cycle d'études primaire

Les tableaux 1.4 et 1.5 présentent le taux brut de scolarisation (TBS) et le taux net de scolarisation (TNS) dans le cycle d'études primaire calculés à partir des statistiques scolaires produites par le MEBA et les données tirées du recensement de 2006.

En ce qui concerne le TBS, le niveau obtenu à partir des statistiques scolaires du MEBA est supérieur à celui obtenu à partir des données du RGPH de 2006 (tableau 1.4). Cet écart qui s'élève à 8,8 points de pourcentage provient à la fois de la différence des numérateurs (population scolaire au primaire) et celle des dénominateurs (population scolarisable au primaire) mises en évidence plus haut. Lorsqu'on utilise comme population scolaire (le numérateur), celle issue des statistiques scolaires produites par le MEBA et comme population scolarisable (le dénominateur), celle obtenue à partir du recensement de 2006, le taux brut de scolarisation au primaire se situe à 63,3% contre 66,6% selon les statistiques scolaires du MEBA, l'écart de 3,3 points provenant exclusivement de la différence des dénominateurs des deux sources.

**Tableau 1.4 : Taux brut de scolarisation au primaire par région selon le sexe (%)**

Région	MEBA				RGPH 2006				MEBA et RGPH 2006			
	G+F	G	F	F/G	G+F	G	F	F/G	G+F	G	F	F/G
Boucle du M.	57,7	61,8	53,3	0,9	51,8	55,1	48,3	0,9	59,0	63,3	54,3	0,9
Cascades	68,8	74,4	62,8	0,8	53,4	57,0	49,7	0,9	59,6	64,6	54,4	0,8
Centre	99,7	100,8	98,6	1,0	107,3	110,4	104,4	0,9	92,0	93,9	90,2	1,0
Centre-Est	64,1	68,5	59,3	0,9	54,9	58,2	51,2	0,9	59,0	63,3	54,5	0,9
Centre-Nord	58,4	66,5	50,1	0,8	46,0	51,1	40,7	0,8	54,0	61,0	46,7	0,8
Centre-Ouest	72,1	77,8	66,0	0,8	60,8	65,1	56,1	0,9	68,3	73,6	62,5	0,8
Centre-Sud	65,8	69,0	62,5	0,9	64,7	67,5	61,7	0,9	68,3	71,6	64,6	0,9
Est	47,0	50,0	43,9	0,9	35,6	37,6	33,5	0,9	42,9	45,7	40,0	0,9
Hauts-Bassins	70,3	75,2	65,1	0,9	64,0	68,0	59,9	0,9	71,8	77,5	65,8	0,8
Nord	79,5	93,4	65,8	0,7	64,6	72,4	56,5	0,8	77,0	88,4	65,2	0,7
Plateau Central	62,7	69,4	55,7	0,8	56,5	60,8	52,0	0,9	65,3	71,8	58,3	0,8
Sahel	43,6	46,3	40,8	0,9	27,6	29,0	26,0	0,9	38,6	41,1	36,0	0,9
Sud-Ouest	67,3	71,4	62,7	0,9	48,7	51,1	46,0	0,9	56,6	59,6	53,1	0,9
<b>Burkina Faso</b>	<b>66,6</b>	<b>71,7</b>	<b>61,2</b>	<b>0,9</b>	<b>57,8</b>	<b>61,3</b>	<b>54,1</b>	<b>0,9</b>	<b>63,3</b>	<b>68,2</b>	<b>58,3</b>	<b>0,9</b>

Pour ce qui est du taux net de scolarisation, son niveau obtenu à partir des statistiques scolaires du MEBA est également supérieur au niveau obtenu à partir des données du recensement de 8,8 points de pourcentage, l'écart provenant aussi bien de la différence des numérateurs que celle des dénominateurs. La combinaison des données des deux sources (statistiques scolaires du MEBA et données du recensement) donne un taux net de scolarisation de 50,6% contre 53,1% pour le MEBA (tableau 1.5), l'écart observé de 2,5 points étant seulement dû à la différence des dénominateurs des deux sources.

**Tableau 1.5 : Taux net de scolarisation au primaire par région selon le sexe (%)**

Région	MEBA				RGPH 2006				MEBA et RGPH 2006			
	G+F	G	F	F/G	G+F	G	F	F/G	G+F	G	F	F/G
Boucle du M.	47,2	50,4	43,6	0,9	40,9	43,3	38,4	0,9	48,2	51,7	44,4	0,9
Cascades	54,1	58,6	49,3	0,8	40,4	42,8	37,8	0,9	46,9	50,9	42,7	0,8
Centre	75,9	76,7	75,2	1,0	78,3	80,6	76,2	0,9	70,1	71,4	68,8	1,0
Centre-Est	52,3	56,1	48,2	0,9	42,7	45,1	40,1	0,9	48,2	51,8	44,3	0,9
Centre-Nord	47,5	54,4	40,5	0,7	36,0	39,9	32,0	0,8	44,0	50,0	37,8	0,8
Centre-Ouest	58,7	63,5	53,5	0,8	47,3	50,6	43,7	0,9	55,6	60,1	50,7	0,8
Centre-Sud	54,5	56,9	51,8	0,9	50,8	52,8	48,7	0,9	56,5	59,1	53,6	0,9
Est	37,6	40,2	34,8	0,9	27,3	28,7	25,8	0,9	34,3	36,8	31,8	0,9
Hauts-Bassins	55,5	59,4	51,4	0,9	48,3	51,2	45,4	0,9	56,7	61,2	51,9	0,8
Nord	61,8	72,9	50,8	0,7	49,9	55,8	43,8	0,8	59,9	69,0	50,4	0,7
Plateau Cent.	51,0	56,4	45,3	0,8	44,6	47,8	41,1	0,9	53,1	58,3	47,5	0,8
Sahel	35,0	37,0	32,8	0,9	21,2	22,0	20,3	0,9	31,0	32,9	28,9	0,9
Sud-Ouest	54,6	58,3	50,4	0,9	37,7	39,2	35,9	0,9	45,9	48,7	42,7	0,9
<b>Burkina Faso</b>	53,1	<b>57,4</b>	<b>48,7</b>	0,8	<b>44,3</b>	<b>46,9</b>	<b>41,6</b>	0,9	<b>50,6</b>	<b>54,6</b>	<b>46,4</b>	0,8

### 1.3.2 – Méthodes d'analyse

Les méthodes d'analyse sont descriptives. Dans un premier temps, les niveaux et les tendances des indicateurs sont présentés. Dans un second temps, une analyse différentielle mettant en évidence les écarts en rapport avec différentes caractéristiques sociales et économiques est effectuée.

### 1.3.3 – Définition des concepts opératoires et mesure du phénomène

#### 1.3.3.1 – Concepts généraux

**L'alphabétisme** est la capacité pour une personne de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne. Cette définition, encore beaucoup utilisée, a évolué vers le concept d'«alphabétisme ou d'analphabétisme fonctionnel» qui se définit comme la situation d'une personne «qui du point de vue fonctionnel, ne peut se livrer à toutes les activités qui requièrent l'alphabétisme aux fins d'un fonctionnement efficace de son groupe ou de sa communauté et aussi pour lui permettre de continuer d'utiliser la lecture, l'écriture et le calcul pour son propre développement et celui de la communauté». (UNESCO, 1978).

Dans le recensement de 2006 l'alphabétisme correspond à l'aptitude à lire et à écrire dans une langue donnée, qu'elle soit nationale ou étrangère.

**La scolarisation** est le « processus qui consiste à doter des enfants et des jeunes de connaissances dans le cadre du système d'enseignement formel » Kobiané (2006, p.62). Il comprend d'une part la fréquentation scolaire qui est le fait d'être ou non dans une structure

d'enseignement au moment du recensement, d'autre part l'accès à l'enseignement qui différencie les personnes scolarisées de celles qui ne le sont plus ou qui ne l'ont jamais été.

**La population scolaire** désigne l'ensemble des personnes qui fréquentent une structure d'enseignement scolaire formelle. Ce sont les élèves et étudiants.

**La population préscolaire** désigne l'ensemble des individus de bas âge défini officiellement qui fréquentent une structure d'enseignement préscolaire formelle.

**La population scolarisable ou en âge d'être scolarisée** : elle correspond aux populations des groupes d'âges officiels de fréquentation à un cycle d'enseignement. Elle est utilisée comme dénominateur pour le calcul des taux de scolarisation. Les groupes d'âges des populations scolarisables correspondant aux cycles de l'enseignement au Burkina Faso sont :

- 3-6 ans pour le préscolaire;
- 7-12 ans pour l'enseignement primaire ;
- 13-16 ans pour le premier cycle de l'enseignement secondaire ;
- 17-19 pour le second cycle de l'enseignement secondaire
- 20-24 ans pour le supérieur.

**L'instruction** est la capacité pour un individu de savoir lire, écrire et expliquer. A la différence de l'alphabétisation, l'instruction renvoie au système formel et est échelonnée en degré.

**La population alphabétisable** : pour des besoins de comparaisons internationales, elle correspond en général (recommandation de l'UNESCO) aux populations de 15 ans et plus. Mais dans le cadre du recensement, le groupe d'âges de 10 ans et plus sera également retenu, en vue de faire des comparaisons nationales, de même que celui de 15-24 ans qui constitue un indicateur des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

### 1.3.3.2 – Définition des indicateurs

**Scolarisation :**

**Le Taux Brut de Scolarisation (TBS)** d'un cycle donné est le rapport du nombre d'enfants scolarisés à un cycle d'enseignement donné quel que soit leur âge et de l'effectif de la population d'âge officiel de fréquentation à ce cycle. Il peut donc de ce fait être supérieur à 100.

**Le taux de scolarisation par âge spécifique (TSAS)** est le rapport du nombre d'enfants scolarisés d'un âge ou d'un groupe d'âge donné dans l'enseignement quel que soit le cycle ou le niveau et de la population du même âge ou du même groupe d'âge. La différence entre le chiffre obtenu et 100 % indique le pourcentage des jeunes gens du même groupe d'âge qui ne bénéficie d'aucune forme d'enseignement.

**Le Taux Net de Scolarisation (TNS)** est le rapport de l'effectif de la population scolaire d'âge officiel scolarisée à un niveau donné et de l'effectif total de la population du même âge.

**L'espérance de vie scolaire (EVS)** : c'est la somme des taux de scolarisation par âge simple pour tous les niveaux d'enseignement. Ou encore, on peut le calculer de la façon suivante : le taux de scolarisation de l'enseignement primaire multiplié par le nombre d'années de scolarité (6 ans), plus le taux de scolarisation du premier cycle de l'enseignement secondaire multiplié par le nombre d'années de scolarité (4 ans) et cela jusqu'au niveau supérieur. L'espérance de vie scolaire indique la probabilité pour les enfants

de passer plus d'années à l'école. C'est un indicateur du niveau de rétention dans le système.

**Le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants** : c'est le rapport entre le nombre total des étudiants et la population totale multipliée par 100 000. Cet indicateur mesure l'importance de l'accès à l'enseignement supérieur.

**L'indice de parité** : c'est un indicateur de mesure de l'inégalité face à l'éducation de deux groupes de population. Le plus connu est l'indice de parité fille/garçon. On le calculera également pour la comparaison urbain/rural et « Plus nantis » (quintile 5)/ « Plus pauvres » (quintile 1).

**Le taux d'alphabétisme** : l'information sur l'alphabétisme est recueillie à partir de la question : « est-ce que [NOM] sait lire et écrire dans une langue ? ». Il s'agit d'une information déclarative. Le taux d'analphabétisme est donc le pourcentage de la population de 10 ans et plus qui sait lire et écrire dans une langue donnée. Le terme « alphabétisation » est également couramment utilisé pour désigner l'« alphabétisme ». Ainsi, dans la suite du texte, on parlera de « taux d'alphabétisation » en lieu et place de « taux d'alphabétisme ».

On le calculera également pour la population de 15-24 ans (indicateur des OMD).

**Le taux d'analphabétisme** est le pourcentage de la population de 10 ans et plus qui ne sait lire et ni écrire dans une langue donnée.

#### **Les indicateurs relatifs à l'instruction :**

Ce sont :

- les distributions de la population en fonction du niveau d'études;
- les taux d'instruction globaux ;
- les proportions de personnes ayant atteint un niveau d'éducation donné.





## CHAPITRE 2 : NIVEAU D'INSTRUCTION DE LA POPULATION

Le niveau d'instruction fournit des indications sur la qualité des ressources humaines disponibles dans le pays. Le quatrième recensement en a fait une préoccupation en collectant des informations relatives au niveau d'instruction des personnes âgées de 3 ans et plus.

### 2.1 – IMPORTANCE DES GROUPES D'AGES SPECIFIQUES A L'ANALYSE DES DONNEES SUR LE NIVEAU D'INSTRUCTION

L'analyse du niveau d'instruction de la population portera sur quatre groupes d'âges spécifiques : la population de 3 ans et plus, celle de 6 ans et plus, celle de 10 ans et plus et la population de 25 ans et plus. Les poids de ces catégories de population sont contenus dans le tableau 2.1. En effet, la population de 3 ans et plus représente 89,4 % de la population totale. Ce poids est de 78,7% pour les individus de 6 ans et plus, 65,6% pour ceux âgés de 10 ans et plus et 34,1% pour les 25 ans et plus (tableau 2.1).

**Tableau 2.1 : Importance des grands groupes d'âges spécifiques à l'analyse des données sur le niveau d'instruction selon le sexe**

Sexe	Groupes d'âges spécifiques				Total
	3 ans et+	6 ans et+	10 ans et +	25 ans et+	
<b>Ensemble</b>					
Masculin	89,0%	77,8%	63,9%	32,3%	(6 768 739)
Féminin	89,8%	79,6%	67,1%	35,8%	(7 248 523)
<b>Total</b>	<b>89,4%</b>	<b>78,7%</b>	<b>65,6%</b>	<b>34,1%</b>	<b>(14 017 262)</b>
<b>Milieu urbain</b>					
Masculin	91,4%	83,6%	73,5%	38,9%	(1 588 895)
Féminin	91,7%	84,1%	73,8%	36,3%	(1 593 072)
<b>Total</b>	<b>91,5%</b>	<b>83,8%</b>	<b>73,6%</b>	<b>37,6%</b>	<b>(3 181 967)</b>
<b>Milieu rural</b>					
Masculin	88,2%	76,0%	61,0%	30,3%	(5 179 844)
Féminin	89,3%	78,3%	65,2%	35,7%	(5 655 451)
<b>Total</b>	<b>88,8%</b>	<b>77,2%</b>	<b>63,2%</b>	<b>33,1%</b>	<b>(10 835 295)</b>

L'observation du tableau A.42 (en annexe) montre que les populations spécifiques retenues dans l'analyse du niveau d'instruction ont également une forte représentativité au niveau régional.

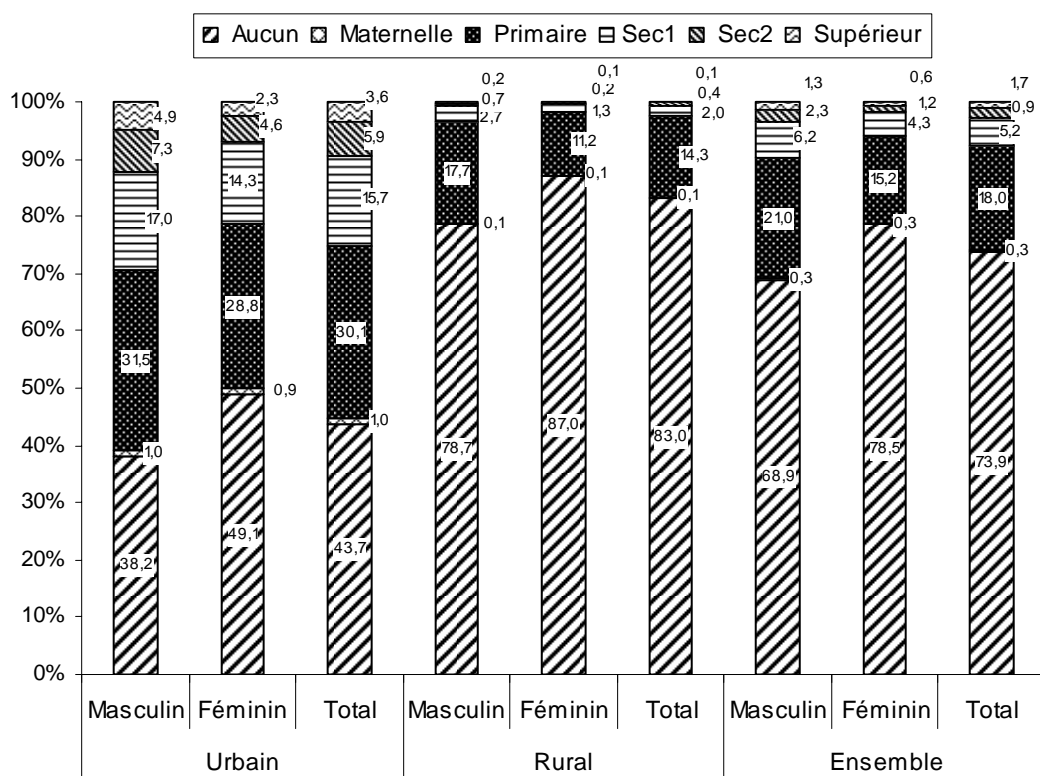
### 2.2 – NIVEAU D'INSTRUCTION DE LA POPULATION

#### 2.2.1 – Niveau d'instruction de la population âgée de 3 ans et plus

Le niveau d'instruction de la population de 3 ans et plus est très faible : sur 100 personnes de cette tranche d'âge, 74 n'ont jamais été à l'école, 18 ont le niveau primaire et seulement 8 ont le niveau secondaire et plus (graphique 2.1). Il existe un déséquilibre très marqué entre sexes au profit du sexe masculin. Entre la ville et la campagne, on constate également des écarts significatifs à tous les niveaux au détriment du milieu rural.

Par ailleurs, le niveau maternel est très peu développé quels que soient le sexe et le milieu de résidence, d'où l'intérêt de considérer une tranche d'âge excluant les enfants en bas âge.

**Graphique 2.1 : Répartition par niveau d'instruction de la population âgée de 3 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe**



Graphique issu du tableau A.3 en annexe

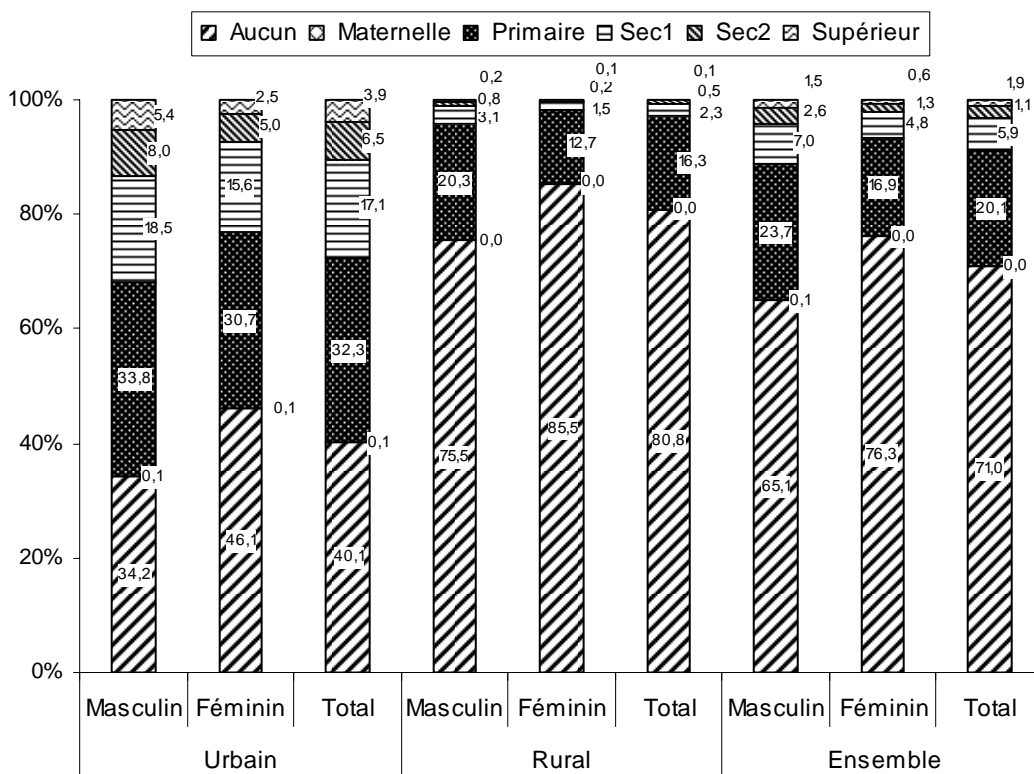
## 2.2.2 – Niveau d'instruction de la population âgée de 6 ans et plus

### 2.2.2.1 – Niveau national

En considérant la population âgée de 6 ans et plus (graphique 2.2), on observe que plus de 7 personnes sur 10 (71 %) n'ont aucun niveau d'instruction. Plus encore, la proportion des personnes instruites diminue avec le niveau d'études : à peine 20 % des individus ont le niveau d'études primaires et 6 % celui du secondaire premier cycle. Les niveaux secondaire second cycle et supérieur ne concernent qu'une infime partie de la population considérée, soit respectivement 2% et 1%.

La distinction selon le sexe montre que les faibles niveaux d'instruction touchent davantage les femmes que les hommes : 76,3 % des femmes sont non instruites et environ 16,9 % parmi elles ont tout juste le niveau d'études primaire alors qu'au niveau des hommes, ces pourcentages sont respectivement de 65,1 % et 23,7 %. A tous les niveaux d'enseignement, la situation défavorable des femmes est manifeste et ce, quel que soit le milieu de résidence. Par ailleurs, les niveaux observés sont plus élevés en milieu urbain qu'en milieu rural.

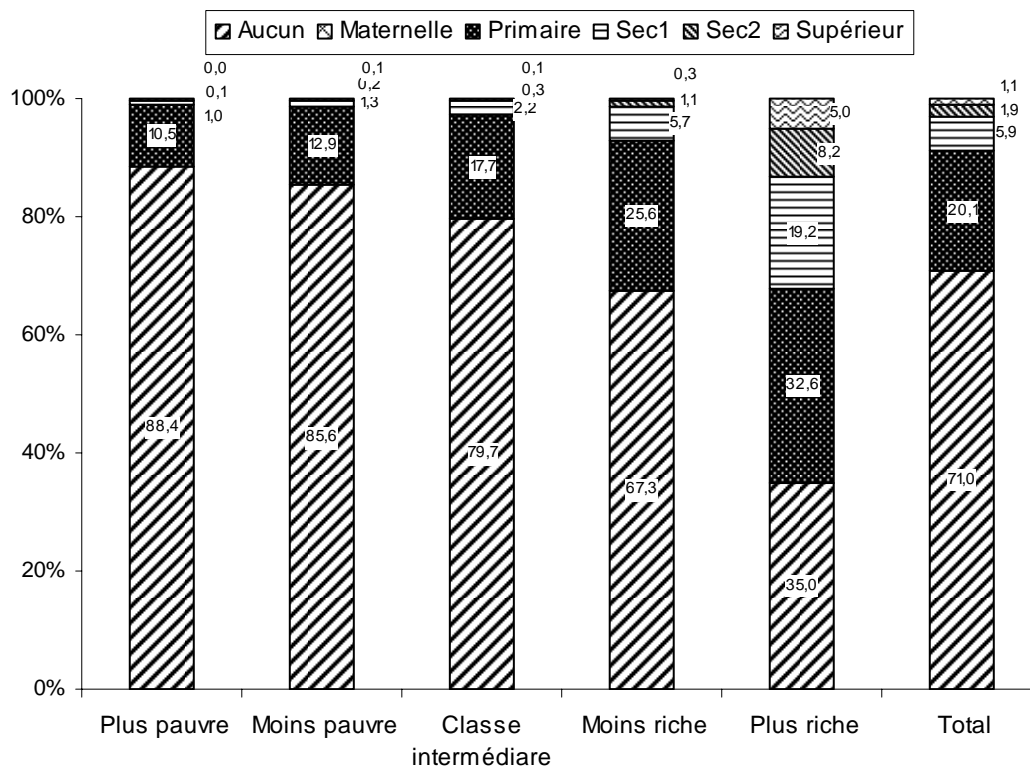
**Graphique 2.2 : Répartition par niveau d’instruction de la population âgée de 6 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe**



Graphique issu du tableau A.4 en annexe

La prise en compte du niveau de vie des ménages dans l’analyse du niveau d’instruction de la population de 6 ans et plus fait ressortir une association positive entre niveau de vie et instruction. Autrement dit, plus le ménage est pauvre, moins les personnes qui y vivent sont instruites, en témoignent les écarts significatifs entre les proportions de chaque niveau d’instruction d’un quintile à l’autre (graphique 2.3). Entre le 1<sup>er</sup> quintile et le 5<sup>ème</sup> quintile de niveau de vie, la proportion des personnes non instruites passe de 88,4% à 35%, soit une chute de plus de 53 points de pourcentage. Le primaire qui ne concerne que 10,5% des plus pauvres, touche près de 33% des plus riches. De même, le secondaire (1<sup>er</sup> cycle et 2<sup>nd</sup> cycle) et le supérieur qui sont pratiquement inexistantes au 1<sup>er</sup> quintile, atteignent respectivement 19,2%, 8,2% et 5% au 5<sup>ème</sup> quintile.

**Graphique 2.3 : Répartition par niveau d'instruction de la population âgée de 6 ans et plus selon le niveau de vie**

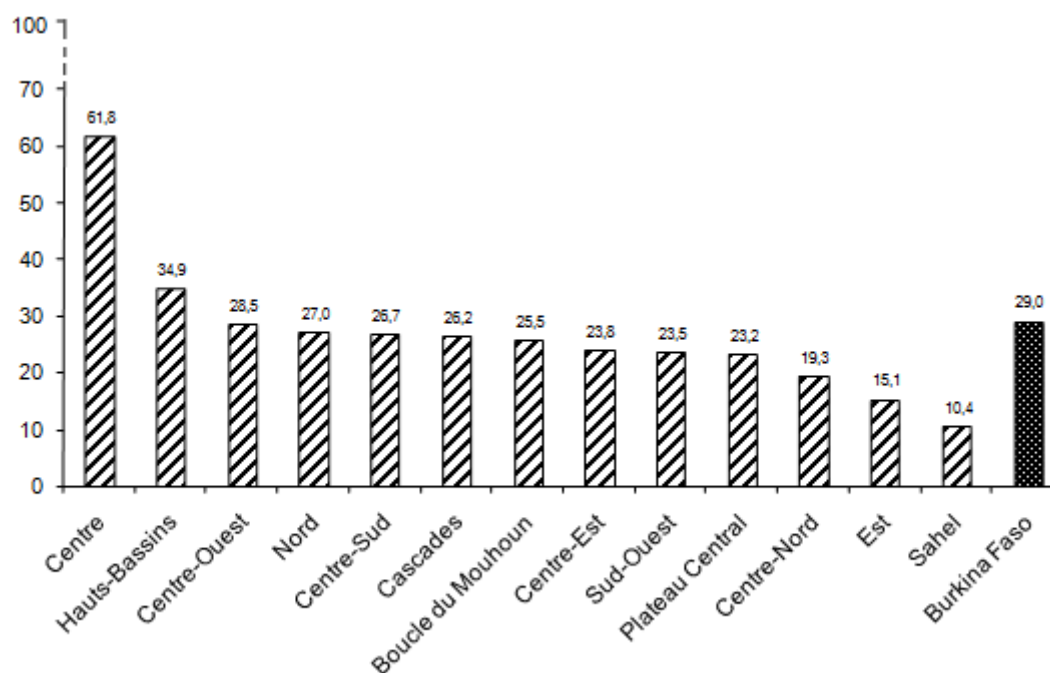


Graphique issu du tableau A.5 en annexe

### 2.2.2.2 – Niveau régional

L'examen du graphique 2.4 montre que le niveau d'instruction de la population âgée de 6 ans et plus est relativement élevé dans les régions du Centre (61,7 %) et des Hauts-Bassins (34,8 %) comparativement aux autres régions. Dans ces dernières par contre, le niveau d'instruction est très bas, le taux d'instruction oscillant entre 10,4% (une personne sur 10) au Sahel et 28,5 % (moins d'une personne sur trois) dans le Sud-Ouest.

Pour ce qui est de la relation entre pauvreté et instruction au niveau régional, le schéma observé précédemment au niveau national reste valable, quelle que soit la région (tableau A.4 en annexe). Autrement dit, les besoins de renforcement du niveau d'instruction des couches sociales les plus défavorisées sont comparables.

**Graphique 2.4 : Taux d’instruction par région de la population âgée de 6 ans et plus (%)**

Graphique issu du tableau A.6 en annexe

### 2.2.3 – Comparaison des différents types d’inégalités dans l’instruction

Le tableau 2.2 donne les écarts en rapport avec trois types d’inégalité : le sexe, la résidence et le niveau de vie. Les inégalités liées au sexe sont légèrement plus prononcées à la campagne qu’en ville, les cas extrêmes étant observés dans la partie rurale des régions du Centre-Est, du Centre-Nord, du Centre-Ouest, du Centre-Sud, du Nord, du Plateau Central et du Sud-Ouest où le taux d’instruction des hommes est pratiquement le double de celui des femmes. Le déséquilibre entre le milieu urbain et le milieu rural s’observe également au niveau régional où le taux d’instruction des résidents du chef lieu de région est au moins deux fois supérieur à celui des résidents des parties rurales. Outre ces deux types d’inégalités, l’écart entre riches et pauvres est encore plus important : le rapport Q5/Q1 varie de 3,2 à 12,3. Les régions de l’Est et du Sahel sont en tête de peloton des inégalités liées au niveau de vie.

**Tableau 2.2 : Indices de parité des taux d'instruction par région de la population âgée de 6 ans et plus selon le sexe, le milieu de résidence et le niveau de vie**

Région	Indices de parité des taux d'instruction				
	Sexe (F/M)			Résidence (U/R)	Niveau de vie (Q5/Q1)
	Ensemble	Urbain	Rural		
Boucle du Mouhoun	0,7	0,8	0,6	2,7	3,2
Cascades	0,7	0,8	0,6	3,3	6,6
Centre	0,8	0,9	0,7	1,8	3,7
Centre-Est	0,6	0,7	0,6	2,2	6,2
Centre-Nord	0,6	0,8	0,5	3,4	6,6
Centre-Ouest	0,6	0,8	0,6	2,6	3,7
Centre-Sud	0,6	0,8	0,6	2,1	5,4
Est	0,7	0,8	0,6	4,7	11,5
Hauts-Bassins	0,7	0,8	0,6	2,9	5,0
Nord	0,6	0,8	0,5	2,3	3,6
Plateau Central	0,6	0,7	0,6	2,4	5,0
Sahel	0,7	0,7	0,7	4,5	12,3
Sud-Ouest	0,6	0,7	0,6	2,8	5,7
<b>Burkina Faso</b>	0,7	0,8	0,6	3,1	5,6

### 2.3 – EVOLUTION DU NIVEAU D'INSTRUCTION

Bien qu'encore faible, le niveau d'instruction de la population de 6 ans et plus s'est nettement amélioré au cours de la dernière décennie. Sur 100 personnes âgées de 6 ans et plus, 92 d'entre elles n'avaient jamais été à l'école en 1996 contre 71 en 2006, soit plus de 20 points d'amélioration en dix ans (tableau 2.3). La proportion des individus ayant le niveau d'études primaire a progressé de plus de 14 points de pourcentage, passant de 5,7% en 1996 à plus de 20% en 2006. Les autres niveaux d'enseignement ont très peu évolué et concernent toujours une infime partie de la population. Les mêmes tendances se dessinent quel que soit le sexe.

**Tableau 2.3 : Evolution du niveau d'instruction de la population âgée de 6 ans et plus entre 1996 et 2006 selon le sexe (%)**

Niveau d'instruction	1996			2006		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
Aucun	91,6	87,4	93,6	71,0	65,1	76,3
Maternelle	-	-	-	0,0	0,1	0,0
Primaire	5,7	8,9	4,8	20,1	23,7	16,9
Secondaire 1er cycle	1,6	2,1	1,2	5,9	7,0	4,8
Secondaire 2nd cycle	0,7	1,0	0,3	1,9	2,6	1,3
Supérieur	0,4	0,6	0,1	1,1	1,5	0,6

## 2.4 – NIVEAU D’ETUDES ATTEINT PAR LA POPULATION NON SCOLAIRE DE 10 ANS ET PLUS AYANT DEJA FREQUENTE

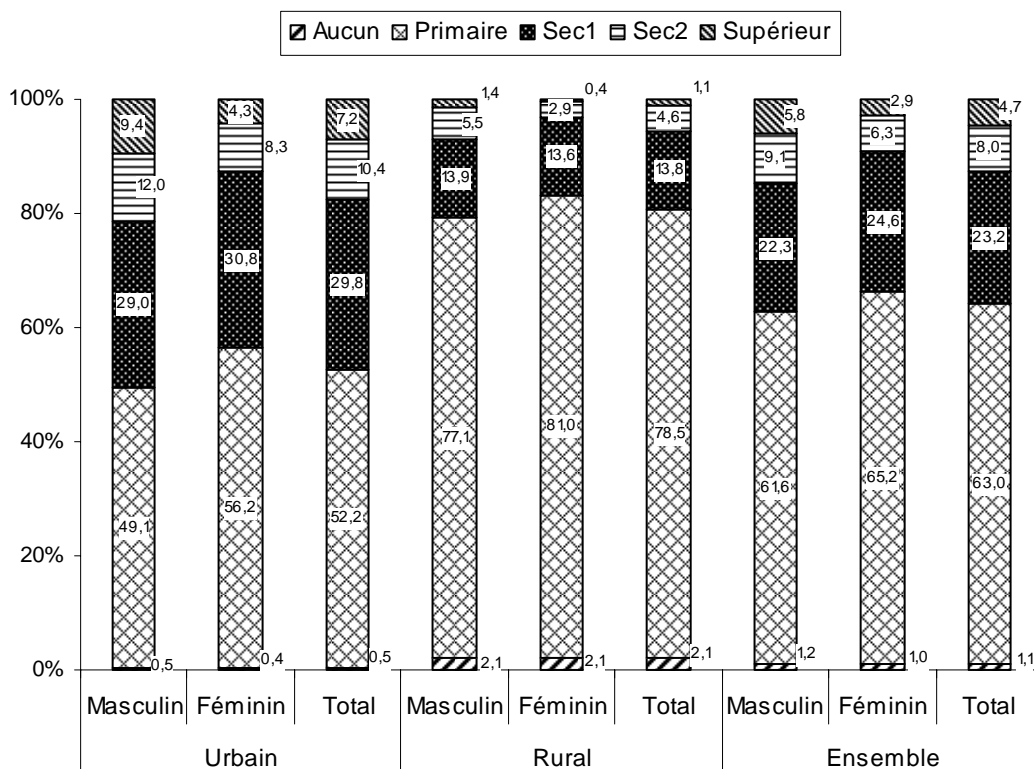
### 2.4.1 – Niveau national

Les individus âgés de 10 ans et plus, ayant eu accès à l’école à un moment donné et qui déclarent ne plus fréquenter l’école au moment du recensement, ont dans leur grande majorité le niveau d’études primaire : sur 100 personnes de cette population, 63 ont le niveau primaire et 23 le niveau secondaire 1<sup>er</sup> cycle. Le 2<sup>nd</sup> cycle du secondaire et le supérieur ne représentent respectivement que 8% et 4,7%.

Les femmes sont plus concentrées dans les catégories « primaire » et « secondaire 1<sup>er</sup> cycle » tandis que le secondaire 2<sup>nd</sup> cycle et le supérieur concernent davantage les hommes. Aussi le niveau primaire est plus représenté en milieu rural (plus de 78%) qu’en milieu urbain (52,2%), mais au-delà de ce niveau, le déséquilibre est très marqué au détriment de la campagne (graphique 2.5).

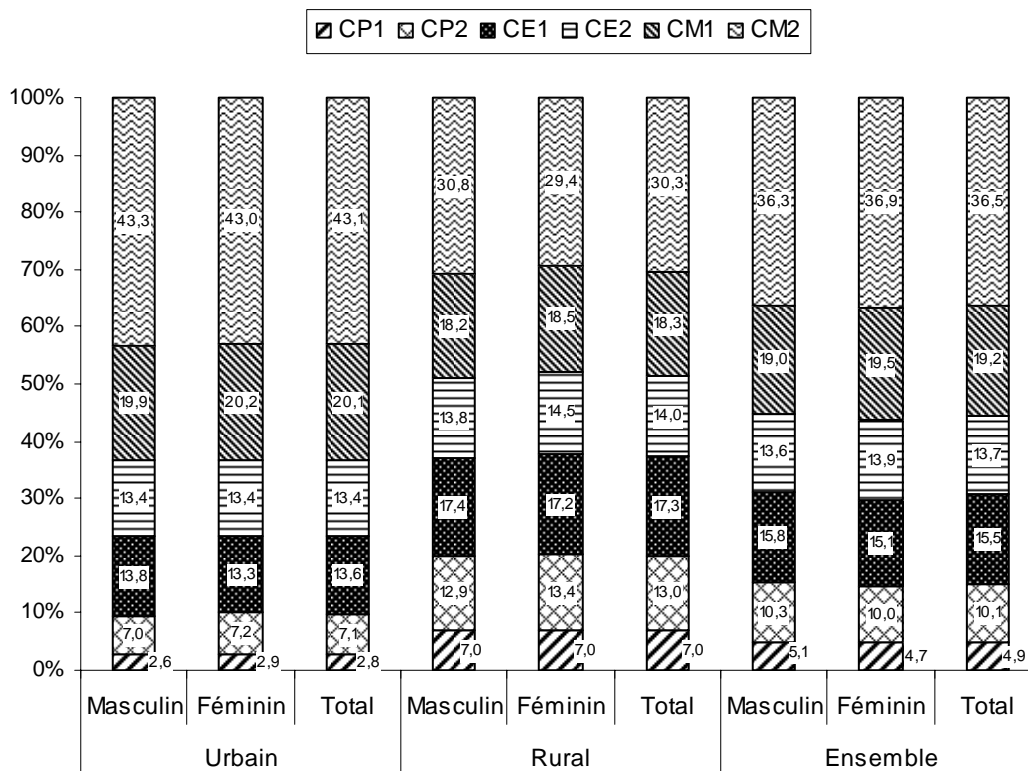
Lorsqu’on considère uniquement le cycle primaire, la distinction selon la classe montre qu’indépendamment du sexe et du milieu de résidence, plus de 50% des individus ayant ce niveau n’ont pas atteint la sixième année d’études, témoignant ainsi d’une faible rétention, en général, dans le système scolaire burkinabé (graphique 2.6).

**Graphique 2.5 : Répartition par niveau d’études atteint de la population âgée de 10 ans et plus ayant déjà fréquenté selon le milieu de résidence et le sexe**



Graphique issu du tableau A.7 en annexe

**Graphique 2.6 : Répartition par dernière classe achevée de la population âgée de 10 ans et plus ayant atteint le niveau d'études primaire selon le milieu de résidence et le sexe**



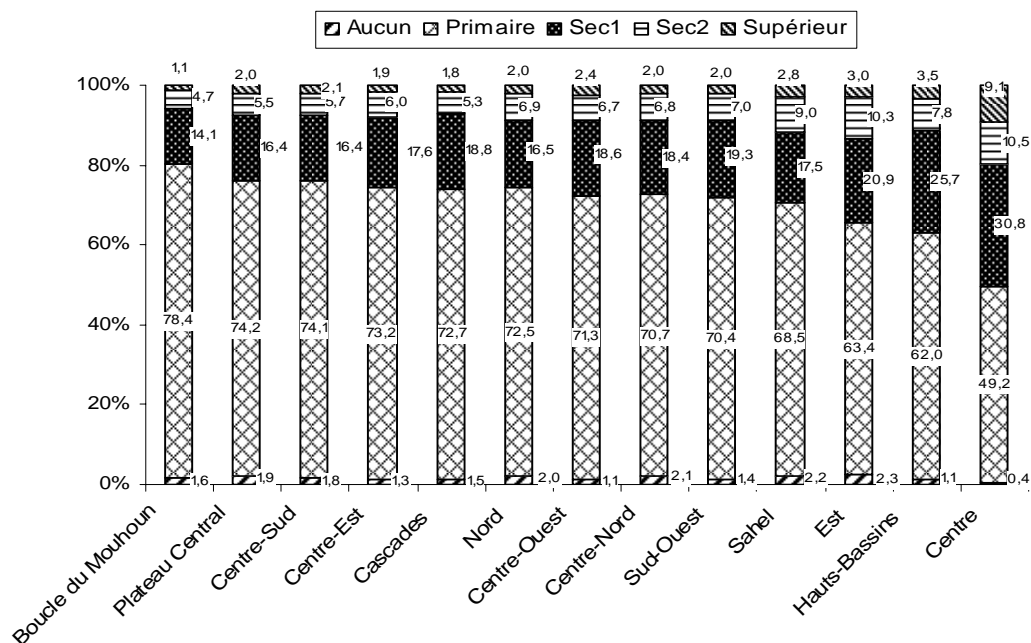
Graphique issu du tableau A.7 en annexe

## 2.4.2 – Niveau régional

Au niveau régional, la prédominance du niveau d'études primaire sur les autres niveaux d'enseignement et la faible rétention du système scolaire s'observent dans la totalité des régions (graphiques 2.7 et 2.8). Toutefois, deux d'entre elles se distinguent nettement des autres avec de fortes proportions d'individus ayant le niveau secondaire et plus. Il s'agit des régions du Centre et des Hauts-Bassins où plus du quart des individus du groupe d'âge concerné ont le niveau premier cycle du secondaire tandis que plus de 10% ont le niveau second cycle du secondaire. On note également qu'environ une personne sur dix (9,1%) a le niveau d'études supérieur dans la région du Centre.

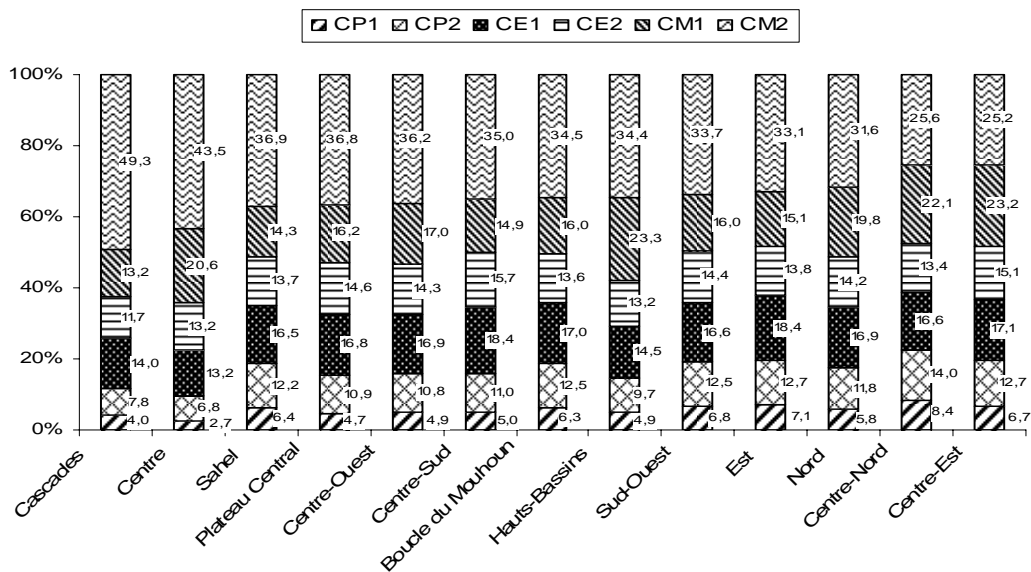


**Graphique 2.7 : Répartition par niveau d'études atteint de la population âgée de 10 ans et plus ayant déjà fréquenté selon la région**



Graphique issu du tableau A.8 en annexe

**Graphique 2.8 : Répartition par dernière classe achevée de la population âgée de 10 ans et plus ayant atteint le niveau d'études primaire selon la région**



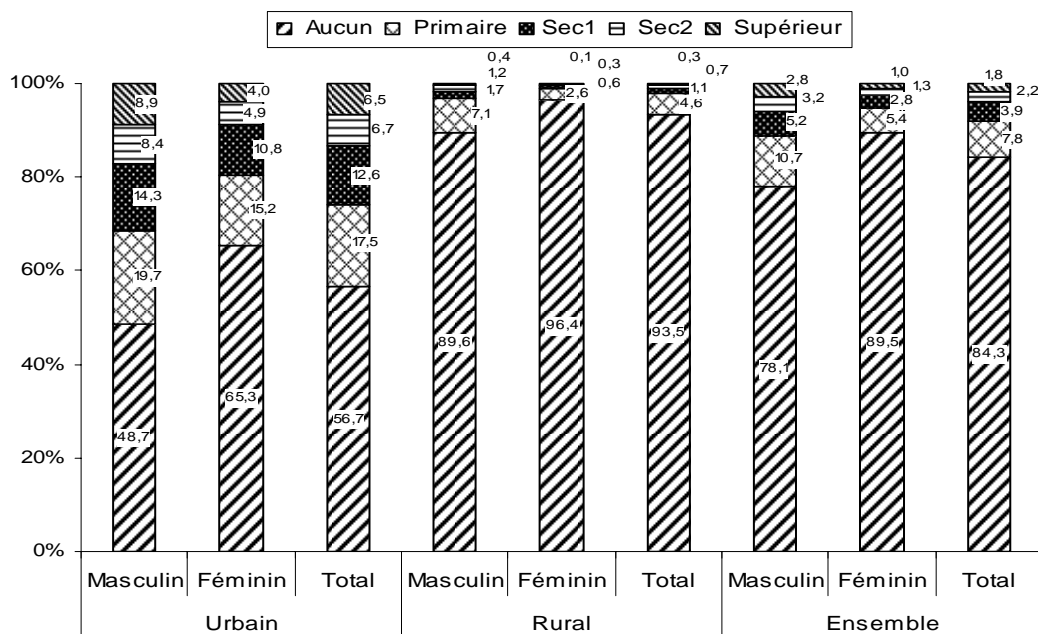
Graphique issu du tableau A.8 en annexe

## 2.5 – NIVEAU D'ETUDES ATTEINT PAR LA POPULATION AGEE DE 25 ANS ET PLUS

### 2.5.1 – Niveau national

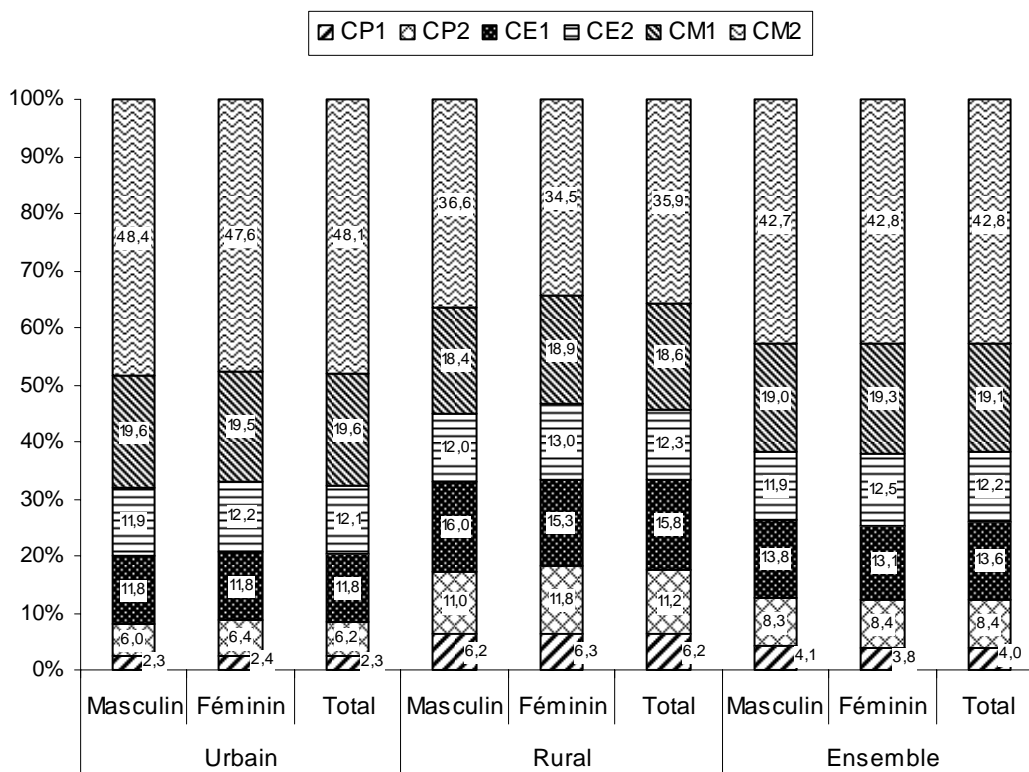
Le niveau d'instruction de la population de 25 ans et plus est un indicateur suggéré par l'UNESCO et qui rend compte, dans une certaine mesure, de la qualité de la force de travail. On remarque que cette frange de la population est dans sa grande majorité non instruite. En effet, 84,3 % des 25 ans et plus n'ont pas été à l'école (graphique 2.9). Pour tous sexes et milieux de résidence confondus, la catégorie « sans niveau » est largement prédominante, et parmi les personnes qui déclarent avoir le niveau d'études primaire, moins de la moitié d'entre elles ont atteint la classe de CM2 (graphique 2.10). Les autres niveaux d'enseignement sont faiblement représentés, en l'occurrence le supérieur. Plus que les hommes, les femmes du milieu rural sont plus fortement concernées. Ces résultats témoignent des efforts à accomplir pour accroître le stock du capital humain du pays d'une part, et de réduire les disparités y relatives, d'autre part.

**Graphique 2.9 : Répartition par niveau d'études de la population âgée de 25 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe**



Graphique issu du tableau A.9 en annexe

**Graphique 2.10 : Répartition par dernière classe achevée de la population âgée de 25 ans et plus ayant atteint le niveau d'études primaire selon le milieu de résidence et le sexe**



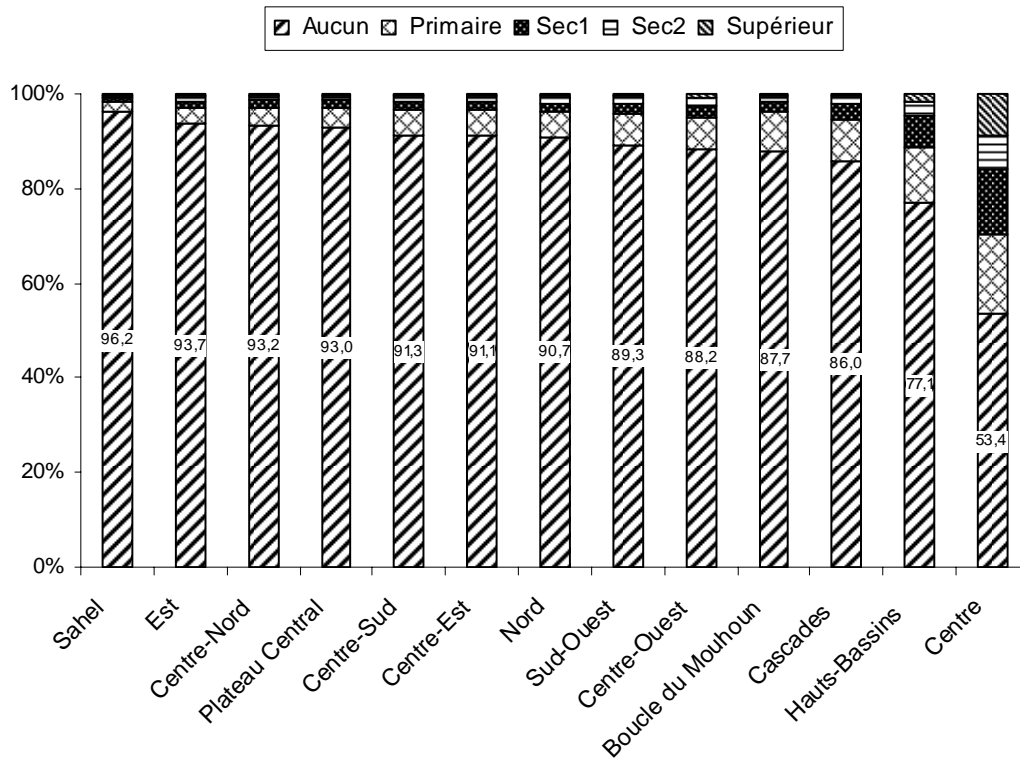
Graphique issu du tableau A.9 en annexe

### 2.5.2 – Niveau régional

Le faible niveau du stock de capital humain des 25 ans et plus mis en évidence au niveau national reste également valable dans l'analyse régionale (graphique 2.11). On note cependant la particularité de la région du Centre où la proportion des personnes non instruites est relativement moins élevée (environ une personne sur deux) comparativement aux autres. De plus, dans cette région près de la moitié des personnes de 25 ans et plus qui se sont limités au primaire ont atteint le CM2 (49,1%) (graphique 2.12).

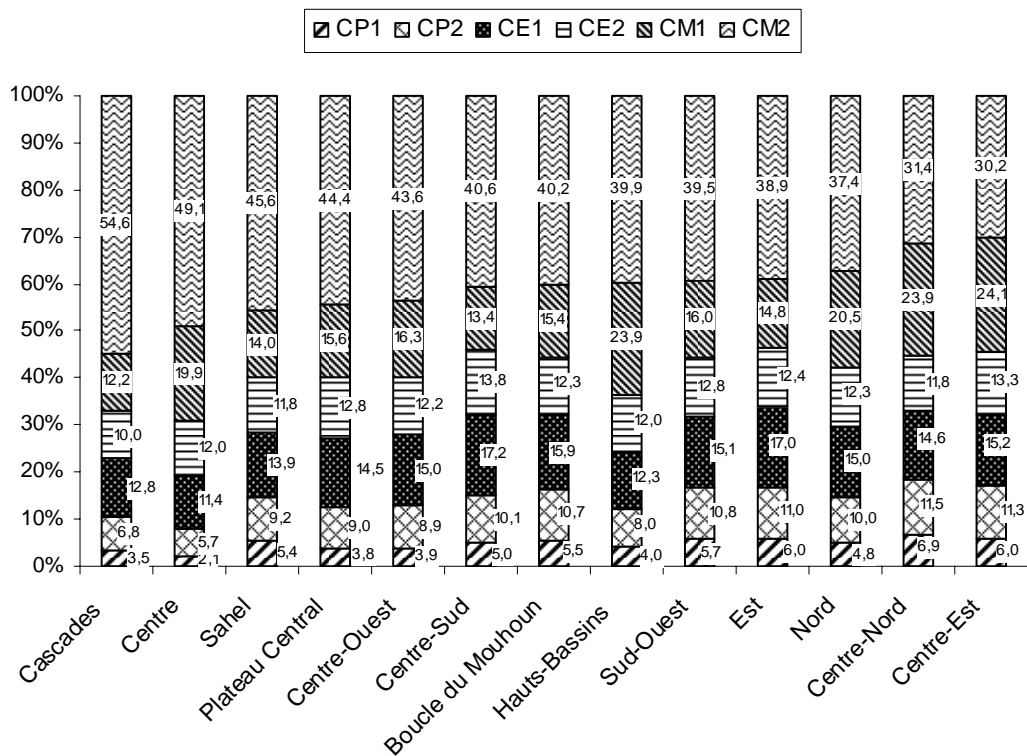
La région des Cascades se caractérise par le fait que la majorité des personnes ayant atteint le primaire, l'ont achevé (54,6%) (graphique 2.12).

**Graphique 2.11 : Répartition par niveau d'études de la population âgée de 25 ans et plus selon la région**



Graphique issu du tableau A.10 en annexe

**Graphique 2.12 : Répartition par dernière classe achevée de la population âgée de 25 ans et plus ayant atteint le niveau d'études primaire selon la région**



Graphique issu du tableau A.10 en annexe



## CHAPITRE 3 : ALPHABÉTISATION

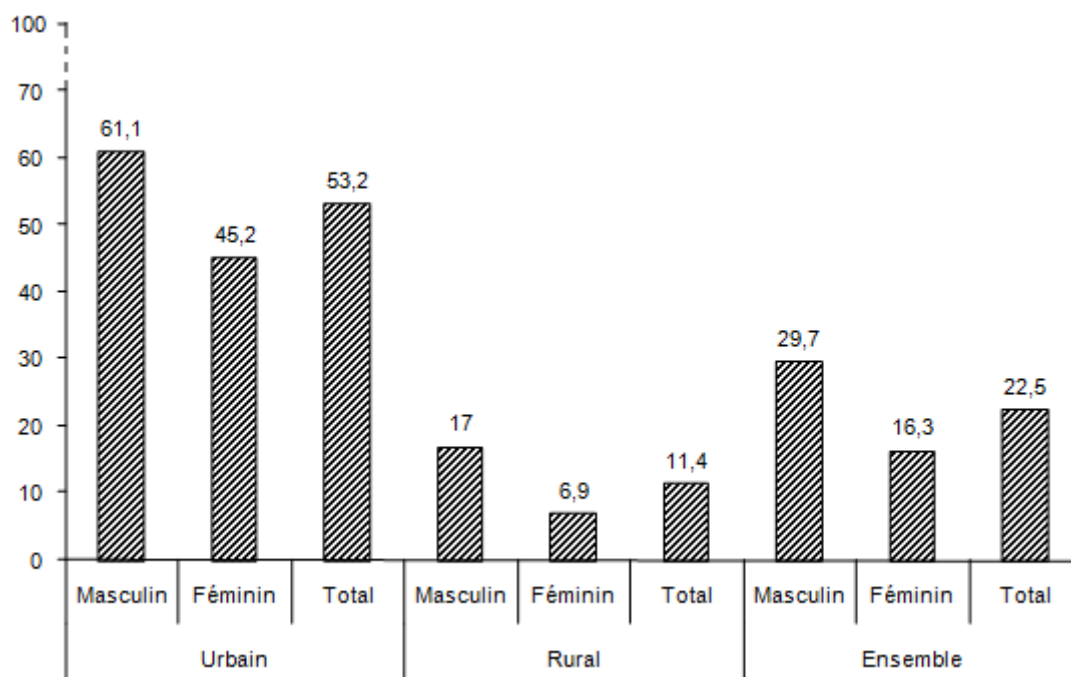
Il s'agit ici d'évaluer le niveau d'alphabétisation des personnes âgées de 15 ans et plus, des individus de 10 ans et plus en dégageant les disparités y relatives suivant le sexe, la résidence et le niveau de vie. Il sera également question de l'alphabétisation des 15-24 ans dans la mesure où le taux d'alphabétisation de ce groupe d'âge constitue un indicateur des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

### 3.1 – NIVEAUX D'ALPHABÉTISATION

#### 3.1.1 – Niveau d'alphabétisation de la population âgée de 15 ans et plus

Le graphique 3.1 montre que le taux d'alphabétisation de la population âgée de 15 ans et plus était de 22,5% en 2006. L'écart entre villes (52,2%) et campagnes (11,4%) dans cette tranche de la population s'élève à 40,8 points tandis que les hommes sont alphabétisés à 29,7% contre seulement 16,3% pour les femmes, révélant ainsi un écart de 13,4 points au profit des hommes.

**Graphique 3.1 : Taux d'alphabétisation de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe (%)**



Graphique issu du tableau A.11 en annexe

Il convient de signaler par ailleurs que la considération de la tranche d'âge ci-dessus (15 et plus) exclut les personnes âgées de moins de 15 ans et qui sont alphabétisées par le biais de la scolarisation et/ou du canal non formel, en l'occurrence les bénéficiaires des programmes d'alphabétisation des enfants de 9 à 14 ans mis en place par le gouvernement et les partenaires au développement depuis un certain nombre d'années. D'où l'intérêt de

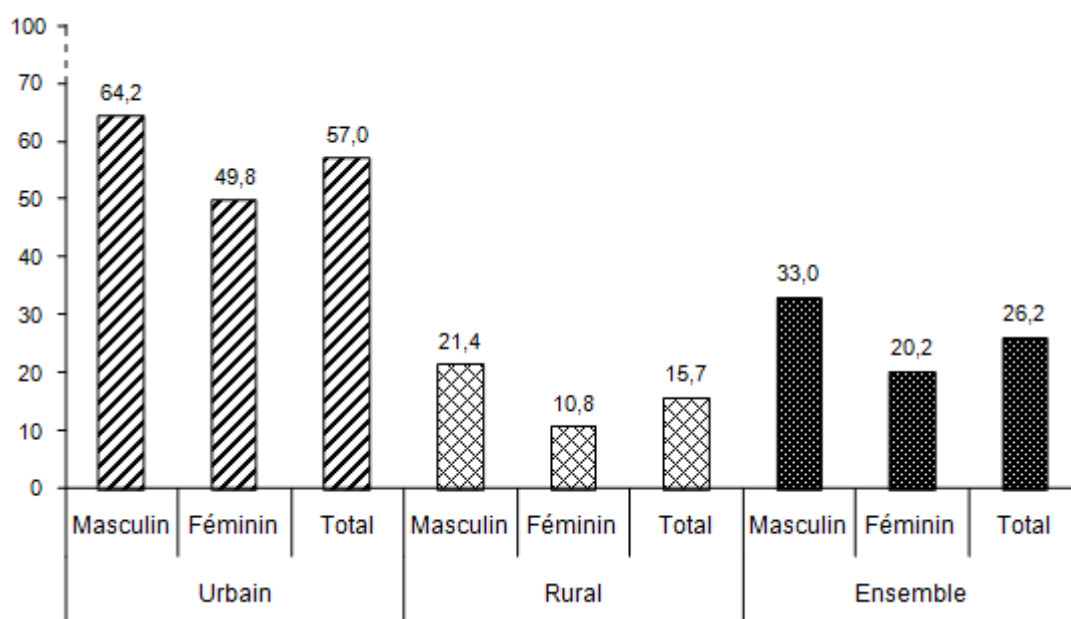
mesurer le niveau d’alphabétisation et les disparités y relatives chez les individus âgés de 10 ans et plus dans la suite de l’analyse.

### 3.1.2 – Niveau d’alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus

#### 3.1.2.1 – Niveau national

Le niveau d’alphabétisation de la population reste faible au Burkina Faso malgré les efforts consentis par les pouvoirs publics et les partenaires au développement pour éradiquer l’analphabétisme. Parmi les personnes âgées de 10 ans et plus, c’est environ une personne sur quatre (26,2%) qui est apte à lire et à écrire en langue nationale ou étrangère (graphique 3.2). Ce niveau national masque d’énormes inégalités entre hommes et femmes d’une part, et entre villes et campagnes d’autre part. En effet, les hommes sont alphabétisés à 33,0% contre 20,2% pour les femmes. Le taux d’alphabétisation atteint 57,0% en milieu urbain contre seulement 15,7% en zone rurale.

**Graphique 3.2: Taux d’alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe (%)**



Graphique issu du tableau 3.1

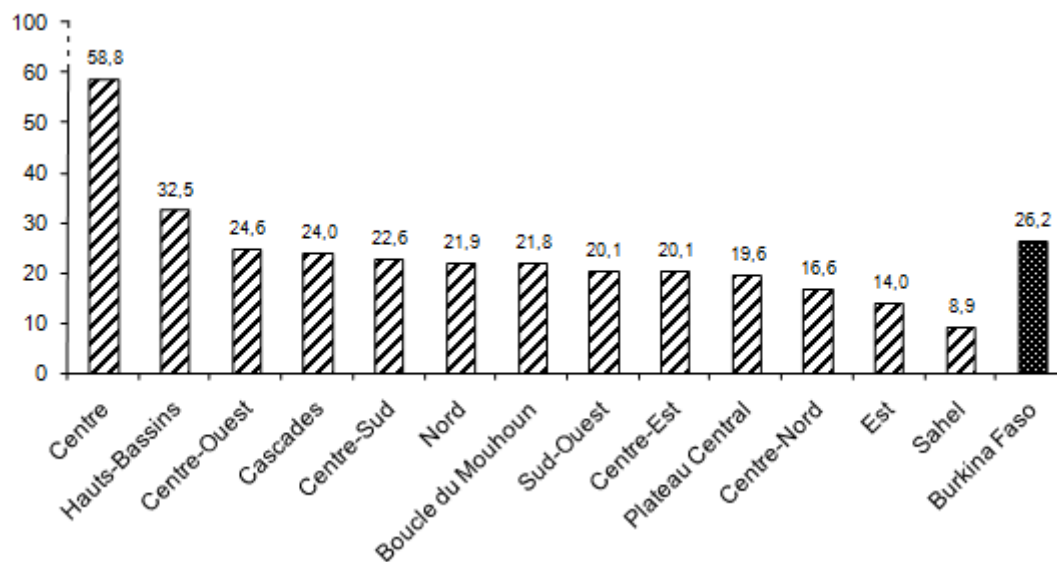
#### 3.1.2.2 – Niveau régional

Les disparités régionales en matière d’alphabétisation sont également importantes. Les régions du Centre (58,8%) et des Hauts-Bassins (32,5%) ont des taux supérieurs à la moyenne nationale (26,2%). En conséquence, l’objectif national de 40% en 2010 décliné dans le Plan Décennal de Développement de l’Enseignement de Base (PDDEB) est déjà atteint dans la région du Centre et a de fortes chances d’être atteint dans les Hauts-Bassins. Par contre, pour les régions du Sahel (8,9%), de l’Est (14,0%) et du Centre-Nord (16,6%), la situation est critique. Les autres régions ne marquent pas trop de grands écarts entre elles



(graphique 3.3), le taux d'alphabétisation variant entre 19,6% (Plateau Central) et 24,6% (Centre-Ouest).

**Graphique 3.3 : Taux d'alphabétisation par région de la population âgée de 10 ans et plus (%)**



Graphique issu du tableau 3.1

Toutes les inégalités observées plus haut s'expliquent par la différence de niveau de scolarisation dans la mesure où l'alphabétisation se fait principalement par le biais du système formel.

**Tableau 3.1 : Taux d'alphabétisation par région de la population âgée de 10 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe (%)**

Région	Ensemble			Milieu urbain			Milieu rural		
	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F
Boucle du Mouhoun	21,8	27,7	16,1	55,8	63,4	48,1	18,2	23,9	12,8
Cascades	24,0	30,8	17,6	55,9	64,5	47,1	15,2	21,0	9,9
Centre	58,8	65,1	52,5	63,2	69,1	57,2	29,8	36,8	23,6
Centre-Est	20,1	26,5	15,0	38,6	46,3	31,9	15,8	21,5	11,2
Centre-Nord	16,6	23,2	11,3	50,1	58,3	42,0	13,3	19,3	8,4
Centre-Ouest	24,6	33,3	17,8	57,4	65,7	49,7	18,9	27,0	12,9
Centre-Sud	22,6	29,5	16,9	46,4	54,3	39,3	19,5	26,1	14,1
Est	14,0	17,9	10,4	54,7	61,3	47,7	10,6	14,0	7,5
Hauts-Bassins	32,5	39,6	25,6	55,3	63,5	47,1	16,6	22,4	11,1
Nord	21,9	30,7	14,7	49,6	58,3	41,5	17,6	26,1	10,9
Plateau Central	19,6	26,4	14,2	45,5	54,4	37,7	17,1	23,6	12,0
Sahel	8,9	11,5	6,4	35,8	43,1	28,4	6,8	9,0	4,7
Sud-Ouest	20,1	27,3	13,8	50,5	60,4	40,8	15,8	22,2	10,2
<b>Burkina Faso</b>	<b>26,2</b>	<b>33,0</b>	<b>20,2</b>	<b>57,0</b>	<b>64,2</b>	<b>49,8</b>	<b>15,7</b>	<b>21,4</b>	<b>10,8</b>

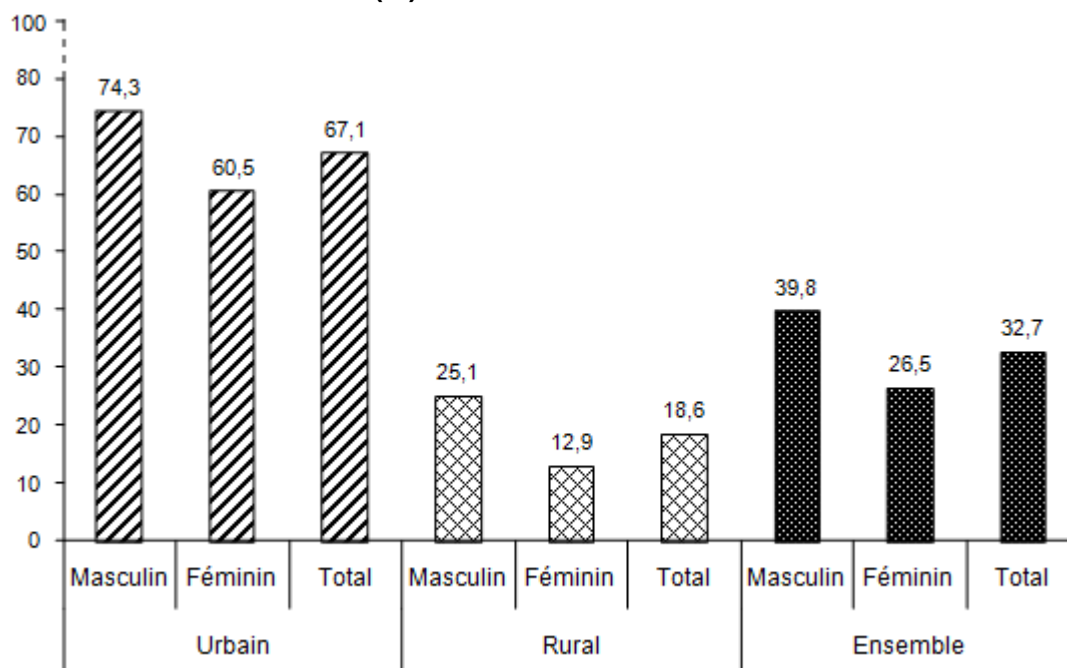
### 3.1.3 – Niveau d’alphabétisation des jeunes âgés de 15-24 ans

#### 3.1.3.1 – Niveau national

Dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), le taux d’alphabétisation des 15 à 24 ans fait partie des indicateurs retenus pour mesurer l’atteinte de l’objectif 2 qui stipule qu’il faut « assurer l’éducation primaire pour tous » d’ici à 2015. Aussi, le taux d’alphabétisation des femmes de 15 à 24 ans par rapport à celui des hommes est un indicateur qui mesure l’objectif 3 « promouvoir l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes ». Le graphique 3.4 montre que le niveau de l’alphabétisation de cette tranche de la population est meilleur que celui de la population de 10 ans et plus. Ce taux s’élève à 32,7 % sur le plan national avec un écart notable entre villes et campagnes : en milieu urbain, les jeunes âgés de 15-24 ans sont alphabétisés à 67,1 % contre seulement 18,6 % en milieu rural, soit un écart de plus de 48 points de pourcentage.

La prise en compte de la variable sexe fait ressortir un déséquilibre entre hommes et femmes en défaveur du sexe féminin, les femmes du milieu rural restant plus victimes de l’analphabétisme car connaissant seulement un taux d’alphabétisation de 12,9 % contre près de 60,5 % pour leurs homologues de la ville.

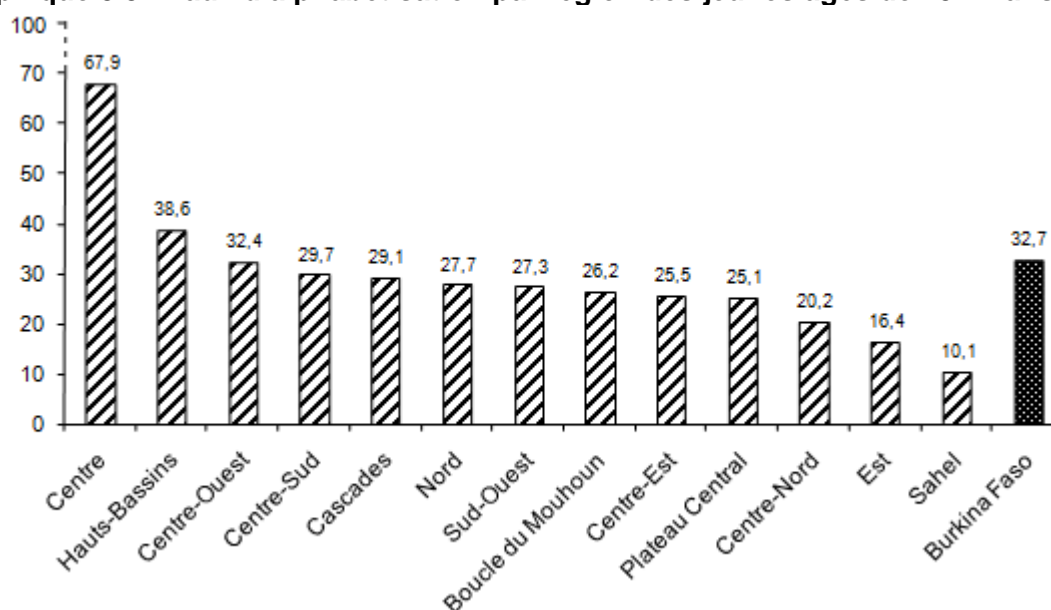
**Graphique 3.4: Taux d’alphabétisation des jeunes âgés de 15-24 ans selon le milieu de résidence et le sexe (%)**



Graphique issu du tableau A.12 en annexe

#### 3.1.3.2 – Niveau régional

Au niveau régional, on observe à peu près le même schéma. Toutefois, la région du Centre-Ouest se rapproche davantage de la moyenne nationale tandis que les régions de l’Est et du Sahel s’écartent plus de cette moyenne (graphique 3.5). En effet, à l’Est, le taux d’alphabétisation (16,4 %) est en dessous de la moitié de la moyenne nationale et au Sahel, le taux (10,1 %) est inférieur au tiers de cette moyenne nationale.

**Graphique 3.5 : Taux d’alphabétisation par région des jeunes âgés de 15-24 ans (%)**

Graphique issu du tableau A.12 en annexe

## 3.2 – ALPHABÉTISATION SELON L'ÂGE ET LE SEXE

### 3.2.1 – Niveau national

L'observation du tableau 3.2 montre que pour tous sexes et milieu de résidence confondus, l'alphabétisation est inversement liée à l'âge. Autrement dit, plus l'âge augmente, moins le taux d'alphabétisation est élevé. C'est principalement entre 10 et 30 ans que les taux d'alphabétisation sont à leurs niveaux le plus élevé. Cela s'explique par le fait que la scolarisation touche davantage les jeunes générations. Parallèlement, les inégalités selon le sexe et la résidence s'observent dans tous les groupes d'âges.

**Tableau 3.2 : Taux d’alphabétisation par groupes d’âges de la population âgée de 10 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe (%)**

Groupes d’âges	Ensemble			Milieu urbain			Milieu rural		
	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F
10-14 ans	42,2	45,4	38,8	77,3	81,2	73,7	32,8	36,5	28,7
15-19 ans	34,9	40,9	29,2	69,3	76,6	62,8	21,6	27,7	15,8
20-24 ans	30,1	38,3	23,4	64,6	71,7	57,8	14,6	21,3	9,6
25-29 ans	26,1	35,5	18,7	58,2	65,9	50,3	12,8	20,1	7,5
30-34 ans	23,1	32,6	15,1	52,8	60,6	43,6	11,1	18,2	5,8
35-39 ans	18,2	26,8	11,1	46,0	54,5	36,2	8,3	14,3	3,9
40-44 ans	15,2	22,5	9,1	41,4	50,3	31,7	6,5	11,4	2,8
45-49 ans	13,4	20,5	7,5	38,6	48,7	27,5	5,8	10,2	2,4
50-54 ans	11,8	18,6	6,0	34,4	45,3	22,6	5,5	9,8	1,9
55-59 ans	8,9	14,1	4,1	27,6	38,3	16,1	4,1	7,2	1,2
60-64 ans	5,5	9,1	2,3	18,7	28,9	9,3	2,3	4,2	0,7
65-69 ans	4,2	6,7	1,7	14,8	23,5	6,9	1,8	3,1	0,5
70-74 ans	3,0	5,1	1,1	10,5	18,8	4,1	1,4	2,6	0,4
75-79 ans	2,1	3,5	0,8	7,1	12,4	2,9	1,1	2,0	0,3
80-84 ans	1,7	2,9	0,8	5,6	11,0	2,6	0,9	1,6	0,4
85+ ans	1,7	3,0	0,7	5,4	11,9	2,4	0,9	1,8	0,3
<b>Total</b>	<b>26,2</b>	<b>33,0</b>	<b>20,2</b>	<b>57,0</b>	<b>64,2</b>	<b>49,8</b>	<b>15,7</b>	<b>21,4</b>	<b>10,8</b>

### 3.2.2 – Niveau régional

La relation inverse entre l’âge et l’alphabétisation s’observe également au niveau régional (tableau 3.3) : avant 30 ans, les taux sont à leur niveau maximum. Au delà de cet âge, le taux d’alphabétisation est inférieur à 15,0% en dehors des régions du Centre (42,5%) et des Hauts-Bassins (21,1%).

**Tableau 3.3 : Taux d’alphabétisation par région de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe (%)**

Région	10-29 ans			30 ans et plus		
	M+F	M	F	M+F	M	F
Boucle du Mouhoun	29,2	34,4	23,8	11,2	17,3	5,9
Cascades	30,8	37,4	24,4	13,4	20,3	7,0
Centre	69,1	74,9	63,7	42,5	51,0	32,7
Centre-Est	29,1	35,6	23,5	8,0	12,9	4,3
Centre-Nord	23,0	30,3	16,8	7,5	12,5	3,6
Centre-Ouest	34,9	43,3	27,7	10,3	17,2	5,8
Centre-Sud	34,1	40,6	28,1	8,3	13,8	4,1
Est	18,4	22,7	14,4	7,2	10,4	4,0
Hauts-Bassins	39,8	46,4	33,6	21,1	29,3	13,0
Nord	31,8	41,9	23,0	8,1	13,8	4,0
Plateau Central	29,1	36,4	22,8	6,9	11,6	3,6
Sahel	12,1	15,0	9,3	4,4	6,7	2,0
Sud-Ouest	29,3	35,8	22,7	9,1	15,0	4,7
<b>Burkina Faso</b>	<b>34,6</b>	<b>41,0</b>	<b>28,7</b>	<b>14,3</b>	<b>21,0</b>	<b>8,5</b>

### 3.3 – PAUVRETE ET ALPHABETISATION

#### 3.3.1 – Niveau national

La pauvreté est un facteur favorable à l’analphabétisme et inversement, l’analphabétisme est un facteur aggravant la pauvreté. Quels que soient le sexe, le milieu de résidence ou la région, le taux d’alphabétisation augmente avec le niveau de vie des ménages. Sur le plan national, les plus riches (Q5) sont alphabétisés à 62,7% contre seulement 9,1% pour les plus pauvres (Q1), entraînant ainsi un écart plus nantis/plus pauvres de plus de 53 points de pourcentage (tableau 3.4).

**Tableau 3.4 : Taux d’alphabétisation par sexe et milieu de résidence de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau de vie (%)**

Sexe	Niveau de vie					
	Total	Plus pauvre	Moins pauvre	Classe intermédiaire	Moins riche	Plus riche
<b>Ensemble</b>						
Masculin	33,0	12,6	15,7	22,7	37,2	70,8
Féminin	20,2	6,0	7,5	11,0	20,8	54,9
<b>Total</b>	<b>26,2</b>	<b>9,1</b>	<b>11,3</b>	<b>16,3</b>	<b>28,4</b>	<b>62,7</b>
<b>Milieu urbain</b>						
Masculin	64,2	26,4	28,8	38,0	49,7	74,3
Féminin	49,8	16,2	17,9	23,6	34,8	59,9
<b>Total</b>	<b>57,0</b>	<b>21,1</b>	<b>23,2</b>	<b>30,6</b>	<b>42,3</b>	<b>67,0</b>
<b>Milieu rural</b>						
Masculin	21,4	12,2	15,2	21,5	31,5	54,3
Féminin	10,8	5,7	7,2	10,1	15,8	33,3
<b>Total</b>	<b>15,7</b>	<b>8,8</b>	<b>10,9</b>	<b>15,3</b>	<b>22,8</b>	<b>43,2</b>

### 3.3.2 – Niveau régional

Au niveau régional, excepté la région du Centre-Est, le taux d'alphabétisation des plus riches dépasse 50,0% alors que celui des plus pauvres est nettement en dessous de la moyenne nationale (tableau A.13 en annexe).

## 3.4 – DISPARITES ET EQUITE DANS L'ALPHABETISATION

Trois types d'inégalité sont à prendre en compte dans la lutte contre l'analphabétisme : le sexe, la résidence et le niveau de vie.

Les inégalités selon le sexe s'observent aussi bien en ville qu'à la campagne, mais elles sont plus accentuées en zone rurale où le taux d'alphabétisation des hommes atteint environ deux fois celui des femmes dans toutes les régions.

Les disparités spatiales (tableau 3.5) en matière d'alphabétisation sont plus importantes que celles liées au sexe : les chefs lieux des régions, y compris celles renfermant les deux principales villes du pays (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso), enregistrent des taux allant de deux à six fois plus élevés que la partie rurale des régions. Ces différences, plus que jamais, devraient être prises en compte dans le processus de décentralisation afin de donner plus de chances aux communes rurales d'amorcer leur développement.

Plus que les deux premiers types d'inégalité, le déséquilibre entre riches et pauvres est préoccupant. Les cas extrêmes s'observent dans les régions de l'Est et du Sahel où le taux d'alphabétisation des plus riches est plus de dix fois celui des plus pauvres.

Toutefois, il faut noter que les inégalités selon la résidence et le niveau de vie accentuent celles liées au sexe. A titre d'exemple, les hommes résidant en ville et dans les ménages les plus aisés sont alphabétisés à 74,3% contre 5,7% pour les femmes vivant dans les plus pauvres des campagnes, soit un écart de près de 69 points de pourcentage. Par ailleurs, les femmes vivant dans les ménages les plus nantis de la ville connaissent un taux d'alphabétisation de 59,9% contre 12,2% pour les hommes des ménages les plus pauvres du milieu rural, inversant ainsi les inégalités de sexe.

**Tableau 3.5 : Indices de parité des taux d’alphabétisation par région de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe, la résidence et le niveau de vie**

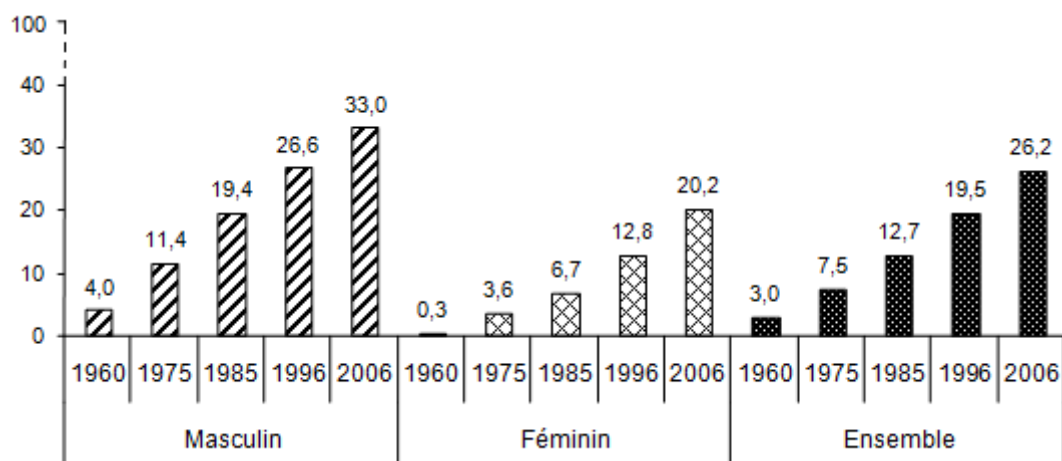
Région	Indices de parité des taux d'alphabétisation				
	Sexe (M/F)			Résidence (U/R)	Niveau de vie (Q5/Q1)
	Ensemble	Urbain	Rural		
Boucle du Mouhoun	0,6	0,8	0,5	3,1	3,9
Cascades	0,6	0,7	0,5	3,7	7,9
Centre	0,8	0,8	0,6	2,1	4,8
Centre-Est	0,6	0,7	0,5	2,5	7,6
Centre-Nord	0,5	0,7	0,4	3,8	8,0
Centre-Ouest	0,5	0,8	0,5	3,0	4,6
Centre-Sud	0,6	0,7	0,5	2,4	6,8
Est	0,6	0,8	0,5	5,2	12,1
Hauts-Bassins	0,6	0,7	0,5	3,3	6,2
Nord	0,5	0,7	0,4	2,8	4,8
Plateau Central	0,5	0,7	0,5	2,7	6,0
Sahel	0,6	0,7	0,5	5,3	15,1
Sud-Ouest	0,5	0,7	0,5	3,2	7,3
<b>Burkina Faso</b>	<b>0,6</b>	<b>0,8</b>	<b>0,5</b>	<b>3,6</b>	<b>6,9</b>

### 3.5 – EVOLUTION DE L’ALPHABÉTISATION

#### 3.5.1 – Évolution des taux d’alphabétisation par sexe

Depuis 1960, l’alphabétisation a progressé régulièrement aussi bien chez les hommes que chez les femmes (graphique 3.6). De 3,0% en 1960, le taux global d’alphabétisation est passé à 7,5% en 1975 (gain de 4,5 points), puis à 12,7% en 1985 (accroissement de 5,2 points) et à 19,5% en 1996 (augmentation de 6,8 points). En 2006, ce niveau est chiffré à 26,2%, soit un gain de 6,7 points de pourcentage en dix ans. Mais au cours de cette dernière décennie, l’alphabétisation a davantage progressé chez les femmes (7,4 points) que chez les hommes (6,4 points), témoignant ainsi des efforts déployés pour sortir la femme burkinabé de l’analphabétisme.

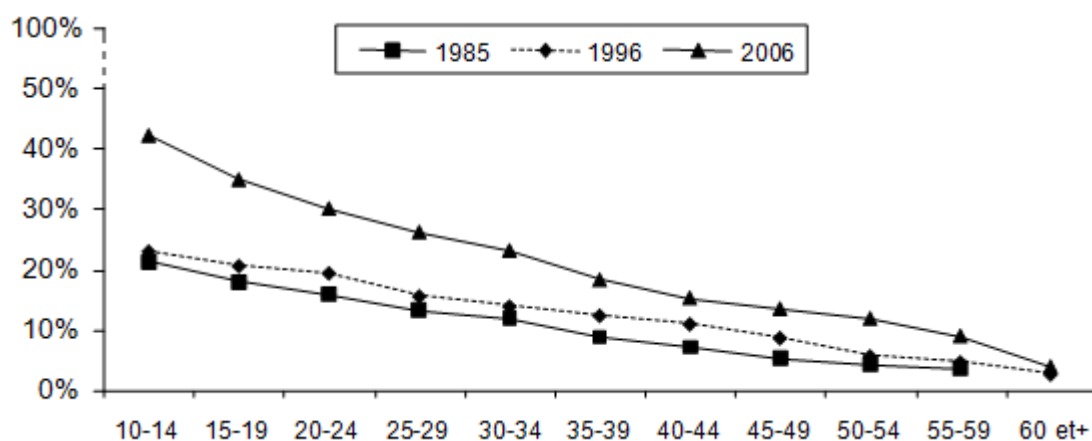
**Graphique 3.6 : Evolution des taux d’alphabétisation par sexe de la population âgée de 10 ans et plus entre 1960 et 2006 (%)**



### 3.5.2 – Evolution des taux d’alphabétisation par âge

L’analyse des taux d’alphabétisation selon le groupe d’âge à partir des trois derniers recensements fait ressortir la cohérence d’ensemble des trois séries. En effet, quelle que soit la série considérée, le niveau de l’alphabétisation a augmenté dans le temps, en témoigne la décroissance régulière des taux d’alphabétisation avec le groupe d’âge (graphique 3.7). Aussi, les taux ont davantage progressé dans les jeunes générations (10 à 35 ans) au cours de la période 1996-2006 que celle de 1985-1996. Ce résultat prometteur est la conséquence de l’augmentation du niveau de la scolarisation ces dernières années.

**Graphique 3.7 : Evolution des taux d’alphabétisation par groupes d’âges de la population âgée de 10 ans et plus entre 1985 et 2006**



Graphique issu du tableau A.14 en annexe



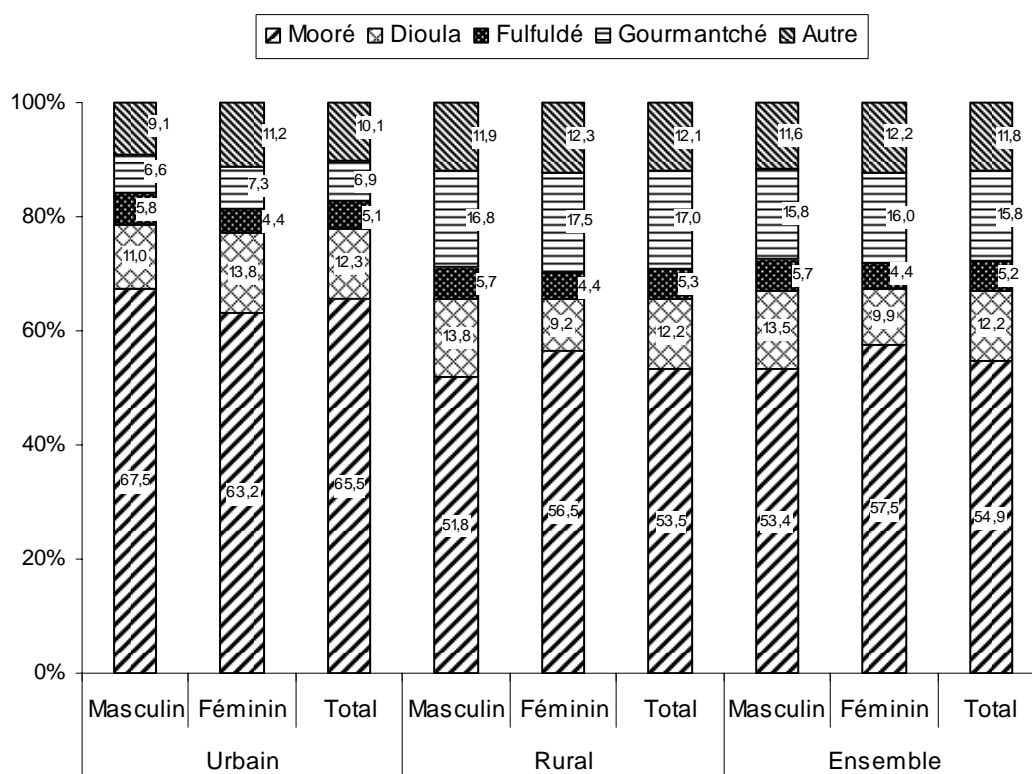
### 3.6 – CONNAISSANCE DES LANGUES

Les langues d’alphabétisation au Burkina Faso peuvent être classées en deux groupes : les langues nationales et les langues étrangères.

#### 3.6.1 – Niveau national

Parmi les langues nationales d’alphabétisation, celle de l’ethnie majoritaire (les mossi) occupe de loin la première place : sur 100 personnes alphabétisées en langues nationales, plus de 54 le sont en mooré (54,9%). En dehors de la catégorie « autre »<sup>6</sup> (11,8%), le mooré est suivi respectivement du gourmantché (15,8%), du dioula (12,2%), et du fulfuldé (5,3%). Ce classement s’observe aussi bien en ville qu’à la campagne et ce, quel que soit le sexe (graphique 3.8).

**Graphique 3.8 : Répartition par langue nationale d’alphabétisation de la population sachant lire et écrire selon le milieu de résidence et le sexe**



Graphique issu du tableau 3.6

S’agissant des langues étrangères, le français est prédominant : sur 100 personnes alphabétisées en langues étrangères, 99 le sont en français quel que soit le milieu de résidence et le sexe (tableaux 3.6 ; 3.7 et 3.8). Ce résultat s’explique par le fait que le français est non seulement la langue d’enseignement mais aussi la langue officielle du pays.

<sup>6</sup> La catégorie « autre » a fait l’objet de regroupement de plusieurs langues nationales d’alphabétisation qui sont faiblement représentées.

**Tableau 3.6: Répartition par langue d’alphabétisation de la population sachant lire et écrire selon le sexe (%)**

Langues d’alphabétisation	Sexe		
	Total	Masculin	Féminin
<b>Langues nationales</b>			
Mooré	54,90	53,36	57,55
Dioula	12,18	13,52	9,88
Fulfuldé	5,25	5,72	4,43
Gourmantché	15,84	15,76	15,97
Autre	11,83	11,63	12,17
<b>Total</b>	<b>100,00</b> (76 959)	<b>100,00</b> (48 696)	<b>100,00</b> (28 263)
<b>Langues étrangères</b>			
Français	98,91	98,42	99,59
Arabe	0,96	1,46	0,25
Anglais	0,02	0,02	0,02
Autre	0,11	0,10	0,13
<b>Total</b>	<b>100,00</b> (2 582 587)	<b>100,00</b> (1 513 124)	<b>100,00</b> (1 069 463)

**Tableau 3.7: Répartition par langue d’alphabétisation de la population sachant lire et écrire en milieu urbain selon le sexe (%)**

Langues d’alphabétisation	Sexe		
	Total	Masculin	Féminin
<b>Langues nationales</b>			
Mooré	65,50	67,52	63,25
Dioula	12,33	10,99	13,82
Fulfuldé	5,12	5,76	4,42
Gourmantché	6,93	6,63	7,27
Autre	10,12	9,10	11,25
<b>Total</b>	<b>100,00</b> (9 133)	<b>100,00</b> (4 812)	<b>100,00</b> (4 321)
<b>Langues étrangères</b>			
Français	99,52	99,35	99,75
Arabe	0,39	0,57	0,17
Anglais	0,03	0,03	0,03
Autre	0,05	0,05	0,06
<b>Total</b>	<b>100,00</b> (1 432 217)	<b>100,00</b> (798 479)	<b>100,00</b> (633 738)

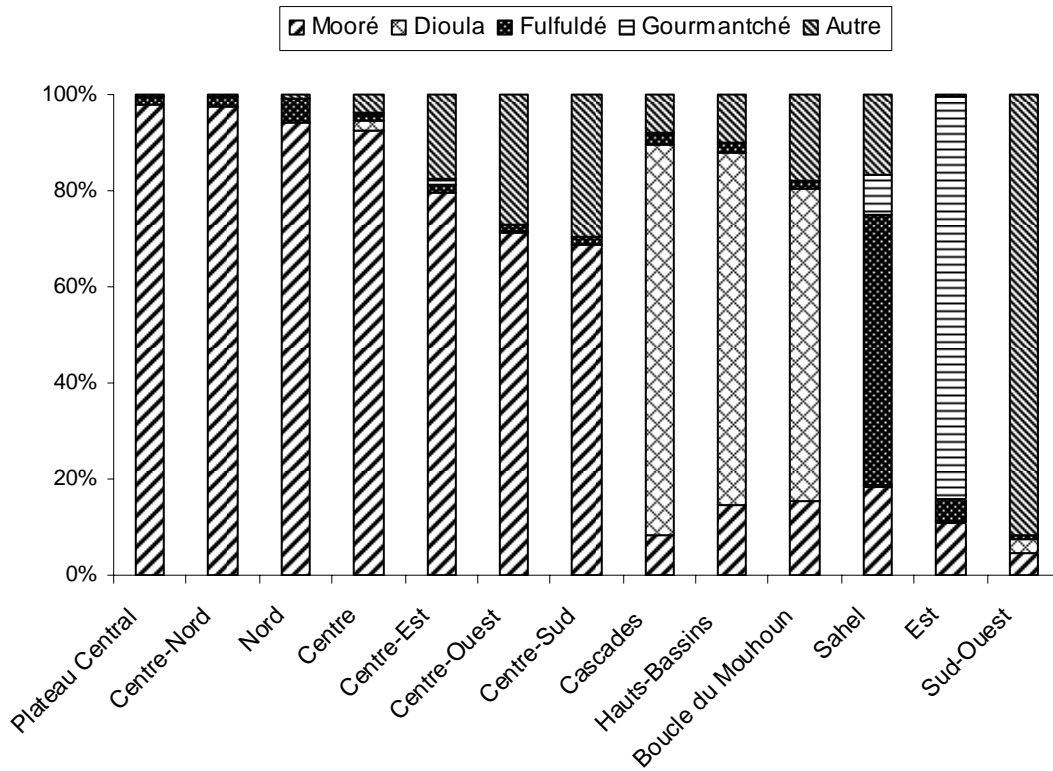
**Tableau 3.8: Répartition par langue d’alphabétisation de la population sachant lire et écrire en milieu rural selon le sexe (%)**

Langues d’alphabétisation	Sexe		
	Total	Masculin	Féminin
<b>Langues nationales</b>			
Mooré	53,47	51,81	56,52
Dioula	12,16	13,80	9,16
Fulfuldé	5,26	5,72	4,43
Gourmantché	17,04	16,76	17,55
Autre	12,06	11,91	12,34
<b>Total</b>	<b>100,00</b> (67826)	<b>100,00</b> (43884)	<b>100,00</b> (23942)
<b>Langues étrangères</b>			
Français	98,14	97,38	99,37
Arabe	1,66	2,45	0,38
Anglais	0,02	0,02	0,02
Autre	0,19	0,15	0,24
<b>Total</b>	<b>100,00</b> (1 150 370)	<b>100,00</b> (714 645)	<b>100,00</b> (435 725)

### 3.6.2 – Niveau régional

Au niveau régional, la prédominance du français parmi les langues étrangères est conservée (tableau A.15 en annexe). A l’opposé, le mooré perd sa prédominance dans 6 régions au profit des autres langues nationales (graphique 3.9). En effet, le mooré est prédominant dans 7 régions : Plateau Central (98,0%), Centre-Nord (97,5%), Nord (94,2%), Centre (92,6%), Centre-Est (79,4%), Centre-Ouest (71,3%) et Centre-Sud (68,7%). Quant au dioula, il occupe la première place dans 3 régions : Cascades (81,4%), Hauts-Bassins (73,7%) et Boucle du Mouhoun (65,2%). Le fulfuldé vient en tête dans la région du Sahel (56,2%) tandis que le gourmantché est prédominant à l’Est (83,9%).

**Graphique 3.9 : Répartition par langue nationale d’alphabétisation de la population sachant lire et écrire selon la région**



Graphique issu du tableau A.15 en annexe

En prenant en compte l’ensemble des alphabétisés toutes langues confondues, il ressort que le français (96,1%) est la première langue d’alphabétisation. Il est suivi de loin par le mooré (1,5%) et l’arabe (0,9%) (tableau 3.9).

**Tableau 3.9 : Répartition de la population alphabétisée par langue d'alphabétisation**

<b>Langues d'alphabétisation</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Proportions (%)</b>
Français	2 549 943	96,086
Mooré	39 074	1,472
Arabe	23 578	0,888
Gourmantché	11 846	0,446
Dioula	8 421	0,317
Autres langues nationales	8 267	0,312
Fulfuldé	3 612	0,136
Autres langues étrangères	2 769	0,104
Français+Mooré	2 518	0,095
Français+Dioula	768	0,029
Français+Autres langues nationales	621	0,023
Arabe+Mooré	619	0,023
Anglais	558	0,021
Français+Gourmantché	331	0,012
Arabe+Fulfuldé	260	0,010
Arabe+Dioula	174	0,007
Français+Fulfuldé	164	0,006
Autres langues étrangères+ Langues nationales	131	0,005
Arabe+Autres langues nationales	116	0,004
Anglais+Langues nationales	32	0,001
Arabe+Gourmantché	5	0,000
<b>Total</b>	<b>2 653 807</b>	<b>100,000</b>



## **CHAPITRE 4 : STATUT SCOLAIRE DES ENFANTS ET DES JEUNES EN AGE DE SCOLARISATION**

---

Le statut scolaire est une variable définie pour les besoins d'analyse de la situation des enfants et des jeunes en âge de scolarisation. Il distingue les enfants et les jeunes qui n'ont jamais fréquenté l'école, ceux qui ont déjà été à l'école (mais qui n'y étaient pas au moment du recensement en 2006) et ceux qui fréquentaient l'école en 2006. Pour prendre en compte l'ensemble du système scolaire depuis la maternelle jusqu' au supérieur, le groupe d'âge 3-29 ans retiendra notre attention dans la présente analyse. Cependant, un accent particulier sera mis sur les enfants âgés de 6 à 16 pour tenir compte de l'incidence de la promulgation de la loi de scolarisation obligatoire à ce groupe d'âge.

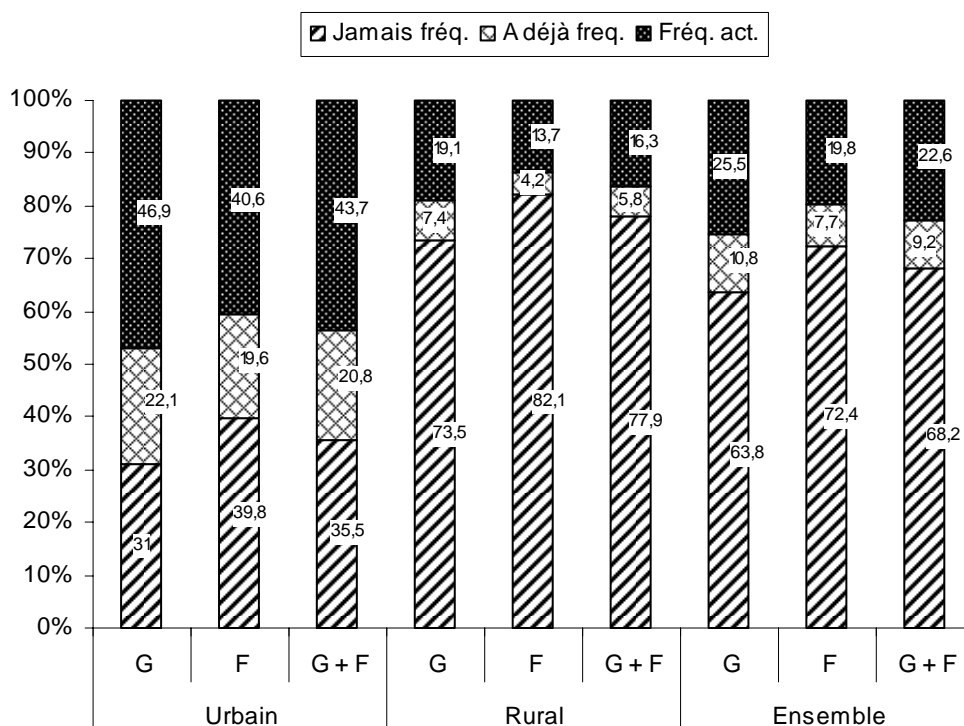
### **4.1 – STATUT SCOLAIRE DE LA POPULATION AGEE DE 3-29 ANS**

#### **4.1.1 – Niveau national**

Le graphique 4.1 présente la distribution de l'ensemble de la population scolarisable (les 3-29 ans) par statut scolaire, selon le sexe et le milieu de résidence. En termes absolus, les 3-29 ans étaient au nombre de 8 701 862 en 2006, dont 6 702 886 (77,0 %) résidant en milieu rural et 1 998 976 (33,0 %) en milieu urbain.

Au niveau de l'ensemble du pays, pour les deux sexes réunis, 68,2 % des enfants et des jeunes âgés de 3-29 ans n'avaient jamais fréquenté l'école (soit 5 934 670). Seulement un peu plus d'un enfant sur cinq (22,6 %) fréquentaient l'école en 2006, et en prenant en compte les 9,2 % qui avaient quitté l'école, cela fait un peu moins d'un enfant sur trois (31,8 %) qui avaient déjà accédé à l'école en 2006. L'examen des chiffres selon le sexe révèle un résultat déjà connu, celui d'une moindre scolarisation des filles par rapport aux garçons : 72,4 % des filles n'avaient jamais fréquenté l'école contre 63,8 % des garçons. A l'opposé, un garçon sur quatre (25,5 %) fréquentait l'école en 2006 contre une fille sur cinq (19,8 %).

**Graphique 4.1 : Répartition par statut scolaire de la population âgée de 3-29 ans selon le milieu de résidence et le sexe**



Graphique issu du tableau A.16 en annexe

Les résultats par milieu de résidence mettent en évidence une sous scolarisation nettement plus importante des enfants du milieu rural par rapport à ceux du milieu urbain. En effet, alors que plus des trois quarts (77,9 %) des enfants du milieu rural n'avaient jamais été à l'école, seulement un peu plus d'un tiers (35,5 %) des enfants du milieu urbain étaient dans cette situation. Les chiffres sur le taux de fréquentation scolaire au moment du recensement, révèlent qu'un enfant du milieu urbain était 2,7 fois (43,7/16,3) plus scolarisé qu'un enfant du milieu rural. Si les écarts entre garçons et filles sont plus importants en milieu rural (19,1/13,7=1,4) qu'en milieu urbain (46,9/40,6=1,2), il reste que les inégalités entre milieux de résidence sont encore plus importantes. En effet, un garçon du milieu urbain est 2,5 fois (46,9/19,1) plus scolarisé qu'un garçon du milieu rural, rapport qui se situe à 3 (40,6/17,7) lorsqu'on compare les filles du milieu urbain à celles du milieu rural.

Si la question des inégalités de sexe demeure encore une réalité, celle des écarts entre villes et campagnes est encore plus importante.

#### 4.1.2 – Niveau régional

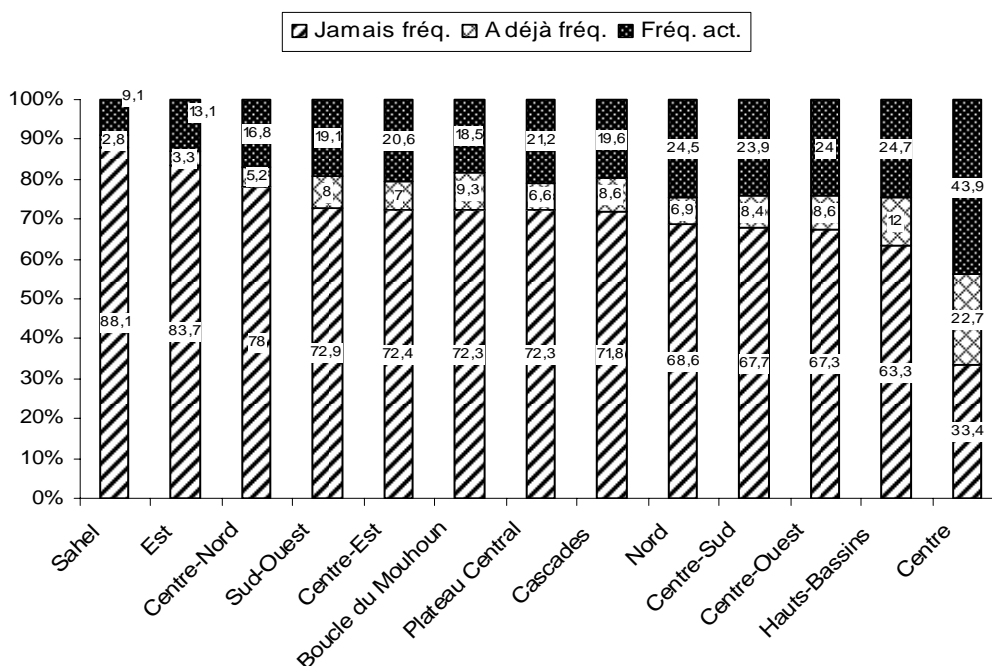
L'examen de la distribution des enfants et des jeunes âgés de 3-29 ans par statut scolaire selon la région révèle, comme on pouvait s'y attendre, des disparités spatiales importantes en matière de participation scolaire (Graphique 4.2). La proportion des enfants et des jeunes âgés de 3-29 ans qui n'ont jamais été à l'école, passe de 88,1 % dans le Sahel à 33,4 % dans le Centre. En considérant la proportion des enfants et des jeunes âgés de 3-29 ans qui ont accédé à l'école (« A déjà fréquenté » + « Fréquenté actuellement ») et prenant comme seuil le chiffre au niveau national (31,8 %), il se dégage cinq profils de régions en matière de participation scolaire :



- Les régions du Nord, du Centre-Sud et du Centre-Ouest avec des niveaux de participation comparables à la moyenne nationale (les chiffres varient entre 31,4 et 32,6 %) ;
- Les régions du Sud-Ouest, du Centre-Est, de la Boucle du Mouhoun, du Plateau Central et des Cascades avec des niveaux de participation scolaire légèrement en dessous de la moyenne nationale (niveaux variant entre 27,1 et 27,8 %) ;
- La région du Centre, qui du fait de la Capitale Ouagadougou, se distingue nettement des autres régions avec deux tiers (66,6 %) des enfants et des jeunes âgés de 3-19 ans ayant déjà accédé à l'école ;
- La région des Hauts-Bassins, qui abrite la deuxième grande ville, Bobo-Dioulasso, avec un niveau de participation nettement en deçà de celle du Centre, mais au dessus de la moyenne nationale (36,7 %) ;
- Enfin, les régions du Centre-Nord, de l'Est et du Sahel avec des niveaux de participation respectifs de 22,0 %, 16,4 % et 11,9 %.

Dans le deuxième profil, la région de la Boucle du Mouhoun semble caractérisée par un phénomène plus important de déscolarisation : si le niveau d'accès à l'école y est comparable aux quatre autres régions, la proportion des enfants et des jeunes âgés de 3-29 ans ne fréquentant plus l'école y est plus importante (9,3 %). La proportion des enfants et des jeunes âgés de 3-29 ans qui fréquentent l'école (18,5 %) est d'ailleurs comparable à celle du Centre-Nord (16,8 %).

**Graphique 4.2: Répartition par statut scolaire de la population âgée de 3-29 ans selon la région**



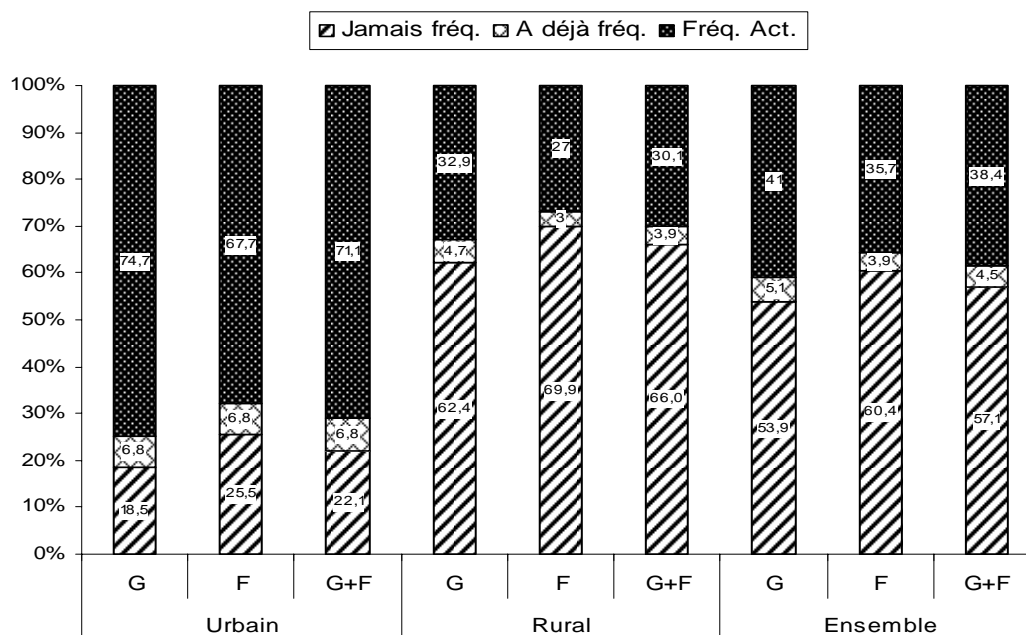
Graphique issu du tableau A.17 en annexe

## 4.2 – STATUT SCOLAIRE DE LA POPULATION EN AGE DE SCOLARISATION OBLIGATOIRE DANS L'ENSEIGNEMENT DE BASE

### 4.2.1 – Niveau national

Lorsqu'on restreint l'analyse du statut scolaire au groupe d'âge des enfants à scolarisation obligatoire dans l'enseignement de base, c'est-à-dire, les enfants âgés de 6 à 16 ans, on constate à travers le graphique 4.3 que plus de la moitié (57,1%) d'entre eux n'avait jamais fréquenté l'école en 2006. La distinction par sexe met en évidence une sous scolarisation des filles (35,7%) comparativement aux garçons (41,0%) tandis que les résultats par milieu de résidence montrent que la non participation scolaire est très forte en milieu rural (66,0%) par rapport au milieu urbain (22,1%). Outre le problème d'accès déjà mis en évidence, la rétention des enfants à l'école reste une préoccupation dans la mesure où la proportion d'enfants de ce groupe d'âges qui ont déjà quitté l'école n'est pas négligeable pour tous sexes et milieux de résidence confondus (graphique 4.3).

**Graphique 4.3: Répartition par statut scolaire de la population en âge de scolarisation obligatoire dans l'enseignement de base selon le milieu de résidence et le sexe**



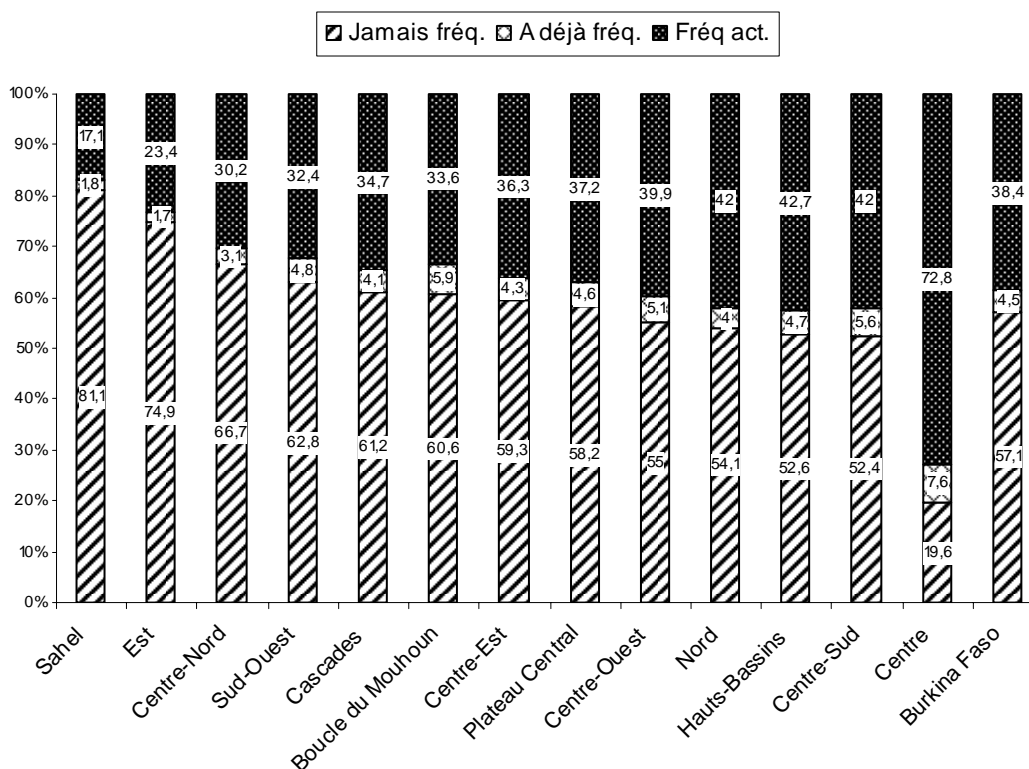
Graphique issu du tableau A.18 en annexe

### 4.2.2 – Niveau régional

Tout comme chez les enfants et les jeunes âgés de 3-29 ans, la distribution par statut scolaire selon la région révèle des inégalités spatiales importantes en matière de participation scolaire chez les enfants en âge de scolarisation obligatoire dans

l'enseignement de base (6-16 ans), la fréquentation scolaire variant de 17,1% au Sahel à 72,8% dans la région du Centre (graphique 4.4).

**Graphique 4.4: Répartition par statut scolaire de la population en âge de scolarisation obligatoire dans l'enseignement de base selon la région**



Graphique issu du tableau A.19 en annexe

### 4.3 – POPULATION DES ENFANTS ET DES JEUNES DESCOLARISES

Pour les enfants et les jeunes âgés de 8 à 29 ans qui ne sont plus à l'école, il est important de savoir à quels niveaux d'enseignement et classes ils ont arrêté. Connaître les niveaux d'études et classes atteints par ceux qui ont quitté le système permet de rendre compte du caractère sélectif du système éducatif, mais aussi d'apprécier le niveau du risque lié à l'analphabétisme de retour, dans la mesure où selon les normes de l'UNESCO, il faut achever le primaire pour être « durablement alphabétisé ».

#### 4.3.1 – Niveau national

Reflète du faible niveau général de la scolarisation et du caractère sélectif du système éducatif, il ressort du tableau 4.1 que la grande majorité des enfants et des jeunes âgés de 8-29 ans déscolarisés ont arrêté au primaire (70,4 %) et il n'y a pas de différence entre garçons et filles (respectivement 70,1 et 70,7 %). Au-delà du niveau primaire, les valeurs diminuent très fortement, puisqu'il y a 22,0 % qui ont atteint le secondaire premier cycle, et seulement 4,9 % et 1,6 % respectivement pour le secondaire second cycle et le supérieur. La différence entre garçons et filles se situe dans la poursuite de la scolarité au-delà du primaire : en effet, les filles sont proportionnellement plus nombreuses à arrêter au secondaire premier cycle (23,1 % contre 21,1 % pour les garçons) ; alors que les garçons sont proportionnellement plus nombreux à poursuivre leur scolarité (la proportion de garçons ayant arrêté au secondaire second cycle est de 5,6 % contre 4,0 % chez les filles ; pour le niveau supérieur, on a respectivement 1,9% et 1,1 %).

L'inégalité observée entre milieu rural et milieu urbain en termes d'accès à l'école se maintient à nouveau en ce qui concerne les parcours scolaires : 81,4 % des 8-29 déscolarisés en milieu rural, se sont arrêtés au primaire contre 60,2 % en milieu urbain. La part de ceux qui ont atteint le secondaire premier cycle en milieu urbain est 2,3 fois plus élevée que celle observée en milieu rural (respectivement 30,1 et 13,2 %). Pour ceux qui ont arrêté au secondaire second cycle, on a 6,7 % en milieu urbain contre 3,5 % en milieu rural. Les difficultés liées à la poursuite de la scolarité au-delà du primaire dans les zones rurales du fait d'une très faible offre scolaire au secondaire expliquent en partie cela. L'examen des inégalités entre garçons et filles, montre, quel que soit le milieu de résidence, que c'est au-delà du secondaire premier cycle que des écarts apparaissent entre filles et garçons, les derniers étant proportionnellement plus nombreux à atteindre le secondaire second cycle et le supérieur que les premières.

**Tableau 4.1 : Répartition par niveau d'études atteint des enfants et des jeunes déscolarisés selon le milieu de résidence et le sexe**

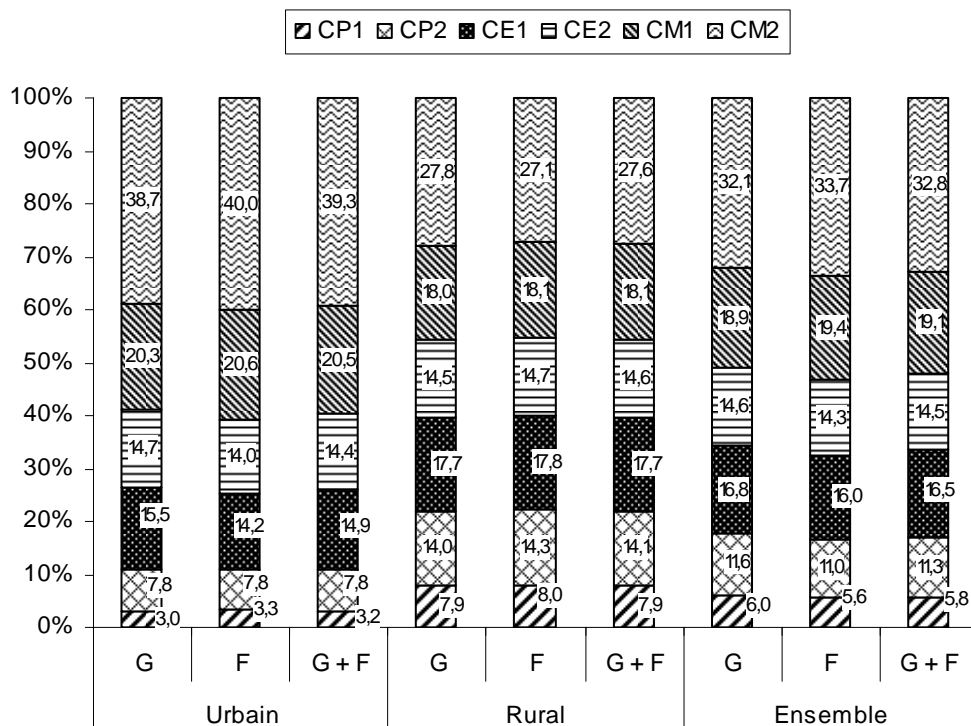
Niveau d'études atteint	Ensemble			Milieu urbain			Milieu rural		
	G+F	G	F	G+F	G	F	G+F	G	F
Aucun	1,2	1,3	1,2	0,5	0,5	0,5	2,0	2,0	2,1
Primaire	70,4	70,1	70,7	60,2	58,4	62,1	81,4	80,7	82,5
Sec1	22,0	21,1	23,1	30,1	29,8	30,4	13,2	13,3	13,0
Sec2	4,9	5,6	4,0	6,7	8,0	5,3	3,0	3,5	2,2
Supérieur	1,6	1,9	1,1	2,6	3,3	1,8	0,4	0,5	0,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b> (800 317)	<b>100,0</b> (456 737)	<b>100,0</b> (343 580)	<b>100,0</b> (415 394)	<b>100,0</b> (215 946)	<b>100,0</b> (199 448)	<b>100,0</b> (384 923)	<b>100,0</b> (240 791)	<b>100,0</b> (144 132)
ND	(1342)	(755)	(587)	(342)	(150)	(192)	(1000)	(605)	(395)
<b>Cycle primaire désagrégé en classe</b>									
CP1	5,8	6,0	5,6	3,2	3,0	3,3	7,9	7,9	8,0
CP2	11,3	11,6	11,0	7,8	7,8	7,8	14,1	14,0	14,3
CE1	16,5	16,8	16,0	14,9	15,5	14,2	17,7	17,7	17,8
CE2	14,5	14,6	14,3	14,4	14,7	14,0	14,6	14,5	14,7
CM1	19,1	18,9	19,4	20,5	20,3	20,6	18,1	18,0	18,1
CM2	32,8	32,1	33,7	39,3	38,7	40,0	27,6	27,8	27,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b> (563 049)	<b>100,0</b> (320 252)	<b>100,0</b> (242 797)	<b>100,0</b> (249 909)	<b>100,0</b> (126 039)	<b>100,0</b> (123 870)	<b>100,0</b> (313 140)	<b>100,0</b> (194 213)	<b>100,0</b> (118 927)

On l'a vu, quel que soit le milieu de résidence, la majorité de ceux qui ont quitté l'école, ont arrêté au primaire. Il convient de voir combien ont atteint la classe de CM2 (c'est-à-dire ont achevé le primaire), considéré comme le niveau à partir duquel un enfant est considéré alphabétisé durablement.

Le graphique 4.5 (deuxième moitié du tableau 4.1), donne la distribution des enfants et des jeunes âgés de 8-29 ayant arrêté au primaire, selon la dernière classe achevée. Au niveau de l'ensemble du pays, seulement un enfant (ou un jeune) sur trois (32,8 %) a atteint le CM2, ce qui signifie que deux tiers (67,2 %) des enfants et des jeunes qui se sont limités au primaire (en termes absolus, 378 369), n'ont pas atteint la classe de CM2, ce qui constitue un véritable problème en termes d'acquis, puisqu'ils sont susceptibles de retomber dans l'analphabétisme. C'est en milieu rural qu'ils sont, aussi bien en termes relatifs qu'absolus, les plus nombreux : 72,4 % (226 713 en termes absolus) des enfants et des jeunes âgés de 8-29 ans qui ont arrêté au primaire, n'ont pas atteint le CM2. Cette proportion se situe à 60,7 % (151 695 en termes absolus) en milieu urbain.

Que ce soit dans l'ensemble du pays, en milieu rural ou en milieu urbain, il n'y a pas de différence entre garçons et filles, en ce qui concerne la classe achevée. Par contre, une différence existe entre zones rurales et zones urbaines, les premières étant davantage caractérisées par des sorties précoces du système scolaire. En effet, en milieu rural, plus d'un ancien scolarisé sur cinq ayant atteint le primaire (22,0 %), a arrêté au CP (7,9 % au CP1 et 14,1 % au CP2), contre un peu plus d'un sur dix (11,0 %) en milieu urbain (3,2 % au CP1 et 7,8 au CP2).

**Graphique 4.5: Répartition par dernière classe achevée des enfants et des jeunes déscolarisés au primaire selon le milieu de résidence et le sexe**



Graphique issu du tableau 4.1

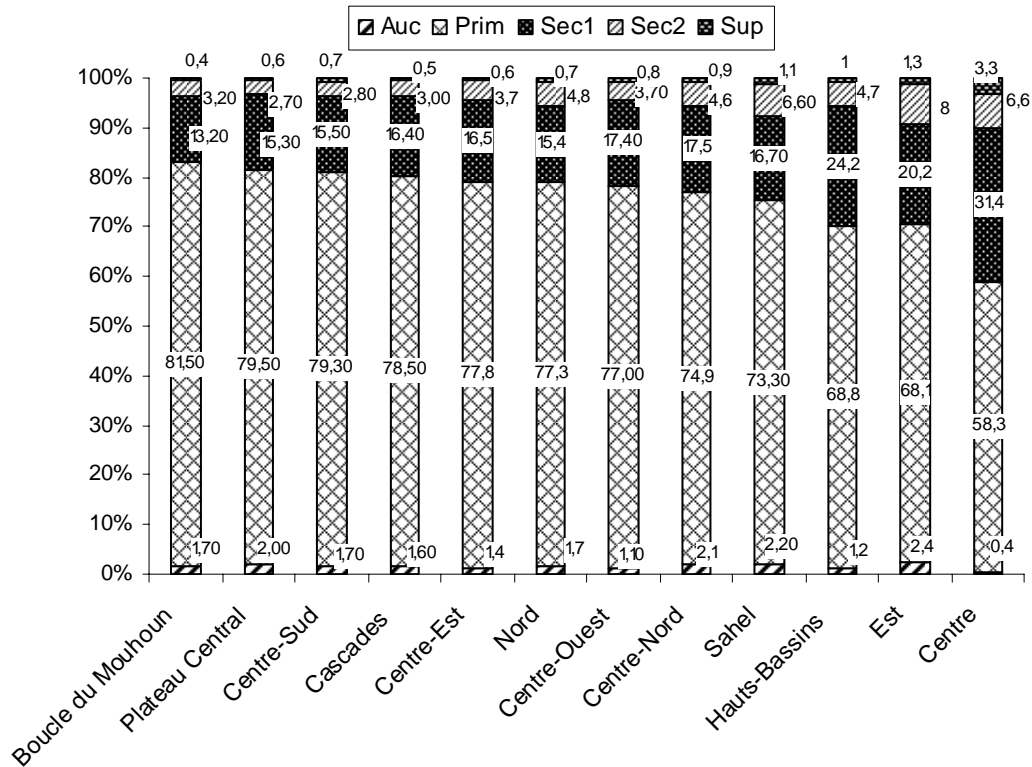
### 4.3.2 – Niveau régional

Le graphique 4.6 donne la distribution des enfants et des jeunes âgés de 8-29 ans déscolarisés par niveau d'études atteint et selon la région. On notera qu'une faible proportion (variant entre 0,4 % dans la région du Centre et 2,4 % dans la région de l'Est) de déscolarisés sont sans aucun niveau, correspondant très probablement à des personnes ayant entamé le CP1 sans l'avoir achevé.

La région du Centre se dégage à nouveau avec la plus forte proportion des enfants et des jeunes âgés de 8-29 ans déscolarisés ayant atteint le secondaire ou plus : 41,3 % contre 16,8 % dans la Boucle du Mouhoun. Lorsqu'on met en parallèle le graphique 4.6 avec le graphique 4.2, il ressort que les régions où la participation scolaire est faible ne sont pas nécessairement celles où le niveau de capital humain des déscolarisés est le moins bon. En effet, alors que le Sahel, l'Est et le Centre-Nord présentent un faible niveau d'accès à l'école, elles font partie des régions où le niveau des déscolarisés est parmi les meilleurs. La région de l'Est vient après celles du Centre et des Hauts-Bassins (29,9 %) avec 29,5 % des déscolarisés ayant atteint au moins le secondaire. Les régions du Sahel et du Centre-Nord suivent respectivement avec 24,4% et 23,0 %. Inversement, les régions de la Boucle du

Mouhoun, du Plateau Central, du Centre-Sud et des Cascades qui ont moins de 20,0 % de déscolarisés ayant atteint le secondaire ou plus, présentent des niveaux d'accès à l'école plus élevés.

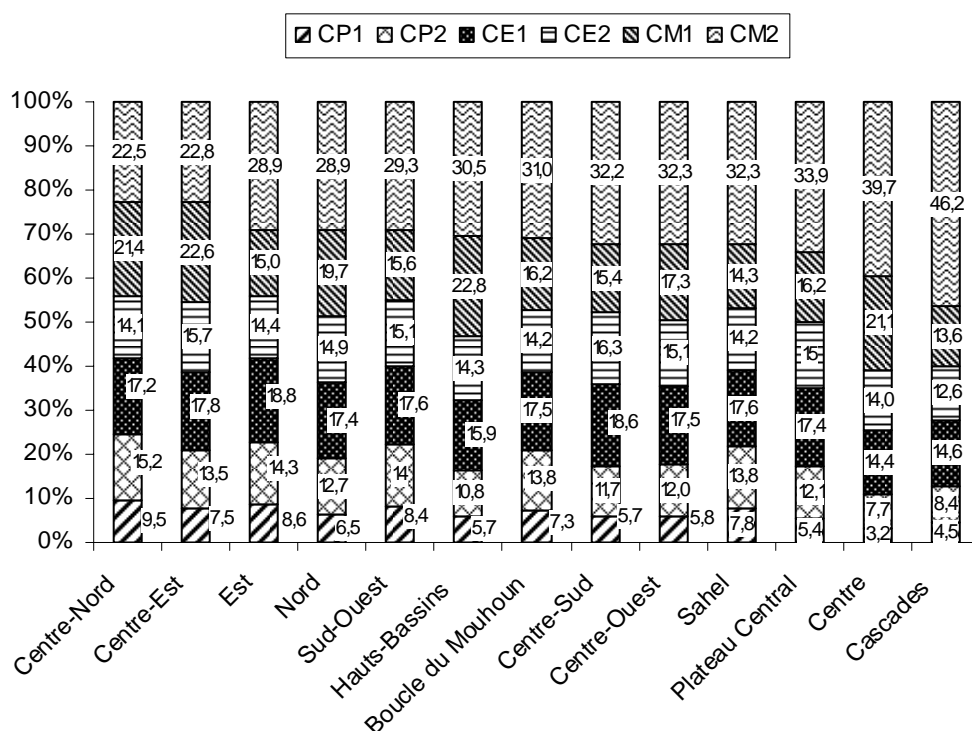
**Graphique 4.6: Répartition par niveau d'études atteint des enfants et des jeunes déscolarisés selon la région**



Graphique issu du tableau A.20 en annexe

Pour ceux qui ont arrêté l'école au primaire, il convient d'examiner la dernière classe achevée, car comme nous l'avons mentionné précédemment, une personne est supposée alphabétisée durablement si elle a achevé la classe de CM2. Les régions qui ont les plus fortes proportions de déscolarisés ayant achevé le CM2 (c'est-à-dire supérieures à la moyenne nationale de 32,8 %) sont par ordre décroissant les Cascades (46,2 %), le Centre (39,7 %) et le Plateau Central (33,9 %) (graphique 4.7). A l'autre extrême, les régions du Centre-Nord et du Centre-Est présentent les plus faibles proportions de déscolarisés du primaire ayant achevé le primaire (respectivement 22,5 et 22,8 %). Les autres régions présentent des proportions relativement proches de la moyenne nationale (entre 28,9 % pour l'Est et 32,3 % pour le Sahel). Exceptées les régions du Centre-Nord, du Centre-Est, du Nord, des Hauts-Bassins et du Centre où, après le CM2, c'est au CM1 que la plus grande part des déscolarisés du primaire ont arrêté l'école, dans les autres régions, c'est au CE1 qu'on observe les plus grandes proportions. Ce résultat observé par ailleurs dans d'autres études, pourrait être lié à des aspects d'ordre pédagogique, la classe de CE1 constituant une transition entre les cours préparatoires (CP) et les cours élémentaires (CE).

**Graphique 4.7: Répartition par dernière classe achevée des enfants et des jeunes déscolarisés au primaire selon la région**



Graphique issu du tableau A.20 en annexe

#### 4.4 – POPULATION EN AGE DE SCOLARISATION OBLIGATOIRE DANS L'ENSEIGNEMENT DE BASE N'AYANT JAMAIS FREQUENTE L'ECOLE

En 2006, on a dénombré 2 396 801 enfants en âge de scolarisation obligatoire dans l'enseignement de base mais qui n'ont jamais été à l'école (tableau 4.2). Ce nombre est inégalement reparti entre sexes (1 159 350 enfants de sexe masculin contre 1 237 451 d'enfants de sexe féminin), entre milieux de résidence (188 551 enfants pour le milieu urbain et 2 208 250 pour le milieu rural) et entre régions.

Parmi ces enfants, si ceux âgés entre 6 et 9 ans et qui ne fréquentaient pas l'école en 2006 ont encore des chances d'y accéder, la situation des enfants âgés de 10-16 ans qui n'avaient pas encore accès à l'école au moment du recensement est critique dans la mesure où ils ont largement dépassé l'âge officiel d'entrée à l'école qui est désormais de 6 ans avec la nouvelle réforme entamée en 2006. Ils risquent de rester hors du système éducatif formel et compromettre du même coût l'atteinte des objectifs poursuivis par la nouvelle réforme. Plus encore, ces enfants risquent de demeurer dans l'analphabétisme s'ils ne bénéficient pas d'attention particulière dans les programmes d'alphabétisation.

**Tableau 4.2: Répartition par sexe des enfants en âge de scolarisation obligatoire et n'ayant jamais fréquenté l'école selon le milieu de résidence et la région**

Résidence des enfants	Sexe		
	Total	Masculin	Féminin
<b>Milieu de résidence</b>			
Urbain	188 551	76 606	111 945
Rural	2 208 250	1 082 744	1 125 506
<b>Région</b>			
Boucle du Mouhoun	269 568	134 569	134 999
Cascades	97 961	47 564	50 397
Centre	86 145	33 932	52 213
Centre-Est	207 468	102 062	105 406
Centre-Nord	246 995	117 651	129 344
Centre-Ouest	207 721	99 360	108 361
Centre-Sud	102 824	50 638	52 186
Est	274 793	138 673	136 120
Hauts-Bassins	220 505	104 379	116 126
Nord	204 569	91 671	112 898
Plateau Central	126 378	61 193	65 185
Sahel	230 490	115 733	114 757
Sud-Ouest	121 384	61 925	59 459
<b>Burkina Faso</b>	<b>2 396 801</b>	<b>1 159 350</b>	<b>1 237 451</b>

**Tableau 4.3: Répartition par sexe des enfants âgés de 6-9 ans et 10-16 ans n'ayant jamais fréquenté l'école selon le milieu de résidence et la région**

Résidence des enfants	6-9 ans			10-16 ans		
	G+F	G	F	G+F	G	F
<b>Milieu de résidence</b>						
Urbain	74 941	34 360	40 581	113 610	42 246	71 364
Rural	1 002 802	491 875	510 927	1 205 448	590 869	614 579
<b>Région</b>						
Boucle du Mouhoun	123 934	60 803	63 131	145 634	73 766	71 868
Cascades	44 005	21 465	22 540	53 956	26 099	27 857
Centre	32 731	14 982	17 749	53 414	18 950	34 464
Centre-Est	95 802	47 032	48 770	111 666	55 030	56 636
Centre-Nord	111 115	53 790	57 325	135 880	63 861	72 019
Centre-Ouest	93 467	45 496	47 971	114 254	53 864	60 390
Centre-Sud	46 171	22 683	23 488	56 653	27 955	28 698
Est	129 567	64 691	64 876	145 226	73 982	71 244
Hauts-Bassins	98 182	46 887	51 295	122 323	57 492	64 831
Nord	88 635	40 625	48 010	115 934	51 046	64 888
Plateau Central	56 145	27 389	28 756	70 233	33 804	36 429
Sahel	100 898	51 263	49 635	129 592	64 470	65 122
Sud-Ouest	57 091	29 129	27 962	64 293	32 796	31 497
<b>Burkina Faso</b>	<b>1 077 743</b>	<b>526 235</b>	<b>551 508</b>	<b>1 319 058</b>	<b>633 115</b>	<b>685 943</b>

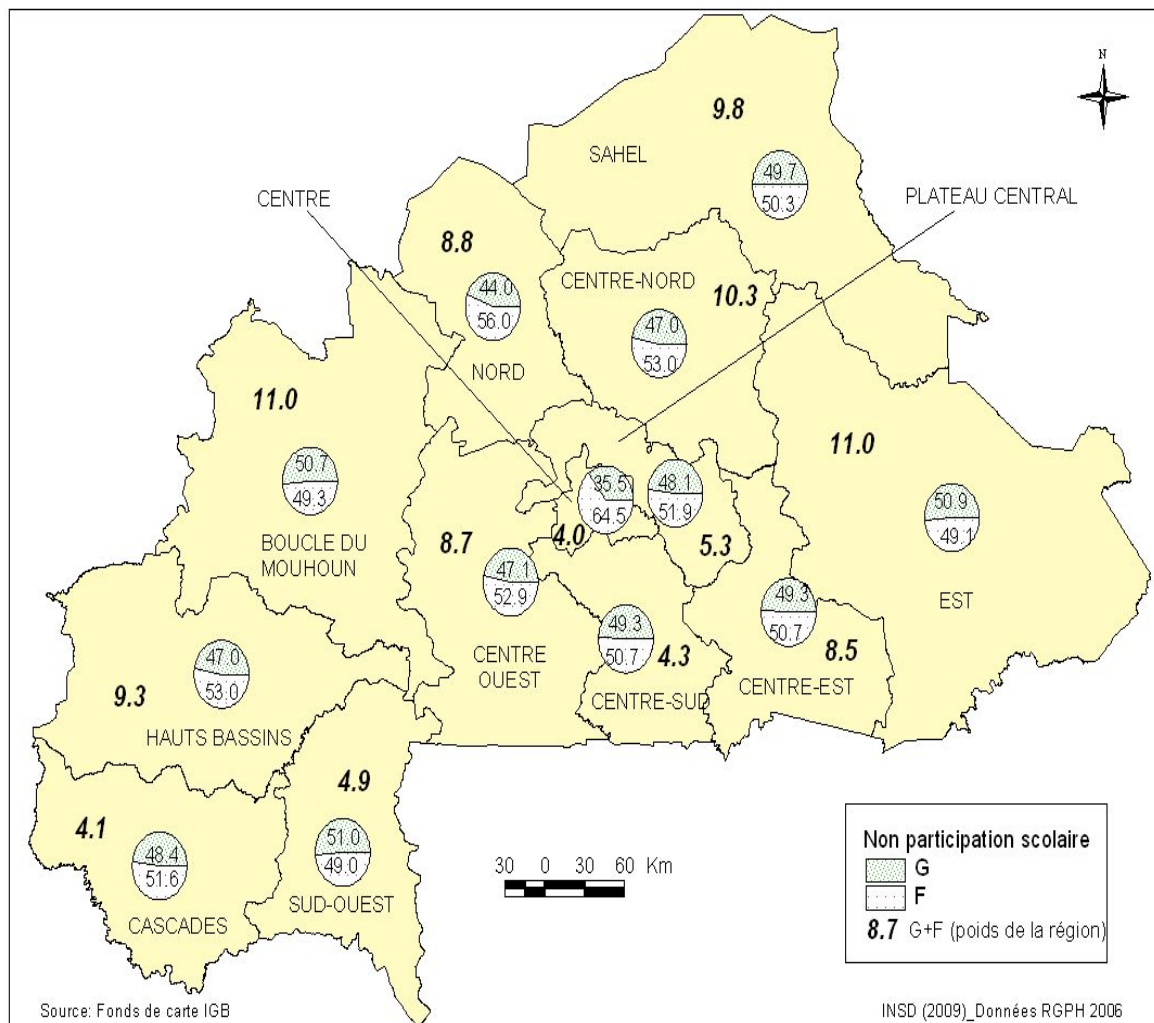


L'effectif des enfants âgés de 10-16 ans et ne fréquentant pas l'école en 2006 est très important (1 319 058 sur le plan national) et inégalement réparti entre sexes (633 115 enfants de sexe masculin contre 685 943 d'enfants de sexe féminin), entre milieux de résidence (113 610 enfants pour le milieu urbain et 1 205 448 pour le milieu rural) et entre régions. Les inégalités entre régions d'une part, et les inégalités entre sexes au niveau régional d'autre part, sont illustrées par la carte 4.1 qui donne non seulement la répartition des enfants de 10-16 ans n'ayant jamais fréquenté par région mais aussi leur répartition par sexe dans chaque région. Il ressort à la lecture de cette carte que ces enfants résident dans leur majorité dans les régions de la Boucle du Mouhoun (11,0%), de l'Est (11,0%) et du Sahel (9,8%).

On note par ailleurs que les filles sont fortement plus concernées par la non participation scolaire que les garçons dans les régions du Centre (64,5% contre 35,5% pour les garçons), du Nord (56,0% contre 44,0%), du Centre-Nord et des Hauts-Bassins (53,0% contre 47,0%). Ces résultats peuvent s'expliquer non seulement par les barrières socioculturelles qui excluent davantage les jeunes filles en matière de scolarisation mais aussi la forte présence de ces dernières en villes comme appoint en main d'œuvre dans les ménages.

Fort des résultats mis en évidence, le défi à relever en matière du respect des droits des enfants à la scolarisation entre 6 et 16 ans reste énorme.

**Carte 4.1: Répartition par région des enfants âgés de 10-16 ans n'ayant jamais fréquenté l'école (%)**



#### 4.5 – CARACTERISTIQUES DES MENAGES D'APPARTENANCE DES ENFANTS EN AGE DE SCOLARISATION OBLIGATOIRE DANS L'ENSEIGNEMENT DE BASE N'AYANT JAMAIS FREQUENTE L'ECOLE

Au-delà des caractéristiques de l'offre (disponibilité et qualité), il existe de nombreux autres facteurs de l'environnement familial qui influent sur les chances de scolarisation des enfants (Chernichovsky, 1985 ; Marcoux, 1994 ; Pilon, 1995 ; Lloyd et Blanc, 1996 ; Buchmann, 2000 ; Buchmann et Hannum, 2001 ; Kobiané, 2001 et 2006...) et qui peuvent guider dans la prise de décision. De ce point de vue, il est intéressant de connaître les caractéristiques des ménages d'appartenance de ces enfants défavorisés sur le plan scolaire. Le statut économique du ménage, comme nous l'avons vu jusque-là, a un effet sur la scolarisation des enfants : plus le ménage d'appartenance des enfants est nanti, plus les chances d'accès à l'école sont élevées. Certaines caractéristiques des parents ou du chef de ménage se sont également révélées être associées à la scolarisation des enfants : parmi celles-ci et en

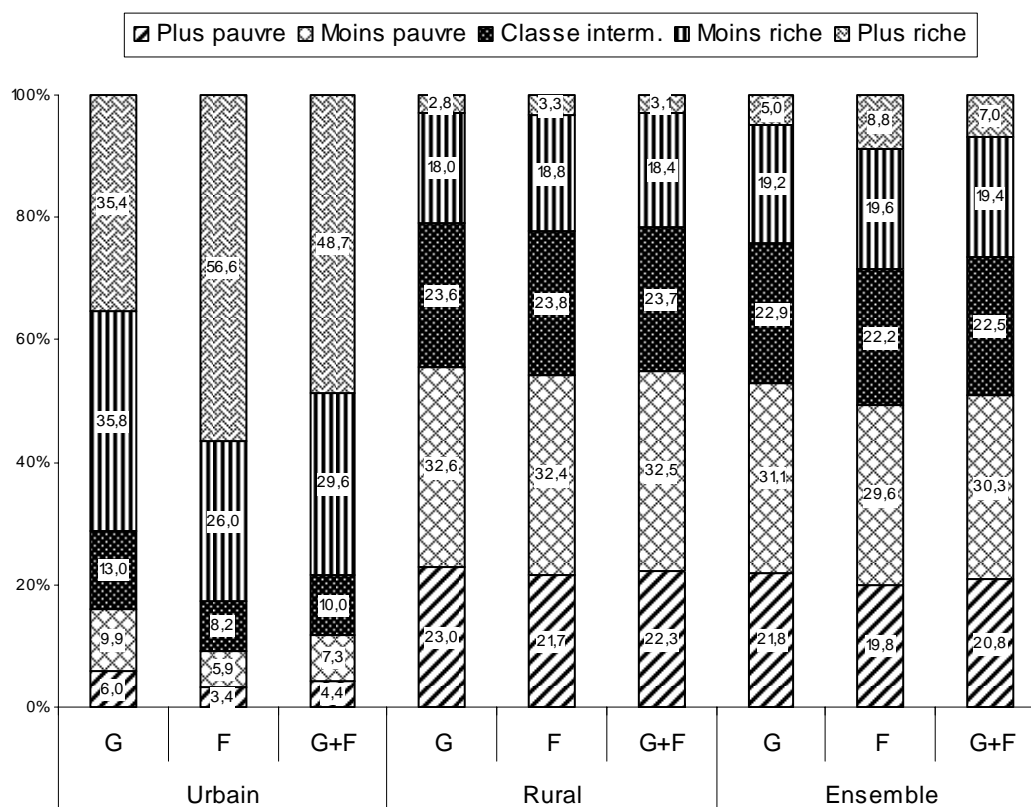
fonction des informations disponibles dans le RGPH, on peut mentionner le sexe du chef de ménage, son état matrimonial, sa religion et son niveau d'instruction.

#### 4.5.1 – Niveau de vie du ménage

Pour l'ensemble du pays, on note à travers le graphique 4.8 que c'est dans les ménages les moins pauvres que la proportion d'enfants n'ayant jamais fréquenté l'école est la plus élevée (30,3%). Il existe très peu de différence entre filles et garçons quelle soit la catégorie socioéconomique du ménage.

Lorsqu'on distingue le milieu de résidence dans l'analyse, il ressort qu'en milieu rural, la catégorie «moins pauvre» reste prédominante (32,5%) et quel que soit le niveau de vie du ménage, il n'y a pas de différence entre filles et garçons. En milieu urbain par contre, les enfants résidents dans les ménages les plus riches sont plus concernés par la non participation scolaire. Comme cela a été déjà signalé plus haut, cet état de fait pourrait s'expliquer par la présence des enfants en ville non pas pour la scolarisation mais plutôt comme appoint en main d'œuvre dans les ménages les plus aisés.

**Graphique 4.8: Répartition par niveau de vie des enfants en âge de scolarisation obligatoire dans l'enseignement de base n'ayant jamais fréquenté l'école selon le milieu de résidence et le sexe**



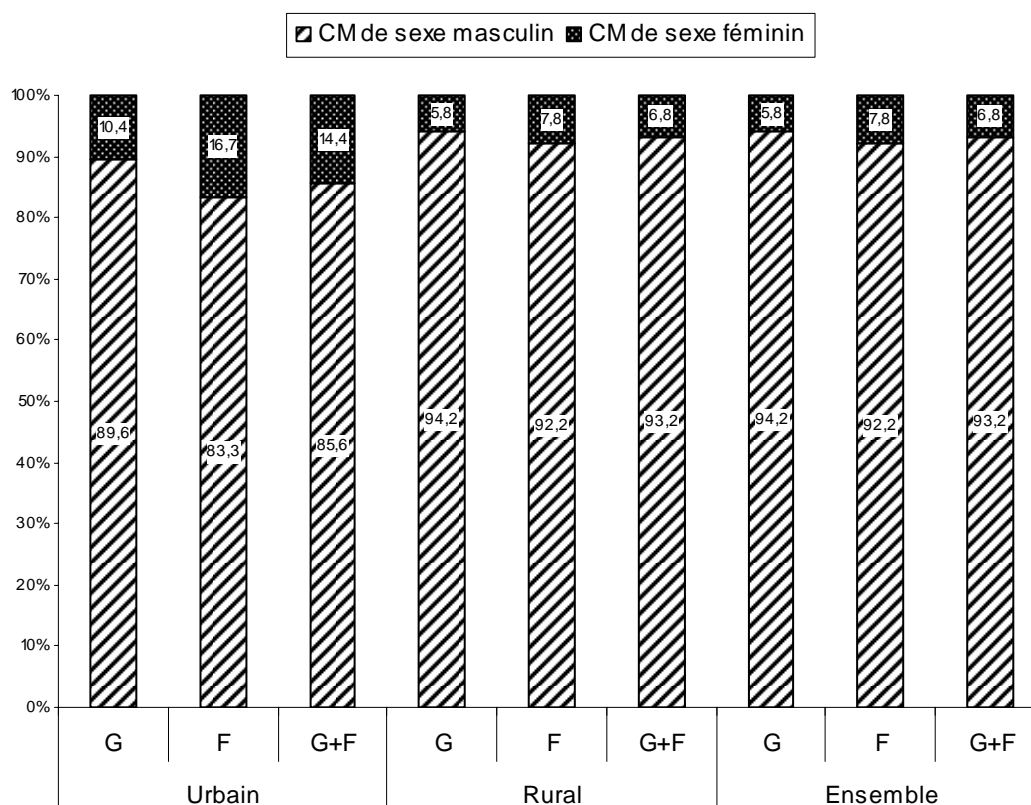
Graphique issu du tableau A.21 en annexe

#### 4.5.2 – Sexe du chef de ménage

L'examen de la distribution des enfants âgés de 10-16 ans et n'ayant jamais fréquenté l'école suivant le sexe du chef de ménage (graphique 4.9) fait ressortir leur très forte concentration dans les ménages dirigés par les hommes pour tous milieux de résidence et

sexe de l'enfant confondus avec très peu de différence entre filles et garçons. En effet, sur le plan national (mais aussi en milieu rural), 93,2% des enfants « exclus » de la scolarisation résident dans les ménages dirigés par les hommes contre seulement 6,8% pour les enfants résidant dans les ménages dirigés par les femmes. En milieu urbain, on note que sur 100 enfants n'ayant jamais participé à la scolarisation, environ 86 (85,6%) résident dans les ménages dirigés par les hommes, ceux résidant dans les ménages dirigés par les femmes ne représentant que 14,4%. Cette distribution rend compte du faible poids des ménages dirigés par les femmes.

**Graphique 4.9: Répartition par sexe du chef de ménage des enfants en âge de scolarisation obligatoire dans l'enseignement de base n'ayant jamais fréquenté l'école selon le milieu de résidence et le sexe de l'enfant**

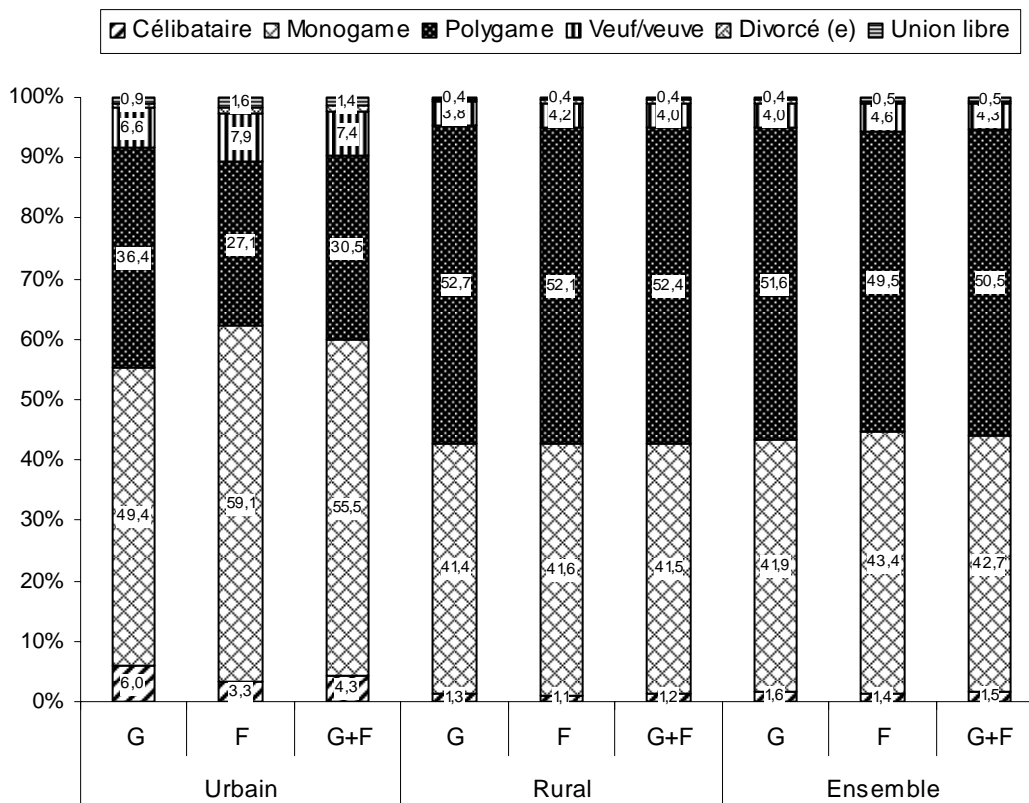


Graphique issu tableau A.23 en annexe

### 4.5.3 – Etat matrimonial du chef de ménage

Le graphique 4.10 visualise la répartition des enfants âgés de 10-16 ans n'ayant jamais fréquenté l'école suivant l'état matrimonial du chef de ménage. L'examen d'un tel graphique montre que c'est dans les ménages où les chefs sont polygames qu'on retrouve la majorité (50,5%) des enfants qui n'ont jamais fréquenté l'école en 2006. Cette proportion est de 52,4% en milieu rural. En milieu urbain cependant, la tendance observée au niveau national n'est plus respectée puisque les enfants sont plus concentrés dans les ménages monogames (55,5%).

**Graphique 4.10: Répartition par état matrimonial du chef de ménage des enfants en âge de scolarisation obligatoire dans l'enseignement de base n'ayant jamais fréquenté l'école selon le milieu de résidence et le sexe**

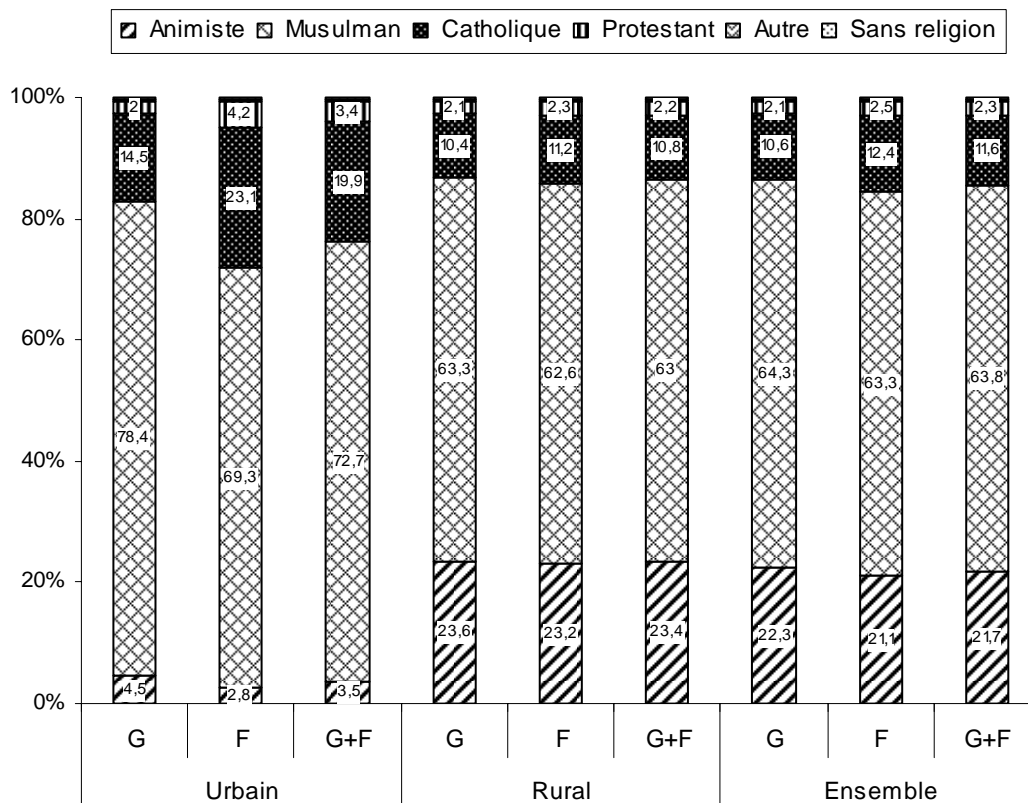


Graphique issu du tableau A.25 en annexe

#### 4.5.4 – Religion du chef de ménage

Pour l'ensemble du pays et quel que soit le milieu de résidence, on observe que plus de 6 enfants sur 10 (63,8% dont 72,7% en milieu urbain et 63,0% en milieu rural) n'ayant pas eu accès à l'école jusqu'en 2006 résident dans les ménages où le chef appartient à la religion musulmane (graphique 4.11).

**Graphique 4.11: Répartition par religion du chef de ménage des enfants en âge de scolarisation obligatoire dans l’enseignement de base n’ayant jamais fréquenté l’école selon le milieu de résidence et le sexe**

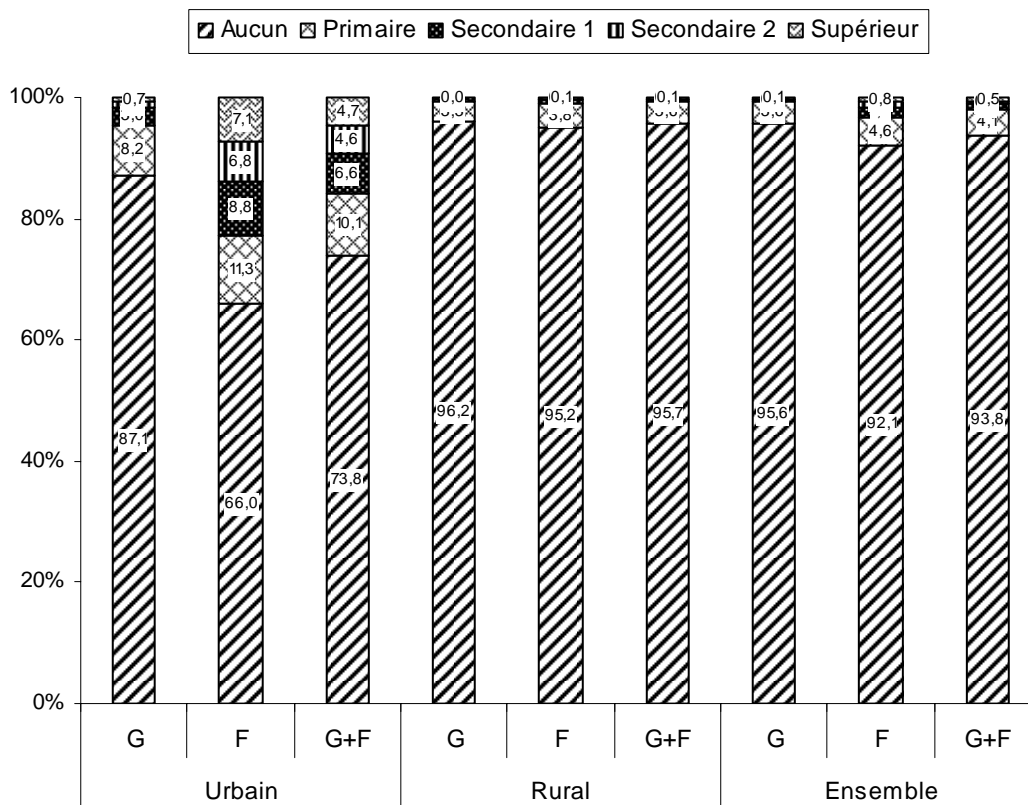


Graphique issu du tableau A.27 en annexe

### 4.5.5 – Niveau d’instruction du chef de ménage

L’observation du graphique 4.12 qui présente la répartition des enfants âgés de 10-16 ans n’ayant jamais fréquenté l’école suivant le niveau d’instruction du chef de ménage fait ressortir la forte concentration des enfants dans les ménages dont le chef n’a aucun niveau d’instruction quel que soit le milieu de résidence. Sur le plan national, 93,8% de ces enfants ont un chef de ménage sans instruction, ce pourcentage étant de 95,7% en milieu rural contre 73,8% pour le milieu urbain.

**Graphique 4.12: Répartition par niveau d’instruction du chef de ménage des enfants en âge de scolarisation obligatoire n’ayant jamais fréquenté l’école selon le milieu de résidence et le sexe**



Graphique issu du tableau A.23 en annexe



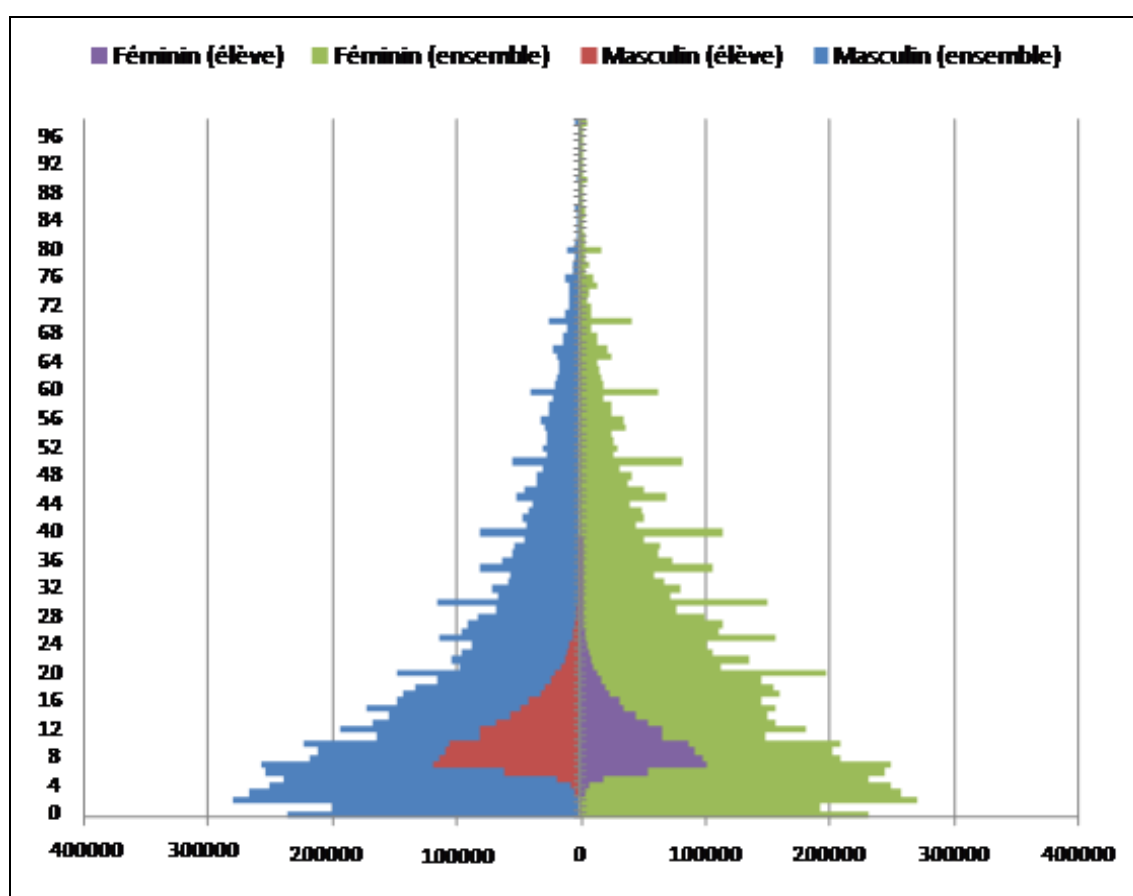


## CHAPITRE 5 : NIVEAUX ET ANALYSE DIFFERENTIELLE DE LA SCOLARISATION

### 5.1 – STRUCTURE PAR AGE ET SEXE DE LA POPULATION SCOLAIRE

L'examen de la structure de la population scolaire par année d'âge et sexe comparativement à celle de la population totale fait ressortir une faible scolarisation des enfants et des jeunes burkinabé (graphique 5.1). En effet, les écarts entre la pyramide de la population scolaire et celle de la population totale, lesquels écarts donnent l'importance de la population non scolaire, sont très prononcés avant 6 ans, révélant ainsi le faible développement du système d'enseignement maternel. Entre 7 et 12 ans, les écarts sont relativement peu importants alors qu'au delà de cet âge, les écarts redeviennent très importants plus que jamais, traduisant respectivement une participation scolaire relativement forte au primaire mais très faible au secondaire et presque inexistante au supérieur.

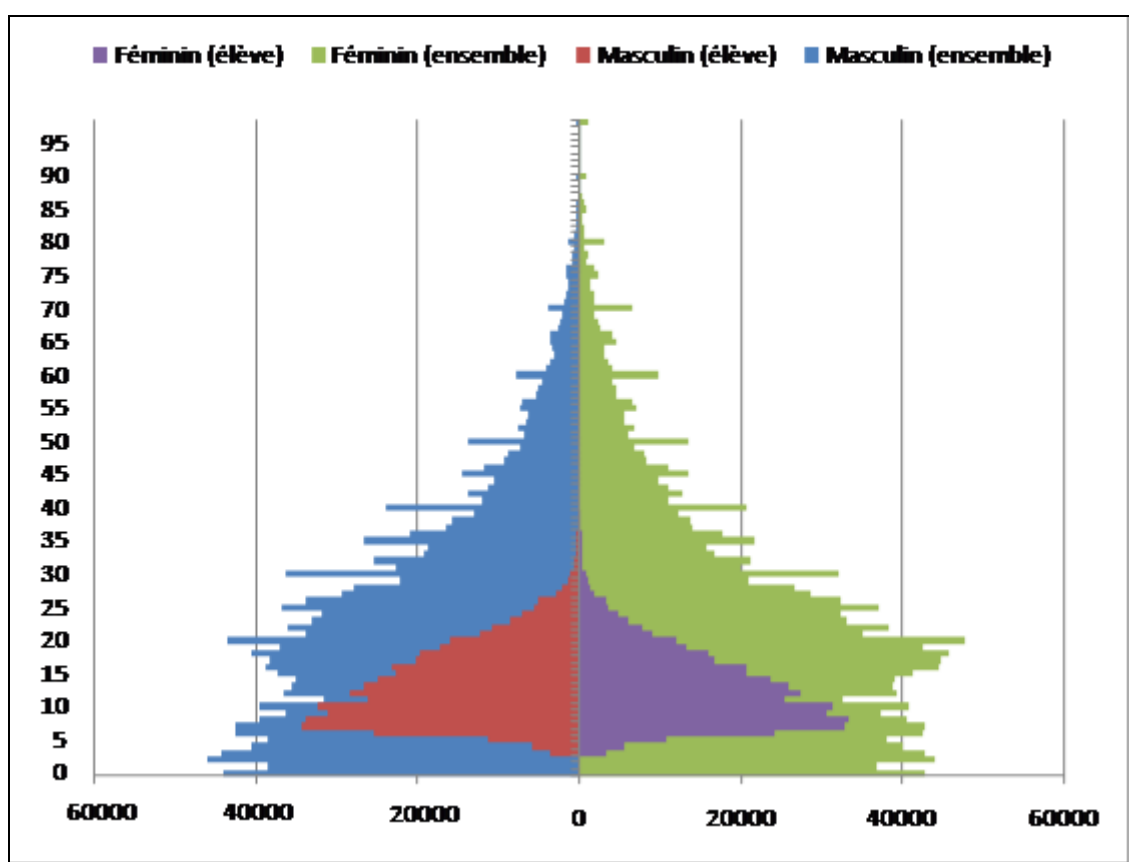
**Graphique 5.1 : Pyramide par année d'âge de la population scolaire emboîtée dans la population totale au niveau national**



La distinction par milieu de résidence montre des écarts importants entre le milieu urbain et le milieu rural.

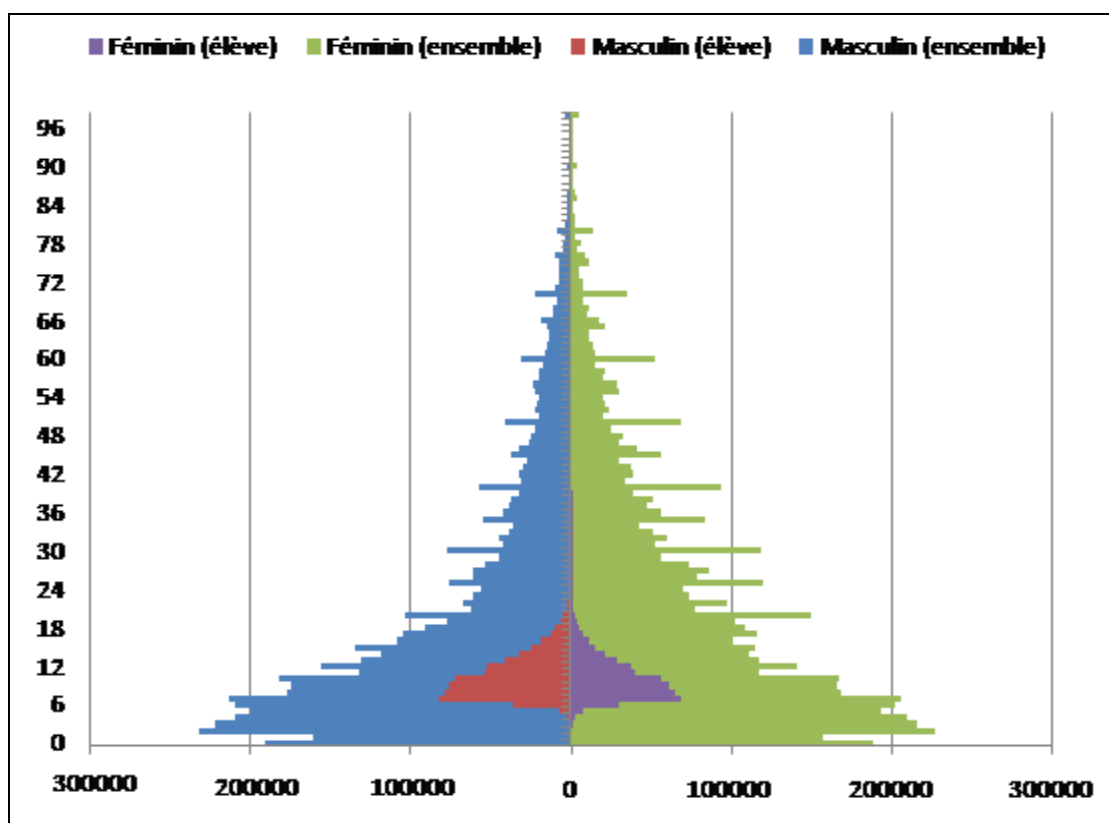
Le graphique 5.2 présente la répartition par sexe et année d'âge de la population scolaire et la population totale en milieu urbain. Contrairement à la pyramide de la population totale qui a une base large, la pyramide scolaire a une base rétrécie, ce qui est révélateur d'un système d'enseignement maternel très peu développé. Entre 7 et 12 ans, les écarts entre les deux pyramides sont très réduits, traduisant plus qu'au niveau national, une scolarisation importante au primaire, ce qui montre que les enfants n'ayant pas eu accès à la maternelle, accèdent tout au moins dans leur grande majorité à l'enseignement primaire en milieu urbain. Au-delà de 18 ans cependant, on observe un rétrécissement très rapide de la pyramide scolaire, traduisant ainsi le caractère très sélectif du système scolaire dans son ensemble dont la résultante est une faible représentativité des enseignements secondaire et supérieur.

**Graphique 5.2 : Pyramide par année d'âge de la population scolaire emboîtée dans la population totale en milieu urbain**



En milieu rural, l'enseignement maternel est presque inexistant et les écarts entre la pyramide scolaire par rapport à celle de la population totale sont très élevés à tous les âges (graphique 5.3). Ce qui montre que les enfants n'ont pas accès à la maternelle, mais plus encore, accèdent très peu aux enseignements primaire et secondaire. Si le cycle maternel peut être vu comme l'apanage de la ville et des ménages les plus aisés, un effort devrait être fait par le gouvernement et les partenaires au développement pour que les enfants des zones rurales faute de bénéficier de la scolarisation depuis la maternelle, puissent tout au moins accéder et achever le cycle primaire surtout que la scolarisation est désormais obligatoire dans l'enseignement de base (entre 6 et 16 ans).

**Graphique 5.3 : Pyramide par année d'âge de la population scolaire emboîtée dans la population totale en milieu rural**



## 5.2 – STRUCTURE PAR NIVEAU ET SEXE DE LA POPULATION SCOLAIRE

### 5.2.1 – Niveau national

L'examen de la structure par niveau d'études et sexe de la population scolaire (tableaux 5.1 ; 5.2 et 5.3) met en évidence la prépondérance de l'enseignement primaire au sein du système éducatif Burkinabé : près de trois quarts (72,2 %) des élèves du Burkina étaient au primaire en 2006. L'enseignement préscolaire demeure très peu développé avec seulement 2,0 % des effectifs. Au fur et à mesure qu'on avance dans le système éducatif, les effectifs décroissent de façon très importante reflétant ainsi le caractère sélectif du système éducatif : 17,5 % des effectifs scolarisés au premier cycle du secondaire, 5,6 % au second cycle du secondaire et seulement 2,9 % au supérieur. Les rapports de masculinité à chaque niveau révèlent un résultat bien connu, celui d'une surreprésentation des garçons à chaque cycle et qui croît au fur et à mesure qu'on avance dans les cycles. Conséquence d'une faiblesse de l'offre scolaire au niveau des cycles secondaire et supérieur, la grande majorité des effectifs scolaires en milieu rural sont au primaire (86,2 %). En milieu urbain cependant, on note que plus d'un élève sur quatre (26,1 %) est au secondaire premier cycle et un sur dix (10,7 %) au second cycle du secondaire. Le déséquilibre entre les sexes dans les cycles est moins prononcé en milieu urbain qu'en milieu rural.

La distribution de la population scolaire du primaire par classe met encore une fois en évidence la structure pyramidale du système éducatif (tableaux 5.1 ; 5.2 et 5.3): une proportion plus importante d'élèves au CP1 qui diminue au fur et à mesure qu'on avance dans les classes, du fait du caractère sélectif du système : 22,5 % des élèves du primaire

sont CP1 contre 12,7 % au CM2. On notera, quel que soit le milieu de résidence, une proportion relativement plus importante d'élèves au CM2 comparativement au CM1, conséquence des redoublements pour raison d'échecs à l'examen du CEP et au concours d'entrée en 6<sup>ème</sup>. Les chiffres sont encore plus élevés en milieu urbain qu'en milieu rural (15,4 % au CM2 en milieu urbain contre 11,3 % en milieu rural). La classe de CM2 en milieu urbain est d'ailleurs la seule où les filles sont en nombre plus important que les garçons.

**Tableau 5.1 : Répartition de la population scolaire par niveau d'études selon le sexe (%)**

Niveau d'études	Sexe			RM (%)
	Total	Masculin	Féminin	
Maternelle	2,0	1,9	2,2	106,3
Primaire	72,0	71	73,2	119,3
Sec1	17,5	17,9	17,1	129,2
Sec2	5,6	6	5,1	144
Supérieur	2,9	3,2	2,5	156,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b> (1 977 826)	<b>100,0</b> (1 090 392)	<b>100,0</b> (887 434)	<b>122,9</b>
ND	82	39	43	-
<b>Cycle primaire désagrégé en classes</b>				
CP1	22,5	22,1	22,9	115,3
CP2	19,6	19,6	19,7	118,5
CE1	18,3	18,4	18,3	120,1
CE2	14,7	14,7	14,7	119,7
CM1	12,2	12,3	12	122,7
CM2	12,7	12,9	12,5	122,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b> (1 423 822)	<b>100,0</b> (774 464)	<b>100,0</b> (649 358)	<b>119,3</b> -

**Tableau 5.2 : Répartition de la population scolaire en milieu urbain par niveau d'études selon le sexe (%)**

Niveau d'études	Sexe			RM (%)
	Total	Masculin	Féminin	
Maternelle	3,2	3,1	3,3	105,7
Primaire	54,3	52,4	56,4	103,1
Sec1	26,1	26	26,1	110,7
Sec2	10,7	11,7	9,5	136,7
Supérieur	5,7	6,7	4,6	160,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b> (880 861)	<b>100,0</b> (463 434)	<b>100,0</b> (417 427)	<b>111,0</b>
ND	8	3	5	-
<b>Cycle primaire désagrégé en classes</b>				
CP1	20,2	20,4	19,9	105,4
CP2	17,3	17,4	17,3	103,7
CE1	17,6	17,9	17,3	106,4
CE2	15,4	15,4	15,5	102,3
CM1	14,1	13,9	14,3	100,5
CM2	15,4	15,1	15,7	98,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b> (478 461)	<b>100,0</b> (242 865)	<b>100</b> (235 596)	<b>103,1</b> -

**Tableau 5.3 : Répartition de la population scolaire en milieu rural par niveau d'études selon le sexe (%)**

Niveau d'études	Sexe			RM (%)
	Total	Masculin	Féminin	
Maternelle	1,1	1,0	1,2	107,7
Primaire	86,2	84,8	88,0	128,5
Sec1	10,7	11,9	9,0	177
Sec2	1,5	1,8	1,2	195,7
Supérieur	0,5	0,5	0,6	126,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b> (1 096 965)	<b>100,0</b> (626 958)	<b>100,0</b> (470 007)	<b>133,4</b>
ND	74	36	38	-
<b>Cycle primaire désagrégé en classes</b>				
CP1	23,6	22,9	24,6	119,9
CP2	20,8	20,6	21,1	125,4
CE1	18,7	18,6	18,8	127,3
CE2	14,3	14,4	14,2	130,5
CM1	11,2	11,6	10,7	139,6
CM2	11,3	11,8	10,7	142,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b> (945 361)	<b>100,0</b> (531 599)	<b>100,0</b> (413 762)	<b>128,5</b> -

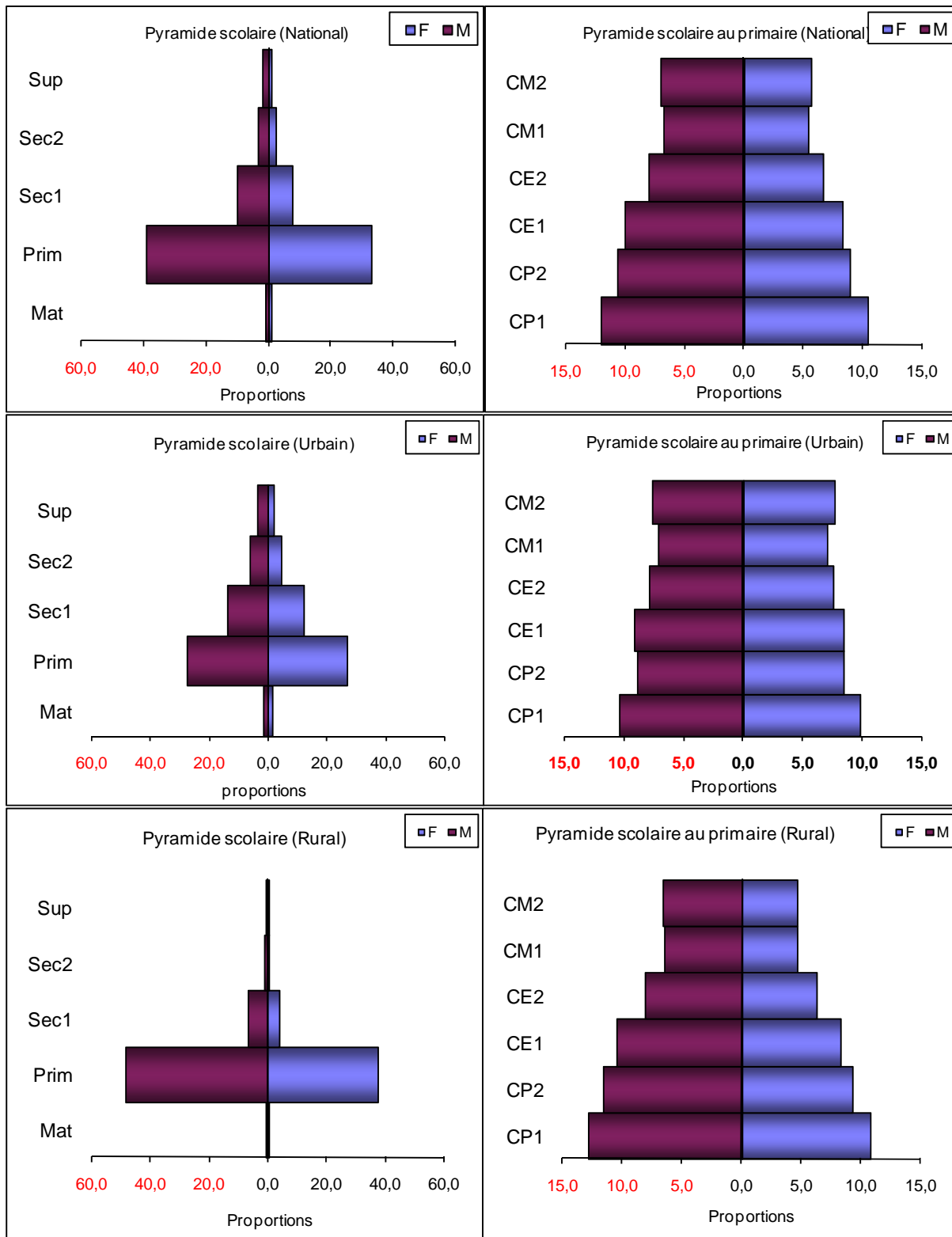
Le graphique 5.4 permet d'apprécier visuellement la structure de la population scolaire d'une part par niveau d'études et, d'autre part par classe pour ce qui est du primaire car c'est seulement dans ce cycle d'enseignement (primaire) que les classes ont été distinguées lors de la collecte des données. Les résultats au niveau de l'ensemble du pays, comme dans la plupart des analyses, sont influencés par le poids prépondérant du milieu rural. Comme

souligné précédemment, la pyramide par niveau d'études met en exergue la prédominance du cycle primaire, suivi du premier cycle du secondaire qui représente environ le quart des effectifs du primaire. Le préscolaire reste très faible et à tous les niveaux les effectifs masculins sont plus importants que les effectifs féminins.

Au niveau de la pyramide du primaire, on observe un entassement des effectifs dans la classe terminale du primaire (CM2), comme évoqué précédemment. La comparaison des pyramides urbaines et rurales met bien en évidence les écarts entre villes et campagnes : en ce qui concerne la pyramide des niveaux d'études, celle du milieu urbain est beaucoup plus équilibrée, notamment lorsqu'on passe du niveau primaire au niveau supérieur. A l'opposé, à part un poids relativement important du premier cycle du secondaire, les autres niveaux d'études sont quasiment inexistantes en milieu rural.

Par ailleurs, le préscolaire est beaucoup plus important en zones urbaines qu'en zones rurales. Quant à la pyramide du primaire, elle révèle en milieu rural, une structure davantage en forme de parasol (base large et sommet de plus en plus effilé) reflétant ainsi une déperdition de plus en plus importante dans le cycle. En milieu urbain, la pyramide du primaire a une forme plus équilibrée au sommet qu'en milieu rural reflète, en partie, d'une rétention plus importante des élèves dans le cycle. Toutefois, on peut noter, d'une part que les effectifs du CE1 sont aussi importants que ceux du CP2 (même plus importants chez les garçons) et d'autre part, que les effectifs du CM2 dépassent ceux du CM1. Le premier résultat rend compte d'un phénomène de redoublement plus important au CE1 alors que le second est à mettre en relation avec l'examen du CEP et le concours de l'entrée en 6<sup>ème</sup>.

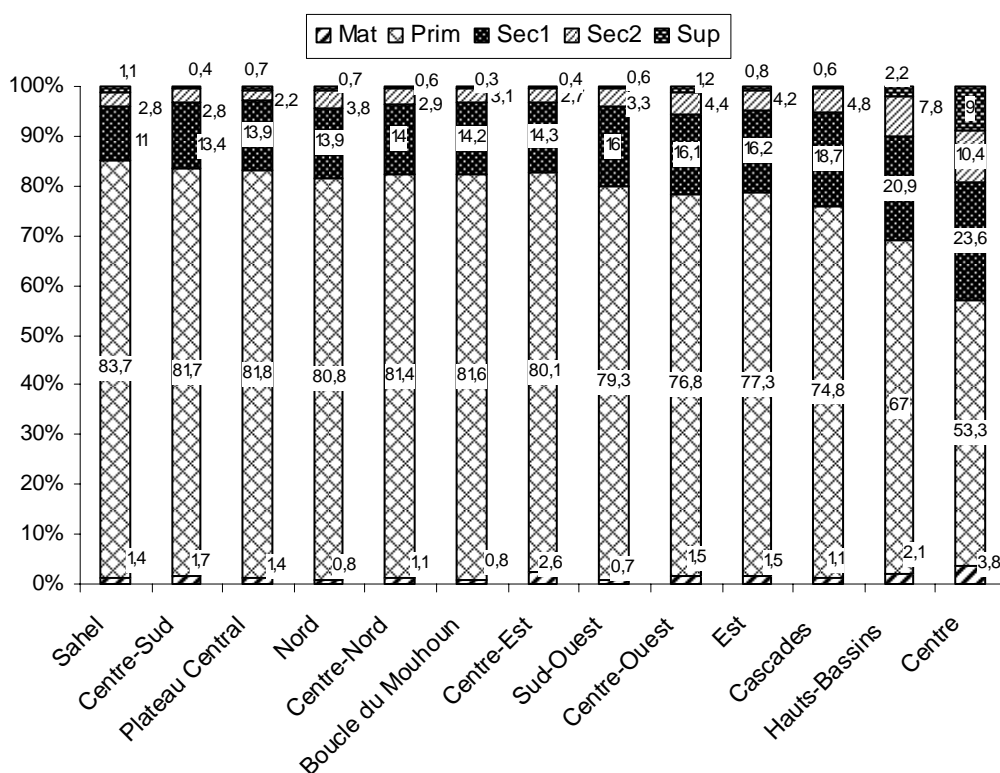
**Graphique 5.4 : Pyramides scolaires selon le milieu de résidence**



## 5.2.2 – Niveau régional

Les résultats selon la région (graphique 5.5) mettent une fois encore en évidence la situation privilégiée des régions abritant les deux grandes villes : dans le Centre, si plus de la moitié (53,3 %) de la population scolaire se trouve au primaire, près d'un enfant sur quatre (23,6 %) se trouve au premier cycle du secondaire, un sur dix (10,4 %) au second cycle du secondaire et presque autant au supérieur (9,0 %). Dans les Hauts-Bassins, un enfant sur cinq (20,9 %) est au premier cycle du secondaire, 7,8 % au second cycle du secondaire et 2,2 % au supérieur. La région des Cascades se démarque également (venant juste après les Hauts-Bassins), avec 18,7 % des effectifs scolaires au secondaire premier cycle et 4,2 % au secondaire second cycle. A l'extrême, on a les régions du Sahel, du Centre-Sud, du Plateau Central et du Nord avec les plus faibles parts des effectifs scolaires au premier cycle du secondaire (respectivement 11,0 %, 13,4 %, 13,9 % et 13,9 %).

**Graphique 5.5 : Répartition par niveau d'études de la population scolaire selon la région**



Graphique issu du tableau A.31 en annexe

En ce qui concerne la structure de la population scolaire du primaire selon la classe, il y a très peu de variation entre les régions (tableau 5a en annexe). Toutefois, les Cascades, le Centre, le Sud-Ouest, les Hauts-Bassins, la Boucle du Mouhoun, le Centre-Ouest et le Centre-Sud se caractérisent par des proportions d'effectifs au CM2 au dessus de la moyenne nationale (12,7 %).



## 5.3 – SCOLARISATION AU PRESCOLAIRE

### 5.3.1 – Couverture de la scolarisation au préscolaire

Le tableau 5.4 donne le taux brut de scolarisation (TBS) au préscolaire, c'est-à-dire l'effectif des élèves du préscolaire tous âges confondus rapporté à la population âgée de 3 à 6 ans. Ce qu'on retient, c'est que l'enseignement préscolaire reste encore très peu développé puisque le TBS au niveau national est seulement de 2,0 %. Il demeure également une réalité essentiellement urbaine : 8,5 % de TBS au préscolaire en milieu urbain contre 0,7 % en milieu rural.

L'examen des taux bruts de scolarisation des différentes régions révèle que trois régions se distinguent par une plus forte participation au préscolaire (c'est-à-dire au dessus de la moyenne nationale de 2,0 %) : il s'agit des régions abritant les trois plus grandes villes, à savoir le Centre (Ouagadougou), les Hauts-Bassins (Bobo-Dioulasso) et le Centre-Est (Koudougou) avec respectivement 10,4 %, 2,5 % et 2,2 %.

**Tableau 5.4 : Taux brut de scolarisation au préscolaire par région selon le milieu de résidence et le sexe (%)**

Région	Ensemble			Milieu urbain			Milieu rural		
	G+F	G	F	G+F	G	F	G+F	G	F
Boucle du Mouhoun	0,6	0,6	0,6	4,1	4,1	4,0	0,4	0,4	0,4
Cascades	0,9	1,0	0,9	4,4	4,8	4,1	0,4	0,4	0,3
Centre	10,4	10,7	10,2	12,3	12,5	12,0	2,6	2,7	2,6
Centre-Est	2,2	2,2	2,1	5,0	5,1	4,9	1,7	1,7	1,7
Centre-Nord	0,8	0,7	0,8	5,7	5,6	5,9	0,4	0,4	0,5
Centre-Ouest	1,6	1,6	1,6	7,9	8,0	7,7	0,9	0,9	0,9
Centre-Sud	1,7	1,7	1,7	5,8	5,8	5,8	1,3	1,4	1,3
Est	0,7	0,8	0,7	4,8	5,1	4,5	0,5	0,5	0,5
Hauts-Bassins	2,5	2,6	2,4	7,1	7,3	7,0	0,6	0,7	0,5
Nord	0,8	0,8	0,7	5,0	5,2	4,8	0,4	0,4	0,4
Plateau Central	1,2	1,2	1,3	4,1	3,9	4,3	1,0	1,0	1,0
Sahel	0,5	0,5	0,5	3,8	3,7	3,9	0,3	0,3	0,3
Sud-Ouest	0,6	0,5	0,6	3,3	3,0	3,5	0,3	0,3	0,3
<b>Burkina Faso</b>	<b>2,0</b>	<b>2,0</b>	<b>2,0</b>	<b>8,5</b>	<b>8,7</b>	<b>8,4</b>	<b>0,7</b>	<b>0,7</b>	<b>0,7</b>

Non seulement les structures d'encadrement de la petite enfance sont cantonnées en ville, mais elles sont surtout l'apanage des catégories sociales les plus aisées (tableau 5.5), ce qui explique les faibles écarts entre garçons et filles observés précédemment (tableau 5.4). En effet, le taux de scolarisation au préscolaire est d'autant plus important que les enfants appartiennent à des ménages aisés, ce à quoi on pouvait s'attendre. Ce qui est important à mettre en évidence, c'est l'écart énorme entre les plus nantis et les plus pauvres : au niveau national, le TBS du préscolaire est de 10,5 % chez les plus nantis (Quintile 5) contre seulement 0,3 % chez les plus pauvres (Quintile 1). On notera que c'est dans le Centre, région présentant le plus fort taux de participation au préscolaire, que l'écart entre groupes sociaux est le plus important (15,3 % pour le quintile 5 contre 0,6 % pour le quintile 1).

**Tableau 5.5 : Taux brut de scolarisation au préscolaire par région selon le niveau de vie (%)**

Région	Niveau de vie					
	Total	Q1 (Plus pauvre)	Q2	Q3	Q4	Q5 (Plus riche)
Boucle du Mouhoun	0,6	0,2	0,3	0,3	0,7	4,0
Cascades	0,9	0,1	0,2	0,2	0,6	4,4
Centre	10,4	0,6	0,7	1,9	3,1	15,3
Centre-Est	2,2	0,4	1,1	1,3	2,6	8,2
Centre-Nord	0,8	0,2	0,3	0,5	0,8	6,7
Centre-Ouest	1,6	0,8	0,6	0,9	1,2	10,3
Centre-Sud	1,7	0,5	0,9	1,0	1,9	10,2
Est	0,7	0,2	0,5	0,7	1,1	7,4
Hauts-Bassins	2,5	0,4	0,4	0,4	1,2	7,7
Nord	0,8	0,2	0,3	0,5	0,6	5,9
Plateau Central	1,2	0,2	0,4	0,8	1,6	6,1
Sahel	0,5	0,2	0,3	0,4	1,3	7,0
Sud-Ouest	0,6	0,2	0,2	0,4	0,6	6,1
<b>Burkina Faso</b>	<b>2,0</b>	<b>0,3</b>	<b>0,4</b>	<b>0,7</b>	<b>1,5</b>	<b>10,5</b>

### 5.3.2 – Comparaison des différents types d'inégalité dans la scolarisation au préscolaire

Le tableau 5.6 résume d'un point de vue relatif, les différents types d'inégalité : selon le sexe, selon le niveau de vie et selon le milieu de résidence. Que ce soit au niveau de l'ensemble du pays et quelle que soit la région, l'écart entre les catégories sociales extrêmes (Q5/Q1) est de loin la plus forte, suivi de l'écart entre milieu urbain et milieu rural et enfin l'écart entre garçons et filles. On notera une fois encore la parité entre garçons et filles liée au fait que ce sont surtout les enfants des classes aisées qui fréquentent surtout les structures d'enseignement du préscolaire.

Au niveau national, le taux brut de scolarisation (TBS) au préscolaire du quintile 5 est 36 fois plus élevé que celui du quintile 1, alors que le TBS du milieu urbain est 12 fois plus élevé que celui du milieu rural. La région du Centre-Nord est celle qui présente à la fois l'écart urbain/rural et l'écart Q5/Q1 les plus importants (respectivement 12,9 et 37,9). Toutefois, il n'y a pas nécessairement une relation entre l'écart selon le milieu de résidence et celui lié au niveau de vie : par exemple, les régions des Hauts-Bassins, du Centre et du Nord ont des écarts urbain/rural assez proches (respectivement 12,2 ; 12,6, et 12,7) alors que les écarts Q5/Q1 sont très différents (respectivement 21,2 ; 32,5 et 26,1).

**Tableau 5.6 : Indices de parité des taux bruts de scolarisation au préscolaire par région selon le sexe, la résidence et le niveau de vie**

Région	Indices de parité des TBS au préscolaire				
	Sexe (F/G)			Résidence (U/R)	Niveau de vie (Q5/Q1)
	Ensemble	Urbain	Rural		
Boucle du Mouhoun	1,0	1,0	1,0	10,7	18,7
Cascades	0,9	0,9	0,9	12,6	32,5
Centre	1,0	1,0	1,0	4,7	26,1
Centre-Est	1,0	0,9	1,0	3,0	20,6
Centre-Nord	1,1	1,1	1,0	12,9	37,9
Centre-Ouest	1,0	1,0	0,9	8,6	12,8
Centre-Sud	1,0	1,0	1,0	4,3	18,9
Est	0,9	0,9	1,0	8,8	30,3
Hauts-Bassins	0,9	1,0	0,8	12,2	21,2
Nord	0,9	0,9	0,8	12,7	26,1
Plateau Central	1,0	1,1	1,0	3,9	25,9
Sahel	1,0	1,1	1,0	11,9	35,2
Sud-Ouest	1,1	1,2	1,0	10,4	31,8
<b>Burkina Faso</b>	<b>1,0</b>	<b>1,0</b>	<b>1,0</b>	<b>12,1</b>	<b>36,1</b>

#### 5.4 – SCOLARISATION AU PRIMAIRE

Avant de présenter les indicateurs relatifs à la scolarisation au primaire, il convient de signaler, comme cela est ressorti dans l'évaluation externe de la qualité des données sur la scolarisation, qu'en 2006, deux sources permettent d'estimer le niveau de la couverture scolaire au primaire: les statistiques scolaires produites par le MEBA et celles tirées du RGPH de 2006. Le taux brut de scolarisation (TBS) fourni par le MEBA pour la rentrée scolaire 2006-2007 est supérieur (de 8,8 points de pourcentage) au TBS calculé à partir des données du recensement de 2006, la même différence étant observée également au niveau du taux net de scolarisation (TNS) produit par les deux sources. Outre le fait que la période de collecte des données n'est pas exactement la même pour les deux sources, l'écart observé entre les indicateurs issus des deux sources peut provenir de la nature des questions renseignées (Cf. le point 1.3.1.2 sur l'évaluation externe).

Par ailleurs, le recensement étant une opération très lourde car se passant dans une période très courte et poursuivant une multitude d'objectifs, on peut supposer que les écarts observés au niveau des indicateurs de la couverture scolaire (TBS, TNS) au primaire peuvent provenir d'une sous-estimation des effectifs scolaires. Mais une telle hypothèse bien que réaliste ne semble pas tenir dans la mesure où l'effectif de la population scolaire dénombrée au recensement de 2006 pour les autres niveaux d'enseignement (notamment le secondaire et le supérieur) est largement au-dessus des chiffres issus des sources administratives (DEP/MESSRS). De plus, la combinaison des deux sources pour calculer les taux de scolarisation au primaire (TBS et TNS), c'est-à-dire recourir aux statistiques scolaires pour les effectifs de population scolaire (le numérateur), et d'utiliser les chiffres du recensement pour les populations scolarisables<sup>7</sup> (le dénominateur), n'annule pas les différences observées ci-dessus. En effet, en considérant les 1 561 258 données par les statistiques scolaires comme effectifs scolaires du primaire en 2006-2007, le taux brut de scolarisation (TBS) et le taux net de scolarisation (TNS) au primaire obtenus sont

<sup>7</sup> Comme les populations scolarisables sont issues du (simple) dénombrement des membres du ménage, le dénominateur ne souffre pas de sous-estimation particulière.

respectivement de 63,3 % et de 50,6 % contre 66,6 % et 53,1 % selon les statistiques scolaires. Les écarts observés (3,3 points pour le TBS et de 2,5 points pour le TNS) s'expliquent par la différence au niveau des dénominateurs puisque le RGPH-2006 donne un effectif des 7-12 ans de 2 464 937 contre 2 345 994 utilisé par le MEBA (basé sur les projections faites à la suite du RGPH-1996).

Enfin, il faut souligner que si les effectifs scolaires au primaire observés au recensement ne sont pas parfaits compte tenu de leur nature déclarative, les données administratives (les effectifs du MEBA) ne sont pas non plus exemptes d'erreurs compte tenu des conditions liées à la collecte de ces données dans les différentes écoles à travers tout le pays et leur acheminement au niveau central (DEP/MEBA) pour compilation.

### 5.4.1 – Couverture de la scolarisation au primaire

Le taux brut de scolarisation (TBS) donné par le RGPH 2006 est de 57,8 % pour l'ensemble du pays (tableau 5.7). Les garçons sont scolarisés à 61,3% contre 54,1% pour les filles, soit un écart de plus de 7 points au détriment des filles. L'écart entre le milieu urbain et le milieu rural est encore plus important que celui observé entre sexes, les TBS respectifs étant de 104,0% et de 47,2% (soit un écart de 56,8 points de pourcentage).

Les régions qui présentent les plus forts taux de couverture scolaire sont celles du Centre (TBS = 107,3 %), du Centre-Sud (TBS = 64,7%), du Nord (TBS = 64,6 %), des Hauts-Bassins (TBS = 64,0 %) et du Centre-Ouest (TBS = 60,8%), alors qu'à l'autre extrême, on retrouve l'Est et le Sahel avec les plus faibles taux (respectivement 35,6 et 27,6 %).

**Tableau 5.7: Taux brut de scolarisation au primaire par région selon le milieu de résidence et le sexe (%)**

Région	Ensemble				Milieu urbain				Milieu rural			
	G+F	G	F	F/G	G+F	G	F	F/G	G+F	G	F	F/G
Boucle du M.	51,8	55,1	48,3	0,9	96,5	99,4	93,6	0,9	48,3	51,7	44,5	0,9
Cascades	53,4	57,0	49,7	0,9	110,3	114,4	106,3	0,9	41,4	45,3	37,3	0,8
Centre	107,3	110,4	104,4	0,9	112,3	115,9	108,9	0,9	85,3	87,2	83,2	1,0
Centre-Est	54,9	58,2	51,2	0,9	82,7	85,9	79,6	0,9	49,7	53,3	45,7	0,9
Centre-Nord	46,0	51,1	40,7	0,8	102,2	104,5	100,0	1,0	41,7	47,1	35,9	0,8
Centre-Ouest	60,8	65,1	56,1	0,9	103,7	105,8	101,5	1,0	55,4	60,2	50,2	0,8
Centre-Sud	64,7	67,5	61,7	0,9	98,5	99,4	97,5	1,0	61,3	64,3	57,9	0,9
Est	35,6	37,6	33,5	0,9	99,9	101,3	98,5	1,0	31,7	33,8	29,5	0,9
Hauts-Bassins	64,0	68,0	59,9	0,9	100,5	104,9	96,2	0,9	45,7	50,3	40,7	0,8
Nord	64,6	72,4	56,5	0,8	103,8	107,5	100,3	0,9	60,2	68,6	51,5	0,8
Plateau Central	56,5	60,8	52,0	0,9	100,3	102,6	98,0	1,0	53,1	57,6	48,3	0,8
Sahel	27,6	29,0	26,0	0,9	74,2	76,6	71,8	0,9	24,6	26,1	22,9	0,9
Sud-Ouest	48,7	51,1	46,0	0,9	93,1	94,3	92,0	1,0	44,0	46,6	40,9	0,9
<b>Burkina Faso</b>	<b>57,8</b>	<b>61,3</b>	<b>54,1</b>	<b>0,9</b>	<b>104,0</b>	<b>107,2</b>	<b>100,8</b>	<b>0,9</b>	<b>47,2</b>	<b>51,3</b>	<b>42,8</b>	<b>0,8</b>

Le taux net de scolarisation de scolarisation (TNS) au primaire est de 44,3% (tableau 5.8). Les mêmes conclusions issues de l'analyse des taux bruts de scolarisation (TBS) tiennent aussi pour le TNS : écart entre garçons et filles et écart entre milieu urbain et milieu rural encore plus important que celui observé entre les sexes. Les rangs occupés par les régions en ce qui concerne le TBS sont les mêmes que ceux occupés dans la série des TNS.

**Tableau 5.8: Taux net de scolarisation au primaire par région selon le milieu de résidence et le sexe (%)**

Région	Ensemble				Milieu urbain				Milieu rural			
	G+F	G	F	F/G	G+F	G	F	F/G	G+F	G	F	F/G
Boucle du M.	40,9	43,3	38,4	0,9	74,4	76,5	72,4	0,9	38,2	40,8	35,5	0,9
Cascades	40,4	42,8	37,8	0,9	78,9	81,6	76,1	0,9	32,2	34,9	29,4	0,8
Centre	78,3	80,6	76,2	0,9	81,1	83,6	78,6	0,9	66,2	67,6	64,8	1,0
Centre-Est	42,7	45,1	40,1	0,9	64,2	66,1	62,3	0,9	38,7	41,4	35,7	0,9
Centre-Nord	36,0	39,9	32,0	0,8	76,6	78,4	74,8	1,0	32,9	37,0	28,6	0,8
Centre-Ouest	47,3	50,6	43,7	0,9	77,4	78,9	75,9	1,0	43,5	47,2	39,5	0,8
Centre-Sud	50,8	52,8	48,7	0,9	74,9	75,0	74,8	1,0	48,4	50,7	45,9	0,9
Est	27,3	28,7	25,8	0,9	73,1	74,2	71,9	1,0	24,5	26,0	22,9	0,9
Hauts-Bassins	48,3	51,2	45,4	0,9	73,9	76,8	71,0	0,9	35,5	39,0	31,8	0,8
Nord	49,9	55,8	43,8	0,8	76,6	79,2	74,0	0,9	47,0	53,3	40,4	0,8
Plateau Central	44,6	47,8	41,1	0,9	74,7	76,2	73,2	1,0	42,2	45,7	38,6	0,8
Sahel	21,2	22,0	20,3	0,9	54,3	55,0	53,5	1,0	19,0	19,9	18,1	0,9
Sud-Ouest	37,7	39,2	35,9	0,9	69,1	69,8	68,3	1,0	34,3	36,1	32,3	0,9
<b>Burkina Faso</b>	<b>44,3</b>	<b>46,9</b>	<b>41,6</b>	<b>0,9</b>	<b>76,3</b>	<b>78,5</b>	<b>74,1</b>	<b>0,9</b>	<b>36,9</b>	<b>40,0</b>	<b>33,7</b>	<b>0,8</b>

Les taux de scolarisation (TBS et TNS) au primaire présentés ci-dessus ont été calculés en considérant la population âgée de 7-12 ans comme population scolarisable dans le primaire en référence à la loi jusque-là en vigueur avant la nouvelle réforme du système scolaire entamée en 2007-2008. Cette réforme a ramené l'âge officiel d'entrée au CP1 à 6 ans, ce qui fait que la tranche d'âge de la population scolarisable dans le primaire est désormais de 6-11 ans. Les tableaux 5.9 et 5.10 présentent les taux de scolarisation (TBS et TNS) au primaire en référence à la nouvelle réforme. C'est vrai que ces taux ne reflètent pas le niveau réel de la couverture scolaire au primaire en 2006, mais, ils permettent cependant d'avoir une idée de l'incidence de la nouvelle réforme. Aussi, ces indicateurs peuvent constituer une base de comparaison avec les opérations de collecte futures sur le système éducatif. L'examen des tableaux 5.9 et 5.10 montrent que les taux de scolarisation (TBS et TNS) relatifs à la tranche d'âge 6-11 ans sont inférieurs à ceux relatifs au groupe d'âge 7-12 ans présentés plus haut. Cependant, les écarts de scolarisation entre sexes, entre le milieu urbain et le milieu rural de même que les rangs occupés par les différentes régions dans la série des TBS et celle des TNS sont maintenus.

**Tableau 5.9: Taux brut de scolarisation (en %) au primaire par région selon le milieu de résidence et le sexe (tranche d'âge = 6-11 ans)**

Région	Ensemble				Milieu urbain				Milieu rural			
	G+F	G	F	F/G	G+F	G	F	F/G	G+F	G	F	F/G
Boucle du M.	48,9	52,4	45,3	0,9	95,5	98,3	92,7	0,9	45,4	49,0	41,5	0,8
Cascades	50,3	53,9	46,6	0,9	109,2	113,1	105,3	0,9	38,6	42,5	34,5	0,8
Centre	104,3	106,3	102,4	1,0	109,4	111,5	107,5	1,0	82,1	84,5	79,6	0,9
Centre-Est	52,4	56,0	48,7	0,9	81,2	84,1	78,4	0,9	47,3	51,1	43,1	0,8
Centre-Nord	44,0	48,9	38,9	0,8	101,1	103,0	99,2	1,0	39,7	45,0	34,3	0,8
Centre-Ouest	58,4	62,8	53,7	0,9	102,7	105,6	99,9	0,9	53,0	57,8	47,9	0,8
Centre-Sud	62,1	65,0	59,0	0,9	97,5	97,9	97,0	1,0	58,6	61,8	55,2	0,9
Est	33,1	35,1	31,0	0,9	97,9	99,0	96,7	1,0	29,4	31,5	27,1	0,9
Hauts-Bassins	60,8	64,9	56,5	0,9	98,3	102,6	94,2	0,9	42,7	47,5	37,7	0,8
Nord	61,6	69,2	53,7	0,8	103,6	107,1	100,2	0,9	57,1	65,3	48,6	0,7
Plateau Central	54,4	58,6	50,0	0,9	99,1	100,8	97,4	1,0	51,0	55,4	46,4	0,8
Sahel	26,0	27,5	24,5	0,9	71,6	73,3	69,9	1,0	23,2	24,7	21,6	0,9
Sud-Ouest	46,2	48,9	43,2	0,9	91,9	92,9	91,0	1,0	41,5	44,5	38,2	0,9
<b>Burkina Faso</b>	<b>55,0</b>	<b>58,5</b>	<b>51,3</b>	<b>0,9</b>	<b>101,9</b>	<b>104,4</b>	<b>99,4</b>	<b>1,0</b>	<b>44,6</b>	<b>48,7</b>	<b>40,2</b>	<b>0,8</b>

**Tableau 5.10: Taux net de scolarisation (en %) au primaire par région selon le milieu de résidence et le sexe (tranche d'âge = 6-11 ans)**

Région	Ensemble				Milieu urbain				Milieu rural			
	G+F	G	F	F/G	G+F	G	F	F/G	G+F	G	F	F/G
Boucle du M.	37,5	39,8	35,1	0,9	71,5	73,6	69,5	0,9	34,9	37,3	32,3	0,9
Cascades	37,5	39,8	35,2	0,9	76,7	79,0	74,5	0,9	29,7	32,2	27,1	0,8
Centre	78,4	80,2	76,8	1,0	82,3	84,2	80,4	1,0	61,8	63,0	60,5	1,0
Centre-Est	39,2	41,5	36,7	0,9	60,9	62,6	59,2	0,9	35,3	37,9	32,5	0,9
Centre-Nord	33,3	36,7	29,8	0,8	74,3	76,5	72,2	0,9	30,2	33,8	26,5	0,8
Centre-Ouest	43,8	46,7	40,7	0,9	75,0	76,5	73,6	1,0	40,0	43,3	36,5	0,8
Centre-Sud	46,8	48,6	44,8	0,9	72,9	73,2	72,5	1,0	44,2	46,3	42,0	0,9
Est	25,0	26,2	23,7	0,9	72,1	72,7	71,4	1,0	22,3	23,6	20,9	0,9
Hauts-Bassins	45,1	47,7	42,4	0,9	71,3	73,7	69,0	0,9	32,4	35,7	29,0	0,8
Nord	47,0	52,2	41,7	0,8	75,6	77,8	73,5	0,9	44,0	49,6	38,2	0,8
Plateau Central	41,4	44,3	38,3	0,9	73,2	74,6	71,8	1,0	38,9	42,0	35,7	0,9
Sahel	19,3	19,9	18,7	0,9	52,8	53,2	52,4	1,0	17,2	17,9	16,5	0,9
Sud-Ouest	34,8	36,2	33,3	0,9	68,6	69,5	67,7	1,0	31,4	32,9	29,6	0,9
<b>Burkina Faso</b>	<b>41,4</b>	<b>43,7</b>	<b>39,0</b>	<b>0,9</b>	<b>75,5</b>	<b>77,4</b>	<b>73,7</b>	<b>1,0</b>	<b>33,9</b>	<b>36,6</b>	<b>31,0</b>	<b>0,8</b>

#### 5.4.2 – Précocité et retards scolaires au primaire

La précocité et le retard scolaires donnent une indication de la demande sociale d'éducation, mais aussi permettent d'apprécier, en partie, l'efficacité du système éducatif. Le fait de mettre plus tôt ou tardivement les enfants à l'école répond à des logiques familiales de reproduction sociale. Les retards scolaires sont en rapport aussi avec l'offre scolaire, sa disponibilité, mais également les aspects pédagogiques (redoublements).

### 5.4.2.1 – Précocité scolaire

La précocité scolaire est en rapport avec les âges officiels de scolarisation. L'âge officiel d'entrée à l'école est de 7 ans et le cycle primaire dure 6 ans. La précocité scolaire au CP1 correspond aux enfants de moins de 7 ans qui sont au CP1, elle correspond aux enfants de moins de 8 ans au CP2, ainsi de suite jusqu'au CM2 où elle correspond aux enfants de moins de 12 ans se trouvant dans cette classe. Pour l'ensemble du cycle primaire, elle correspond aux enfants de moins de 7 ans qui sont au primaire, ce qui donne des chiffres plus faibles que ceux observés par classe (tableau 5.11).

On remarquera, au niveau de l'ensemble du pays, aussi bien chez les garçons que chez les filles, que plus d'un élève sur trois (36,9 %) au CP1 est âgé de moins de 7 ans. En milieu urbain, plus de la moitié des élèves au CP1 (53,1 %) sont âgés de moins de 7 ans. En milieu rural, c'est tout de même près d'un élève sur trois (29,9 %) au CP1 qui a moins de 7 ans. Ces chiffres sont très élevés et amènent à s'interroger sur la pertinence, de nos jours, de l'âge de 7 ans comme âge officiel d'entrée à l'école. La nouvelle réforme du système éducatif envisage sans doute de se conformer à cette réalité sociale, puisqu'il est prévu de ramener l'âge officiel d'entrée à l'école à 6 ans. On notera aussi qu'à toutes les classes, cette précocité touche légèrement un peu plus les filles que les garçons. Plus on avance dans le cycle primaire, plus la proportion d'élèves en avance par rapport à l'âge officiel diminue ; ce qui est logique du fait des redoublements. Un autre résultat de cette précocité dans le parcours scolaire des élèves est la proportion des élèves de CM2 âgés de moins de 12 ans : elle est de 24,9 % (un élève sur quatre) en milieu urbain et de 13,1 % (plus d'un élève sur dix) en milieu rural.

La région du Centre se démarque une fois encore avec une proportion d'élèves du CP1 âgés de moins de 7 ans nettement plus importante (57,1 %). Deux autres régions se situent au dessus de la moyenne nationale (36,9 %) à savoir les Hauts-Bassins (37,8 %) et les Cascades (37,3 %). A l'autre extrême se trouvent le Plateau-Central et le Centre-Nord avec moins de 30,0 % de proportion d'élèves précoces au CP1 (respectivement 29,9 et 28,6 %). Si globalement il y a une association entre précocité à l'entrée du cycle (au CP1) et précocité à la fin du cycle (au CM2), il existe cependant quelques exceptions comme les Cascades et le Nord. Ces deux régions, bien qu'ayant des niveaux de précocité relativement élevés au CP1, présentent des chiffres relativement faibles pour ce qui est du CM2 (respectivement 14,7 % et 13,8 %). Ces régions seraient probablement plus caractérisées par des taux de redoublement plus importants.

**Tableau 5.11 : Taux de précocité scolaire au primaire par classe selon le sexe, le milieu de résidence et la région (%)**

Sexe	Cycle primaire						
	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	CP1-CM2
Masculin	36,4	30,1	25,7	24,1	22,2	17,4	9,4
Féminin	37,4	31,3	27,7	26,5	24,1	18,5	10,1
<b>Milieu de résidence</b>							
Urbain	53,1	43,7	38,2	34,3	31,3	24,9	13,0
Rural	29,9	25,1	21,1	20,2	17,8	13,1	8,1
<b>Région de résidence</b>							
Boucle du Mouhoun	32,4	26,3	23,3	22,5	19,4	14,2	8,2
Cascades	37,3	32,7	26,8	28,0	23,3	14,7	9,7
Centre	57,1	47,1	41,3	37,9	34,7	28,4	14,6
Centre-Est	30,3	25,6	22,1	21,0	17,3	14,1	7,9
Centre-Nord	28,6	23,6	19,0	19,1	17,5	13,7	7,8
Centre-Ouest	30,9	27,1	22,7	21,3	19,7	14,5	8,0
Centre-Sud	30,4	24,3	19,4	19,1	17,8	12,7	7,5
Est	35,7	29,8	24,8	23,7	22,6	17,2	10,1
Hauts-Bassins	37,8	32,6	30,5	26,4	22,9	18,5	9,9
Nord	34,1	28,5	22,9	21,5	19,0	13,8	9,3
Plateau Central	29,9	26,0	22,2	22,2	21,3	14,5	7,7
Sahel	33,6	24,5	21,0	18,9	20,4	15,2	9,1
Sud-Ouest	34,8	29,2	25,2	24,2	21,6	17,1	9,0
<b>Burkina Faso</b>	<b>36,9</b>	<b>30,6</b>	<b>26,6</b>	<b>25,2</b>	<b>23,0</b>	<b>17,9</b>	<b>9,7</b>

#### 5.4.2.2 – Retards scolaires

##### a) Volume des retards

Les retards scolaires au CP1 correspondent aux élèves âgés de plus de 7 ans, au CP2, il s'agit des élèves âgés de plus de 8 ans, ainsi de suite jusqu'au CM2 où les retards scolaires renvoient aux élèves âgés de plus de 12 ans.

A l'opposé de la précocité scolaire, les retards scolaires croissent en intensité au cours du cycle, du fait des redoublements de plus en plus importants. Plus d'un élève sur cinq (21,4 %) au CP1 en 2006 était âgé de plus de 7 ans (tableau 5.12). A la même date, plus de la moitié des élèves du CM2 (58,5 %) étaient âgés de plus de 12 ans. Ce dernier chiffre est particulièrement important et renvoie à la conjugaison de trois phénomènes : des rentrées tardives à l'école, des redoublements relativement importants, et surtout, de nombreux échecs à l'examen de fin de cycle qu'est le CEP et au concours de l'entrée en 6<sup>ème</sup>. Il existe très peu de différence entre garçons et filles, même si à chaque classe, les garçons sont proportionnellement légèrement plus touchés par les retards scolaires que les filles. Les différences restent cependant marquées entre milieux : en milieu rural, un élève sur quatre (24,7 %) au CP1 est âgé de plus de 7 ans contre 13,7 % en milieu urbain. De même, au CM2, 63,7 % des élèves sont âgés de plus de 12 ans contre 51,0 % en milieu urbain.

L'analyse selon la région montre que les régions du Centre et des Cascades se distinguent par une précocité plus élevée et des retards scolaires plus faibles également au CP1. Mais globalement, il y a peu d'association entre le niveau de précocité et le niveau des retards scolaires au CP1. Le Sud-Ouest et l'Est qui présentent des niveaux de précocité au CP1



relativement élevés, ont également des niveaux de retards au CP1 parmi les plus élevés. Il n'y a pas non plus une correspondance entre le niveau de retards scolaires au CP1 et celui observé au CM2 : le Nord présente une faible proportion de retards scolaires au CP1 (20,6 %), mais a une proportion de retards scolaires au CM2 (64,2 %) comparable à celle du Sahel et du Centre-Nord (qui ont respectivement 27,5 et 26,5 % d'élèves précoces au CP1).

**Tableau 5.12 : Taux de retards scolaires au primaire par classe selon le sexe, le milieu de résidence et la région (%)**

Sexe	Cycle primaire						
	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	CP1-CM2
Masculin	21,6	34,7	44,8	46,2	54,5	59,1	14,1
Féminin	21,1	33,1	42,4	43,4	52,2	57,8	13,0
<b>Milieu de résidence</b>							
Urbain	13,7	24,0	33,9	37,4	46,0	51,0	13,6
Rural	24,7	38,2	48,4	49,1	58,2	63,7	13,6
<b>Région de résidence</b>							
Boucle du Mouhoun	23,0	34,3	44,9	43,9	53,9	60,4	12,9
Cascades	18,4	27,6	39,5	40,2	50,2	62,1	14,7
Centre	12,1	22,5	30,9	34,9	43,1	47,8	12,4
Centre-Est	24,3	36,0	46,7	48,8	59,5	61,9	14,3
Centre-Nord	26,5	43,4	52,4	52,5	60,4	64,4	13,9
Centre-Ouest	22,2	35,2	45,6	48,0	56,9	61,5	14,3
Centre-Sud	22,7	34,9	46,4	48,4	55,3	64,4	14,0
Est	25,2	37,7	47,4	48,0	54,9	59,4	13,3
Hauts-Bassins	22,2	32,9	42,3	44,8	55,1	58,3	14,5
Nord	20,6	35,8	47,6	48,9	57,9	64,2	13,4
Plateau Central	23,7	36,8	45,6	46,1	54,0	60,8	13,4
Sahel	27,5	46,2	57,5	54,6	59,6	64,6	14,1
Sud-Ouest	25,5	33,1	43,4	43,0	52,8	57,2	13,7
<b>Burkina Faso</b>	<b>21,4</b>	<b>34,0</b>	<b>43,7</b>	<b>45,0</b>	<b>53,5</b>	<b>58,5</b>	<b>13,6</b>

Après avoir mesuré la proportion d'enfants en retard scolaire par rapport à l'âge officiel d'être dans une classe donnée, il est également important de savoir combien d'années supplémentaires les élèves passent en moyenne dans la classe, ce d'autant plus que la proportion d'enfants en retards scolaires est très élevée et augmente avec la classe (tableau 5.12).

### b) Intensité des retards

Pour mesurer la longueur du retard scolaire dans une classe donnée, on attribue aux élèves précoces et ceux ayant l'âge officiel d'être dans la classe une cote zéro (0). Les élèves âgés d'un an de plus par rapport à l'âge officiel d'être dans la classe reçoivent une cote un (1), ceux âgés de deux (2) ans de plus, une cote deux (2), ceux âgés de trois (3) ans de plus, une cote trois (3) et ainsi de suite : dans l'attribution des cotes au CP1 par exemple, les élèves âgés de moins de 7 ans et ceux âgés de 7 ans recevront une cote nulle, ceux âgés de 8 ans une cote 1, ceux âgés de 9 ans une cote 2, etc.

La longueur du retard accusé dans la classe est obtenue en faisant simplement la moyenne arithmétique des cotes pondérées des effectifs des élèves ayant une cote non nulle.

Le tableau 5.13 présente le nombre moyen d'années supplémentaire accusées par les élèves par classe. Il ressort de ce tableau qu'en moyenne, les élèves passent environ 1 an

de plus au CP1 et 2 ans supplémentaires dans les autres classes. De plus, il n'existe pratiquement pas de différence entre sexes, entre milieux de résidence et entre régions.

**Tableau 5.13 : Nombre moyen d'années de retards scolaires au primaire par classe selon le sexe, le milieu de résidence et la région**

Sexe	Classe					
	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2
Masculin	1,3	1,7	1,8	2,1	2,1	2,0
Féminin	1,3	1,7	1,8	2,0	2,0	2,0
<b>Milieu de résidence</b>						
Urbain	1,3	1,6	1,7	2,1	2,0	2,0
Rural	1,3	1,7	1,8	2,1	2,0	2,0
<b>Région de résidence</b>						
Boucle du Mouhoun	1,3	1,6	1,7	1,9	1,9	1,9
Cascades	1,3	1,6	1,7	2,0	1,9	2,2
Centre	1,3	1,6	1,7	2,1	2,0	2,0
Centre-Est	1,3	1,6	1,8	2,0	2,0	2,0
Centre-Nord	1,4	1,7	1,9	2,1	2,1	2,1
Centre-Ouest	1,3	1,6	1,7	2,0	2,0	2,0
Centre-Sud	1,3	1,6	1,7	1,9	1,9	1,9
Est	1,4	1,8	2,0	2,3	2,2	2,1
Hauts-Bassins	1,3	1,7	1,8	2,1	2,1	2,1
Nord	1,3	1,6	1,8	2,1	2,1	2,0
Plateau Central	1,3	1,6	1,7	2,1	1,9	2,0
Sahel	1,3	2,0	2,1	2,4	2,3	2,3
Sud-Ouest	1,3	1,7	1,8	2,1	2,0	2,0
<b>Burkina Faso</b>	1,3	1,7	1,8	2,1	2,0	2,0

### 5.4.3 – Accès et achèvement au primaire

L'accès à l'école est mesuré par la proportion d'enfants du groupe d'âge 10-12 ans ayant déjà été à l'école (qu'ils fréquentent ou non au moment de l'enquête). Le choix du seuil de 10 ans s'explique par le fait qu'au-delà de cet âge, les chances d'entrée à l'école sont très faibles. En prenant plusieurs générations d'enfants (ici trois), cela permet de corriger pour l'effet de génération. L'indicateur d'accès ainsi obtenu donne bien entendu les conditions d'accès au système quelques années antérieures à la date du recensement (entre 2000 et 2002). En supposant qu'à 15-17 ans, un enfant devrait avoir achevé le primaire, le taux de rétention est donné par la proportion, parmi les 15-17 ans ayant été à l'école, de ceux ayant atteint le CM2. Le taux d'achèvement est égal au produit du taux d'accès et du taux de rétention, en supposant que les conditions de scolarisation des 10-12 ans ont été quasiment les mêmes que celles des 15-17 ans. Les taux d'achèvement ainsi calculés à travers les sources de données démographiques sont généralement très proches de ceux donnés par les statistiques scolaires<sup>8</sup>.

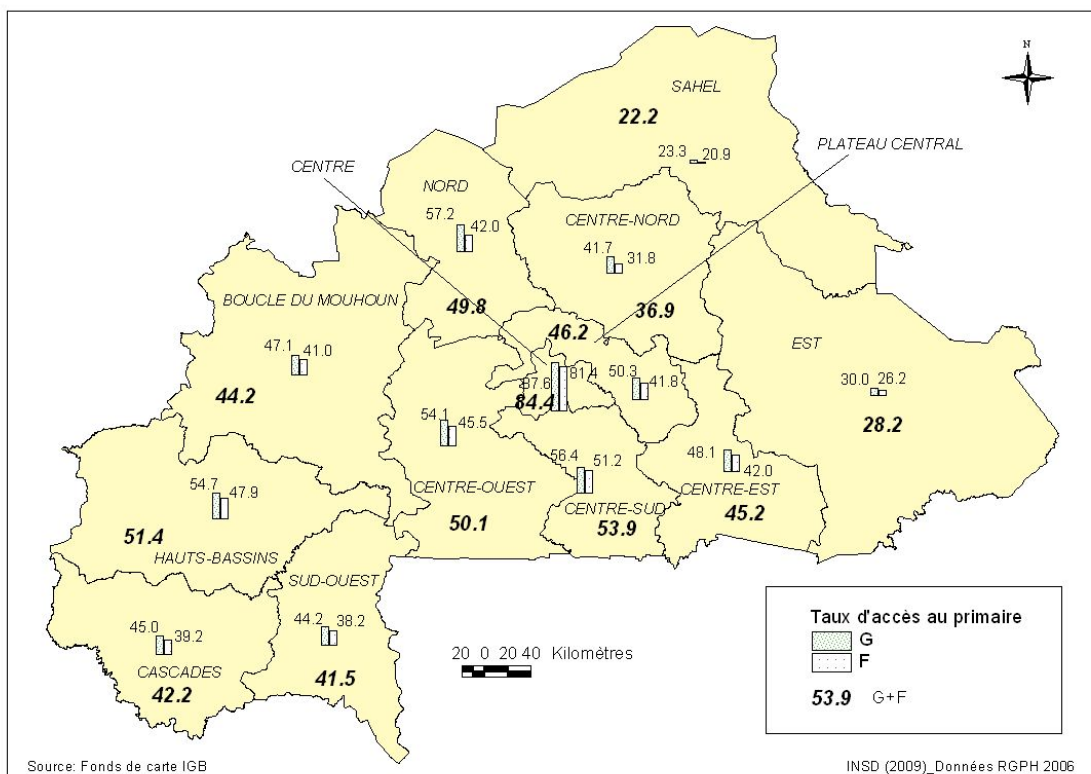
<sup>8</sup> Pour une année scolaire, le taux d'achèvement donné par les statistiques scolaires correspond à l'effectif des non redoublants au CM2 rapporté à la population de la tranche officielle pour le CM2, c'est-à-dire les enfants âgés de 12 ans.

Au niveau de l'ensemble du pays, on trouve un taux d'accès à l'école des 10-12 ans de 46,9 % (tableau 5.14), avec un accès plus important chez les garçons (50,1 %) que chez les filles (43,5 %) avec des disparités régionales importantes illustrées par la carte 5.1. Comme on pouvait s'y attendre, l'accès est plus important en milieu urbain (82,0 %) qu'en milieu rural (38,3 %). L'achèvement est encore plus faible puisque seulement un enfant sur trois achève le primaire (33,9 %)⁹. A ce niveau également on observe des disparités régionales et des inégalités entre sexes très importantes (carte 5.2). Au niveau de l'ensemble du pays, et quelle que soit la région, les filles non seulement accèdent moins à l'école, mais sont également moins nombreuses à achever le primaire. Par ailleurs, les résultats selon le niveau de vie du ménage, montrent, sans grande surprise, que plus le statut économique du ménage est élevé, plus les chances d'accéder à l'école et d'achever le primaire sont plus importantes.

**Tableau 5.14 : Taux d'accès au primaire par région selon le milieu de résidence, le sexe et le niveau de vie (%)**

Région	Ensemble			Milieu urbain			Milieu rural			Niveau de vie				
	G+F	G	F	G+F	G	F	G+F	G	F	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5
Boucle du M.	44,2	47,1	41,0	79,1	82,3	76,0	41,1	44,2	37,7	34,3	39,0	41,1	52,6	72,6
Cascades	42,2	45,0	39,2	83,3	86,6	80,1	32,9	36,1	29,4	16,5	22,5	32,4	50,0	73,3
Centre	84,4	87,6	81,4	87,8	91,4	84,5	68,8	71,5	65,9	41,5	55,9	66,0	79,5	89,9
Centre-Est	45,2	48,1	42,0	68,3	71,3	65,3	40,6	43,8	37,1	19,4	33,6	38,6	55,4	73,5
Centre-Nord	36,9	41,7	31,8	80,6	83,4	77,8	33,3	38,3	27,9	19,4	25,8	37,0	49,9	77,7
Centre-Ouest	50,1	54,1	45,5	82,8	85,1	80,5	45,6	50,1	40,5	35,1	38,7	47,2	58,9	81,5
Centre-Sud	53,9	56,4	51,2	79,7	80,6	78,9	51,1	53,9	48,1	27,9	42,4	51,6	62,2	81,3
Est	28,2	30,0	26,2	77,0	78,8	75,1	25,0	27,0	22,8	13,0	23,3	30,5	51,2	77,6
Hauts-Bassins	51,4	54,7	47,9	79,8	83,5	76,1	36,3	40,2	31,9	23,1	28,7	33,6	52,8	79,8
Nord	49,8	57,2	42,0	79,3	82,8	75,8	46,2	54,2	37,6	36,5	40,5	48,2	58,9	79,5
Plateau Central	46,2	50,3	41,8	79,1	81,1	77,0	43,6	47,9	38,8	25,4	35,0	44,5	56,1	72,0
Sahel	22,2	23,3	20,9	59,0	61,5	56,5	19,7	20,9	18,4	12,1	19,1	29,7	48,4	73,5
Sud-Ouest	41,5	44,2	38,2	75,2	76,7	73,7	37,6	40,7	33,9	25,8	36,7	46,6	61,3	83,1
<b>Burkina Faso</b>	<b>46,9</b>	<b>50,1</b>	<b>43,5</b>	<b>82,0</b>	<b>85,1</b>	<b>79,0</b>	<b>38,3</b>	<b>42,1</b>	<b>34,1</b>	<b>24,5</b>	<b>31,2</b>	<b>41,4</b>	<b>57,9</b>	<b>82,6</b>

⁹ Les statistiques scolaires de 2006-2007 donnent un taux d'achèvement de 36,4 % : la sous-estimation observée (2,5 points) avec les données du recensement est en rapport avec les différences dans les données de population.

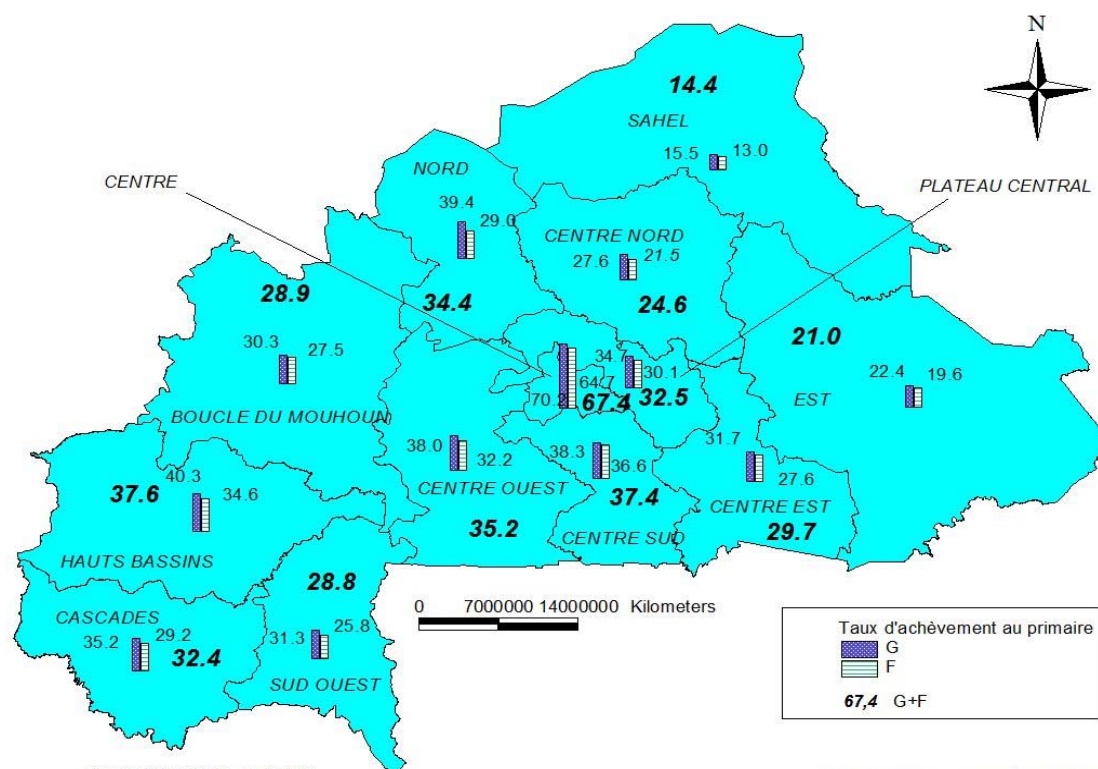
**Carte 5.1 : Taux d'accès au primaire par région selon le sexe (%)**

Par ailleurs, en rapprochant les tableaux 5.14 et 5.15, on remarque qu'il y a en général, au niveau régional, une association entre le taux d'accès et le taux d'achèvement : si on prend comme seuils les moyennes des taux d'accès et d'achèvement (46,9 % et 33,9 %), les régions du Centre, du Centre-Sud, des Hauts-Bassins, du Centre-Ouest et du Nord sont celles qui présentent à la fois les plus forts taux d'accès et d'achèvement. A l'autre extrémité, les régions du Sahel, de l'Est et du Centre-Nord présentent des taux d'accès inférieurs à 40 % et des taux d'achèvement inférieurs à 25 %. Les autres régions, bien que présentant des niveaux inférieurs à la moyenne nationale, occupent une situation intermédiaire (taux d'accès variant entre 41,5 et 46,2 % ; taux d'achèvement entre 28,8 % et 32,5 %). Le Plateau Central, bien qu'ayant un taux d'accès plus élevé que les Cascades (46,2 contre 42,2 %), a un taux d'achèvement semblable (32,5 % et 32,4 %).

**Tableau 5.15 : Taux d'achèvement au primaire par région selon le milieu de résidence, le sexe et le niveau de vie (%)**

Région	Ensemble			Milieu urbain			Milieu rural			Niveau de vie				
	G+F	G	F	G+F	G	F	G+F	G	F	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5
Boucle du M.	28,9	30,3	27,5	65,8	68,5	63,1	24,3	25,9	22,6	17,3	21,2	25,1	36,7	59,3
Cascades	32,4	35,2	29,2	70,4	74,5	66,3	22,6	25,7	18,8	9,9	13,5	20,8	37,0	62,7
Centre	67,4	70,2	64,7	71,5	75,2	68,2	43,9	44,5	43,4	23,8	33,8	40,9	55,1	74,8
Centre-Est	29,7	31,7	27,6	49,8	51,8	47,8	25,2	27,4	22,7	11,2	19,6	22,6	36,5	56,0
Centre-Nord	24,6	27,6	21,5	66,1	68,1	64,1	20,0	23,1	16,7	10,2	14,0	21,1	35,1	64,4
Centre-Ouest	35,2	38,0	32,2	69,0	70,5	67,5	29,2	32,4	25,6	20,3	22,5	29,6	42,4	69,4
Centre-Sud	37,4	38,3	36,6	64,7	65,1	64,3	33,7	34,8	32,6	17,6	25,9	32,6	43,4	68,8
Est	21,0	22,4	19,6	68,6	71,2	65,7	16,8	18,2	15,3	7,5	14,8	20,7	41,1	69,9
Hauts-Bassins	37,6	40,3	34,6	63,5	68,4	58,7	21,2	23,7	18,4	11,5	15,2	19,3	35,2	64,0
Nord	34,4	39,4	29,0	64,4	67,8	61,1	29,6	35,0	23,7	20,7	24,7	30,3	41,8	66,4
Plateau Central	32,5	34,7	30,1	66,3	68,6	63,9	29,0	31,3	26,6	15,6	22,1	28,3	40,9	59,2
Sahel	14,4	15,5	13,0	49,4	53,0	45,5	11,0	12,2	9,6	5,6	10,1	19,0	34,8	64,5
Sud-Ouest	28,8	31,3	25,8	61,7	64,8	57,9	23,9	26,4	20,8	15,0	20,7	30,3	46,9	70,6
<b>Burkina Faso</b>	<b>33,9</b>	<b>36,0</b>	<b>31,7</b>	<b>66,6</b>	<b>70,0</b>	<b>63,4</b>	<b>24,1</b>	<b>26,5</b>	<b>21,4</b>	<b>13,3</b>	<b>18,1</b>	<b>25,5</b>	<b>40,8</b>	<b>68,4</b>

**Carte 5.2 : Taux d'achèvement au primaire par région selon le sexe (%)**



### 5.4.4 – Equité dans l'accès et l'achèvement au primaire

L'un des objectifs du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté est d'améliorer l'accès des plus démunis aux services sociaux de base dont l'éducation. Cet objectif d'équité entre les catégories sociales va de paire avec celui de la réduction des inégalités entre sexes, d'une part, et entre milieux de résidence, d'autre part. Le tableau 5.16 présente trois types d'inégalité : l'inégalité entre sexes, celle entre milieu urbain et milieu rural et celle entre les plus nantis (quintile 5) et les plus pauvres (quintile 1). Au niveau de l'ensemble du Burkina, on note que l'inégalité liée au statut économique est la plus forte (rapport Q5/Q1 de 3,4 pour l'accès et 5,1 pour l'achèvement), suivie de l'inégalité entre milieux de résidence (rapport urbain/rural de 2,1 pour l'accès et 2,8 pour l'achèvement), l'inégalité entre sexes étant la plus faible (rapport fille/garçon de 0,9 pour l'accès et pour l'achèvement). Excepté au niveau du sexe, on peut noter que les écarts sont encore plus importants au niveau de l'achèvement que de l'accès.

Quelle que soit la région, il ressort également, comme au niveau national, que l'inégalité la plus importante est celle entre les classes de niveau de vie, suivie de l'inégalité entre milieu urbain et milieu rural et enfin l'inégalité entre sexes. Les régions où l'inégalité entre catégories sociales est la plus forte sont aussi celles où l'inégalité entre milieux de résidence est la plus forte. Six régions présentent un écart Q5/Q1 plus élevé que la moyenne nationale (3,4 pour l'accès et 5,1 pour l'achèvement) : il s'agit, par ordre croissant de l'ampleur des inégalités, des Hauts Bassins, du Centre-Est, du Centre-Nord, des Cascades, de l'Est et du Sahel. Ces régions sont aussi à l'exception du Centre-Est, celles qui présentent les plus grandes inégalités entre villes et campagnes. A l'opposé, les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre, du Nord et du Centre-Ouest sont les moins inégalitaires.

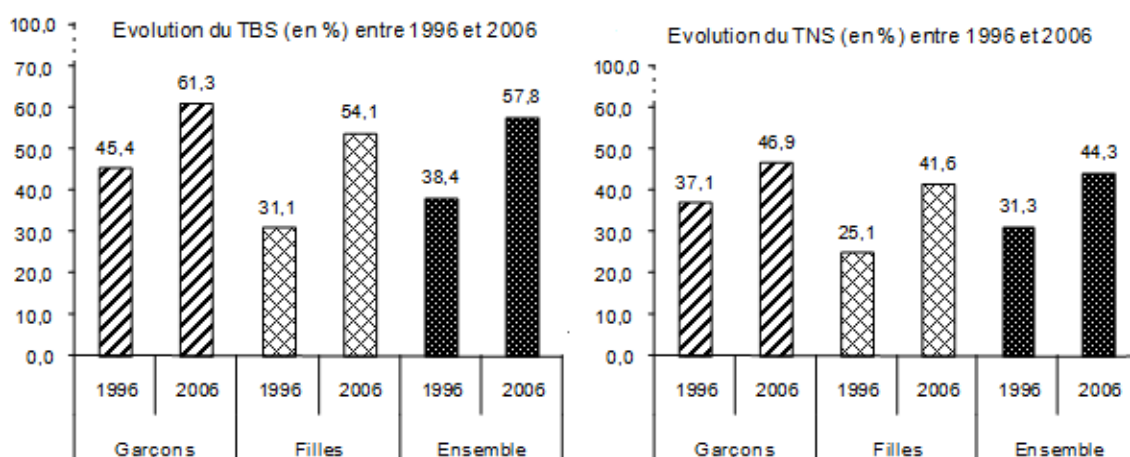
**Tableau 5.16 : Indices de parité des taux d'accès et d'achèvement au primaire par région selon le sexe, la résidence et le niveau de vie**

Région	Indices de parité									
	Taux d'accès					Taux d'achèvement				
	Sexe (F/G)			Résidence (U/R)	Quintile (Q5/Q1)	Sexe (F/G)			Résidence (U/R)	Quintile (Q5/Q1)
	E	U	R			E	U	R		
Boucle du M	0,9	0,9	0,9	1,9	2,1	0,9	0,9	0,9	2,7	3,4
Cascades	0,9	0,9	0,8	2,5	4,5	0,8	0,9	0,7	3,1	6,4
Centre	0,9	0,9	0,9	1,3	2,2	0,9	0,9	1,0	1,6	3,1
Centre-Est	0,9	0,9	0,8	1,7	3,8	0,9	0,9	0,8	2,0	5,0
Centre-Nord	0,8	0,9	0,7	2,4	4,0	0,8	0,9	0,7	3,3	6,3
Centre-Ouest	0,8	0,9	0,8	1,8	2,3	0,8	1,0	0,8	2,4	3,4
Centre-Sud	0,9	1,0	0,9	1,6	2,9	1,0	1,0	0,9	1,9	3,9
Est	0,9	1,0	0,8	3,1	6,0	0,9	0,9	0,8	4,1	9,3
Hauts-Bassins	0,9	0,9	0,8	2,2	3,5	0,9	0,9	0,8	3,0	5,6
Nord	0,7	0,9	0,7	1,7	2,2	0,7	0,9	0,7	2,2	3,2
Plateau Central	0,8	0,9	0,8	1,8	2,8	0,9	0,9	0,8	2,3	3,8
Sahel	0,9	0,9	0,9	3,0	6,1	0,8	0,9	0,8	4,5	11,5
Sud-Ouest	0,9	1,0	0,8	2,0	3,2	0,8	0,9	0,8	2,6	4,7
<b>Burkina Faso</b>	<b>0,9</b>	<b>0,9</b>	<b>0,8</b>	<b>2,1</b>	<b>3,4</b>	<b>0,9</b>	<b>0,9</b>	<b>0,8</b>	<b>2,8</b>	<b>5,1</b>

### 5.4.5 – Evolution de la scolarisation au primaire

La comparaison des taux de scolarisation observés en 2006 à ceux observés au RGPH de 1996<sup>10</sup>, met en évidence les progrès importants faits en vue du développement quantitatif de la scolarisation (graphique 5.6). Le taux brut de scolarisation (TBS) au primaire est passé de 38,4 % en 1996 à 57,8 % en 2006, soit un accroissement relatif de 51 % (42 % pour le TNS). Au cours de cette période intercensitaire de 10 ans, le taux d'accroissement annuel moyen du TBS a donc été de 5 % (4% pour le TNS). Cet accroissement de la scolarisation a été nettement plus fort chez les filles que chez les garçons, reflétant très probablement l'effet des politiques incitatives de la scolarisation des filles au cours des dernières années : en terme relatif, le TBS des filles a augmenté de 74 % contre 35 % pour les garçons, correspondant à des taux d'accroissement annuels moyens respectifs de 7,4 % et 3,5 %.

**Graphique 5.6 : Evolution des taux de scolarisation au primaire par sexe entre 1996 et 2006 (%)**



## 5.5 – SCOLARISATION AU SECONDAIRE

### 5.5.1 – Couverture scolaire au secondaire

#### 5.5.1.1 – Ensemble du secondaire

Le taux brut de scolarisation (TBS) au secondaire donné par le RGPH 2006 est de 21,8 % (tableau 5.17) de trois points supérieur au chiffre donné par les statistiques scolaires de 2006-2007 qui est de 17,7 % (MESSRS/DEP, 2007). Le niveau de scolarisation au secondaire reste très faible au regard du niveau observé au primaire (TBS de 63,3 %). L'écart observé entre garçons et filles est encore plus important au secondaire : le TBS des garçons est de 25,3 % contre 18,3 % pour les filles (écart relatif de 1,4 contre 1,2 au primaire). L'écart entre le milieu urbain et le milieu rural est plus important que celui observé entre sexes, les TBS respectifs étant de 57,8 % et de 8,7 % (soit un écart relatif de 6,6)<sup>11</sup>.

<sup>10</sup> Signalons, qu'en 1996, la même démarche d'utiliser les effectifs scolaires du primaire issus des statistiques scolaires a été adoptée.

<sup>11</sup> Etant donné que la définition du milieu de résidence (urbain/rural) dans les statistiques scolaires est différente de celle du RGPH, alors que les chiffres du MEBA ont été utilisés pour le primaire, il n'a pas été produit de TBS et de TNS par milieu de résidence pour le primaire.

Une fois encore aux extrêmes, les régions qui ont une faible (ou forte) couverture scolaire au primaire sont aussi celles qui ont une faible (forte) participation au secondaire : la région du Centre (abritant la capitale Ouagadougou) se distingue à nouveau avec un TBS au secondaire de 56,3 % contre 5,5 % pour le Sahel<sup>12</sup>. Entre les extrêmes, il n'y a pas nécessairement une association entre couverture scolaire au primaire et couverture scolaire au secondaire : par exemple, la région du Nord qui venait juste après le Centre en terme de TBS au primaire, occupe le cinquième rang en terme de TBS au secondaire. Par ailleurs, la région des Cascades qui occupait le 7<sup>ème</sup> rang en termes de participation au primaire, occupe le 4<sup>ème</sup> rang en ce qui concerne le secondaire.

**Tableau 5.17 : Taux brut de scolarisation au secondaire par région selon le milieu de résidence et le sexe (%)**

Région	Ensemble			Milieu urbain			Milieu rural		
	G+F	M	F	G+F	M	F	G+F	M	F
Boucle du Mouhoun	13,6	15,8	11,1	60,5	68,4	52,1	7,6	9,2	5,8
Cascades	18,7	23,3	14,1	54,7	64,4	44,9	8,0	11,0	5,0
Centre	56,3	63,3	50,5	61,1	69,7	54,3	23,3	25,3	21,1
Centre-Est	14,9	18,1	11,8	36,3	41,6	31,2	9,5	12,1	6,9
Centre-Nord	12,1	15,7	8,8	57,2	66,0	48,3	6,8	9,4	4,4
Centre-Ouest	19,9	24,8	15,3	64,4	73,8	55,2	11,3	15,1	7,8
Centre-Sud	16,0	18,8	13,2	47,2	54,3	40,3	11,6	13,8	9,3
Est	12,2	15,3	9,2	70,6	78,3	62,0	6,7	8,9	4,5
Hauts-Bassins	28,4	33,4	23,6	56,2	67,6	46,3	7,9	10,1	5,7
Nord	17,9	22,6	13,4	59,7	66,4	53,0	10,7	14,8	6,8
Plateau Central	14,3	17,2	11,5	52,4	59,8	45,0	10,0	12,3	7,8
Sahel	5,5	7,1	4,0	42,0	51,1	32,7	2,4	3,2	1,7
Sud-Ouest	16,0	19,9	11,6	54,6	64,7	43,2	9,2	11,9	6,0
<b>Burkina Faso</b>	<b>21,8</b>	<b>25,3</b>	<b>18,3</b>	<b>57,8</b>	<b>66,5</b>	<b>50,1</b>	<b>8,7</b>	<b>11,2</b>	<b>6,2</b>

Le taux net de scolarisation (TNS) au secondaire (tableau 5.18) est de 15,8 % (14,7 % selon les statistiques scolaires de 2006-2007). Les mêmes conclusions issues de l'analyse des taux bruts de scolarisation (TBS) tiennent aussi pour le TNS : écart entre garçons et filles plus important que celui observé au niveau du primaire et écart entre milieu urbain et milieu rural encore plus important que celui observé entre les sexes. Les rangs occupés par les régions en ce qui concerne le TBS sont les mêmes que ceux occupés dans la série des TNS, exceptées les régions de l'Est et du Centre-Nord (à un rang près). On notera toutefois que la différence entre le TBS et le TNS dans les régions abritant les deux grandes villes (le Centre et les Hauts Bassins) est très forte.

<sup>12</sup> Les statistiques scolaires du MESSRS pour 2006-2007 donnent respectivement 46,0 % et 4,5 % de TBS dans le Centre et le Sahel.



**Tableau 5.18 : Taux net de scolarisation au secondaire par région selon le milieu de résidence et le sexe (%)**

Région	Ensemble			Milieu urbain			Milieu rural		
	G+F	G	F	G+F	G	F	G+F	G	F
Boucle du Mouhoun	10,7	12,4	8,8	45,0	50,7	38,8	6,4	7,7	4,9
Cascades	13,9	17,3	10,6	38,8	44,8	32,7	6,5	9,0	4,0
Centre	38,6	43,0	34,9	41,5	47,0	37,2	18,2	19,8	16,5
Centre-Est	11,8	14,2	9,4	27,3	30,9	23,9	7,8	9,9	5,7
Centre-Nord	9,4	12,1	6,9	42,5	48,2	36,6	5,5	7,6	3,6
Centre-Ouest	14,7	18,1	11,4	43,2	48,4	38,0	9,1	12,1	6,3
Centre-Sud	12,8	14,9	10,6	35,6	40,3	31,1	9,5	11,3	7,7
Est	8,9	11,2	6,6	48,8	54,3	42,5	5,1	6,8	3,4
Hauts-Bassins	19,7	23,0	16,6	38,1	44,9	32,1	6,2	8,0	4,3
Nord	13,3	17,0	9,7	41,6	46,6	36,6	8,4	11,7	5,2
Plateau Central	11,4	13,6	9,2	39,3	44,3	34,1	8,3	10,1	6,5
Sahel	4,0	5,2	2,9	31,0	36,8	25,0	1,7	2,3	1,0
Sud-Ouest	12,4	15,4	9,0	40,6	47,9	32,2	7,4	9,7	4,8
<b>Burkina Faso</b>	<b>15,8</b>	<b>18,3</b>	<b>13,3</b>	<b>40,1</b>	<b>45,7</b>	<b>35,1</b>	<b>7,0</b>	<b>9,0</b>	<b>4,9</b>

### 5.5.1.2 – Secondaire premier cycle

Au-delà de la scolarisation au secondaire prise globalement, il convient d'examiner la scolarisation dans les sous-cycles. La nouvelle réforme étend la notion de l'enseignement de base au premier cycle de l'enseignement secondaire, d'où l'intérêt d'examiner le niveau de scolarisation à ce cycle.

Le taux brut de scolarisation (TBS) au secondaire premier cycle est de 27,7 % pour l'ensemble du pays (tableau 5.19), niveau plus élevé que celui donné par les statistiques scolaires à la même date (22,9 %). On note encore une fois la sous-scolarisation des filles (TBS de 24, % contre 30,5 % pour les garçons), un peu plus importante que celle observée au niveau du primaire (Rapport garçon/fille de 1,23 contre 1,17 au primaire). L'écart entre milieux de résidence est encore plus important, le TBS au premier cycle du secondaire en milieu urbain étant de 73,9 % contre seulement 12,5 % en milieu rural (écart relatif de 5,9).

L'analyse régionale montre que seules les régions du Centre et des Hauts Bassins présentent des niveaux de scolarisation au premier cycle du secondaire (respectivement de 71,6 et 36,2 %) supérieurs à la moyenne nationale (27,7 %), ce qui est le reflet de la concentration des structures d'enseignement du secondaire dans les deux grandes villes. A titre indicatif, pour le premier cycle de l'enseignement secondaire général, plus d'un quart des 418 établissements (26 %) étaient localisés dans la région du Centre en 2006 (39 % des établissements dans les Hauts Bassins et le Centre) (MESSRS/DEP, 2006).

**Tableau 5.19 : Taux brut de scolarisation au secondaire 1er cycle par région selon le milieu de résidence et le sexe (%)**

Région	Ensemble			Milieu urbain			Milieu rural		
	G+F	G	F	G+F	G	F	G+F	G	F
Boucle du Mouhoun	18,3	20,3	15,9	76,9	86,3	67,2	11,2	13,0	9,0
Cascades	25,1	29,9	20,0	71,4	82,2	60,8	11,9	15,7	7,7
Centre	71,6	77,6	66,6	78,3	86,6	71,7	32,0	33,1	30,7
Centre-Est	20,7	23,1	17,9	49,5	53,0	45,8	13,8	16,3	11,0
Centre-Nord	16,8	20,1	13,4	76,8	84,3	68,9	10,0	12,8	7,1
Centre-Ouest	25,4	29,4	21,2	79,4	86,5	72,4	15,9	19,7	11,9
Centre-Sud	21,6	23,8	19,1	60,9	66,4	55,3	16,3	18,4	14,0
Est	16,4	19,2	13,2	89,6	97,2	81,1	9,7	12,0	7,0
Hauts-Bassins	36,2	40,5	31,9	71,5	83,0	61,3	11,7	14,3	8,8
Nord	22,9	27,4	18,1	74,2	80,5	68,0	14,7	19,2	9,9
Plateau Central	19,9	22,2	17,5	67,1	72,6	61,7	14,8	16,9	12,4
Sahel	7,3	9,1	5,5	56,8	67,9	45,6	3,2	4,3	2,2
Sud-Ouest	21,0	25,2	15,9	72,1	83,6	59,1	12,6	15,9	8,5
<b>Burkina Faso</b>	<b>27,7</b>	<b>30,5</b>	<b>24,8</b>	<b>73,9</b>	<b>82,2</b>	<b>66,5</b>	<b>12,5</b>	<b>15,1</b>	<b>9,5</b>

L'examen des taux nets de scolarisation (TNS) contenus dans le tableau 5.20 révèle les mêmes conclusions que précédemment. On peut toutefois souligner que les écarts entre TBS et TNS sont nettement plus importants en milieu urbain qu'en milieu rural. Le TNS du premier cycle du secondaire est de 15,1 % chiffre plus proche de celui donné par les statistiques scolaires pour la même date (14,7 %). En milieu rural, on passe d'un TBS de 12,5 % à un TNS de 7,2 %, alors qu'en milieu urbain, on passe de 73,9 % à 39,1 %. Plus on avance dans le système scolaire, plus la question des retards scolaires se pose avec plus d'acuité.

**Tableau 5.20 : Taux net de scolarisation au secondaire 1er cycle par région selon le milieu de résidence et le sexe (%)**

Région	Ensemble			Milieu urbain			Milieu rural		
	G+F	G	F	G+F	G	F	G+F	G	F
Boucle du Mouhoun	10,7	11,8	9,4	42,9	47,6	38,0	6,8	7,8	5,5
Cascades	13,4	15,9	10,7	36,1	40,5	31,7	6,9	9,2	4,4
Centre	38,3	41,6	35,5	41,6	46,2	38,0	18,3	19,0	17,6
Centre-Est	12,0	13,2	10,6	27,5	28,8	26,1	8,3	9,7	6,7
Centre-Nord	9,4	11,1	7,6	41,9	45,9	37,7	5,7	7,2	4,2
Centre-Ouest	13,6	15,6	11,4	39,8	42,8	36,9	9,0	11,1	6,7
Centre-Sud	12,6	13,6	11,5	34,1	35,8	32,5	9,7	10,8	8,5
Est	8,7	10,1	7,1	46,0	50,2	41,4	5,3	6,5	4,0
Hauts-Bassins	18,9	20,8	16,9	36,8	42,0	32,3	6,4	7,8	4,9
Nord	12,4	14,9	9,9	38,5	41,6	35,5	8,3	10,7	5,6
Plateau Central	11,6	12,9	10,1	36,0	38,5	33,4	8,9	10,3	7,5
Sahel	3,7	4,6	2,9	30,4	34,8	25,9	1,6	2,1	1,0
Sud-Ouest	11,8	14,1	9,1	39,2	45,1	32,6	7,3	9,1	5,0
<b>Burkina Faso</b>	<b>15,1</b>	<b>16,5</b>	<b>13,6</b>	<b>39,1</b>	<b>43,2</b>	<b>35,5</b>	<b>7,2</b>	<b>8,6</b>	<b>5,5</b>

### 5.5.1.3 – Secondaire second cycle

Que ce soit à travers le taux brut de scolarisation (tableau 5.21) ou le taux net de scolarisation (tableau 5.22), la couverture scolaire est encore plus faible au second cycle du secondaire. Le taux brut de scolarisation (TBS) est de 13,0 % au niveau national (9,3 % selon les statistiques scolaires de 2006-2007). Les écarts entre sexes se creusent davantage : TBS de 16,7 % pour les garçons contre 9,8 % pour les filles (écart relatif de 1,7 %). L'écart entre milieux de résidence se renforce également : TBS de 37,7 % pour le milieu urbain contre seulement 2,8 % en milieu rural (écart relatif de 13,5)<sup>13</sup>. A nouveau, les régions abritant les principales villes (le Centre, les Hauts-Bassins et le Centre-Ouest) présentent les meilleurs taux de scolarisation au second cycle du secondaire (TBS respectifs de 37,8 %, 19,9 % et 11,2 %). Toutes les autres régions ont moins de 10 % de TBS au second cycle du secondaire, le Sahel ayant le plus faible taux (2,8 %).

<sup>13</sup> Il convient tout de même de souligner que plus on avance dans le système éducatif, particulièrement à partir du second cycle du secondaire, plus la comparaison urbain/rural comporte des limites : les structures d'enseignement à ce niveau étant quasiment inexistantes en milieu rural, de nombreux enfants du milieu rural partent fréquenter en milieu urbain. Or, le milieu de résidence telle que appréhendée dans les opérations de collecte renvoie à la résidence au moment de l'enquête, sous-estimant ainsi la participation scolaire au secondaire des populations rurales.

**Tableau 5.21 : Taux brut de scolarisation au secondaire 2nd cycle par région selon le milieu de résidence et le sexe (%)**

Région	Ensemble			Milieu urbain			Milieu rural		
	G+F	G	F	G+F	G	F	G+F	G	F
Boucle du Mouhoun	6,2	8,1	4,4	37,5	44,4	29,7	2,0	2,8	1,2
Cascades	9,4	12,9	6,3	32,2	40,9	23,3	2,2	3,1	1,4
Centre	37,8	45,7	31,5	41,3	50,2	34,2	9,4	11,7	7,2
Centre-Est	6,0	8,8	3,8	18,3	24,6	12,8	2,5	4,1	1,3
Centre-Nord	5,2	8,1	3,0	30,2	40,0	20,6	2,1	3,5	1,1
Centre-Ouest	11,2	16,3	7,1	44,9	57,2	33,0	3,6	5,7	2,0
Centre-Sud	7,2	9,8	4,9	28,3	37,0	20,1	3,9	5,3	2,6
Est	6,2	8,7	4,2	45,0	53,0	36,1	2,3	3,3	1,6
Hauts-Bassins	17,9	23,1	13,5	37,4	48,2	28,2	2,5	3,3	1,8
Nord	9,9	13,9	6,6	39,9	47,5	32,1	4,1	6,5	2,3
Plateau Central	5,2	7,8	3,1	30,4	41,0	19,6	2,2	3,3	1,4
Sahel	2,8	3,7	2,0	21,1	27,6	14,3	1,2	1,4	1,0
Sud-Ouest	7,5	10,1	4,8	29,3	37,4	19,9	3,1	4,2	2,0
<b>Burkina Faso</b>	<b>13,0</b>	<b>16,7</b>	<b>9,8</b>	<b>37,7</b>	<b>46,6</b>	<b>29,9</b>	<b>2,8</b>	<b>4,0</b>	<b>1,7</b>

La valeur du taux net de scolarisation (3,6 %) est encore plus proche de celle des statistiques scolaires (3,9 %). Le niveau le plus élevé est observé au Centre (11,7 %) et le plus faible dans le Sahel (0,6 %)

**Tableau 5.22 : Taux net de scolarisation au secondaire 2nd cycle par région selon le milieu de résidence et le sexe (%)**

Région	Ensemble			Milieu urbain			Milieu rural		
	G+F	G	F	G+F	G	F	G+F	G	F
Boucle du Mouhoun	1,9	2,6	1,1	12,2	15,8	8,1	0,5	0,8	0,2
Cascades	2,4	3,5	1,5	8,2	10,9	5,4	0,6	0,9	0,3
Centre	11,7	14,4	9,5	12,9	16,0	10,4	2,1	2,8	1,5
Centre-Est	1,6	2,5	1,0	5,6	7,8	3,6	0,5	0,9	0,2
Centre-Nord	1,3	2,2	0,6	8,1	11,7	4,5	0,5	0,9	0,2
Centre-Ouest	2,5	4,0	1,4	10,6	14,6	6,6	0,7	1,3	0,3
Centre-Sud	2,2	3,2	1,3	9,7	13,6	6,1	1,0	1,5	0,6
Est	1,4	2,1	0,7	11,6	15,3	7,4	0,3	0,5	0,2
Hauts-Bassins	4,6	6,0	3,4	9,9	12,9	7,3	0,4	0,5	0,2
Nord	2,4	3,9	1,3	10,5	13,7	7,1	0,9	1,7	0,3
Plateau Central	1,4	2,3	0,6	9,6	14,1	5,1	0,4	0,7	0,2
Sahel	0,6	1,0	0,3	5,4	7,3	3,5	0,2	0,3	0,0
Sud-Ouest	2,0	3,0	0,9	8,1	11,0	4,6	0,8	1,3	0,2
<b>Burkina Faso</b>	<b>3,6</b>	<b>4,9</b>	<b>2,6</b>	<b>11,0</b>	<b>14,1</b>	<b>8,3</b>	<b>0,6</b>	<b>0,9</b>	<b>0,3</b>

### 5.5.2 – Précocité et retards scolaires au secondaire

Les différences énormes observées entre les TBS et les TNS sont à mettre en rapport avec les retards scolaires. Les classes fréquentées n'ayant pas été collectées au-delà du primaire, les chiffres sur les retards scolaires au secondaire sont donnés globalement pour chaque sous-cycle. La tranche d'âge officiel pour le premier cycle du secondaire étant 13-16 ans, la précocité scolaire correspond à la proportion des élèves du cycle âgés de moins de 13 ans, alors que les retards scolaires renvoient à la proportion des élèves âgés de plus de 16 ans. De même au niveau du secondaire (tranche d'âge officielle de 17-19 ans), la proportion des élèves âgés de moins de 17 ans donne une mesure de la précocité scolaire, alors que celle des élèves âgés de 20 ans ou plus mesure l'importance des retards scolaires.

Contrairement aux chiffres observés au niveau du primaire, la précocité scolaire au secondaire est plus faible (tableau 5.23). La proportion d'élèves précoces est 6,5 % au secondaire 1 et de 4,7 % au secondaire 2. Il n'existe pas de différence significative entre garçons et filles, même si, comme il a été observé au niveau du primaire, les filles sont, proportionnellement, légèrement plus en « avance » sur leur scolarité que les garçons. Au niveau du secondaire 1, la précocité scolaire est plus importante en milieu urbain (7,4 %) qu'en milieu rural (4,8 %), alors que la différence entre les deux milieux n'est pas significative au niveau du secondaire 2. L'analyse au niveau régional montre qu'il n'y a non plus pas de différences significatives entre les régions : excepté le Centre qui se distingue avec 9,4 % d'élèves précoces au premier cycle du secondaire, pour les autres régions, ce chiffre se situe entre 4,1 % (au Centre-Nord) et 6,7 % (au Sahel).

**Tableau 5.23 : Taux de précocité scolaire au secondaire par cycle selon le sexe, le milieu de résidence et la région (%)**

Sexe	Précocité scolaire	
	Sec1	Sec2
Masculin	6,2	4,4
Féminin	6,9	5,1
<b>Milieu de résidence</b>		
Urbain	7,4	4,0
Rural	4,8	4,8
<b>Région de résidence</b>		
Boucle du Mouhoun	4,4	2,8
Cascades	4,8	2,4
Centre	9,4	6,3
Centre-Est	5,1	3,9
Centre-Nord	4,1	3,2
Centre-Ouest	4,4	2,5
Centre-Sud	4,6	3,1
Est	5,4	3,5
Hauts-Bassins	6,1	3,6
Nord	5,3	4,1
Plateau Central	5,3	4,2
Sahel	6,7	4,0
Sud-Ouest	5,5	3,4
<b>Burkina Faso</b>	<b>6,5</b>	<b>4,7</b>

Les retards scolaires sont, quant à eux, plus importants (tableau 5.24): 39,0 % des élèves du premier cycle du secondaire sont âgés de plus de 16 ans et une grande majorité (67,4 %) des élèves du second cycle du secondaire sont âgés de plus de 19 ans. Il n'y a pas de

différence significative entre garçons et filles mais il existe une différence au niveau régional, notamment au niveau secondaire 2 où la proportion d'élèves âgés de plus de 19 ans est 75,3 % chez les garçons contre 66,0 % chez les filles.

Le problème des retards scolaires au second cycle du secondaire touche toutes les régions dans la mesure où dans chacune d'elles, les élèves âgés de plus de 19 ans sont majoritaires. Les régions les plus touchées sont le Centre-Ouest, le Sahel et l'Est (près de deux élèves sur trois). A l'opposé, les moins touchées sont le Centre, le Centre-Sud et la Boucle du Mouhoun avec une proportion en dessous de la moyenne nationale (67,4 %).

**Tableau 5.24 : Taux de retards scolaires au secondaire par cycle selon le sexe, le milieu de résidence et la région (%)**

Sexe	Retards scolaires	
	Sec1	Sec2
Masculin	39,5	66,5
Féminin	38,4	68,7
<b>Milieu de résidence</b>		
Urbain	39,7	75,3
Rural	37,7	66,0
<b>Région de résidence</b>		
Boucle du Mouhoun	37,1	67,2
Cascades	41,8	72,0
Centre	37,1	62,7
Centre-Est	37,0	68,8
Centre-Nord	39,9	71,7
Centre-Ouest	42,3	74,8
Centre-Sud	37,1	66,4
Est	41,5	74,6
Hauts-Bassins	41,8	71,0
Nord	40,5	71,3
Plateau Central	36,6	69,4
Sahel	41,9	74,6
Sud-Ouest	38,3	70,0
<b>Burkina Faso</b>	<b>39,0</b>	<b>67,4</b>

### 5.5.3 – Comparaison des différents types d'inégalité dans la scolarisation au secondaire

Les tableaux 5.25 et 5.26 donnent les différents écarts relatifs en rapport avec le sexe (fille/garçon), la résidence (urbain/rural) et le niveau de vie (Quintile 5/Quintile 1). Comme observé au niveau du primaire, les inégalités entre groupes sociaux sont plus importantes que celles observées entre milieux de résidence qui elles mêmes sont plus fortes que les écarts entre garçons et filles. Les régions qui présentent les plus fortes inégalités entre catégories sociales, sont aussi celles qui présentent les plus grands écarts entre villes et campagnes et les plus grands écarts entre garçons et filles : par exemple, au niveau de l'enseignement secondaire pris globalement et en considérant comme seuils les niveaux au plan national (0,7 pour le sexe, 5,8 pour la résidence et 15,0 pour le niveau de vie), les régions du Sahel, de l'Est, des Cascades et du Centre-Nord présentent des niveaux d'inégalité supérieurs à la moyenne nationale. La région du Centre est celle où les inégalités sont les plus faibles.

**Tableau 5.25: Indices de parité des taux bruts de scolarisation au secondaire par région selon le sexe, la résidence et le niveau de vie**

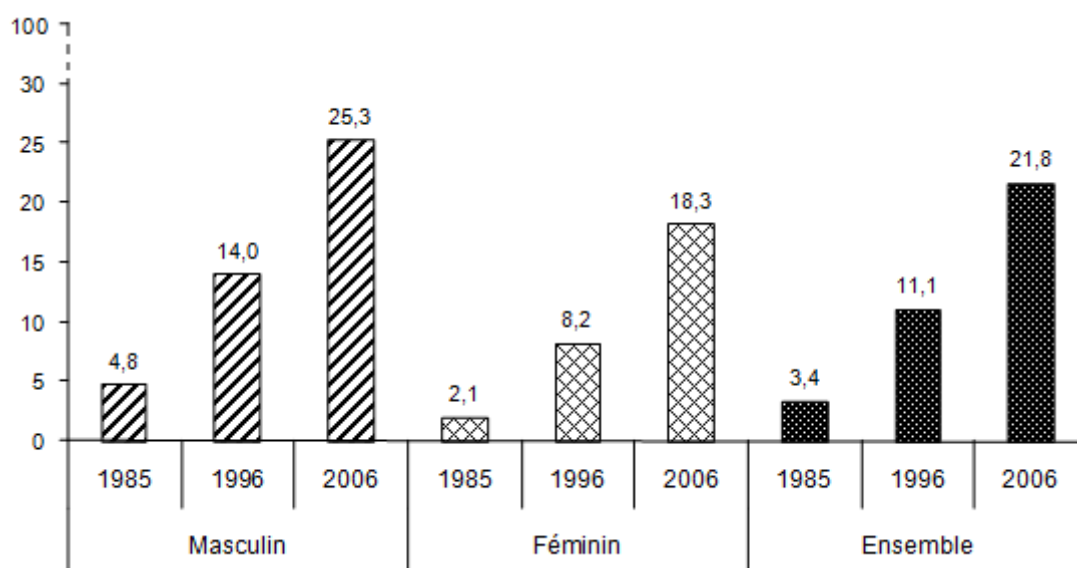
Région	Sexe (F/G)			Résidence (U/R)			Niveau de vie (Q5/Q1)		
	Sec1&2	Sec1	Sec2	Sec1&2	Sec1	Sec2	Sec1&2	Sec1	Sec2
Centre	0,7	0,8	0,5	2,6	2,4	4,4	6,5	5,8	14,4
Centre-Ouest	0,6	0,7	0,5	5,7	5,0	12,5	9,4	8,3	15,6
Plateau Central	0,8	0,9	0,7	5,2	4,5	13,7	10,4	8,7	27,7
Boucle du Mouhoun	0,7	0,8	0,4	8,0	6,9	18,6	11,1	9,7	18,3
Nord	0,6	0,7	0,4	5,6	5,1	9,6	11,5	9,9	21,0
Centre-Sud	0,6	0,7	0,4	4,1	3,7	7,3	12,0	10,4	20,9
Centre-Est	0,7	0,8	0,5	3,8	3,6	7,2	13,1	12,0	18,5
Sud-Ouest	0,6	0,7	0,5	6,0	5,7	9,5	15,7	15,4	21,0
Hauts-Bassins	0,7	0,8	0,6	7,1	6,1	15,2	16,0	13,2	30,9
Centre-Nord	0,6	0,7	0,5	8,4	7,7	14,3	20,9	18,1	36,3
Cascades	0,7	0,8	0,4	6,8	6,0	14,7	24,7	21,8	36,5
Est	0,6	0,6	0,5	10,6	9,3	19,3	32,0	27,4	56,5
Sahel	0,6	0,6	0,5	17,4	17,6	17,7	60,7	66,5	47,1
<b>Burkina Faso</b>	<b>0,7</b>	<b>0,8</b>	<b>0,6</b>	<b>6,7</b>	<b>5,9</b>	<b>13,6</b>	<b>16,8</b>	<b>14,8</b>	<b>29,6</b>

**Tableau 5.26: Indices de parité des taux nets de scolarisation au secondaire par région selon le sexe, la résidence et le niveau de vie**

Région	Sexe (F/G)			Résidence (U/R)			Niveau de vie (Q5/Q1)		
	Sec1&2	Sec1	Sec2	Sec1&2	Sec1	Sec2	Sec1&2	Sec1	Sec2
Centre	0,7	0,8	0,4	2,3	2,3	6,0	5,5	5,5	11,9
Centre-Ouest	0,6	0,7	0,4	4,7	4,4	14,5	8,5	8,0	28,9
Plateau Central	0,8	0,9	0,7	4,7	4,0	24,4	10,0	8,7	146,5
Nord	0,7	0,8	0,4	5,0	4,7	11,5	10,2	9,0	28,9
Boucle du Mouhoun	0,6	0,7	0,3	7,0	6,3	25,7	10,5	9,3	24,2
Centre-Sud	0,6	0,7	0,3	3,7	3,5	9,6	11,8	10,6	70,1
Centre-Est	0,7	0,8	0,4	3,5	3,3	10,4	12,9	12,1	53,9
Sud-Ouest	0,6	0,7	0,3	5,5	5,4	10,6	14,3	14,3	19,8
Hauts-Bassins	0,7	0,8	0,6	6,1	5,7	27,9	14,6	13,0	72,9
Centre-Nord	0,6	0,7	0,3	7,7	7,3	17,1	19,2	17,7	53,7
Cascades	0,7	0,8	0,3	6,0	5,2	14,5	23,1	18,2	51,7
Est	0,6	0,6	0,3	9,6	8,7	33,3	30,0	30,8	112,8
Sahel	0,6	0,6	0,3	18,5	19,6	32,0	72,6	89,0	75,4
<b>Burkina Faso</b>	<b>0,7</b>	<b>0,8</b>	<b>0,5</b>	<b>5,8</b>	<b>5,5</b>	<b>19,2</b>	<b>15,0</b>	<b>14,2</b>	<b>49,6</b>

#### 5.5.4 – Evolution de la scolarisation au secondaire

Le graphique 5.7 donne l'évolution des taux bruts de scolarisation au secondaire entre 1985 et 2006. Le taux brut de scolarisation (TBS) au secondaire est passé de 3,4 % en 1985 à 21,8 % en 2006 soit une multiplication par plus de 6 en l'espace de 20 ans. Cette évolution correspond à un taux de croissance annuelle moyen de 26 % au cours de la période 1985-2006. En examinant la croissance à intervalle de 10 ans, il apparaît que la progression annuelle a été plus importante entre 1985 et 1996 (21 % d'accroissement annuel moyen) qu'entre 1996 et 2006 (10 % en moyenne par an). La progression annuelle a été plus forte chez les filles (26,4 %) que chez les garçons (17,4 %).

**Graphique 5.7 : Evolution des taux bruts de scolarisation au secondaire par sexe entre 1985 et 2006 (%)**

## 5.6 – SCOLARISATION AU SUPERIEUR

### 5.6.1 – Couverture de la scolarisation au supérieur

Le nombre total d'étudiants donné par le recensement de 2006 (tableau 5.27) est de 56 447 dont 34 448 pour le sexe masculin (61,0 %) et 21 999 pour le sexe féminin (39,0 %). Ces chiffres sont supérieurs à ceux fournis par les statistiques scolaires (35 515 étudiants dont 23 154 pour le sexe masculin et 10 361 pour le sexe féminin). Le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants est de 403 (240 selon les statistiques scolaires). Il faut souligner que les statistiques scolaires sous-estiment la population estudiantine compte tenu des difficultés rencontrées dans le remplissage des questionnaires de rentrée scolaire adressés aux établissements. Comme à tous les degrés d'enseignement du système éducatif, il existe là encore une inégalité entre garçons et filles : il y a 303 étudiantes pour 100 000 personnes de sexe féminin contre 509 étudiants pour 100 000 personnes de sexe masculin. Les chiffres du taux brut de scolarisation (TBS) et du taux net de scolarisation (TNS) ne font que confirmer cela. Les étudiants en situation de précocité scolaire (c'est-à-dire âgés de moins de 20 ans) sont en faible proportion (4,5 %) et il n'y a pas de différence entre garçons et filles.

**Tableau 5.27: Principaux indicateurs de la scolarisation au supérieur selon le sexe**

Principaux indicateurs	Sexe		
	Ensemble	Masculin	Féminin
Nombre total d'étudiants	56 447	34 448	21 999
Nombre d'étudiants pour 100 000	403	509	303
TBS (en %)	4,8	6,5	3,4
TNS (en %)	2,0	2,8	1,4
Précocité scolaire (en %)	4,5	4,5	4,6

Le tableau 5.28 donne les différents indicateurs de scolarisation au supérieur selon le statut économique du ménage. Il ressort clairement le caractère très sélectif de l'accès à l'enseignement supérieur qui est essentiellement fréquenté par les jeunes des catégories sociales les plus aisées : 1896 étudiants pour 100 000 personnes du quintile 5 contre



seulement un rapport de 29 pour le quintile 1. La différence entre les quintiles 5 et 4 est elle-même très grande (rapport de 168 dans le quintile 4). L'écart relatif entre quintile 5 et quintile 1 en termes de nombre d'étudiants pour 100 000 habitants (65,4) est de loin supérieur à l'écart entre garçons et filles (1,6).

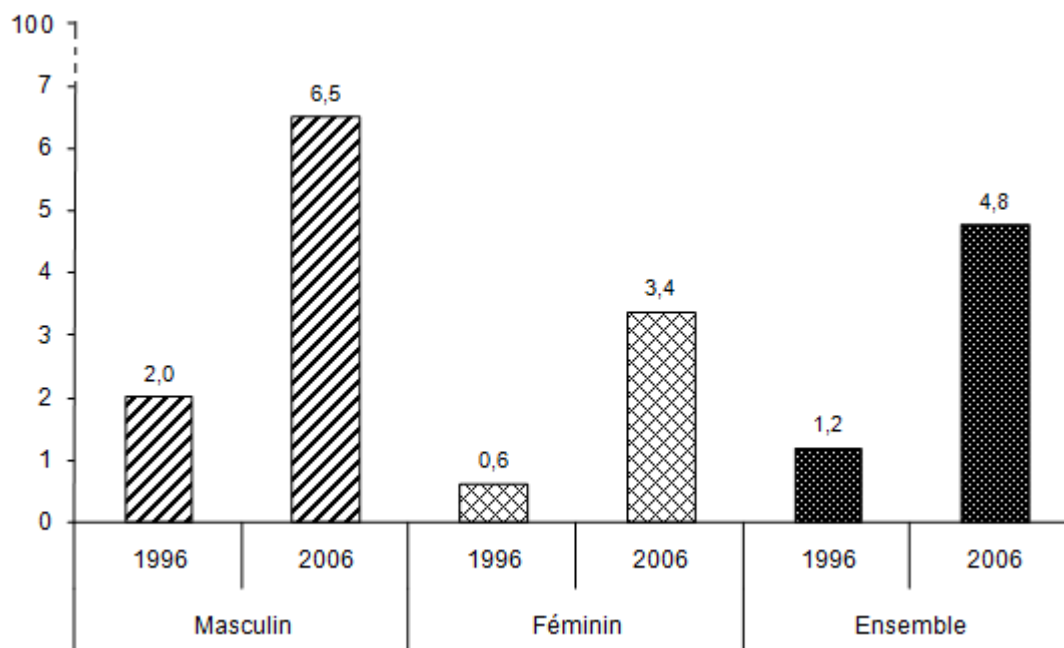
**Tableau 5.28: Principaux indicateurs de la scolarisation au supérieur par sexe selon le niveau de vie**

Principaux indicateurs	Total	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5
<b>Ensemble</b>						
Nombre total d'étudiants	56 447	640	1 127	1 381	5 321	47 978
Nombre d'étudiants pour 100 000	403	29	33	50	168	1 896
TBS (en %)	4,8	0,4	0,4	0,7	2,1	16,5
TNS (en %)	2,0	0,1	0,1	0,1	0,7	7,5
Précocité scolaire (en %)	4,5	4,5	7,2	5,6	4,2	4,5
<b>Masculin</b>						
Nombre total d'étudiants	34 448	352	601	784	3 335	29 376
Nombre d'étudiants pour 100 000	509	33	37	60	221	2 346
TBS (en %)	6,5	0,4	0,5	0,9	2,9	21,0
TNS (en %)	2,8	0,1	0,1	0,2	1,0	9,6
Précocité scolaire (en %)	4,5	5,1	9,2	7,4	4,9	4,3
<b>Féminin</b>						
Nombre total d'étudiants	21 999	288	526	597	1 986	18 602
Nombre d'étudiants pour 100 000	303	26	30	41	120	1 456
TBS (en %)	3,4	0,3	0,4	0,5	1,4	12,3
TNS (en %)	1,4	0,0	0,0	0,1	0,4	5,6
Précocité scolaire (en %)	4,6	3,8	4,9	3,4	3,1	4,8

### 5.6.2 – Evolution de la scolarisation au supérieur

Entre 1996 et 2006, le taux brut de scolarisation (TBS) au supérieur est passé de 1,2 % à 4,8 %, soit une croissance annuelle moyenne de 30 % au cours de la période (graphique 5.8), croissance plus forte chez les filles (46,7 %) que chez les garçons (22,5 %). En termes absolus, il s'agit d'une évolution énorme en 10 ans, puisque le nombre d'étudiants est passé de 9 372 en 1996 à 56 447 en 2006, soit une multiplication par 6 (croissance annuelle moyenne de 50,2 %).

**Graphique 5.8: Evolution des taux bruts de scolarisation au supérieur par sexe entre 1996 et 2006 (%)**



## 5.7 – ESPERANCE DE VIE SCOLAIRE

Le tableau 5.29 présente l'espérance de vie scolaire (EVS) de chaque sexe par région selon le milieu de résidence et les catégories sociales. Cet indicateur désigne le nombre moyen d'années qu'un enfant peut espérer passer dans le système scolaire s'il entre à l'école à 6 ans. L'examen des résultats montre que l'EVS est très faible (5,5 ans sur le plan national) et reste marquée par des écarts importants entre sexes, entre milieux de résidence, entre catégories sociales et entre régions.

Pour l'ensemble du pays et quels que soient le milieu de résidence et la région, les filles passent moins de temps à l'école que les garçons, leur espérance de vie scolaire n'étant que de 4,9 ans sur le plan national contre 6,1 ans pour les garçons. Cet écart entre filles et garçons pourrait s'expliquer, entre autres facteurs, par le faible niveau d'accès des filles à l'école et leur exclusion du système scolaire suite à certaines représentations et pratiques sociales dont certaines sont victimes (conception de la place de la femme dans les activités domestiques, statut «d'étrangère» de la fille en tant que future épouse, mariages précoces etc.)

La distinction selon le milieu de résidence montre que les enfants du milieu urbain sont avantagés par rapport à ceux du milieu rural. En effet, les enfants résidant en milieu urbain peuvent espérer passer 3,2 fois plus de temps à l'école que leurs congénères du milieu rural, les espérances de vie scolaire étant respectivement de 11,5 ans et de 3,6 ans.

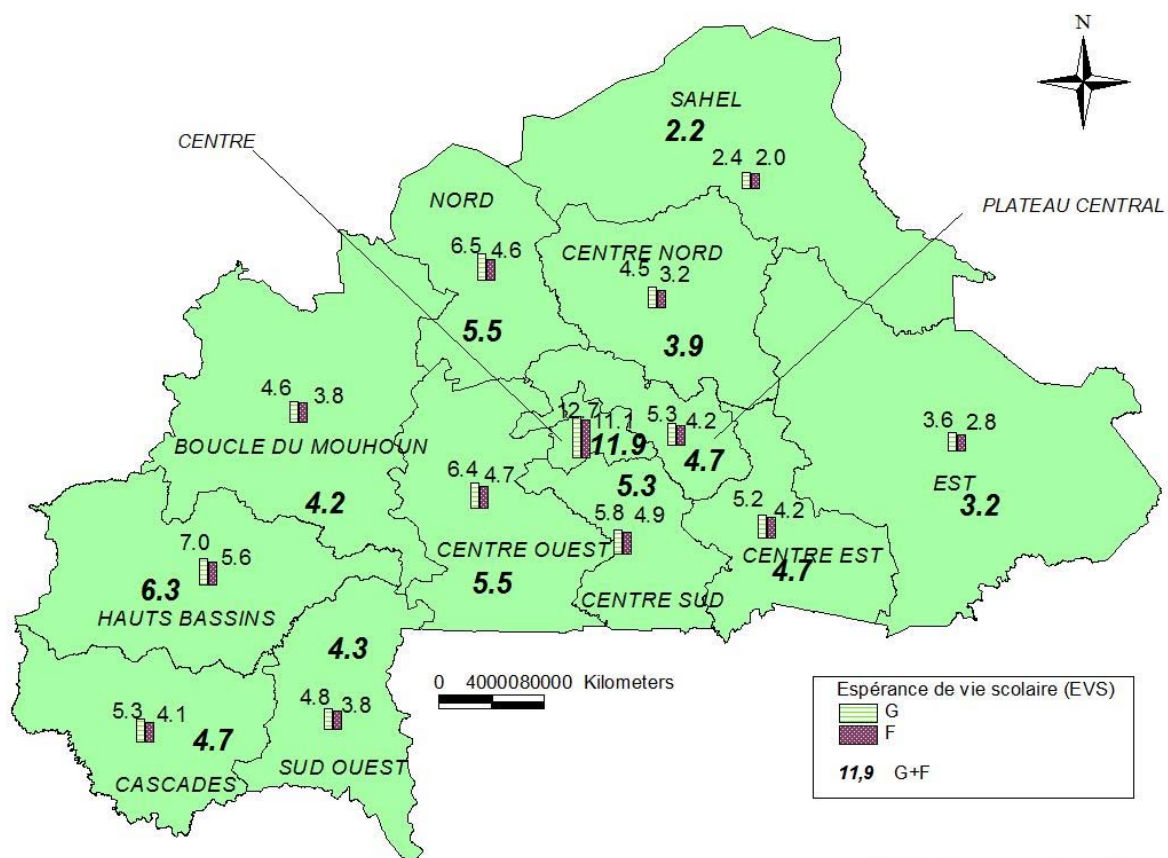
L'analyse régionale fait ressortir la particularité de la région du Centre où les enfants peuvent espérer passer 12 ans à l'école contre seulement 2 ans pour les enfants du Sahel (carte 5.3). Autrement dit, un enfant du Centre peut espérer atteindre la douzième année d'études (niveau 1<sup>ère</sup> du second cycle du secondaire en cas de non redoublement) alors qu'un enfant du Sahel ne peut espérer atteindre que la deuxième année d'études (classe de CP2 du cycle primaire), ce qui est très faible voire négligeable. Ces disparités régionales (de même que les disparités urbaines rurales) s'expliquent non seulement par l'offre scolaire

(infrastructures, enseignants, etc.) dont la disponibilité et la qualité varient d'une région à une autre mais aussi par la demande scolaire à travers le comportement des parents.

La prise en compte du niveau de vie montre que l'EVS augmente avec le niveau de vie du ménage. Autrement dit, plus le ménage est aisé plus les enfants ont la chance de passer plus de temps à l'école, l'EVS variant entre 2 ans chez les plus pauvres à plus de 12 ans chez les plus riches.

**Tableau 5.29: Espérance de vie scolaire (en année) par région selon le milieu de résidence, le sexe et le niveau de vie**

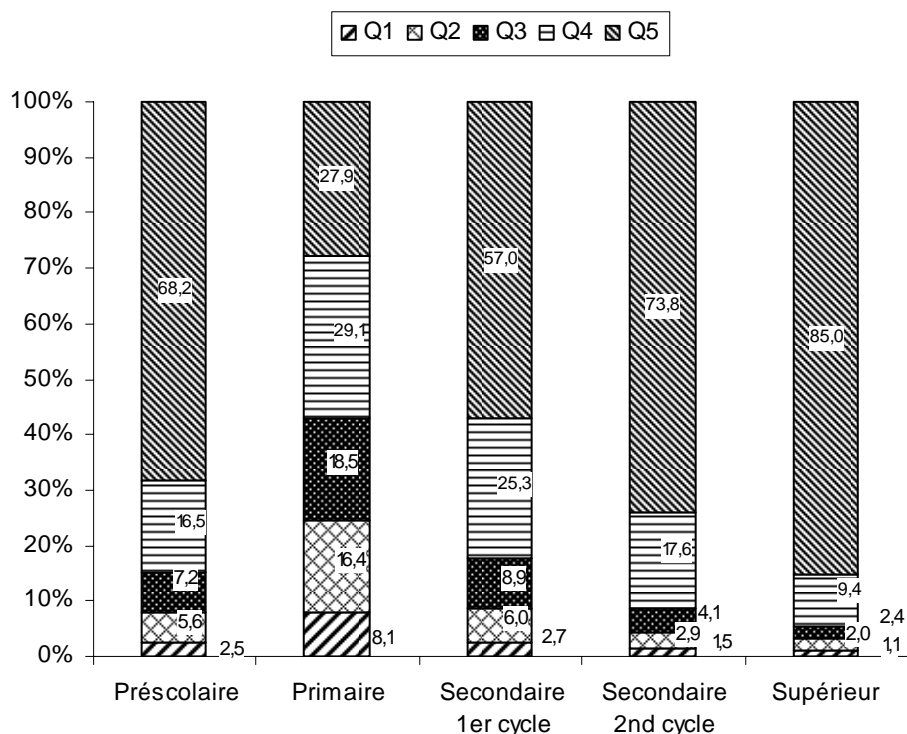
Région	Ensemble			Milieu urbain			Milieu rural			Niveau de vie				
	G+F	G	F	G+F	G	F	G+F	G	F	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5
Boucle du M.	4,2	4,6	3,8	10,6	11,3	9,7	3,6	3,9	3,2	2,8	3,2	3,6	5,4	9,3
Cascades	4,7	5,3	4,1	10,9	11,9	9,9	3,1	3,6	2,7	1,4	2,0	3,0	5,2	9,9
Centre	11,9	12,7	11,1	12,7	13,6	11,8	7,2	7,6	6,8	4,1	5,4	6,6	8,7	13,6
Centre-Est	4,7	5,2	4,2	8,0	8,6	7,4	3,9	4,4	3,5	1,7	3,1	3,6	5,7	9,3
Centre-Nord	3,9	4,5	3,2	10,8	11,6	10,0	3,2	3,8	2,6	1,8	2,3	3,5	5,4	10,8
Centre-Ouest	5,5	6,4	4,7	11,9	12,9	10,9	4,4	5,1	3,7	3,2	3,4	4,5	6,4	12,4
Centre-Sud	5,3	5,8	4,9	9,8	10,4	9,2	4,8	5,2	4,4	2,5	3,7	4,6	6,2	11,0
Est	3,2	3,6	2,8	11,6	12,3	10,9	2,5	2,8	2,2	1,2	2,2	3,2	6,3	12,1
Hauts-Bassins	6,3	7,0	5,6	10,7	11,8	9,7	3,5	3,9	3,0	2,1	2,6	3,2	5,6	11,0
Nord	5,5	6,5	4,6	11,3	12,1	10,6	4,6	5,6	3,7	3,4	3,9	4,8	6,6	11,9
Plateau C.	4,7	5,3	4,2	10,4	11,4	9,6	4,1	4,6	3,7	2,3	3,2	4,1	5,8	9,6
Sahel	2,2	2,4	2,0	7,8	8,7	7,0	1,8	1,9	1,6	1,0	1,6	2,9	5,5	10,4
Sud-Ouest	4,3	4,8	3,8	10,0	10,9	9,0	3,5	3,9	3,0	2,2	3,2	4,4	7,0	11,7
<b>Burkina Faso</b>	<b>5,5</b>	<b>6,1</b>	<b>4,9</b>	<b>11,5</b>	<b>12,4</b>	<b>10,6</b>	<b>3,6</b>	<b>4,1</b>	<b>3,2</b>	<b>2,1</b>	<b>2,8</b>	<b>3,9</b>	<b>6,2</b>	<b>12,1</b>

**Carte 5.3: Espérance de vie scolaire (en année) par région selon le sexe**

## 5.8 – SELECTIVITE SOCIALE DANS LE SYSTEME SCOLAIRE

Une manière synthétique de rendre compte de la sélectivité du système éducatif d'un point de vue social, est d'examiner la distribution de la population scolaire selon l'origine sociale des ménages d'appartenance, lorsqu'on passe d'un degré d'enseignement à un autre (graphique 5.9).

Le préscolaire est en grande majorité l'apanage de la catégorie sociale la plus aisée, puisque 68,2 % des effectifs proviennent du quintile 5 (2,5 % seulement proviennent du quintile 1). Au niveau de l'enseignement primaire, la représentativité des autres catégories sociales est un peu plus élevée, mais moins de 10 % des effectifs (8,1 %) proviennent de la catégorie des plus pauvres (quintile 1). La représentativité des différents groupes sociaux devient très vite inégale lorsqu'on avance dans le système scolaire : alors que 27,9 % des effectifs du primaire proviennent de la classe des plus nantis (quintile 5), ce pourcentage passe à 57,0 % au premier cycle du secondaire, puis à 73,8 % au second cycle du secondaire et enfin au supérieur où plus de 8 étudiants sur 10 (85,0 %) proviennent du quintile 5. Les plus pauvres, déjà très peu représentés au primaire, « disparaissent » quasiment au fur et à mesure qu'on avance dans le système, puisqu'ils ne représentent que 1,5 % des effectifs au second cycle du secondaire et 1,1 % au supérieur.

**Graphique 5.9: Répartition de la population scolaire par niveau de vie selon le degré d'enseignement (%)**

Graphique issu du tableau A.32 en annexe

## 5.9 – ANALYSE DIFFERENTIELLE DE LA FREQUENTATION SCOLAIRE SELON QUELQUES CARACTERISTIQUES DU CHEF DE MENAGE

Au-delà des caractéristiques de l'offre (disponibilité et qualité), il existe de nombreux autres facteurs de l'environnement familial qui influent sur les chances de scolarisation des enfants (Chernichovsky, 1985 ; Marcoux, 1994 ; Pilon, 1995 ; Lloyd et Blanc, 1996 ; Buchmann, 2000 ; Buchmann et Hannum, 2001 ; Kobiané, 2001 et 2006...). Le statut économique du ménage, comme nous l'avons vu jusque-là, a un effet sur la scolarisation des enfants : plus le ménage d'appartenance des enfants est nanti, plus les chances d'accès et d'achèvement de l'école sont élevées. Certaines caractéristiques des parents ou du chef de ménage se sont également révélées être associées à la scolarisation des enfants : parmi celles-ci et en fonction des informations disponibles dans le RGPH, on peut mentionner le sexe du chef de ménage, son état matrimonial, sa religion et son niveau d'instruction.

### 5.9.1 – Sexe du chef de ménage

Lors du RGPH 2006, on a dénombré pour l'ensemble du pays, 2 100 734 ménages dirigés par un homme contre 259 392 ménages dirigés par une femme, soient respectivement 89% et 11%. Cette prépondérance des chefs de ménage de sexe masculin est plus prononcée en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, environ un ménage sur 10 (9,5%) est dirigé par une femme en zone rurale tandis qu'en ville, sur 100 ménages, 15 d'entre eux (15%) sont dirigés par une femme.

L'examen de la répartition des enfants suivant le sexe du chef du ménage (Tableau A.33 en annexe) montre que la majorité des enfants de 7-12 ans et de 13-16 ans résident dans les

ménages dirigés par un homme : sur le plan national, environ 9 enfants sur 10 (91,7% pour les enfants de 7-12 ans et 90,3% pour les enfants de 13-16 ans) résident dans les ménages dirigés par un homme. La distinction par milieu de résidence révèle que les enfants résidant dans les ménages dirigés par une femme sont plus représentés en milieu urbain qu'en milieu rural (13,8% pour les 7-12 ans et 16,7% pour les 13-16 ans, contre respectivement 7% et 7,4%). Dans ces ménages par ailleurs, on rencontre plus d'enfants de 13-16 ans que ceux de 7-12 ans d'une part, et plus de filles que de garçons, d'autre part. Ce constat s'observe aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

Contrairement aux résultats observés dans d'autres régions en développement, notamment en Amérique latine (Barros *et al.*, 1997 ; Buvinic et Gupta, 1997), les travaux portant sur l'Afrique subsaharienne arrivent tous à la conclusion que les femmes chefs de ménage scolarisent plus les enfants que les hommes chefs de ménage (Lloyd et Blanc, 1996 ; Pilon et Clévenot, 1996 ; Wakam, 2002 et 2003, Kobiané, 2003 et 2006). Le même résultat s'observe à travers les données du RGPH 2006 (tableau 5.30). Au niveau de l'ensemble du pays et quel que soit le groupe d'âge des enfants, on note que la fréquentation scolaire des enfants résidant dans un ménage dirigé par une femme est plus forte que celle des enfants résidant dans des ménages dirigés par un homme. Chez les 7-12 ans, le taux de fréquentation scolaire des enfants appartenant à un ménage dirigé par une femme, est de 54,1 % contre 44,3 % pour les enfants des ménages dirigés par un homme (soit 1,2 fois plus). Au niveau des 13-16 ans, l'écart se renforce puisque le taux de fréquentation scolaire chez les femmes chefs de ménage est 1,5 fois plus élevé que celui des hommes chefs de ménage (44,3 % contre 29,1 %).

L'examen des résultats selon le milieu de résidence montre que cette propension des femmes chefs de ménage à scolariser plus les enfants apparaît de façon plus nette en milieu rural (tableau 5.30). Pour les 7-12 ans, le taux de fréquentation scolaire chez les femmes chefs de ménage en milieu rural est de 46,7 % contre 36,7 % chez les hommes (écart relatif de 1,3). En milieu urbain, la différence n'est pas très grande, même si elle est en faveur des enfants appartenant à des ménages dirigés par une femme (81,7 % contre 80,0 %). Au niveau des 13-16 ans, la différence entre femmes et hommes chefs de ménage est encore plus forte (respectivement 29,8 % et 19,8 % ; soit un écart relatif de 1,5). En milieu urbain, l'écart observé au niveau des 13-16 ans (63,7 % chez les femmes chefs de ménage contre 60,3 % chez les hommes, soit un écart relatif de 1,06) est un peu plus élevé que celui observé au niveau des 7-12 ans (écart relatif de 1,02).

Quant aux écarts entre les sexes, ils sont légèrement plus accentués en milieu rural qu'en milieu urbain d'une part, et chez les enfants de 13-16 ans que chez ceux de 7-12 ans d'autre part. Toutefois, ces écarts ne présentent pas de différence significative selon le sexe du chef de ménage. En d'autres termes, les femmes chefs de ménages envoient davantage les garçons à l'école même si elles scolarisent plus les enfants que leurs homologues hommes.

**Tableau 5.30 : Proportion par sexe et milieu de résidence des enfants âgés de 7-12 ans et 13-16 ans scolarisés selon le sexe du chef de ménage (%)**

Sexe du CM	7-12 ans				13-16 ans			
	G+F	G	F	Parité (F/G)	G+F	G	F	Parité (F/G)
<b>Ensemble</b>								
Masculin	44,3	46,9	41,5	0,9	29,1	32,1	25,9	0,8
Féminin	57,6	61,3	54,1	0,9	44,3	49,2	40,2	0,8
<b>Total</b>	<b>45,4</b>	<b>48,0</b>	<b>42,6</b>	<b>0,9</b>	<b>30,6</b>	<b>33,5</b>	<b>27,5</b>	<b>0,8</b>
<b>Milieu urbain</b>								
Masculin	80,0	82,1	77,9	0,9	60,3	65,6	55,3	0,8
Féminin	81,7	85,6	78,3	0,9	63,7	73,0	57,1	0,8
<b>Total</b>	<b>80,2</b>	<b>82,6</b>	<b>77,9</b>	<b>0,9</b>	<b>60,9</b>	<b>66,7</b>	<b>55,7</b>	<b>0,8</b>
<b>Milieu rural</b>								
Masculin	36,7	39,7	33,4	0,8	19,8	22,9	16,3	0,7
Féminin	46,7	51,0	42,4	0,8	29,8	33,8	26,0	0,8
<b>Total</b>	<b>37,4</b>	<b>40,5</b>	<b>34,1</b>	<b>0,8</b>	<b>20,6</b>	<b>23,7</b>	<b>17,1</b>	<b>0,7</b>

### 5.9.2 – Etat matrimonial du chef de ménage

L'état matrimonial du chef de ménage aurait un effet sur l'accès à l'école et le parcours scolaire des enfants. La polygamie, pratique matrimoniale courante en Afrique subsaharienne, permet souvent des formes d'organisation de la production qui peuvent alléger la demande de main-d'œuvre enfantine, et par conséquent accroître les chances d'un enfant d'être scolarisé (Marcoux, 1994). Dans d'autres travaux, il ressort que les chefs de ménage monogames scolarisent davantage les enfants que les polygames (Pilon, 1993 ; Lututala *et al.* 1996).

Le tableau A.34 (en annexe) montre que pour l'ensemble du pays et quel que soit le milieu de résidence, la plupart des chefs de ménage sont en union monogamique : environ trois chefs de ménage sur cinq (60,4% en milieu urbain et 59,9% en milieu rural) vivent en union monogamique. Les chefs de ménage en union polygamique représentent 30,2% en milieu rural et 11,3% en milieu urbain. Ces pourcentages sont respectivement de 3,1% et 16,3% pour les chefs de ménages célibataires. Quant aux autres catégories, elles sont peu représentées quel que soit le milieu de résidence.

Lorsqu'on examine la répartition des enfants suivant l'état matrimonial du chef de ménage, on constate la prépondérance des catégories « union monogamique » et « union polygamique » quels que soient le milieu de résidence et le groupe d'âge des enfants (tableau 5e en annexe). En effet, les enfants de 7-12 ans dont le chef de ménage vit en union monogamique représentent 46,2% (avec 62,9% en milieu urbain et 42,4% en milieu rural) et ceux dont le chef de ménage est en union polygamique représentent 46,9% (avec 25,2% en milieu urbain et 51,8% en milieu rural). Au niveau des enfants de 13-16 ans, ceux qui vivent dans les ménages monogamiques atteignent 59,1% en milieu urbain et 42,0% en milieu rural. Ces pourcentages sont respectivement de 24% et 50,6% pour les enfants de 13-16 ans vivant dans les ménages polygamiques. Les enfants issus des autres catégories (célibataire, veuf/veuve, divorcé(e) et union libre) sont faiblement représentés pour tous sexes et milieux de résidence confondus.

Au regard des taux de fréquentation scolaire des enfants selon l'état matrimonial du chef de ménage contenus dans le tableau 5.31, il ressort que les chefs de ménage monogames scolarisent davantage les enfants que leurs homologues polygames. Pour les 7-12 ans, le taux de fréquentation scolaire de ceux issus des ménages monogames est de 49,6% (avec

82,7% en ville et 38,4% à la campagne) contre 39,8% pour les enfants du même groupe d'âges issus des ménages polygames (avec 73,6% en ville et 36,1% à la campagne), soit un écart de plus de 13 points de pourcentage. Des résultats similaires s'observent également chez les 13-16 ans où ceux des ménages monogamiques sont scolarisés à 62,2% en milieu urbain et à 20,3% en milieu rural, contre respectivement 56,0% et 19,5% pour ceux dont le chef de ménage est en union polygamique.

S'agissant des inégalités entre les sexes, elles s'observent surtout en zone rurale quel que le groupe d'âges des enfants, et chez les 13-16 ans dans les deux milieux de résidence.

**Tableau 5.31: Proportion par sexe et milieu de résidence des enfants âgés de 7-12 ans et 13-16 ans scolarisés selon l'état matrimonial du chef de ménage (%)**

Etat matrimonial du CM	7-12 ans				13-16 ans			
	G+F	G	F	Parité (F/G)	G+F	G	F	Parité (F/G)
<b>Ensemble</b>								
Célibataire	56,0	57,8	54,0	0,9	54,5	59,0	47,2	0,8
Union monogame	49,6	51,7	47,5	0,9	33,6	36,6	30,6	0,8
union polygame	39,8	43,2	36,3	0,8	24,4	27,2	21,3	0,8
Veuf/veuve	52,7	55,6	49,9	0,9	39,1	41,7	36,6	0,9
Divorcé(e)	52,2	54,0	50,4	0,9	39,6	43,8	35,6	0,8
Union libre	61,1	63,4	58,9	0,9	38,8	45,1	33,9	0,8
<b>Total</b>	<b>45,4</b>	<b>48,0</b>	<b>42,6</b>	<b>0,9</b>	<b>30,5</b>	<b>33,5</b>	<b>27,4</b>	<b>0,8</b>
<b>Milieu urbain</b>								
Célibataire	79,5	79,3	79,8	1,0	66,3	69,5	61,4	0,9
Union monogame	82,7	85,4	80,1	0,9	62,2	69,7	56,0	0,8
union polygame	73,6	75,4	71,8	1,0	56,0	58,7	53,3	0,9
Veuf/veuve	80,8	83,7	78,2	0,9	62,5	67,8	58,2	0,9
Divorcé(e)	82,0	84,1	80,0	1,0	61,4	70,8	53,5	0,8
Union libre	82,7	86,3	79,5	0,9	54,9	68,5	46,3	0,7
<b>Total</b>	<b>80,2</b>	<b>82,6</b>	<b>77,9</b>	<b>0,9</b>	<b>60,9</b>	<b>66,7</b>	<b>55,7</b>	<b>0,8</b>
<b>Milieu rural</b>								
Célibataire	42,9	46,0	39,5	0,9	42,9	49,2	32,4	0,7
Union monogame	38,4	40,9	35,7	0,9	20,3	23,1	17,3	0,7
union polygame	36,1	39,7	32,3	0,8	19,5	22,6	16,0	0,7
Veuf/veuve	40,7	44,3	37,2	0,8	24,2	27,0	21,2	0,8
Divorcé(e)	39,0	41,1	36,9	0,9	23,9	26,4	21,2	0,8
Union libre	46,4	49,2	43,3	0,9	25,0	29,3	21,0	0,7
<b>Total</b>	<b>37,4</b>	<b>40,5</b>	<b>34,1</b>	<b>0,8</b>	<b>20,5</b>	<b>23,7</b>	<b>17,1</b>	<b>0,7</b>

### 5.9.3 – Religion du chef de ménage

La relation entre religion du chef de ménage et scolarisation des enfants est assez complexe, renvoyant à des situations assez diverses d'un contexte à un autre. Dans le cas du Burkina, des travaux soulignent que les différences de scolarisation observées d'une religion à une autre sont le reflet de rapports historiques différenciés à l'école mais aussi d'une compétition entre systèmes d'éducation, comme par exemple, entre l'école formelle et l'école coranique (Yaro, 1995 ; Cissé, 1996 ; Kobiané, 2006).

Pour l'ensemble du pays et quel que soit le milieu de résidence, on dénombre trois chefs de ménage musulmans sur cinq (60,2%) (tableau A.36 en annexe). Les chefs de ménage pratiquant la religion catholique sont plus nombreux en ville (31,1%) qu'à la campagne (15,9%). C'est le cas également des chefs de ménages protestants où ces pourcentages



s'élèvent respectivement à 5,7% et 3,8%. A l'opposé, les chefs de ménages animistes sont surtout concentrés en zone rurale (19,4%), contre seulement 2,2% en milieu urbain. La catégorie « autre » qui regroupe ici les chefs de ménages d'autres religions et les athées (sans religion) concerne moins de 1% de l'ensemble des chefs de ménage.

La répartition des enfants suivant la religion de leur chef de ménage est donnée par le tableau A.37 en annexe. Ce dernier fait ressortir des poids à peu près similaires à la distribution des chefs de ménage par religion présentée plus haut : les enfants dont le chef de ménage est musulman sont les plus nombreux pour tout groupe d'âges et milieu de résidence confondus. Viennent en deuxième position les enfants ayant un chef de ménage catholique. Ces deux catégories regroupent à elles seules plus de 75% des enfants quels que soient le sexe, le groupe d'âge et le milieu de résidence.

Contrairement à la structure des enfants selon la religion de leur chef de ménage qui révèle que les enfants de chefs de ménage musulmans étaient les plus nombreux, on constate au niveau national et pour l'ensemble des deux sexes que ce sont les enfants dont le chef de ménage est protestant qui sont les plus scolarisés (67,1% pour les 7-12 ans et 50,8% pour les 13-16 ans). Les enfants de chefs de ménage catholique occupent la deuxième place avec des taux de fréquentation scolaire de 54,9% pour les 7-12 ans et de 33,7% pour les 13-16 ans. Viennent ensuite par ordre décroissant, les enfants dont le chef de ménage est athée ou sans religion (43,8% chez les 7-12 ans et 31,6% chez les 13-16 ans), ceux de chefs de ménage musulmans (42,6% chez les 7-12 ans et 27,8% chez les 13-16 ans) et enfin les enfants dont le chef de ménage est animiste (31,8% pour les 7-12 ans et 17,1% pour les 13-16 ans). Ce résultat s'observe aussi bien chez les garçons que chez les filles, et ce, quels que soient le groupe d'âges et le milieu de résidence.

S'agissant des inégalités entre les sexes, on remarque qu'elles augmentent avec le groupe d'âge des enfants quelle que soit l'appartenance religieuse du chef de ménage. Toutefois, l'écart fille/garçon est plus accentué chez les enfants résidant en milieu rural et ayant un chef de ménage animiste (0,6 pour les 13-16 ans).

**Tableau 5.32 : Proportion par sexe et milieu de résidence des enfants âgés de 7-12 ans et 13-16 ans scolarisés selon la religion du chef de ménage (%)**

Religion du CM	7-12 ans				13-16 ans			
	G+F	G	F	Parité (F/G)	G+F	G	F	Parité (F/G)
<b>Ensemble</b>								
Animiste	31,8	35,4	27,8	0,8	17,1	20,6	13,1	0,6
Musulman	42,6	45,2	39,9	0,9	27,8	30,7	24,7	0,8
Catholique	64,7	67,1	62,2	0,9	46,7	50,1	43,4	0,9
Protestant	67,1	69,2	65,1	0,9	50,8	55,3	46,5	0,8
Autre	43,8	46,4	41,1	0,9	31,6	35,1	27,9	0,8
<b>Total</b>	<b>45,4</b>	<b>48,0</b>	<b>42,6</b>	<b>0,9</b>	<b>30,6</b>	<b>33,5</b>	<b>27,5</b>	<b>0,8</b>
<b>Milieu urbain</b>								
Animiste	68,3	69,4	67,2	1,0	53,0	56,9	48,2	0,8
Musulman	76,7	79,2	74,4	0,9	57,2	62,3	52,4	0,8
Catholique	87,7	90,1	85,4	0,9	66,8	74,1	60,7	0,8
Protestant	89,6	93,0	86,6	0,9	71,7	82,0	63,5	0,8
Autre	83,2	84,5	81,9	1,0	64,5	71,8	57,9	0,8
<b>Total</b>	<b>80,2</b>	<b>82,6</b>	<b>77,9</b>	<b>0,9</b>	<b>60,9</b>	<b>66,7</b>	<b>55,7</b>	<b>0,8</b>
<b>Milieu rural</b>								
Animiste	30,7	34,4	26,7	0,8	15,7	19,2	11,8	0,6
Musulman	34,1	37,1	30,9	0,8	17,8	20,8	14,4	0,7
Catholique	54,9	57,9	51,7	0,9	33,7	36,6	30,4	0,8
Protestant	59,6	61,8	57,4	0,9	39,6	43,0	36,0	0,8
Autre	34,6	37,6	31,3	0,8	20,0	23,6	15,9	0,7
<b>Total</b>	<b>37,4</b>	<b>40,5</b>	<b>34,1</b>	<b>0,8</b>	<b>20,6</b>	<b>23,7</b>	<b>17,1</b>	<b>0,7</b>

### 5.9.4 – Niveau d’instruction du chef de ménage

En ce qui concerne le niveau d’instruction des parents (ou du chef de ménage), un résultat classique qui ressort des travaux sur les déterminants de la demande scolaire est le lien positif entre le niveau d’instruction des parents et la scolarisation de leurs enfants. Plus les parents sont instruits, plus ils valorisent l’école formelle et plus ils accordent une importance particulière à l’éducation des enfants quel qu’en soit le sexe (Hill et King, 1993).

La répartition des chefs de ménage par niveau d’instruction révèle que leur niveau d’instruction est très faible (tableau 5h en annexe). En effet, près de 8 chefs de ménage sur 10 (79,3) n’ont aucun niveau d’instruction et 1 chef de ménage sur 10 (10,2%) a le niveau d’études primaire. Les autres niveaux d’enseignement sont faiblement représentés. La distinction par milieu de résidence montre que la situation est nettement meilleure en ville qu’à la campagne.

A l’image du poids des chefs de ménage n’ayant aucune instruction, le tableau A.39 (en annexe) montre que les enfants sont plus nombreux dans les ménages où le chef de ménage est non instruit. En milieu rural, ils représentent plus de 90% des enfants quels que soient le sexe et le groupe d’âges. Par contre en milieu urbain, bien que ces pourcentages dépassant 50%, restent inférieurs à 65%.

L’examen des taux de fréquentation scolaire des enfants suivant le niveau d’instruction du chef de ménage (tableau 5.33) fait ressortir la faible scolarisation des enfants dont le chef de ménage est non instruit quel que soit le milieu de résidence. Chez les 7-12 ans en milieu

urbain et chez les 13-16 ans en milieu rural, les taux de fréquentation scolaire croissent avec le niveau d'instruction du chef de ménage. Par contre le taux de fréquentation scolaire passe de 85,4% (niveau secondaire 2<sup>nd</sup> cycle) à 77,3% (niveau supérieur) chez les enfants de 7-12 ans et résidant en milieu rural. En milieu urbain et chez les 13-16 ans, la diminution commence à partir du niveau secondaire 1<sup>er</sup> cycle avec un taux passant de 72,3% à 65,7% (niveau supérieur). Ces résultats sont à mettre en rapport avec le phénomène des enfants présents dans les ménages dont le chef a un niveau d'instruction élevé (secondaire 2<sup>nd</sup> cycle ou supérieur) non pas pour la scolarisation mais plutôt comme appoint en main d'œuvre. Les inégalités fille/garçon en matière de scolarisation s'inscrivent également dans cette logique puisqu'on observe qu'elles sont plus fortes chez les enfants de 13-16 ans dont le niveau d'instruction du chef de ménage est secondaire 2<sup>nd</sup> cycle ou supérieur (fille/garçon =0,6).

**Tableau 5.33 : Proportion par sexe et milieu de résidence des enfants âgés de 7-12 ans et 13-16 ans scolarisés selon le niveau d'instruction du chef de ménage (%)**

Instruction du CM	7-12 ans				13-16 ans			
	G+F	G	F	Parité (F/G)	G+F	G	F	Parité (F/G)
<b>Ensemble</b>								
Aucun	40,4	43,2	37,4	0,9	24,7	27,3	21,9	0,8
Primaire	72,4	74,9	69,9	0,9	51,0	54,4	47,5	0,9
Secondaire 1	85,6	89,0	82,4	0,9	69,8	80,7	59,5	0,7
Secondaire 2	89,7	95,8	84,5	0,9	69,2	88,9	55,9	0,6
Supérieur	89,7	95,8	84,5	0,9	65,6	90,9	51,8	0,6
<b>Total</b>	<b>45,4</b>	<b>48,0</b>	<b>42,6</b>	<b>0,9</b>	<b>30,6</b>	<b>33,5</b>	<b>27,5</b>	<b>0,8</b>
<b>Milieu urbain</b>								
Aucun	74,5	76,4	72,6	0,9	55,1	57,8	52,4	0,9
Primaire	88,4	90,6	86,4	1,0	66,8	71,8	62,3	0,9
Secondaire 1	90,9	94,7	87,5	0,9	72,3	84,4	62,3	0,7
Secondaire 2	91,3	97,3	86,1	0,9	70,4	90,4	57,3	0,6
Supérieur	91,8	97,8	86,6	0,9	65,7	92,3	51,8	0,6
<b>Total</b>	<b>80,2</b>	<b>82,6</b>	<b>77,9</b>	<b>0,9</b>	<b>60,9</b>	<b>66,7</b>	<b>55,7</b>	<b>0,8</b>
<b>Milieu rural</b>								
Aucun	35,0	38,2	31,7	0,8	18,4	21,2	15,2	0,7
Primaire	61,9	65,1	58,5	0,9	36,5	40,1	32,5	0,8
Secondaire 1	73,7	77,2	70,2	0,9	63,3	73,1	50,3	0,7
Secondaire 2	85,4	91,8	80,3	0,9	64,3	83,4	50,3	0,6
Supérieur	77,3	83,9	71,3	0,8	64,6	80,9	51,6	0,6
<b>Total</b>	<b>37,4</b>	<b>40,5</b>	<b>34,1</b>	<b>0,8</b>	<b>20,6</b>	<b>23,7</b>	<b>17,1</b>	<b>0,7</b>



## CHAPITRE 6 : SCOLARISATION DES POPULATIONS VULNERABLES

---

Au fur et à mesure que l'on avance vers l'objectif de la Scolarisation Primaire Universelle (SPU), il faudra des efforts de plus en plus importants pour atteindre les enfants des zones rurales les plus reculées, mais également ceux des catégories sociales les plus défavorisées et les enfants ayant des caractéristiques spécifiques les prédisposant à une moindre scolarisation. Ainsi, l'un des objectifs du Plan d'actions du Forum de Dakar est de « faire en sorte que, d'ici 2015, tous les enfants, en particulier les filles, les enfants en difficulté et ceux qui appartiennent à des minorités ethniques, aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit, de qualité et de le suivre jusqu'à son terme » (UNESCO, 2000, p. 15).

Il existe certainement de nombreuses situations de vulnérabilité potentielle des enfants en terme de scolarisation. Toutefois, dans le cadre du RGPH 2006 et en fonction des données disponibles, nous examinerons la scolarisation des enfants vulnérables suivants : les enfants des familles pauvres, les enfants présentant un handicap, les enfants confiés, les orphelins et les enfants « rapatriés » suite à la crise socio-politique en Côte d'Ivoire.

### 6.1 – PAUVRETE ET SCOLARISATION

#### 6.1.1 – Niveau national

Au niveau de l'ensemble du pays et quel que soit le milieu de résidence, les taux de fréquentation scolaire, comme on pouvait s'y attendre, croissent avec le niveau de vie du ménage (tableau 6.1). Pour les 7-12 ans au niveau de l'ensemble du pays, le taux de fréquentation scolaire de la classe la plus pauvre (Q1) est de 23,9 %, contre 81,6 % pour les enfants de la classe la plus riche (Q5), soit un rapport Q5/Q1 de 3,4. L'inégalité est encore plus forte au niveau des 13-16 ans, puisque les taux de fréquentation scolaire des plus pauvres et des plus nantis sont respectivement de 10,9 % et de 62,3 % (écart relatif de 5,7). Cette inégalité entre les catégories sociales extrêmes est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain : en milieu rural, le taux de fréquentation scolaire des 7-12 ans au niveau du quintile 1 est de 23,3 % contre 65,8 % pour le quintile 5, soit un rapport de 2,8. En milieu urbain, ce rapport est de 1,8, les taux de fréquentation scolaire étant respectivement de 47,8 % et de 80,2 % dans les groupes les plus pauvres et les plus nantis. La même tendance s'observe au niveau des 13-16 ans avec des écarts plus élevés : rapport Q5/Q1 de 4,4 en milieu rural contre 2,3 en milieu urbain.

Comment se présente la parité fille/garçon lorsqu'on passe des plus pauvres aux plus nantis ? Au niveau de l'ensemble, comme au niveau du milieu rural, il ressort que plus le ménage est pauvre, plus l'inégalité entre garçons et filles est forte : en milieu rural, pour les 7-12 ans, on passe d'un écart fille/garçon de 0,8 chez les plus pauvres (Q1) à 0,9 chez les plus nantis (Q5). Pour les 13-16 ans, les chiffres sont respectivement de 0,6 et de 0,8. En milieu urbain, l'inégalité entre garçons et filles est quasiment la même au niveau des 7-12 ans, quelle que soit la catégorie sociale (toutefois légèrement plus élevée chez les plus nantis). Au niveau des 13-16 ans, il n'apparaît pas de tendance régulière : l'inégalité entre garçons et filles est la plus forte dans la classe des plus nantis (0,8). Ce résultat est à mettre en rapport avec le phénomène des enfants présents dans les ménages aisés non pas pour la scolarisation mais plutôt comme appoint en main-d'œuvre. Lorsque l'analyse est menée sur les propres enfants du chef de ménage, le résultat classique d'une relation positive régulière entre niveau de vie et scolarisation en milieu urbain apparaît (Kobiané, 2006).

**Tableau 6.1 : Proportion par sexe et milieu de résidence des enfants âgés de 7-12 ans et 13-16 ans scolarisés selon le niveau de vie (%)**

Pauvreté	7-12 ans				13-16 ans			
	G+F	G	F	Parité (F/G)	G+F	G	F	Parité (F/G)
<b>Ensemble</b>								
Plus pauvre	23,9	26,2	21,3	0,8	10,9	13,2	8,3	0,6
Moins pauvre	30,7	33,6	27,5	0,8	15,0	17,9	11,8	0,7
Médian	40,5	44,0	36,7	0,8	21,9	25,2	18,1	0,7
Moins riche	56,0	59,1	52,8	0,9	36,7	40,1	32,9	0,8
Plus riche	81,6	84,6	78,7	0,9	62,3	69,4	56,3	0,8
<b>Total</b>	<b>45,4</b>	<b>48,0</b>	<b>42,6</b>	<b>0,9</b>	<b>30,6</b>	<b>33,5</b>	<b>27,5</b>	<b>0,8</b>
<b>Parité Q5/Q1</b>	<b>3,4</b>	<b>3,2</b>	<b>3,7</b>	-	<b>5,8</b>	<b>5,3</b>	<b>6,8</b>	-
<b>Milieu urbain</b>								
Plus pauvre	47,8	49,0	46,6	1,0	28,6	30,6	26,3	0,9
Moins pauvre	53,2	54,5	51,9	1,0	34,1	37,4	30,1	0,8
Médian	62,9	64,4	61,3	1,0	43,5	46,1	40,4	0,9
Moins riche	75,1	77,0	73,2	1,0	54,6	57,5	51,5	0,9
Plus riche	87,2	90,5	84,2	0,9	66,6	75,4	59,5	0,8
<b>Total</b>	<b>80,2</b>	<b>82,6</b>	<b>77,9</b>	<b>0,9</b>	<b>60,9</b>	<b>66,7</b>	<b>55,7</b>	<b>0,8</b>
<b>Parité Q5/Q1</b>	<b>1,8</b>	<b>1,8</b>	<b>1,8</b>	-	<b>2,3</b>	<b>2,5</b>	<b>2,3</b>	-
<b>Milieu rural</b>								
Plus pauvre	23,3	25,6	20,7	0,8	10,4	12,7	7,8	0,6
Moins pauvre	30,0	33,0	26,8	0,8	14,3	17,2	11,2	0,7
Médian	39,1	42,8	35,2	0,8	20,3	23,7	16,6	0,7
Moins riche	50,7	54,2	46,9	0,9	30,5	34,2	26,3	0,8
Plus riche	65,8	68,8	62,8	0,9	45,8	49,3	42,1	0,9
<b>Total</b>	<b>37,4</b>	<b>40,5</b>	<b>34,1</b>	<b>0,8</b>	<b>20,6</b>	<b>23,7</b>	<b>17,1</b>	<b>0,7</b>
<b>Parité Q5/Q1</b>	<b>2,8</b>	<b>2,7</b>	<b>3,0</b>	-	<b>4,4</b>	<b>3,9</b>	<b>5,4</b>	-

### 6.1.2 – Niveau régional

L'analyse au niveau régional révèle également que quelle que soit la région, les taux de fréquentation scolaire croissent avec le niveau de vie (tableaux 6.2a et 6.2b). Les régions qui présentent des inégalités fortes entre quintiles 5 et 1 au niveau des 7-12 ans sont, globalement, celles qui présentent aussi les plus fortes inégalités au niveau des 13-16 ans. Si on prend comme seuils les écarts Q5/Q1 au niveau national (3,4 et 5,7 respectivement pour les 7-12 ans et les 13-16 ans), les régions les plus inégalitaires (ayant des écarts Q5/Q1 au dessus des moyennes nationales) au niveau des 7-12 ans, sont par ordre croissant d'inégalité : les Hauts Bassins, le Sud-Ouest, le Centre-Est, le Centre-Nord, les Cascades, l'Est et le Sahel. Au niveau des 13-16 ans, il s'agit des Hauts Bassins, du Centre-Nord, des Cascades, de l'Est et du Sahel.

**Tableau 6.2a : Proportion par région des enfants âgés de 7-12 ans scolarisés selon le niveau de vie (%)**

Région	Quintile de niveau de vie						Parité (Q5/Q1)
	Total	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	
Boucle du Mouhoun	41,4	31,7	36,1	38,5	50,5	70,6	2,2
Cascades	41,2	17,0	23,2	32,5	48,5	72,2	4,3
Centre	83,1	42,5	54,4	63,9	77,1	89,3	2,1
Centre-Est	43,3	18,6	32,7	37,4	52,8	72,6	3,9
Centre-Nord	36,5	19,9	25,8	36,7	49,2	77,3	3,9
Centre-Ouest	48,0	33,9	37,1	45,7	56,5	80,1	2,4
Centre-Sud	51,5	27,2	40,3	49,3	59,7	80,4	3,0
Est	27,8	13,0	23,2	30,7	50,6	77,9	6,0
Hauts-Bassins	49,7	23,1	28,9	33,7	50,7	78,2	3,4
Nord	50,7	38,4	42,6	49,6	59,3	79,2	2,1
Plateau Central	45,3	25,0	35,0	43,8	54,3	71,2	2,9
Sahel	21,6	11,8	18,8	28,9	47,4	72,2	6,1
Sud-Ouest	38,3	23,8	34,0	43,5	57,2	82,4	3,5
<b>Burkina Faso</b>	<b>45,4</b>	<b>23,9</b>	<b>30,7</b>	<b>40,5</b>	<b>56,0</b>	<b>81,6</b>	<b>3,4</b>

**Tableau 6.2b : Proportion par région des enfants âgés de 13-16 ans scolarisés selon le niveau de vie (%)**

Région	Quintile de niveau de vie						Parité (Q5/Q1)
	Total	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	
Boucle du Mouhoun	24,2	14,0	17,1	20,0	31,6	53,6	3,8
Cascades	27,9	6,6	9,8	15,0	30,8	58,1	8,8
Centre	59,9	24,0	30,1	38,1	49,3	65,8	2,7
Centre-Est	28,3	9,6	18,2	21,5	34,5	52,9	5,5
Centre-Nord	22,7	8,7	12,2	19,1	33,4	63,3	7,3
Centre-Ouest	30,7	16,7	18,3	25,3	37,6	63,6	3,8
Centre-Sud	30,7	12,5	20,3	25,8	36,7	59,6	4,8
Est	18,9	6,2	12,7	18,7	38,6	67,2	10,8
Hauts-Bassins	35,8	10,1	13,2	18,0	33,0	59,7	5,9
Nord	30,1	17,0	19,5	25,8	37,9	64,5	3,8
Plateau Central	27,1	12,2	17,9	23,0	34,1	52,3	4,3
Sahel	11,3	4,5	7,3	15,7	32,0	60,0	13,2
Sud-Ouest	25,8	11,5	18,1	26,6	43,2	66,1	5,7
<b>Burkina Faso</b>	<b>30,6</b>	<b>10,9</b>	<b>15,0</b>	<b>21,9</b>	<b>36,7</b>	<b>62,3</b>	<b>5,7</b>

## 6.2 – CONFIAGE ET SCOLARISATION

Le confiage des enfants (ou circulation des enfants entre diverses unités résidentielles) est une pratique courante dans plusieurs pays africains, particulièrement en Afrique de l'Ouest (Isiugo-Ibanihe, 1985 ; Page, 1989 ; Pilon, 2005). Les raisons à la base de cette pratique sont diverses. Isiugo-Ibanihe (1985) distingue cinq types de confiage : le *confiage à l'intérieur de la parentèle* (envoi des enfants chez des membres de la famille en vue de renforcer les liens de solidarités familiales), le *confiage de crise* (à la suite d'une dissolution de la famille du fait d'un décès, un divorce ou une séparation), le *confiage d'alliance ou d'apprentissage* (enfants envoyés chez des non apparentés de statut social élevé comme aides ou apprentis, en vue de renforcer des liens sociaux, politiques ou économiques), le *confiage domestique* (envoi des enfants comme aides familiaux) et le *confiage scolaire* (motif de scolarisation). Cette diversité des motivations à la base du confiage fait que le lien entre confiage et scolarisation n'est pas systématique. Il convient donc dans ce cas de voir, globalement, quelle est la situation des enfants confiés en matière de scolarisation.

Dans la littérature, chaque auteur, en fonction des données à sa disposition, propose une définition opérationnelle des enfants en situation de confiage. Les informations collectées au RGPH 2006 sur la survie et la résidence des parents nous permettent d'avoir une mesure relativement fine de l'importance du confiage : nous adoptons la définition utilisée par Pilon (2005, p. 5) qui considère comme enfants « confiés », « ceux qui ne résident avec aucun de leurs parents, qu'ils soient vivants ou non ». La variable statut de confiage distingue ainsi cinq catégories d'enfants : i) les propres enfants du chef de ménage, ii) les enfants résidant dans le ménage avec au moins un de leur parents, iii) les enfants dont les deux parents vivent ailleurs, iv) les enfants dont un parent vit ailleurs, l'autre étant décédé et enfin v) les enfants dont les deux parents sont décédés. Les groupes 3, 4 et 5 correspondent donc à des situations de « confiage ».

### 6.2.1 – Niveau national

En regroupant les groupes 3, 4 et 5, il ressort des tableaux 6.3a et 6.3b, qu'au niveau de l'ensemble du pays, 14,0% des enfants de 7-12 ans étaient en situation de confiage en 2006, chiffre qui se situe à 23,2 % pour les 13-16 ans. Que ce soit au niveau des 7-12 ans ou des 13-16 ans, le confiage touche plus les filles que les garçons (respectivement 16,0 % et 12,1 % au niveau des 7-12 ans). Dans le groupe d'âges 13-16 ans, plus d'une fille sur quatre (27,6 %) contre un peu moins d'un garçon sur cinq (19,0 %) étaient en situation de confiage. Le phénomène a une ampleur plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural : pour les 7-12 ans et les 13-16 ans en milieu urbain, on a respectivement 17,8 % et 33,1 % d'enfants confiés, chiffres qui se situent à 13,1 % et 19,9 % en milieu rural. Quel que soit le milieu de résidence, au sein des enfants confiés, la situation la plus courante est celle des enfants dont les deux parents vivent ailleurs.



**Tableau 6.3a : Répartition par statut de confiage des enfants âgés de 7-12 ans selon le milieu de résidence et le sexe (%)**

Statut de confiage	Sexe		
	Total	Masculin	Féminin
<b>Ensemble</b>			
Enfants du CM	79,2	81,3	77,0
Au moins 1 parent dans le ménage	6,8	6,6	7,0
Enfants confiés	14,0	12,1	16,0
<i>Enf. avec 2 parents ailleurs</i>	11,0	9,1	12,9
<i>Un parent ailleurs, l'autre décédé</i>	2,3	2,2	2,4
<i>Deux parents décédés</i>	0,7	0,7	0,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b> (2 458 310)	<b>100,0</b> (1 260 840)	<b>100,0</b> (1 197 470)
ND	(6 627)	(2 946)	(3 681)
<b>Milieu urbain</b>			
Enfants du CM	75,1	78,7	71,6
Au moins 1 parent dans le ménage	7,1	7,0	7,2
Enfants confiés	17,8	14,3	21,2
<i>Enf. avec 2 parents ailleurs</i>	14,2	11,0	17,3
<i>Un parent ailleurs, l'autre décédé</i>	2,7	2,4	3,1
<i>Deux parents décédés</i>	0,9	0,9	0,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b> (458 475)	<b>100,0</b> (225 801)	<b>100,0</b> (232 674)
ND	(1 786)	-751	(1 035)
<b>Milieu rural</b>			
Enfants du CM	80,2	81,9	78,3
Au moins 1 parent dans le ménage	6,7	6,5	6,9
Enfants confiés	13,1	11,6	14,8
<i>Enf. avec 2 parents ailleurs</i>	10,2	8,7	11,9
<i>Un parent ailleurs, l'autre décédé</i>	2,3	2,2	2,3
<i>Deux parents décédés</i>	0,6	0,7	0,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b> (1 999 835)	<b>100,0</b> (1 035 039)	<b>100,0</b> (964 796)
ND	(4 841)	(2 195)	(2 646)

**Tableau 6.3b : Répartition par statut de confiage des enfants âgés de 13-16 ans selon le milieu de résidence et le sexe (%)**

Statut de confiage	Sexe		
	Total	Masculin	Féminin
<b>Ensemble</b>			
Enfants du CM	69,2	73,3	64,8
Au moins 1 parent dans le ménage	7,6	7,7	7,5
Enfants confiés	23,2	19,0	27,6
<i>Enf. avec 2 parents ailleurs</i>	17,4	13,7	21,4
<i>Un parent ailleurs, l'autre décédé</i>	4,2	3,8	4,7
<i>Deux parents décédés</i>	1,5	1,5	1,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b> (1 246 122)	<b>100,0</b> (638 695)	<b>100,0</b> (607 427)
ND	(5 213)	(2 583)	(2 630)
<b>Milieu urbain</b>			
Enfants du CM	60,2	65,9	55,1
Au moins 1 parent dans le ménage	6,7	6,9	6,5
Enfants confiés	33,1	27,3	38,4
<i>Enf. avec 2 parents ailleurs</i>	25,8	20,7	30,5
<i>Un parent ailleurs, l'autre décédé</i>	5,3	4,7	5,9
<i>Deux parents décédés</i>	2,0	1,9	2,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b> (308 988)	<b>100,0</b> (145 987)	<b>100,0</b> (163 001)
ND	(1 787)	(811)	(976)
<b>Milieu rural</b>			
Enfants du CM	72,1	75,5	68,4
Au moins 1 parent dans le ménage	7,9	8,0	7,9
Enfants confiés	19,9	16,5	23,7
<i>Enf. avec 2 parents ailleurs</i>	14,7	11,6	18,1
<i>Un parent ailleurs, l'autre décédé</i>	3,9	3,6	4,2
<i>Deux parents décédés</i>	1,4	1,4	1,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b> (937 134)	<b>100,0</b> (492 708)	<b>100,0</b> (444 426)
ND	(3 426)	(1 772)	(1 654)

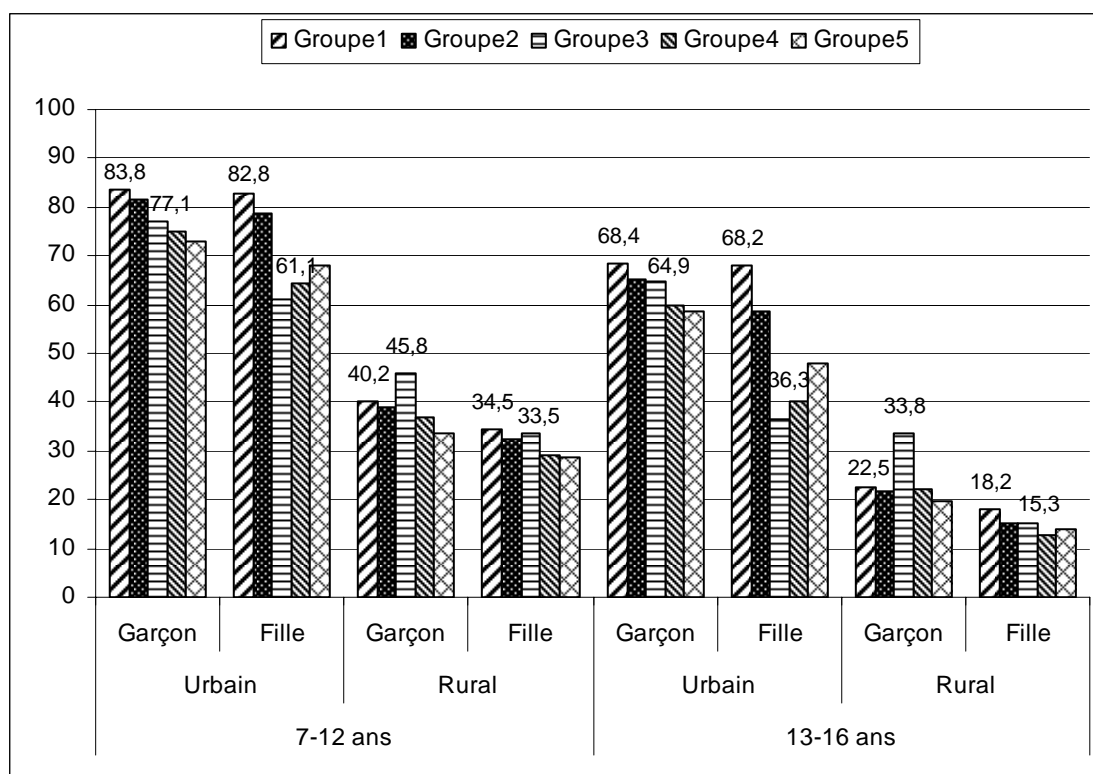
Au niveau des 7-12 ans, les enfants confiés ont une fréquentation scolaire plus faible (44,7 %) que les propres enfants du chef de ménage (45,6 %) mais peu différente de celle des enfants résidant dans le ménage avec au moins un parent (44,4 %). Toutefois, à l'intérieur du groupe des enfants confiés, il existe des différences, dans la mesure où les enfants dont les deux parents résident ailleurs ont un niveau de fréquentation scolaire semblable à celui des propres enfants du chef de ménage. Au niveau des 13-16 ans, par contre, les enfants confiés ont une fréquentation scolaire identique à celle des propres enfants du chef de ménage, alors que les enfants dont les deux parents vivent ailleurs sont ceux qui présentent le plus faible niveau de fréquentation scolaire. Pour ce groupe d'âge également, au sein des enfants confiés, ce sont ceux dont les deux parents résident ailleurs qui ont le fort taux de fréquentation scolaire.

**Tableau 6.4 : Proportion par sexe et milieu de résidence des enfants âgés de 7-12 ans et 13-16 ans scolarisés selon le statut de confiage (%)**

Statut de confiage	7-12 ans				13-16 ans			
	G+F	G	F	Parité (F/G)	G+F	G	F	Parité (F/G)
<b>Ensemble</b>								
Enfants du CM	45,6	47,8	43,2	0,9	30,9	31,9	29,6	0,9
Au moins 1 parent dans le ménage	44,4	47,1	41,7	0,9	28,0	30,6	25,3	0,8
Enfants confiés	44,7	50,4	40,2	0,8	30,7	41,1	23,2	0,6
<i>Enf. avec 2 parents ailleurs</i>	45,8	52,6	40,7	0,8	31,8	44,5	23,3	0,5
<i>Un parent ailleurs, l'autre décédé</i>	40,8	44,0	37,7	0,9	26,8	32,6	21,9	0,7
<i>Deux parents décédés</i>	40,7	42,3	38,8	0,9	28,6	31,0	26,2	0,8
<b>Total</b>	<b>45,4</b>	<b>48,0</b>	<b>42,6</b>	<b>0,9</b>	<b>30,6</b>	<b>33,6</b>	<b>27,5</b>	<b>0,8</b>
<b>Milieu urbain</b>								
Enfants du CM	83,3	83,8	82,8	1,0	68,3	68,4	68,2	1,0
Au moins 1 parent dans le ménage	80,1	81,7	78,5	1,0	61,6	65,0	58,4	0,9
Enfants confiés	67,6	76,4	61,9	0,8	47,7	63,6	37,5	0,6
<i>Enf. avec 2 parents ailleurs</i>	67,2	77,1	61,1	0,8	47,1	64,9	36,3	0,6
<i>Un parent ailleurs, l'autre décédé</i>	68,9	74,8	64,4	0,9	48,3	59,7	40,1	0,7
<i>Deux parents décédés</i>	70,4	73,1	67,9	0,9	52,9	58,7	48,0	0,8
<b>Total</b>	<b>80,3</b>	<b>82,6</b>	<b>78,0</b>	<b>0,9</b>	<b>61,0</b>	<b>66,9</b>	<b>55,8</b>	<b>0,8</b>
<b>Milieu rural</b>								
Enfants du CM	37,5	40,2	34,5	0,9	20,6	22,5	18,2	0,8
Au moins 1 parent dans le ménage	35,8	39,0	32,5	0,8	18,7	21,7	15,3	0,7
Enfants confiés	37,5	43,4	32,7	0,8	21,4	30,0	14,7	0,5
<i>Enf. avec 2 parents ailleurs</i>	38,9	45,8	33,5	0,7	23,0	33,8	15,3	0,5
<i>Un parent ailleurs, l'autre décédé</i>	33,0	36,7	29,2	0,8	17,1	22,0	12,6	0,6
<i>Deux parents décédés</i>	31,3	33,6	28,7	0,9	17,1	19,7	14,1	0,7
<b>Total</b>	<b>37,4</b>	<b>40,5</b>	<b>34,1</b>	<b>0,8</b>	<b>20,6</b>	<b>23,7</b>	<b>17,1</b>	<b>0,7</b>

L'écart entre les enfants confiés et les autres est beaucoup plus marqué en milieu urbain qu'en milieu rural, sans doute en rapport avec la présence dans les villes de nombre d'enfants pour des logiques de production familiale. Du fait de la division sexuelle des rôles, ces logiques familiales touchent différemment les garçons et les filles : en effet, c'est dans la catégorie des enfants confiés, notamment les enfants ayant au moins un parent vivant ailleurs, que l'écart entre garçon et fille est le plus important. Le graphique 6.1 illustre bien cela : au niveau des 7-12 ans en milieu urbain, 83,8 % des fils du chef de ménage fréquentent l'école contre 77,1 % pour les garçons dont les deux parents vivent ailleurs. Cette différence est nettement plus importante chez les filles : 82,8 % des filles du chef de ménage fréquentent l'école (niveau comparable aux fils du chef de ménage) contre 61,1 % des filles dont les deux parents vivent ailleurs. Les différences sont encore plus importantes dans le groupe d'âge 13-16 ans : les filles du chef de ménage ont un taux de fréquentation scolaire de 68,2 % contre seulement 36,3 % pour les filles dont les deux parents vivent ailleurs, alors que chez les garçons l'écart est plus faible (respectivement 68,4 % et 64,9 %). Ce résultat reflète la présence dans les ménages urbains (notamment les plus aisés), de jeunes filles comme appoint en main-d'œuvre. En milieu rural, il apparaît que les garçons dont les deux parents vivent ailleurs, sont surtout confiés pour des raisons de scolarisation : 45,8 % et 33,8 % de taux de fréquentation au niveau 7-12 ans et des 13-16 ans, contre 40,2 % et 22,5 % pour les propres enfants du chef de ménage.

**Graphique 6.1 : Proportion par sexe et milieu de résidence des enfants âgés de 7-12 ans et 13-16 ans scolarisés selon le statut de confiage (%)**



Note : Groupe 1 : les propres enfants du chef de ménage,  
 Groupe 2 : les enfants résidant dans le ménage avec au moins un de leurs parents,  
 Groupe 3 : les enfants dont les deux parents vivent ailleurs,  
 Groupe 4 : les enfants dont un parent vit ailleurs, l'autre étant décédé,  
 Groupe 5 : les enfants dont les deux parents sont décédés.

### 6.2.2 – Niveau régional

La sous-scolarisation des enfants confiés n'est pas observée dans toutes les régions : Au niveau des 7-12, dans les Cascades, le Sud-Ouest, le Centre-Est et le Plateau Central, les propres enfants du chef de ménage fréquentent moins l'école que les enfants confiés. La région des Cascades est celle où cette sous-scolarisation est la plus forte. A l'opposé, le Centre est la région où les enfants du chef de ménage sont nettement plus scolarisés que les enfants confiés. Au niveau des 13-16 ans, exception faite de la région du Centre, dans toutes les autres régions, les enfants confiés ont une fréquentation scolaire plus élevée que les propres enfants du chef de ménage.

**Tableau 6.5 : Proportion par région des enfants âgés de 7-12 ans et 13-16 ans scolarisés selon le statut de confiage (%)**

Région	7-12 ans				13-16 ans			
	Statut de confiage				Statut de confiage			
	Total	Enf. C.M.	Vit avec 1 par.	Confiés	Total	Enf. C.M.	Vit avec 1 par.	Confiés
Boucle du Mouhoun	41,5	42,1	38,6	38,8	24,2	22,8	21,4	29,2
Cascades	41,2	40,5	39,1	45,7	27,9	27,2	23,9	31,0
Centre	83,2	86,7	82,6	65,6	60,1	70,6	62,2	37,3
Centre-Est	43,3	43,0	44,4	45,6	28,3	28,0	26,0	30,9
Centre-Nord	36,5	36,6	35,5	36,3	22,8	20,9	19,1	31,3
Centre-Ouest	48,0	48,4	46,6	47,2	30,7	29,9	27,6	34,2
Centre-Sud	51,5	51,7	49,2	51,7	30,7	30,1	28,7	34,0
Est	27,8	27,1	27,9	33,7	19,0	18,0	17,2	22,7
Hauts-Bassins	49,7	49,8	50,9	48,5	35,8	37,0	35,1	32,8
Nord	50,8	52,2	46,6	46,5	30,1	29,4	26,4	33,4
Plateau Central	45,3	45,5	41,8	46,1	27,2	26,0	23,0	34,1
Sahel	21,6	21,7	20,7	21,1	11,3	12,2	10,1	9,3
Sud-Ouest	38,4	37,8	36,4	41,9	25,8	23,5	23,9	32,6
<b>Burkina Faso</b>	<b>45,4</b>	<b>45,6</b>	<b>44,4</b>	<b>44,7</b>	<b>30,6</b>	<b>30,9</b>	<b>28,0</b>	<b>30,7</b>

### 6.3 – SCOLARISATION DES ORPHELINS

L'examen de la littérature révèle que le développement des travaux sur les conditions de vie des orphelins est en rapport avec la pandémie du VIH/SIDA. Aussi, la grande majorité des travaux portent sur les régions du continent africain où la prévalence du VIH/SIDA est très forte, notamment en Afrique de l'Est et en Afrique australe (Bicego *et al.*, 2003 ; Case *et al.* ; 2004). Il ressort de la littérature que les orphelins ne sont pas toujours nécessairement moins scolarisés que les non orphelins. Certains travaux aboutissent à une association négative entre statut d'orphelin et scolarisation (Wakam, 2004 ; Marcoux *et al.*, 2005 ; Ainsworth et Filmer, 2002 ; Kobiané *et al.*, 2005), d'autres au contraire arrivent à la conclusion que les orphelins ont des niveaux de scolarisation aussi élevés et même parfois plus élevés que les non orphelins (Nyangara, 2004 ; Foster *et al.*, 1995 ; Urassa *et al.*, 1997). Le soutien aux orphelins à l'intérieur de la famille étendue est généralement évoqué pour expliquer ce résultat.

#### 6.3.1 – Niveau national

Sur les 2 448 549 enfants de 7-12 ans en 2006, 8,9 % (218 938) étaient des orphelins, soit 6,2 % (151 947) orphelins de père, 2,0 % (48 879) orphelins de mère et 0,7 % (18 112) orphelins de père et de mère (tableau 6.6). Au niveau des 13-16 ans, les chiffres sont encore plus élevés : sur les 1 240 755 enfants, 14,6 % (181 370) étaient orphelins, dont 9,9 % (122 889) orphelins de père, 3,1 % (38 511) orphelins de mère et 1,6 % (19 970) orphelins des deux parents. Les orphelins de père sont plus nombreux que les orphelins de mère parce que l'espérance de vie des hommes est généralement plus faible que celle des femmes et du fait de l'écart d'âge entre conjoints.

**Tableau 6.6 : Répartition par statut d'orphelin des enfants âgés de 7-12 ans et 13-16 ans selon le milieu de résidence et le sexe (%)**

Statut d'orphelin	7-12 ans			13-16 ans		
	G+F	G	F	G+F	G	F
<b>Ensemble</b>						
Non orphelin	91,1	90,9	91,2	85,4	85,2	85,6
Orphelin de père	6,2	6,3	6,1	9,9	10,0	9,8
Orphelin de mère	2,0	2,0	2,0	3,1	3,2	3,1
Orphelin des 2 parents	0,7	0,8	0,7	1,6	1,6	1,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	(2 448 549)	(1 255 774)	(1 192 775)	(1 240 755)	(635 782)	(604 973)
ND	(16 388)	(8 012)	(8 376)	(10 580)	(5 496)	(5 084)
<b>Milieu urbain</b>						
Non orphelin	90,5	90,6	90,4	84,4	84,4	84,5
Orphelin de père	6,8	6,7	6,8	10,8	10,9	10,6
Orphelin de mère	1,8	1,7	1,8	2,8	2,8	2,8
Orphelin des 2 parents	0,9	0,9	0,9	2,0	2,0	2,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	(456 417)	(224 701)	(231 716)	(307 689)	(145 328)	(162 361)
ND	(3 844)	(1 851)	(1 993)	(3 086)	(1 470)	(1 616)
<b>Milieu rural</b>						
Non orphelin	91,2	91,0	91,4	85,7	85,4	86,0
Orphelin de père	6,1	6,2	5,9	9,6	9,8	9,4
Orphelin de mère	2,0	2,1	2,0	3,2	3,3	3,1
Orphelin des 2 parents	0,7	0,7	0,7	1,5	1,5	1,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	(1 992 132)	(1 031 073)	(961 059)	(933 066)	(490 454)	(442 612)
ND	(12 544)	(6 161)	(6 383)	(7 494)	(4 026)	(3 468)

Au niveau de l'ensemble du pays et quel que soit le milieu de résidence, les orphelins fréquentent moins l'école que les non orphelins (tableau 6.7). En outre, comme l'ont montré plusieurs autres travaux sur l'Afrique, les orphelins de mère présentent un niveau de fréquentation scolaire légèrement moins élevé que les orphelins de père. La fréquentation scolaire est la plus faible chez les orphelins des deux parents, excepté chez les 13-16 ans en milieu rural et au niveau de l'ensemble du pays et chez les 7-12 ans au niveau de l'ensemble du pays.

**Tableau 6.7 : Proportion par sexe et milieu de résidence des enfants âgés de 7-12 ans et 13-16 ans scolarisés selon la survie des parents (%)**

Survie des parents	7-12 ans				13-16 ans			
	G+F	G	F	Parité (F/G)	G+F	G	F	Parité (F/G)
<b>Ensemble</b>								
Non orphelin	45,7	48,4	42,9	0,9	31,1	34,2	27,9	0,8
Orphelin de père	43,3	45,6	40,8	0,9	28,9	31,2	26,3	0,8
Orphelin de mère	40,3	42,7	37,6	0,9	25,1	27,5	22,6	0,8
Orphelin des 2 parents	40,4	42,0	38,5	0,9	28,4	30,6	26,1	0,9
<b>Total</b>	<b>45,4</b>	<b>48,1</b>	<b>42,7</b>	<b>0,9</b>	<b>30,6</b>	<b>33,6</b>	<b>27,5</b>	<b>0,8</b>
<b>Milieu urbain</b>								
Non orphelin	80,8	83,1	78,5	0,9	61,8	67,9	56,4	0,8
Orphelin de père	76,8	79,2	74,5	0,9	57,5	62,1	53,3	0,9
Orphelin de mère	75,9	77,3	74,6	1,0	55,7	60,3	51,7	0,9
Orphelin des 2 parents	70,4	73,1	67,9	0,9	53,0	58,5	48,4	0,8
<b>Total</b>	<b>80,3</b>	<b>82,6</b>	<b>78,1</b>	<b>0,9</b>	<b>61,0</b>	<b>66,9</b>	<b>55,8</b>	<b>0,8</b>
<b>Milieu rural</b>								
Non orphelin	37,7	40,8	34,4	0,8	21,1	24,3	17,6	0,7
Orphelin de père	34,7	37,7	31,4	0,8	18,3	21,0	15,1	0,7
Orphelin de mère	33,2	36,5	29,4	0,8	16,4	19,3	13,1	0,7
Orphelin des 2 parents	31,2	33,5	28,6	0,9	17,0	19,5	14,1	0,7
<b>Total</b>	<b>37,4</b>	<b>40,5</b>	<b>34,1</b>	<b>0,8</b>	<b>20,6</b>	<b>23,7</b>	<b>17,1</b>	<b>0,7</b>

### 6.3.2 – Niveau régional

Excepté au Centre-Nord où la différence entre les non orphelins et les orphelins de père n'est pas significative, dans toutes les autres régions et quel que soit le groupe d'âge, la fréquentation scolaire des orphelins est plus faible que celle des non orphelins. De même, comme observé au niveau national, exceptées les régions du Centre-Nord, de la Boucle du Mouhoun et du Nord, dans toutes les autres régions, les orphelins de mère fréquentent moins l'école que les orphelins de père. C'est dans la région de l'Est que cette sous-scolarisation des orphelins de mère par rapport aux orphelins de père est la plus forte. Dans les régions du Sahel, du Sud-Ouest, de la Boucle du Mouhoun, du Plateau Central, du Centre-Ouest, du Nord et du Centre les orphelins de père et de mère présentent les plus faibles taux de fréquentation scolaire. Dans les autres régions, ils fréquentent plus (ou à niveau égal) l'école que les orphelins de mère.

**Tableau 6.8 : Proportion par région des enfants âgés de 7-12 ans et 13-16 ans scolarisés selon la survie des parents (%)**

Région	7-12 ans					13-16 ans				
	Survie des parents					Survie des parents				
	Total	NO	OP	OM	OPM	Total	NO	OP	OM	OPM
Boucle du M.	41,5	42,0	35,1	35,3	34,0	24,2	24,7	20,8	18,8	21,4
Cascades	41,2	41,4	40,4	37,8	38,2	28,0	28,1	27,3	25,5	29,9
Centre	83,2	83,7	78,1	77,9	72,6	60,1	61,1	55,0	54,3	50,6
Centre-Est	43,4	43,5	42,9	40,6	40,7	28,4	28,7	26,7	25,1	27,6
Centre-Nord	36,5	36,7	33,9	34,5	34,4	22,8	23,2	20,2	18,5	20,8
Centre-Ouest	48,0	48,6	44,7	42,5	41,5	30,7	31,4	28,4	23,6	28,5
Centre-Sud	51,5	51,8	49,4	47,0	48,5	30,7	31,3	27,9	26,6	28,8
Est	27,8	27,9	28,7	24,0	25,7	19,0	19,0	19,7	16,2	17,9
Hauts-Bassins	49,8	49,9	48,1	45,9	47,2	35,8	36,1	35,2	31,1	33,5
Nord	50,8	51,4	44,8	46,7	39,3	30,1	30,8	26,2	24,8	24,7
Plateau Cent.	45,4	45,8	41,3	41,2	37,4	27,2	27,7	23,9	24,0	28,5
Sahel	21,6	21,7	20,9	19,1	15,8	11,4	11,6	10,7	8,2	9,0
Sud-Ouest	38,4	39,1	35,1	33,5	30,9	25,8	26,7	23,5	21,2	19,9
<b>Burkina Faso</b>	<b>45,4</b>	<b>45,7</b>	<b>43,3</b>	<b>40,3</b>	<b>40,4</b>	<b>30,6</b>	<b>31,1</b>	<b>28,9</b>	<b>25,1</b>	<b>28,4</b>

Note : NO=Non Orphelin ; OP=Orphelin de Père ; OM= Orphelin de Mère ; OPM=Orphelin de Père et de Mère

## 6.4 – SCOLARISATION DES ENFANTS VIVANT AVEC UN HANDICAP

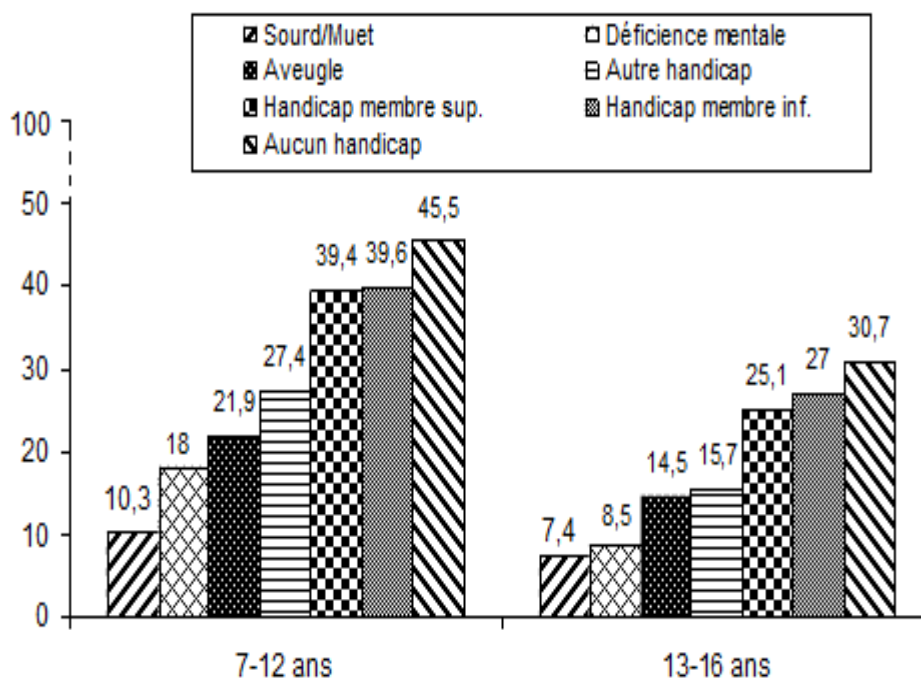
### 6.4.1 – Niveau national

Les résultats du RGPH 2006 donnent une proportion d'enfants vivant avec un handicap relativement faible : 0,53 % (soit 12 954) des 7-12 ans et 0,62 % (soit 7 724) des 13-16 ans sont déclarés vivant avec un handicap. Les enfants vivant avec un handicap des membres inférieurs et les sourds-muets sont prépondérants au sein des enfants vivant avec un handicap : au niveau des 7-12 ans, ils représentent respectivement 28,9 % et 24,7 % alors qu'au niveau des 13-16 ans, ils représentent respectivement 31,9 % et 17,9 %.

En termes de scolarisation (graphique 6.2), les enfants sourds-muets sont ceux qui présentent le plus faible taux de fréquentation scolaire (10,3 % au niveau des 7-12 ans et 7,4 % au niveau des 13-16 ans). Les enfants vivant avec un handicap des membres inférieurs sont ceux qui présentent les plus forts taux de fréquentation scolaire après les enfants sans handicap (mais au niveau des 7-12 ans, il n'y a pas de différence entre les enfants vivant avec un handicap des membres inférieurs et ceux vivant avec un handicap des membres supérieurs).



**Graphique 6.2 : Proportion d'enfants âgés de 7-12 ans et 13-16 ans scolarisés selon la nature du handicap au niveau national (%)**



Les différences de scolarisation entre enfants vivant avec handicap et enfants vivant sans handicap sont plus fortes en milieu rural qu'en milieu urbain (tableau 6.7). En milieu rural, la proportion des 7-12 ans sans aucun handicap fréquentant l'école est de 37,5 % contre 5,7 % chez les sourds-muets (rapport de 6,6). En milieu urbain, les chiffres sont respectivement de 80,4 % et de 30,6 %, soit un rapport de 2,6. Pour les 13-16 ans, on a respectivement 5,7 et 2,8 comme écarts relatifs entre enfants sans handicap et enfants sourds-muets.

**Tableau 6.9 : Proportion par sexe et milieu de résidence des enfants de 7-12 ans et 13-16 ans scolarisés selon le statut par rapport au handicap**

Handicap	7-12 ans				13-16 ans			
	G+F	G	F	Parité (F/G)	G+F	G	F	Parité (F/G)
<b>Ensemble</b>								
Aucun handicap	45,5	48,1	42,7	0,9	30,7	33,6	27,6	0,8
Handicap membre Supérieur	39,4	42,1	36,0	0,9	25,1	27,9	21,8	0,8
Handicap membre inférieur	39,6	42,0	36,7	0,9	27,0	31,1	22,3	0,7
Déficiences mentale	18,0	18,1	17,9	1,0	8,5	8,1	8,9	1,1
Aveugle	21,9	21,7	22,2	1,0	14,5	19,0	8,9	0,5
Sourd/Muet	10,3	11,0	9,3	0,9	7,4	8,1	6,5	0,8
Autre	27,4	29,8	24,0	0,8	15,7	18,1	12,9	0,7
<b>Total</b>	<b>45,4</b>	<b>48,0</b>	<b>42,6</b>	<b>0,9</b>	<b>30,6</b>	<b>33,5</b>	<b>27,5</b>	<b>0,8</b>
<b>Milieu urbain</b>								
Aucun handicap	80,4	82,8	78,1	0,9	61,0	66,9	55,8	0,8
Handicap membre Supérieur	70,5	72,5	67,9	0,9	50,9	56,4	45,9	0,8
Handicap membre inférieur	64,1	63,0	65,7	1,0	53,8	58,6	48,3	0,8
Déficiences mentale	31,6	30,0	33,5	1,1	19,4	16,4	22,6	1,4
Aveugle	50,5	46,8	56,4	1,2	39,3	45,3	29,0	0,6
Sourd/Muet	30,6	32,4	28,0	0,9	21,9	26,1	17,5	0,7
Autre	47,3	47,3	47,4	1,0	33,7	42,6	24,0	0,6
<b>Total</b>	<b>80,2</b>	<b>82,6</b>	<b>77,9</b>	<b>0,9</b>	<b>60,9</b>	<b>66,7</b>	<b>55,7</b>	<b>0,8</b>
<b>Milieu rural</b>								
Aucun handicap	37,5	40,6	34,1	0,8	20,6	23,7	17,2	0,7
Handicap membre Supérieur	33,1	35,7	30,0	0,8	17,8	20,9	14,1	0,7
Handicap membre inférieur	33,4	36,4	29,7	0,8	17,5	21,2	13,4	0,6
Déficiences mentale	13,8	14,6	12,7	0,9	4,7	5,1	4,2	0,8
Aveugle	15,6	15,5	15,7	1,0	6,5	8,8	4,0	0,4
Sourd/Muet	5,7	6,1	5,2	0,9	3,6	3,8	3,2	0,8
Autre	24,1	26,9	20,2	0,8	11,6	12,7	10,2	0,8
<b>Total</b>	<b>37,4</b>	<b>40,5</b>	<b>34,1</b>	<b>0,8</b>	<b>20,6</b>	<b>23,7</b>	<b>17,1</b>	<b>0,7</b>

### 6.4.2 – Niveau régional

Quelle que soit la région, les enfants ayant un handicap fréquentent moins l'école que ceux qui sont sans handicap (tableau 6.9). Les régions où l'écart entre enfants sans handicap et enfants vivant avec un handicap dépassent la moyenne nationale (1,7 pour les 7-12 ans et 1,8 pour les 13-16 ans) sont par ordre décroissant de l'écart : la Boucle du Mouhoun, le Centre-Nord, le Plateau Central, le Centre-Ouest, le Centre-Sud, le Centre-Est et le Sud-Ouest.

**Tableau 6.10 : Proportion par région des enfants âgés de 7-12 ans et 13-16 ans scolarisés selon le statut par rapport au handicap**

Région	7-12 ans				13-16 ans			
	Total	Aucun handicap	Handicapé	Parité (AH/H)	Total	Aucun handicap	Handicapé	Parité (AH/H)
Boucle du M.	41,4	41,5	16,4	2,5	24,2	24,2	9,5	2,5
Cascades	41,2	41,3	24,1	1,7	27,9	28,0	13,8	2,0
Centre	83,1	83,3	51,8	1,6	59,9	60,0	39,3	1,5
Centre-Est	43,3	43,5	22,7	1,9	28,3	28,4	15,0	1,9
Centre-Nord	36,5	36,6	17,3	2,1	22,7	22,8	11,1	2,0
Centre-Ouest	48,0	48,1	24,6	2,0	30,7	30,8	15,6	2,0
Centre-Sud	51,5	51,6	27,6	1,9	30,7	30,8	12,8	2,4
Est	27,8	27,8	21,8	1,3	18,9	19,0	15,5	1,2
Hauts-Bassins	49,7	49,8	34,1	1,5	35,8	35,8	24,2	1,5
Nord	50,7	50,8	33,8	1,5	30,1	30,2	15,5	1,9
Plateau Central	45,3	45,4	22,7	2,0	27,1	27,2	12,7	2,1
Sahel	21,6	21,6	15,7	1,4	11,3	11,3	11,0	1,0
Sud-Ouest	38,3	38,4	20,8	1,8	25,8	25,9	13,6	1,9
<b>Burkina Faso</b>	<b>45,4</b>	<b>45,5</b>	<b>26,6</b>	<b>1,7</b>	<b>30,6</b>	<b>30,7</b>	<b>17,5</b>	<b>1,8</b>

## 6.5 – SCOLARISATION DES ENFANTS RAPATRIÉS SUITE A LA CRISE SOCIOPOLITIQUE EN CÔTE D'IVOIRE

La crise socio-politique en Côte d'Ivoire a entraîné de nombreux retours au pays au cours de la décennie 1996-2006, suite à des événements comme celui de Dabou en 1999 et le coup de force de 2002. Les événements de 2002 vont conduire l'Etat Burkinabé à mettre en place des convois nationaux pour rapatrier des Burkinabé résidant en Côte d'Ivoire. Quelques questions ont été posées au RGPH 2006 en vue de cerner l'importance de ce phénomène de retours au pays. Une première question cherchait à savoir si les personnes recensées avaient vécu à l'étranger au cours des 10 dernières années (distinguant trois modalités : 0=Non ; 1=Côte d'Ivoire et 2=Autre pays). La deuxième question, pour ceux qui avaient répondu OUI, demandait le nombre d'années révolues écoulées depuis le premier retour au cours de cette période. La troisième question demandait le motif du retour, distinguant cinq modalités : 1=crise socio-politique ; 2=Expulsé, situation irrégulière ; 3=Raison d'études ; 4=retour volontaire et 5=Autres. Les « enfants rapatriés suite à la crise ivoirienne », ont été définis comme ceux qui sont revenus de la Côte-d'Ivoire et pour lesquels le motif 1 ou 2 (« crise socio-politique » ou « expulsé, situation irrégulière ») a été évoqué.

### 6.5.1 – Niveau national

Sur les 2 463 213 enfants de 7-12 ans, 1,4 % (35 527) étaient des enfants rapatriés suite à la crise ivoirienne ; 1,1 % (14 241) chez les 13-16 ans (tableau A.40 en annexe).

Alors qu'on s'attendrait à ce que ce groupe d'enfants rapatriés présente des chances moindres d'intégration, notamment sur le plan scolaire, les résultats (tableau 6.11) indiquent que leur taux de fréquentation scolaire en 2006 était plus élevé que ceux des enfants n'ayant jamais quitté le pays (55,6 % contre 44,9 % chez les 7-12 ans ; 39,6 % contre 30,2 % chez les 13-16 ans). L'écart de scolarisation entre enfants rapatriés et enfants n'ayant jamais quitté le pays est plus fort en milieu rural qu'en milieu urbain. Les garçons, au sein des

enfants rapatriés, semblent avoir plus eu accès à l'école, puisqu'en milieu rural, particulièrement, l'écart fille/garçon est très élevé au sein de ce groupe d'enfants (0,7 contre 0,6 pour les enfants ayant toujours résidé au Burkina).

**Tableau 6.11 : Proportion par sexe et milieu de résidence des enfants âgés de 7-12 ans et 13-16 ans scolarisés selon le statut par rapport à la crise ivoirienne (%)**

Statut par rapport à la crise ivoirienne	7-12 ans				13-16 ans			
	G+F	G	F	Parité (F/G)	G+F	G	F	Parité (F/G)
<b>Ensemble</b>								
Jamais quitté	44,9	47,5	42,3	0,9	30,2	33,0	27,3	0,8
Rapatrié de CI	55,6	60,2	50,5	0,8	39,6	47,1	32,1	0,7
Autre	53,2	58,5	47,5	0,8	38,2	45,7	30,9	0,7
<b>Total</b>	<b>45,4</b>	<b>48,0</b>	<b>42,6</b>	<b>0,9</b>	<b>30,6</b>	<b>33,5</b>	<b>27,5</b>	<b>0,8</b>
<b>Milieu urbain</b>								
Jamais quitté	80,3	82,6	78,1	0,9	60,8	66,5	55,7	0,8
Rapatrié de CI	77,1	80,7	73,2	0,9	59,3	67,0	51,5	0,8
Autre	79,6	83,6	75,7	0,9	64,1	73,3	55,5	0,8
<b>Total</b>	<b>80,2</b>	<b>82,6</b>	<b>77,9</b>	<b>0,9</b>	<b>60,9</b>	<b>66,7</b>	<b>55,7</b>	<b>0,8</b>
<b>Milieu rural</b>								
Jamais quitté	36,9	39,8	33,7	0,8	20,3	23,2	16,9	0,7
Rapatrié de CI	48,1	53,2	42,4	0,8	28,6	36,0	21,0	0,6
Autre	47,6	53,4	41,3	0,8	28,3	35,5	21,1	0,6
<b>Total</b>	<b>37,4</b>	<b>40,5</b>	<b>34,1</b>	<b>0,8</b>	<b>20,6</b>	<b>23,7</b>	<b>17,1</b>	<b>0,7</b>

## 6.5.2 – Niveau régional

Exceptées dans les régions du Centre et des Cascades où les enfants ayant toujours résidé au pays présentaient, en 2006, des niveaux de fréquentation scolaire plus élevés que ceux qui ont été rapatriés, dans toutes les autres régions, le taux de fréquentation scolaire des enfants rapatriés est supérieur à celui des enfants n'ayant jamais quitté le pays (tableau 6.12). C'est dans la région du Sahel que les écarts de scolarisation sont les plus marqués : au niveau des 7-12 ans, les taux de fréquentation scolaire des enfants ayant toujours résidé au pays et des enfants rapatriés sont respectivement de 21,5 % et de 50,6 % ; au niveau des 13-16 ans, les chiffres sont respectivement de 11,3 % et 20,7 %.

**Tableau 6.12 : Proportion par région des enfants âgés de 7-12 ans et 13-16 ans scolarisés selon le statut par rapport à la crise ivoirienne (%)**

Région	7-12 ans				13-16 ans			
	Statut par rapport à la crise ivoirienne				Statut par rapport à la crise ivoirienne			
	Total	Jamais quitté	Rapatrié	Autre	Total	Jamais quitté	Rapatrié	Autre
Boucle du M.	41,4	41,4	46,7	43,5	24,2	24,1	31,1	25,7
Cascades	41,2	41,4	35,0	41,0	27,9	28,0	23,5	30,0
Centre	83,1	83,1	81,8	84,1	59,9	59,8	59,7	63,8
Centre-Est	43,3	42,8	55,8	52,2	28,3	27,9	38,4	37,4
Centre-Nord	36,4	36,0	49,3	47,3	22,7	22,5	37,2	30,7
Centre-Ouest	48,0	47,2	57,8	55,3	30,7	29,9	39,2	40,5
Centre-Sud	51,5	51,1	63,0	59,2	30,7	30,3	45,3	38,7
Est	27,8	27,5	42,1	45,2	18,9	18,8	27,0	26,4
Hauts-Bassins	49,7	49,5	55,1	54,1	35,8	35,4	44,9	43,4
Nord	50,7	50,5	58,4	52,6	30,1	30,1	30,7	30,2
Plateau Central	45,3	44,7	59,0	55,3	27,1	26,7	36,2	37,1
Sahel	21,6	21,5	50,6	40,1	11,3	11,3	20,7	24,0
Sud-Ouest	38,3	37,8	48,6	42,5	25,8	25,4	36,5	29,6
<b>Burkina Faso</b>	<b>45,4</b>	<b>44,9</b>	<b>55,6</b>	<b>53,2</b>	<b>30,6</b>	<b>30,2</b>	<b>39,6</b>	<b>38,2</b>



## CONCLUSION

---

Le présent rapport sur l'analyse des données d'éducation du RGPH 2006 avait deux principaux objectifs : i) donner les niveaux en matière d'instruction, d'alphabétisation et de scolarisation ; ii) donner quelques éléments d'analyse différentielle à même d'aider à l'identification de groupes spécifiques en rapport avec la scolarisation. L'analyse préliminaire sur la population scolarisable a mis en évidence son importance numérique et donc l'importance de la demande potentielle d'éducation.

En ce qui concerne le premier objectif, il s'agissait non seulement de donner les niveaux pour l'ensemble du pays, mais également de faire ressortir les différences entre milieu urbain et milieu rural, d'une part, et quelques résultats des variations régionales, d'autre part.

Quant à l'analyse de l'instruction, il ressort que malgré les progrès observés au cours du temps, son niveau est très faible dans l'ensemble et tout particulièrement en milieu rural. Le niveau d'instruction de la population reste également marqué par des inégalités importantes entre hommes et femmes, mais aussi entre catégories de niveau de vie. Les régions du Centre et des Hauts-Bassins sont celles qui se caractérisent par un niveau d'instruction élevé, le niveau d'instruction des autres régions étant globalement très faible avec peu de variation.

Les résultats au niveau de l'alphabétisation rejoignent ceux observés au niveau de l'instruction : faible taux d'alphabétisation, malgré des progrès au fil du temps, inégalités entre hommes et femmes, différence importante entre milieu rural et milieu urbain et écarts importants entre catégories sociales. L'analyse régionale révèle que la région du Centre se caractérise par un fort taux d'alphabétisation, alors qu'à l'opposé, les régions de l'Est et du Sahel présentent les plus faibles taux d'alphabétisation. Excepté dans le Centre et dans les Hauts-Bassins, l'examen du stock de capital humain montre que sa qualité (en termes de niveaux d'étude atteints) est très faible dans les onze autres régions.

Au niveau de la scolarisation, les enseignements suivants ressortent :

- le préscolaire reste très peu développé et est quasiment l'apanage des catégories sociales aisées en ville ;
- le primaire est le niveau d'enseignement où la participation scolaire est la plus forte avec des progrès importants réalisés ces dernières années ; toutefois, l'achèvement du cycle primaire demeure encore très faible ;
- au-delà du primaire, la participation scolaire devient très faible, particulièrement au second cycle du secondaire et au supérieur ;
- les classes de CE1 et de CM2 se caractérisent par un phénomène d'entassement des effectifs ;
- une proportion importante d'élèves du CP1 a moins de 7 ans, l'âge officiel d'entrée à l'école et le phénomène est plus fréquent en ville ;
- les inégalités entre sexes, celles entre milieu urbain et milieu rural et celles entre catégories sociales croissent au fur et à mesure qu'on avance dans le système éducatif.

L'analyse en termes d'équité révèle que les inégalités liées au niveau de vie sont plus fortes que celles liées à la résidence qui elles-mêmes sont plus fortes que les inégalités sexuelles. Des progrès énormes ont été faits au cours des dernières années en vue de réduire les inégalités entre garçons et filles. Toutefois, les inégalités entre villes et campagnes mais également celles entre catégories sociales demeurent encore importantes.

L'analyse différentielle révèle des écarts de scolarisation entre enfants en fonction des caractéristiques du chef de ménage : les femmes chefs de ménage, comme observé ailleurs en Afrique subsaharienne, ont une propension plus forte à scolariser les enfants que les hommes chefs de ménage, surtout en milieu rural. Les enfants appartenant à des ménages de monogames présentent des taux de fréquentation scolaire plus élevés que les autres, les enfants dont le chef de ménage se déclare de la religion protestante présentent les plus forts taux de fréquentation scolaire, alors que plus le niveau d'instruction du chef de ménage est élevé, plus les chances de fréquentation scolaire des enfants sont élevées.

L'analyse sous l'angle des populations vulnérables révèle des résultats auxquels on pouvait s'attendre : les orphelins et particulièrement des deux parents ont nettement moins de chances de fréquenter l'école que les autres. Les enfants résidant dans des ménages très pauvres sont apparus comme des groupes vulnérables en termes de scolarisation, alors que les enfants avec handicap, particulièrement les sourds-muets, sont apparus plus exclus de la scolarisation que les autres. En ce qui concerne les enfants confiés, leur moindre scolarisation n'est pas apparue systématique dans toutes les régions, même si, globalement, ils ont tendance à moins fréquenter l'école, surtout les filles en milieu urbain. Par ailleurs, excepté dans les régions des Cascades et du Centre, les enfants rapatriés suite à la « crise ivoirienne » sont apparus partout ailleurs, fréquenter plus l'école que les enfants n'ayant jamais quitté le pays.

Les résultats du présent rapport donnent quelques éléments à même de guider l'action, notamment en ce qui concerne les niveaux de scolarisation et d'alphabétisation, les variations spatiales et l'identification de groupes spécifiques. L'analyse différentielle, bien que donnant des résultats qui confirment ceux observés ailleurs, demeure descriptive et mériterait d'être approfondie.



## RECOMMANDATIONS

---

Les résultats obtenus, bien qu'ayant une portée limitée compte tenu des méthodes d'analyse (bi variées) utilisées, permettent de formuler quelques recommandations :

### En termes de politique :

- Mettre en place des politiques et actions en vue d'améliorer le maintien des enfants à l'école ;
- Mettre en place des politiques et actions spécifiques ciblant les groupes d'enfants vulnérables identifiés (enfants des catégories sociales les plus pauvres, des zones rurales les plus reculées, enfants handicapés...) en vue d'accroître leur accès et maintien à l'école ;
- Renforcer les politiques d'alphabétisation des adultes.

### En termes d'approfondissement des analyses :

- Approfondir les analyses sur l'accès et l'achèvement jusqu'au niveau communal, ce qui permettra d'avoir des résultats encore plus fins du point de vue de l'action, notamment dans le cadre du processus de décentralisation ;
- Envisager des analyses statistiques multivariées en vue d'approfondir certains résultats observés dans le cadre de cette étude.

### En termes de recherches futures :

- Mener des études sur les déperditions scolaires pour mieux comprendre le phénomène de la déscolarisation ;
- Mener une enquête spécifique sur l'alphabétisation afin de mieux mesurer, au-delà des déclarations, les aptitudes réelles en matière de lecture, d'écriture, de calculs et plus globalement en rapport avec des faits de la vie quotidienne.



## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

---

- ADJIBADE, A. (1989)**, *Étude sociologique sur la scolarisation des jeunes filles au Burkina Faso. Provinces de la Bougouriba, du Gourma, du Houet, du Sanmantenga, du Soum et du Yatenga*, UNICEF, Ouagadougou, 57 p.
- AINSWORTH, M., and D. FILMER, (2002)**, «Poverty, Aids, and Orphans' schooling : A targeting dilemma» World Bank Policies research working paper n°2885, (World Bank, Washington, DC, 2002), 27 p.
- ALDERMAN, H. J. R. BEHRMAN, D. R. ROSS et R. SABOT (1996)**, « Decomposing the Gender Gap in Cognitive Skills in a Poor Rural Economy », *The Journal of Human Resources*, Vol. 31, N° 1, p. 229-254.
- ALDERMAN, H., P. F. ORAZEM et E. M. PATERNO (2001)**, « School Quality, School Cost, and the Public/Private School Choices of Low-Income Households in Pakistan », *The Journal of Human Resources*, Vol. 36, N° 2, p. 304-326.
- BARROS, R., L. FOX et R. MENDOÇA (1997)**, «Female-Headed Household, poverty, and the Welfare of children in Urban Brazil», *Economic Development and cultural Change*, vol.45, n°2, p.231-257.
- BICEGO, G., S. RUTSTEIN, and K. JOHNSON (2003)**, «Dimensions of the emerging orphan crisis in Sub-Saharan Africa », *Social Science and Medicine*, 56, p.1235-47.
- BLOOM, D.E. et al. (2003)**. *The Demographic Dividend: A New Perspective on the Economic Consequences of Population Change*, Santa Monica: Rand Corporation.
- BUCHMANN C. (2000)** «Family structure, Parental perceptions, and child labor», *Social forces*, 78, n°04, p.1349-78.
- BUCHMANN, C. et E. HANNUM (2001)** «Education and stratification in developing countries: A review of theories and research», *Annual Review of Sociology* 27, p.77-102.
- BURKINA FASO/Institut Pédagogique du Burkina (1991)**, *Enquête participative sur les aspects socio-culturels de la fréquentation scolaire des filles, niveau primaire au Burkina Faso*, Ouagadougou, 118 p.
- BURKINA FASO (1994)**, *Comité des Experts pour les États Généraux de l'Éducation. Annexes*, Ouagadougou, 104 p.
- BUVINIC, M. et G. R. GUPTA (1997)**, «Female-Headed households and Female – Maintained Families : Are They Worth Targeting to reduce a poverty in developing countries ?» *Economic Development and cultural Change*, vol.45, n°2, p.259-280.
- CASE, A. C. PAXON, et J. ABLEIDINGER (2004)**, «Orphans in Africa; Parental death, poverty, and school enrolment», *Demography*, 4, n°3, p. 483-508.
- CISSÉ, I. (1996)** «L'islam et le christianisme durant la période coloniale» in : Jean ILBOUDO (éd.), *Burkina...2000. Une église en marche vers son centenaire. Actes du colloque de Ouagadougou, 12-17 décembre 1993*, Presses Africaines, Ouagadougou, p.183-197.

- CHERNICHOVSKY, D. (1985)**, «Socioeconomic and Demographic Aspects of school Enrollment and Attendance in Rural Botswana», *Economic Development and Cultural Change*, vol.33, n°2, p.319-332.
- DACHER, M. (1977)**, *Haute Volta : l'inégalité d'accès à l'éducation des femmes et des jeunes filles*, UNESCO, Paris.
- DAMIBA, A. (1978)**, *Les inégalités éducatives en Haute-Volta*, IPE, Paris, 16 p.
- DELMAS-SOULIE, F. (1981)**, *Education et scolarisation en Haute-Volta, accès des filles et des femmes à l'instruction scolaire depuis les indépendances*, Ouagadougou, 119p.
- FOSTER G., SHAKESPEARE R., CHINEMANA F., JACKSON H., GREGSON S. MARANGE C., and MASHUMBA S. (1995)**, « Orphan Prevalence and Extended Family Care in Peri-Urban Community in Zimbabwe», *AIDS Care*, 7, n°1 , 3.
- GÉRARD, É. (1998)**, « Femmes, instruction et développement au Burkina Faso. Incertitudes africaines », in : Marie-France LANGE (éd.), *L'école et les filles en Afrique. Scolarisation sous conditions*, Éditions Karthala, Paris, p. 197-220.
- GERARD E. (2001)**, « » in Pilon et Yaro (sous la dir.), (2001), *la demande d'éducation en Afrique. Etat des connaissances et perspectives de recherche*, Dakar : FASAF-UEPA, pp.63-79.
- HANDA, S. (2002)**, "Raising primary school in developing countries. The relative importance of supply and demand", *Journal of Development Economics*, Vol. 69, pp. 103-128.
- HILL, A-M. et E. M. KING (1993)**, « Women's Education in Developing Countries : An Overview » in : Elizabeth M. KING et M. Anne HILL (éd.), *Women's Education in Developing Countries. Barriers, Benefits, and Policies*, Banque Mondiale, The Johns Hopkins University Press, Baltimore, p. 1-50.
- HUGON, P. (2007)**, «Variables démographiques et développement. Le cas de l'éducation et de la santé en Afrique », in : Benoît FERRY (éd.), *L'Afrique face à ses défis démographiques. Un avenir incertain*, Coédition AFD/CEPED/KARTHALA :, Paris, p. 155-195.
- INSD (2005)**, *Analyse des résultats de l'Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages*, [www.insd.bf](http://www.insd.bf), 7p.
- ISIUGO-ABANIHE U. C. (1985)** «Child forestage in West-Africa», *Population and Development Review*, vol.11, n°1, p.53-73.
- KABORE et al. (2006)**, *Les conséquences du conflit ivoirien sur l'éducation dans les pays limitrophes : un état des lieux au Burkina Faso*, [www.rocare.org](http://www.rocare.org), 15p.
- KOBIANÉ J-F. (2001)**, «Revue générale de la littérature sur la demande d'éducation en Afrique», in : Pilon M. et Yaro. Y., (sous la dir.), *La demande d'éducation en Afrique : Etat des connaissances et perspectives de recherche*, Dakar, FASAF-UEPA, pp.18-47.

- KOBIANÉ, J-F. (2003)**, «Pauvreté, structures familiales et stratégies éducatives à Ouagadougou», in *Éducation, Famille et Dynamiques Démographiques*, Cosio M., Marcoux R., Pilon M., et Quesnal A. (dir.), CICRED, Paris, pp.183-217.
- KOBIANÉ J.F. (2006)**, *Ménages et scolarisation des enfants au Burkina Faso : à la recherche des déterminants de la demande scolaire*, Collection « Monographies de l'Institut de Démographie de l'UCL », Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 306 p.
- KOBIANÉ, J.F. A—E. CALVÈS, R. MARCOUX (2005)**, «Parental Death and children's Schooling in Burkina Faso», *Comparative Education Review*, vol.49, n°4 November 2005, p. 468-491.
- KOBIANÉ J.F. MARCOUX R., PILON M., THIAM M. et WAKAM J. (2006)**, *L'apport des enquêtes auprès des ménages dans l'étude des déterminants de la scolarisation des enfants en Afrique subsaharienne, Rapport de synthèse*, ISU-Réseau FASAF, Montréal, multigr., 75 p.
- LLOYD, C. B. et A. K. BLANC (1996)**, «Children's schooling in Sub-Sahara Africa: The role of fathers, Mothers, and others », *Population and development Review*, vol. 22, n°2, p.265-298.
- LLOYD, C. B., D. A. LAM, et J. R. BEHRMAN (2005)**, "Schooling", in *Growing up Global. The Changing Transitions to Adulthood in Developing Countries* (Cynthia B. LLOYD, Editor), The National Academies Press, pp. 67-167.
- LUTUTALA, M. S. NGONDO a P. et B. MUKENI (1996)**, *Dynamique des structures familiales et accès des femmes à l'éducation au Zaïre : cas de la ville de Kinshasa*, Académie Africaine des Sciences, 115p.
- MAÏGA H. G. 1989** *La problématique de la scolarisation dans la province de l'Oudalan*, Mémoire de fin d'études, ENAM, Ouagadougou.
- MARCOUX R., 1994-L'école ou le travail. L'activité des enfants et les caractéristiques des ménages en milieu urbain au Mali**, Collection de thèses de mémoires sur le Sahel, n°30, Université de Montréal, 268p.+annexes.
- MARCOUX, R., A. NOUMBISSI, an T. ZUBERI (2005)** « Living arrangements of orphans in sahelian countries» (paper presented at the annual meeting of the population association of america, May 1-3, Minneapolis, 2003).
- MASON, A. (2001)**. "Population and Economic Growth in East Asia", in A. Mason (ed.) *Population Change and Economic Development in East Asia. Challenges Met, Opportunities Seized*, Stanford CA: Stanford University Press, 1-30.
- MESSRS/DEP (2006)** Statistiques scolaires de 2006.
- MONTGOMERY, M.R. et P. C. HEWETT (2005)**, "Poverty and Children's Schooling in Urban and Rural Senegal", *Population Council Policy Research Division Working Paper*, N° 196, 30 p.
- NYANGARA F. (2004)**, *Sub-national distribution and situation of orphans : An analysis of the president's emergency plan for Aids Relief Focus Countries* (USAID, Bureau of Africa, Washington, DC, 2004), 33.

- PILON M. (1991)**, « Collectes démographiques et scolarisation. Une source de données sous exploitées », Quatrièmes journées démographiques de l'ORSTOM, Paris, 18-19 septembre 1991.
- PILON, M. (1993)**, «Scolarisation et stratégies familiales, possibilités d'analyse des enquêtes démographiques. Illustration auprès de Moba-Gourma du Togo», in : Patrick LIVENAIS et Jacques VAUGELADE (éd.), Éducation, Changements démographiques, et développement. Quatrième Journée de l'ORSTOM, Paris, 18-19 septembre 1991, pp.79-92
- PILON M. (1995)**, «les déterminants de la scolarisation des enfants de 6-14 ans au Togo en 1981 : apports et limites des données censitaires » in Marie-France LANGE et Jean-Yves MARTIN (éd.), «Les stratégies en Afrique subsaharienne», *Cahiers Sciences Humaines*, vol.31, n°3, p697-718.
- PILON, M. et D. CLEVENOT (1996)**, «Femmes et scolarisation des enfants», Communication au séminaire international «Femmes et gestion des ressources», IFORD, Yaoundé, 5-7 février 1996, 24p.
- PILON, Marc (2005)**, « Confiage et scolarisation en Afrique de l'Ouest : Eclairages à partir des sources de données démographiques » in : Congrès de l'UIESP-2005, Séance N°751 «Scolarisation et changements démographiques», 17p.
- PILON, M. (éd. (2006)**, Défis du développement en Afrique subsaharienne. L'éducation en jeu, Les collections du CEPED, Paris, 246 p.
- SANOU, Salimata (1988)**, *La scolarisation des filles au Burkina Faso*, Institut International de Planification de l'Éducation, 45 p.
- SANOU, Fernand (1995)**, *Étude sur la sous-scolarisation des filles au Burkina Faso*, Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation de masse, Ouagadougou, 109 p.
- SOME, T. Jean-Baptiste (1994)**, « Les aspects socio-culturels de la fréquentation scolaire des filles du niveau primaire au Burkina Faso », *Revue canadienne des études Africaines*, Vol 28, n° 2, p. 276-289.
- SP /CONASUR et al. (2004)**, *Analyse des données statistiques sur les rapatriés de Côte-d'Ivoire*, 61p.
- UNESCO (2000)**, *Forum mondial sur l'éducation. Cadre d'action de Dakar*, Paris, 78 p.
- UNESCO-BREDA (2007)**, *Éducation Pour Tous en Afrique 2007. Rapport Dakar + 7*, Dakar, 367 p.
- URASHA, M. J.T. BOERMA, J. Z.L.NG'WSHERMI, R. ISINGO, D. SCHAPINK, and Y. KUMOGOLA (1997)**, «Orphanhood, child fostering and the Aids Epidemic in Rural Tanzanie», *Health Transition Review* 7, suppl.2, 141.
- World Bank (2006)**, *World Development Report 2007. Development and the Next Generation*, Washington, 270 p.

- YARO Y. (1994)**, *Pourquoi l'expansion de l'enseignement primaire est-elle si difficile au Burkina ? Une analyse sociodémographique des déterminants et des perspectives scolaires de 1960 à 2006*, Thèse en Démographie, Université Paris I, 391p.
- YARO, Y. (1995)**, « Les stratégies scolaires des ménages au Burkina Faso », in : Marie-France LANGE et Jean-Yves MARTIN (éditeurs scientifiques), « Les stratégies éducatives en Afrique subsaharienne », *Cahiers Sciences Humaines*, Vol. 31, N° 3, p. 675-696.
- WAKAM, J. (2002)**, «La situation des enfants orphelins en matière de scolarisation en Afrique : le cas du Cameroun», in *Jeunesses, vieilleses, démographies et sociétés*, Chaire Quetelet 2001/Reseau démographie de l'AUF, ed. Francis Gendreau, Dominique Tabutin, and Maud Poupard (Louvain-la-Neuve : Academia-Bruylant/L'Harmattan, 2002), pp.177-195.
- WAKAM, J. (2003)**, «Structures démographiques des ménages et scolarisation des enfants au Cameroun», in *Éducation, Famille et Dynamiques Démographiques*, Cosio M., Marcoux R., Pilon M., et Quesnal A. (dir.), CICRED, Paris, pp.183-217.





## ANNEXES

Tableau A.1 : Evolution des taux d'alphabétisation des 10 ans et plus (%)

Source	Taux d'alphabétisation
RGPH 1985	12,7
EP 1994	22,2
RGPH 1996	19,5
EP 1998	20,5
EBCVM 2003	23,8
QUIBB 2005	25,7
RGPH 2006	26,2

Tableau A.2 : Importance des grands groupes d'âges spécifiques à l'analyse des données sur le niveau d'instruction selon la région

Région	Grands groupes d'âges spécifiques				
	3 ans et+	6 ans et+	10 ans et +	25 ans et+	Total
Boucle du Mouhoun	89,0%	77,9%	64,1%	32,9%	(1 442 749)
Cascades	89,2%	78,6%	65,3%	33,0%	(531 808)
Centre	91,6%	84,1%	74,3%	39,0%	(1 727 390)
Centre-Est	89,1%	77,8%	63,9%	33,7%	(1 132 016)
Centre-Nord	88,7%	77,0%	63,2%	32,5%	(1 202 025)
Centre-Ouest	89,4%	78,8%	64,8%	33,5%	(1 186 566)
Centre-Sud	89,5%	78,9%	65,6%	35,5%	(641 443)
Est	87,8%	75,2%	60,9%	31,0%	(1 212 284)
Hauts-Bassins	89,5%	79,6%	67,4%	34,4%	(1 469 604)
Nord	89,2%	78,1%	63,8%	33,1%	(1 185 796)
Plateau Central	89,1%	78,1%	64,3%	33,9%	(696 372)
Sahel	89,4%	77,5%	64,5%	34,0%	(968 442)
Sud-Ouest	89,8%	79,2%	65,0%	35,8%	(620 767)
<b>Burkina Faso</b>	<b>89,4%</b>	<b>78,7%</b>	<b>65,6%</b>	<b>34,1%</b>	<b>(14 017 262)</b>

Tableau A.3 : Répartition par niveau d'instruction de la population âgée de 3 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe (%)

Niveau d'instruction	Ensemble			Milieu urbain			Milieu rural		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
Aucun	73,9	68,9	78,5	43,7	38,2	49,1	83,0	78,7	87,0
Maternelle	0,3	0,3	0,3	1,0	1,0	0,9	0,1	0,1	0,1
Primaire	18,0	21,0	15,2	30,1	31,5	28,8	14,3	17,7	11,2
Sec1	5,2	6,2	4,3	15,7	17,0	14,3	2,0	2,7	1,3
Sec2	1,7	2,3	1,2	5,9	7,3	4,6	0,4	0,7	0,2
Supérieur	0,9	1,3	0,6	3,6	4,9	2,3	0,1	0,2	0,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	(12 459 476)	(5 987 109)	(6 472 367)	(2 895 089)	(1 444 141)	(1 450 948)	(9 564 387)	(4 542 968)	(5 021 419)
<i>ND</i>	(72 924)	(34 440)	(38 484)	(17 590)	(8 216)	(9 374)	(55 334)	(26 224)	(29 110)

**Tableau A.4 : Répartition par niveau d'instruction de la population âgée de 6 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe (%)**

Niveau d'instruction	Ensemble			Milieu urbain			Milieu rural		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
Aucun	71,0	65,1	76,3	40,1	34,2	46,1	80,8	75,5	85,5
Maternelle	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0
Primaire	20,1	23,7	16,9	32,3	33,8	30,7	16,3	20,3	12,7
Sec1	5,9	7,0	4,8	17,1	18,5	15,6	2,3	3,1	1,5
Sec2	1,9	2,6	1,3	6,5	8,0	5,0	0,5	0,8	0,2
Supérieur	1,1	1,5	0,6	3,9	5,4	2,5	0,1	0,2	0,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	(10 986 945)	(5 243 566)	(5 743 379)	(2 656 859)	(1 323 782)	(1 333 077)	(8 330 086)	(3 919 784)	(4 410 302)
<i>ND</i>	(47 395)	(21 538)	(25 857)	(11 101)	(4 988)	(6 113)	(36 294)	(16 550)	(19 744)

**Tableau A.5 : Répartition par niveau d'instruction de la population âgée de 6 ans et plus selon le niveau de vie (%)**

Niveau d'instruction	Quintile de niveau de vie					
	Total	Plus pauvre	Moins pauvre	Classe intermédiaire	Moins riche	Plus riche
Aucun	71,0	88,4	85,6	79,7	67,3	35,0
Maternelle	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
Primaire	20,1	10,5	12,9	17,7	25,6	32,6
Sec1	5,9	1,0	1,3	2,2	5,7	19,2
Sec2	1,9	0,1	0,2	0,3	1,1	8,2
Supérieur	1,1	0,0	0,1	0,1	0,3	5,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	(10 986 945)	(1 676 339)	(2 580 759)	(2 123 078)	(2 485 283)	(2 121 486)
<i>ND</i>	(47 395)	(7 911)	(11 776)	(8 876)	(9 815)	(9 017)

**Tableau A.6: Taux d'instruction par région de la population âgée de 6 ans et plus selon le milieu de résidence, le sexe et le niveau de vie (%)**

Région	Milieu de résidence									Quintile de niveau de vie				
	Ensemble			Urbain			Rural			Q1	Q2	Q3	Q4	Q5
	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F					
Boucle du Mouhoun	25,5	30,8	20,3	58,8	65,3	52,2	22,2	27,3	17,2	17,5	20,4	21,8	32,0	56,4
Cascades	26,2	31,8	20,9	58,5	65,4	51,4	17,8	22,7	13,3	8,4	12,1	16,9	28,2	56,0
Centre	61,8	66,9	56,6	65,9	70,6	61,1	35,9	42,3	30,1	19,2	25,4	31,9	44,5	71,1
Centre-Est	23,8	29,8	18,8	42,8	49,5	36,7	19,6	25,2	15,0	8,5	15,1	17,9	29,0	52,7
Centre-Nord	19,3	25,1	14,3	53,7	61,0	46,6	16,0	21,5	11,4	8,8	11,2	17,4	27,1	58,6
Centre-Ouest	28,5	36,5	22,0	60,3	67,7	53,4	23,3	30,9	17,3	17,5	18,7	23,7	33,0	65,3
Centre-Sud	26,7	32,9	21,3	50,8	57,9	44,2	23,7	29,7	18,6	11,7	17,6	22,7	31,4	63,5
Est	15,1	18,1	12,3	56,5	62,0	50,8	11,9	14,5	9,4	5,7	10,2	15,1	30,0	65,4
Hauts-Bassins	34,9	40,8	29,1	57,5	64,0	51,1	20,0	25,3	14,9	11,9	15,4	18,3	31,2	60,1
Nord	27,0	35,6	19,8	54,2	62,0	46,8	23,2	31,6	16,1	16,8	19,2	24,1	32,7	60,3
Plateau Central	23,2	29,5	18,0	49,9	58,2	42,6	20,8	26,8	15,8	10,6	15,3	20,6	28,6	52,6
Sahel	10,4	12,3	8,5	37,6	43,2	32,0	8,4	10,0	6,8	4,6	7,5	14,0	27,6	56,9
Sud-Ouest	23,5	29,7	17,9	54,1	62,5	45,8	19,4	25,0	14,3	12,0	17,8	24,6	37,4	68,1
<b>Burkina Faso</b>	<b>29,0</b>	<b>34,9</b>	<b>23,6</b>	<b>59,8</b>	<b>65,7</b>	<b>53,8</b>	<b>19,2</b>	<b>24,4</b>	<b>14,5</b>	<b>11,6</b>	<b>14,4</b>	<b>20,3</b>	<b>32,6</b>	<b>64,9</b>

**Tableau A.7 : Répartition par niveau d'études atteint de la population âgée de 10 ans et plus déscolarisée selon le milieu de résidence et le sexe (%)**

Niveau d'instruction	Ensemble			Milieu urbain			Milieu rural		
	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F
Aucun	1,1	1,2	1,0	0,5	0,5	0,4	2,1	2,1	2,1
Primaire	63,0	61,6	65,2	52,2	49,1	56,2	78,5	77,1	81,0
Sec1	23,2	22,3	24,6	29,8	29,0	30,8	13,8	13,9	13,6
Sec2	8,0	9,1	6,3	10,4	12,0	8,3	4,6	5,5	2,9
Supérieur	4,7	5,8	2,9	7,2	9,4	4,3	1,1	1,4	0,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	(1 275 314)	(773 091)	(502 223)	(749 250)	(428 557)	(320 693)	(526 064)	(344 534)	(181 530)
<b>ND</b>	<b>(2 024)</b>	<b>(1 207)</b>	<b>(817)</b>	<b>(576)</b>	<b>(301)</b>	<b>(275)</b>	<b>(1 448)</b>	<b>(906)</b>	<b>(542)</b>
<b>Cycle primaire désagrégé en classes</b>									
CP1	4,9	5,1	4,7	2,8	2,6	2,9	7,0	7,0	7,0
CP2	10,1	10,3	10,0	7,1	7,0	7,2	13,0	12,9	13,4
CE1	15,5	15,8	15,1	13,6	13,8	13,3	17,3	17,4	17,2
CE2	13,7	13,6	13,9	13,4	13,4	13,4	14,0	13,8	14,5
CM1	19,2	19,0	19,5	20,1	19,9	20,2	18,3	18,2	18,5
CM2	36,5	36,3	36,9	43,1	43,3	43,0	30,3	30,8	29,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	(803 543)	(476 213)	(327 330)	(390 821)	(210 608)	(180 213)	(412 722)	(265 605)	(147 117)

**Tableau A.8 : Répartition par niveau d'études atteint de la population âgée de 10 ans et plus déscolarisée selon la région (%)**

Région	Niveau d'instruction							Cycle primaire seulement								
	Auc	Prim	Sec1	Sec2	Sup	Total	ND	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	Total		
Boucle du M,	1,6	78,4	14,1	4,7	1,1	100	(121 582)	(180)	6,3	12,5	17,0	13,6	16,0	34,5	100	(95 361)
Cascades	1,5	72,7	18,8	5,3	1,8	100	(44 856)	(46)	4,0	7,8	14,0	11,7	13,2	49,3	100	(32 601)
Centre	0,4	49,2	30,8	10,5	9,1	100	(442 295)	(292)	2,7	6,8	13,2	13,2	20,6	43,5	100	(217 640)
Centre-Est	1,3	73,2	17,6	6,0	1,9	100	(70 284)	(137)	6,7	12,7	17,1	15,1	23,2	25,2	100	(51 419)
Centre-Nord	2,1	70,7	18,4	6,8	2,0	100	(54 871)	(159)	8,4	14,0	16,6	13,4	22,1	25,6	100	(38 769)
Centre-Ouest	1,1	71,3	18,6	6,7	2,4	100	(92 185)	(129)	4,9	10,8	16,9	14,3	17,0	36,2	100	(65 707)
Centre-Sud	1,8	74,1	16,4	5,7	2,1	100	(44 731)	(53)	5,0	11,0	18,4	15,7	14,9	35,0	100	(33 154)
Est	2,3	63,4	20,9	10,3	3,0	100	(39 542)	(216)	7,1	12,7	18,4	13,8	15,1	33,1	100	(25 074)
Hauts-Bassins	1,1	62,0	25,7	7,8	3,5	100	(185 814)	(404)	4,9	9,7	14,5	13,2	23,3	34,4	100	(115 204)
Nord	2,0	72,5	16,5	6,9	2,0	100	(72 346)	(160)	5,8	11,8	16,9	14,2	19,8	31,6	100	(52 487)
Plateau Central	1,9	74,2	16,4	5,5	2,0	100	(37 738)	(44)	4,7	10,9	16,8	14,6	16,2	36,8	100	(27 988)
Sahel	2,2	68,5	17,5	9,0	2,8	100	(24 178)	(106)	6,4	12,2	16,5	13,7	14,3	36,9	100	(16 551)
Sud-Ouest	1,4	70,4	19,3	7,0	2,0	100	(44 892)	(98)	6,8	12,5	16,6	14,4	16,0	33,7	100	(31 588)
<b>Burkina Faso</b>	<b>1,1</b>	<b>63,0</b>	<b>23,2</b>	<b>8,0</b>	<b>4,7</b>	<b>100</b>	<b>(1 275 314)</b>	<b>(2 024)</b>	<b>4,9</b>	<b>10,1</b>	<b>15,5</b>	<b>13,7</b>	<b>19,2</b>	<b>36,5</b>	<b>100</b>	<b>(803 543)</b>

**Tableau A.9 : Répartition par niveau d'études de la population âgée de 25 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe (%)**

Niveau d'instruction	Ensemble			Milieu urbain			Milieu rural		
	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F
Aucun	84,3	78,1	89,5	56,7	48,7	65,3	93,5	89,6	96,4
Primaire	7,8	10,7	5,4	17,5	19,7	15,2	4,6	7,1	2,6
Sec1	3,9	5,2	2,8	12,6	14,3	10,8	1,1	1,7	0,6
Sec2	2,2	3,2	1,3	6,7	8,4	4,9	0,7	1,2	0,3
Supérieur	1,8	2,8	1,0	6,5	8,9	4,0	0,3	0,4	0,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	(4 761 406)	(2 177 720)	(2 583 686)	(1 190 268)	(614 623)	(575 645)	(3 571 138)	(1 563 097)	(2 008 041)
<i>ND</i>	(21 495)	(9 323)	(12 172)	(5 784)	(2 665)	(3 119)	(15 711)	(6 658)	(9 053)
<b>Cycle primaire désagrégé en classes</b>									
CP1	4,0	4,1	3,8	2,3	2,3	2,4	6,2	6,2	6,3
CP2	8,4	8,3	8,4	6,2	6,0	6,4	11,2	11,0	11,8
CE1	13,6	13,8	13,1	11,8	11,8	11,8	15,8	16,0	15,3
CE2	12,2	11,9	12,5	12,1	11,9	12,2	12,3	12,0	13,0
CM1	19,1	19,0	19,3	19,6	19,6	19,5	18,6	18,4	18,9
CM2	42,8	42,7	42,8	48,1	48,4	47,6	35,9	36,6	34,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	(371 177)	(232 237)	(138 940)	(208 536)	(121 241)	(87 295)	(162 641)	(110 996)	(51 645)

**Tableau A.10 : Répartition par niveau d'études de la population âgée de 25 ans et plus selon la région (%)**

Région	Niveau d'instruction							Cycle primaire seulement						
	Auc	Prim	Sec1	Sec2	Sup	Total	ND	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Boucle du M,	87,7	8,7	2,0	1,2	0,4	100 (473 280)	(1 544)	5,5	10,7	15,9	12,3	15,4	40,2	100 (41 283)
Cascades	86,0	8,8	3,2	1,4	0,6	100 (174 720)	(707)	3,5	6,8	12,8	10,0	12,2	54,6	100 (15 328)
Centre	53,4	17,0	13,7	6,9	8,9	100 (669 354)	(3 578)	2,1	5,7	11,4	12,0	19,9	49,1	100 (114 100)
Centre-Est	91,1	5,6	1,8	1,1	0,4	100 (380 162)	(1 521)	6,0	11,3	15,2	13,3	24,1	30,2	100 (21 113)
Centre-Nord	93,2	4,1	1,4	0,9	0,4	100 (389 792)	(1 321)	6,9	11,5	14,6	11,8	23,9	31,4	100 (15 858)
Centre-Ouest	88,2	6,8	2,5	1,7	0,9	100 (396 482)	(1 474)	3,9	8,9	15,0	12,2	16,3	43,6	100 (26 830)
Centre-Sud	91,3	5,4	1,7	1,1	0,5	100 (226 674)	(911)	5,0	10,1	17,2	13,8	13,4	40,6	100 (12 151)
Est	93,7	3,3	1,4	1,1	0,5	100 (374 487)	(1 678)	6,0	11,0	17,0	12,4	14,8	38,9	100 (12 471)
Hauts-Bassins	77,1	11,8	6,3	3,0	1,8	100 (503 509)	(1 913)	4,0	8,0	12,3	12,0	23,9	39,9	100 (59 177)
Nord	90,7	5,5	1,7	1,4	0,6	100 (390 036)	(2 195)	4,8	10,0	15,0	12,3	20,5	37,4	100 (21 598)
Plateau Central	93,0	4,2	1,4	0,9	0,5	100 (234 668)	(1 143)	3,8	9,0	14,5	12,8	15,6	44,4	100 (9 926)
Sahel	96,2	2,1	0,7	0,7	0,4	100 (327 100)	(2 630)	5,4	9,2	13,9	11,8	14,0	45,6	100 (6 834)
Sud-Ouest	89,3	6,6	2,2	1,4	0,6	100 (221 142)	(880)	5,7	10,8	15,1	12,8	16,0	39,5	100 (14 508)
<b>Burkina Faso</b>	<b>84,3</b>	<b>7,8</b>	<b>3,9</b>	<b>2,2</b>	<b>1,8</b>	<b>100 (4 761 406)</b>	<b>(21 495)</b>	<b>4,0</b>	<b>8,4</b>	<b>13,6</b>	<b>12,2</b>	<b>19,1</b>	<b>42,8</b>	<b>100 (371 177)</b>

**Tableau A.11: Taux d'alphabétisation par région de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe (%)**

Région	Ensemble			Milieu urbain			Milieu rural		
	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F
Boucle du Mouhoun	17,5	23,9	11,7	51,4	60,0	42,7	13,9	19,9	8,5
Cascades	20,5	27,8	13,8	50,9	60,5	40,9	12,0	17,9	6,8
Centre	55,3	62,2	48,2	59,9	66,3	53,2	22,5	29,7	16,3
Centre-Est	15,0	21,2	10,4	33,2	41,4	26,2	10,6	15,9	6,8
Centre-Nord	12,9	19,5	7,9	44,2	53,7	35,1	9,7	15,4	5,4
Centre-Ouest	19,5	28,3	13,2	52,8	62,3	44,2	13,5	21,1	8,4
Centre-Sud	16,4	23,4	10,9	40,2	49,2	32,2	13,2	19,6	8,3
Est	11,3	15,4	7,7	50,4	58,0	42,3	8,0	11,4	5,0
Hauts-Bassins	29,4	37,1	22,1	51,7	60,6	42,7	13,3	19,2	7,9
Nord	16,2	24,5	9,9	44,1	53,7	35,2	11,8	19,3	6,3
Plateau Central	14,1	20,5	9,3	38,7	48,6	30,5	11,7	17,7	7,4
Sahel	6,9	9,6	4,2	31,9	39,9	23,8	4,9	7,1	2,7
Sud-Ouest	16,0	23,5	9,9	45,9	57,2	35,1	11,6	18,0	6,6
<b>Burkina Faso</b>	<b>22,5</b>	<b>29,7</b>	<b>16,3</b>	<b>53,2</b>	<b>61,1</b>	<b>45,2</b>	<b>11,4</b>	<b>17,0</b>	<b>6,9</b>

**Tableau A.12 : Taux d’alphabétisation par région des jeunes âgés de 15-24 ans selon le milieu de résidence et le sexe (%)**

Région	Ensemble			Milieu urbain			Milieu rural		
	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F
Boucle du Mouhoun	26,2	32,1	20,2	68,6	74,7	62,0	20,9	26,7	15,1
Cascades	29,1	36,6	22,2	68,1	76,2	60,0	17,4	24,0	11,4
Centre	67,9	74,5	62,0	71,3	78,0	65,4	39,7	46,5	33,5
Centre-Est	25,5	32,3	20,1	49,1	56,0	43,0	19,2	25,6	14,2
Centre-Nord	20,2	28,3	13,8	62,8	70,3	55,0	15,1	22,4	9,5
Centre-Ouest	32,4	41,8	24,8	71,6	78,8	64,6	23,7	32,6	16,9
Centre-Sud	29,7	36,9	23,3	61,1	68,8	54,0	24,9	32,0	18,7
Est	16,4	21,3	12,2	66,3	71,7	60,2	11,5	15,6	8,1
Hauts-Bassins	38,6	45,8	32,0	64,7	73,5	56,7	18,3	24,4	12,6
Nord	27,7	38,4	18,9	63,2	70,8	55,7	21,1	31,7	12,8
Plateau Central	25,1	32,7	18,9	61,3	69,7	53,6	21,1	28,3	15,3
Sahel	10,1	13,4	7,1	45,8	52,1	39,2	7,1	9,8	4,6
Sud-Ouest	27,3	34,6	20,0	63,6	72,0	54,5	20,5	27,2	13,9
<b>Burkina Faso</b>	<b>32,7</b>	<b>39,8</b>	<b>26,5</b>	<b>67,1</b>	<b>74,3</b>	<b>60,5</b>	<b>18,6</b>	<b>25,1</b>	<b>12,9</b>

**Tableau A.13 : Taux d’alphabétisation par région de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau de vie**

Région	Niveau de vie					
	Total	Plus pauvre	Moins pauvre	Classe intermédiaire	Moins riche	Plus riche
Boucle du Mouhoun	21,8	13,9	16,2	18,1	27,9	53,8
Cascades	24,0	6,9	9,9	14,0	25,0	54,2
Centre	58,8	14,4	19,1	25,4	39,4	68,7
Centre-Est	20,1	6,4	11,7	13,8	24,3	49,1
Centre-Nord	16,6	7,0	8,9	14,1	23,6	56,1
Centre-Ouest	24,6	13,9	14,6	18,8	28,3	63,5
Centre-Sud	22,6	9,1	13,7	18,2	26,5	61,5
Est	14,0	5,3	8,8	13,1	27,9	64,5
Hauts-Bassins	32,5	9,4	12,4	15,1	27,7	57,8
Nord	21,9	12,0	13,7	18,1	26,8	57,2
Plateau Central	19,6	8,4	11,9	16,4	24,4	50,2
Sahel	8,9	3,7	5,8	11,8	24,8	55,7
Sud-Ouest	20,1	9,0	13,6	20,3	33,2	65,6
<b>Burkina Faso</b>	<b>26,2</b>	<b>9,1</b>	<b>11,3</b>	<b>16,3</b>	<b>28,4</b>	<b>62,7</b>

**Tableau A.14 : Evolution des taux d’alphabétisation par groupes d’âges de la population âgée de 10 ans et plus entre 1985 et 2006 (%)**

Groupes d’âges	Taux d’alphabétisation (en %)		
	1985	1996	2006
10-14	21,2	23,0	42,2
15-19	17,8	20,6	34,9
20-24	15,8	19,4	30,1
25-29	13,2	15,6	26,1
30-34	11,8	13,9	23,1
35-39	8,8	12,4	18,2
40-44	7,1	11,0	15,2
45-49	5,2	8,7	13,4
50-54	4,2	5,7	11,8
55-59	3,6	4,7	8,9
60 et+	-	2,7	3,8
<b>Total</b>	12,6	19,5	26,2

**Tableau A.15 : Répartition par langue d’alphabétisation de la population sachant lire et écrire selon la région (%)**

Région	Langues nationales						Langues étrangères				
	Mooré	Dioula	Fulfuldé	Gmtché	Autre	Total	Franç	Arabe	Ang	Autre	Total
Boucle du M.	15,35	65,15	1,75	0,02	17,74	<b>100</b> (5655)	98,44	1,53	0,00	0,03	<b>100</b> (217785)
Cascades	8,28	81,38	2,17	0,10	8,08	<b>100</b> (2030)	98,79	1,16	0,02	0,03	<b>100</b> (89874)
Centre	92,59	2,16	1,08	0,38	3,80	<b>100</b> (4451)	99,54	0,36	0,04	0,06	<b>100</b> (811714)
Centre-Est	79,39	0,14	1,89	1,07	17,50	<b>100</b> (6235)	98,75	1,18	0,03	0,04	<b>100</b> (156987)
Centre-Nord	97,54	0,05	2,04	0,12	0,25	<b>100</b> (12202)	97,93	1,94	0,01	0,13	<b>100</b> (128311)
Centre-Ouest	71,31	0,29	1,18	0,00	27,22	<b>100</b> (5096)	99,06	0,84	0,01	0,09	<b>100</b> (205830)
Centre-Sud	68,65	0,14	1,77	0,02	29,42	<b>100</b> (4300)	98,65	1,18	0,04	0,13	<b>100</b> (101996)
Est	10,77	0,28	4,70	83,86	0,39	<b>100</b> (14007)	98,46	1,17	0,01	0,36	<b>100</b> (102478)
Hauts-Bassins	14,45	73,65	1,88	0,10	9,92	<b>100</b> (5101)	99,02	0,88	0,02	0,07	<b>100</b> (345129)
Nord	94,17	0,20	4,64	0,00	0,99	<b>100</b> (5950)	98,83	0,95	0,01	0,21	<b>100</b> (182159)
Plateau Central	97,98	0,04	1,70	0,00	0,28	<b>100</b> (5054)	97,86	1,95	0,01	0,18	<b>100</b> (94562)
Sahel	18,38	0,36	56,17	8,57	16,52	<b>100</b> (3922)	95,65	3,37	0,04	0,94	<b>100</b> (58312)
Sud-Ouest	4,50	2,84	0,85	0,00	91,81	<b>100</b> (2956)	99,48	0,45	0,01	0,06	<b>100</b> (87450)
<b>Burkina Faso</b>	<b>54,90</b>	<b>12,18</b>	<b>5,25</b>	<b>15,84</b>	<b>11,83</b>	<b>100</b> (76959)	<b>98,91</b>	<b>0,96</b>	<b>0,02</b>	<b>0,11</b>	<b>100</b> (2582587)

**Tableau A.16 : Répartition par statut scolaire de la population âgée de 3-29 ans selon le milieu de résidence et le sexe (%)**

Statut scolaire	Ensemble			Milieu urbain			Milieu rural		
	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F
Jamais fréq.	68,2	72,4	68,2	35,5	31,0	39,8	77,9	73,5	82,1
A déjà fréq.	9,2	7,7	9,2	20,8	22,1	19,6	5,8	7,4	4,2
Fréq. act.	22,6	19,8	22,6	43,7	46,9	40,6	16,3	19,1	13,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	(8 701 862)	(4 446 313)	(8 701 862)	(1 998 976)	(978 803)	(1 020 173)	(6 702 886)	(3 276 746)	(3 426 140)
ND	(56 922)	(29 534)	(56 922)	(14 071)	(6 616)	(7 455)	(42 851)	(20 772)	(22 079)

**Tableau A.17 : Répartition par statut scolaire de la population âgée de 3-29 ans selon la région (%)**

Région	Statut scolaire				
	Jamais fréq.	A déjà fréq.	Fréq. act.	Total	ND
Boucle du Mouhoun	72,3	9,3	18,5	100,0 (900 965)	(5 298)
Cascades	71,8	8,6	19,6	100,0 (335 497)	(2 688)
Centre	33,4	22,7	43,9	100,0 (1 078 195)	(7 638)
Centre-Est	72,4	7,0	20,6	100,0 (696 603)	(4 463)
Centre-Nord	78,0	5,2	16,8	100,0 (749 333)	(4 089)
Centre-Ouest	67,3	8,6	24,0	100,0 (733 137)	(3 802)
Centre-Sud	67,7	8,4	23,9	100,0 (385 055)	(2 109)
Est	83,7	3,3	13,1	100,0 (770 481)	(4 815)
Hauts-Bassins	63,3	12,0	24,7	100,0 (920 740)	(6 295)
Nord	68,6	6,9	24,5	100,0 (734 549)	(4 797)
Plateau Central	72,3	6,6	21,2	100,0 (425 156)	(2 972)
Sahel	88,1	2,8	9,1	100,0 (599 668)	(5 411)
Sud-Ouest	72,9	8,0	19,1	100,0 (372 483)	(2 545)
<b>Burkina Faso</b>	<b>68,2</b>	<b>9,2</b>	<b>22,6</b>	<b>100,0 (8 701 862)</b>	<b>(56 922)</b>

**Tableau A.18: Répartition par statut scolaire de la population en âge de scolarisation obligatoire dans l'enseignement de base selon le milieu de résidence et le sexe (%)**

Statut scolaire	Ensemble			Milieu urbain			Milieu rural		
	G+F	G	F	G+F	G	F	G+F	G	F
Jamais fréq.	57,1	53,9	60,4	22,1	18,5	25,5	66,0	62,4	69,9
A déjà fréq.	4,5	5,1	3,9	6,8	6,8	6,8	3,9	4,7	3,0
Fréq. Act.	38,4	41,0	35,7	71,1	74,7	67,7	30,1	32,9	27,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	(4 197 181)	(2 149 170)	(2 048 011)	(853 366)	(414 657)	(438 709)	(3 343 815)	(1 734 513)	(1 609 302)
ND	(16 975)	(8 453)	(8 522)	(3 117)	(1 417)	(1 700)	(13 858)	(7 036)	(6 822)



**Tableau A.19 : Répartition par statut scolaire de la population en âge de scolarisation obligatoire dans l'enseignement de base selon la région (%)**

Région	Statut scolaire				
	Jamais fréq.	A déjà fréq.	Fréq act.	Total	ND
Boucle du Mouhoun	60,6	5,9	33,6	100,0 (445 191)	(1 444)
Cascades	61,2	4,1	34,7	100,0 (160 111)	(739)
Centre	19,6	7,6	72,8	100,0 (438 722)	(1 793)
Centre-Est	59,3	4,3	36,3	100,0 (349 744)	(1 294)
Centre-Nord	66,7	3,1	30,2	100,0 (370 207)	(1 199)
Centre-Ouest	55,0	5,1	39,9	100,0 (377 594)	(1 146)
Centre-Sud	52,4	5,6	42,0	100,0 (196 196)	(652)
Est	74,9	1,7	23,4	100,0 (366 947)	(1 586)
Hauts-Bassins	52,6	4,7	42,7	100,0 (419 437)	(1 623)
Nord	54,1	4,0	42,0	100,0 (378 421)	(1 669)
Plateau Central	58,2	4,6	37,2	100,0 (217 143)	(947)
Sahel	81,1	1,8	17,1	100,0 (284 123)	(2 134)
Sud-Ouest	62,8	4,8	32,4	100,0 (193 345)	(749)
<b>Burkina Faso</b>	<b>57,1</b>	<b>4,5</b>	<b>38,4</b>	<b>100,0 (4 197 181)</b>	<b>(16 975)</b>

**Tableau A.20 : Répartition par niveau d'études atteint de la population âgée de 8-29 ans déscolarisée selon la région (%)**

Région	Niveau d'études atteint							Cycle primaire désagrégé en classes						
	Auc	Prim	Sec1	Sec2	Sup	Total	ND	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Boucle du M.	1,7	81,5	13,2	3,2	0,4	100 (83 324)	(122)	7,3	13,8	17,5	14,2	16,2	31,0	100 (67 926)
Cascades	1,6	78,5	16,4	3,0	0,5	100 (28 804)	(26)	4,5	8,4	14,6	12,6	13,6	46,2	100 (22 604)
Centre	0,4	58,3	31,4	6,6	3,3	100 (244 636)	(169)	3,2	7,7	14,4	14,0	21,1	39,7	100 (142 724)
Centre-Est	1,4	77,8	16,5	3,7	0,6	100 (48 894)	(105)	7,5	13,5	17,8	15,7	22,6	22,8	100 (38 031)
Centre-Nord	2,1	74,9	17,5	4,6	0,9	100 (38 690)	(102)	9,5	15,2	17,2	14,1	21,4	22,5	100 (28 963)
Centre-Ouest	1,1	77,0	17,4	3,7	0,8	100 (63 250)	(96)	5,8	12,0	17,5	15,1	17,3	32,3	100 (48 681)
Centre-Sud	1,7	79,3	15,5	2,8	0,7	100 (32 172)	(25)	5,7	11,7	18,6	16,3	15,4	32,2	100 (25 501)
Est	2,4	68,1	20,2	8,0	1,3	100 (24 938)	(166)	8,6	14,3	18,8	14,4	15,0	28,9	100 (16 971)
Hauts-Bassins	1,2	68,8	24,2	4,7	1,0	100 (110 447)	(282)	5,7	10,8	15,9	14,3	22,8	30,5	100 (76 040)
Nord	1,7	77,3	15,4	4,8	0,7	100 (50 746)	(101)	6,5	12,7	17,4	14,9	19,7	28,9	100 (39 242)
Plateau Central	2,0	79,5	15,3	2,7	0,6	100 (27 857)	(23)	5,4	12,1	17,4	15,0	16,2	33,9	100 (22 133)
Sahel	2,2	73,3	16,7	6,6	1,1	100 (16 789)	(69)	7,8	13,8	17,6	14,2	14,3	32,3	100 (12 301)
Sud-Ouest	1,7	73,7	19,0	4,8	0,8	100 (29 770)	(56)	8,4	14,0	17,6	15,1	15,6	29,3	100 (21 932)
<b>Burkina Faso</b>	<b>1,2</b>	<b>70,4</b>	<b>22,0</b>	<b>4,9</b>	<b>1,6</b>	<b>100 (800 317)</b>	<b>(1 342)</b>	<b>5,8</b>	<b>11,3</b>	<b>16,5</b>	<b>14,5</b>	<b>19,1</b>	<b>32,8</b>	<b>100 (563 049)</b>

**Tableau A.21 : Répartition par niveau de vie des enfants en âge de scolarisation obligatoire dans l'enseignement de base n'ayant jamais fréquenté l'école selon le milieu de résidence et le sexe (%)**

Niveau de vie	Ensemble			Milieu urbain			Milieu rural		
	G+F	G	F	G+F	G	F	G+F	G	F
Plus pauvre	20,8	21,8	19,8	4,4	6,0	3,4	22,3	23,0	21,7
Moins pauvre	30,3	31,1	29,6	7,3	9,9	5,9	32,5	32,6	32,4
Classe interm.	22,5	22,9	22,2	10,0	13,0	8,2	23,7	23,6	23,8
Moins riche	19,4	19,2	19,6	29,6	35,8	26,0	18,4	18,0	18,8
Plus riche	7,0	5,0	8,8	48,7	35,4	56,6	3,1	2,8	3,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	(13 19 058)	(633 115)	(68 5943)	(11 3610)	(42 246)	(71 364)	(1 205 448)	(590 869)	(61 4579)

**Tableau A.22: Répartition par niveau de vie des enfants en âge de scolarisation obligatoire dans l'enseignement de base n'ayant jamais fréquenté l'école selon la région (%)**

Région	Niveau de vie					Total
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	
Boucle du Mouhoun	30,2	22,5	24,5	17,5	5,4	<b>100,0</b> (145 634)
Cascades	16,0	24,0	22,0	27,8	10,2	<b>100,0</b> (53 956)
Centre	3,3	6,6	8,4	29,7	52,1	<b>100,0</b> (53 414)
Centre-Est	12,4	22,9	30,1	28,7	6,0	<b>100,0</b> (111 666)
Centre-Nord	11,9	41,0	26,3	17,9	2,8	<b>100,0</b> (135 880)
Centre-Ouest	18,9	28,5	24,5	23,6	4,6	<b>100,0</b> (114 254)
Centre-Sud	10,6	25,7	29,2	31,2	3,4	<b>100,0</b> (56 653)
Est	28,8	43,4	16,5	9,5	1,7	<b>100,0</b> (145 226)
Hauts-Bassins	17,8	19,2	21,4	25,2	16,4	<b>100,0</b> (122 323)
Nord	19,5	27,3	29,1	20,2	4,0	<b>100,0</b> (115 934)
Plateau Central	7,9	32,7	29,1	25,9	4,5	<b>100,0</b> (70 233)
Sahel	35,5	44,7	14,1	4,4	1,3	<b>100,0</b> (129 592)
Sud-Ouest	37,8	36,5	13,0	10,2	2,5	<b>100,0</b> (64 293)
<b>Burkina Faso</b>	<b>20,8</b>	<b>30,3</b>	<b>22,5</b>	<b>19,4</b>	<b>7,0</b>	<b>100,0</b> (1 319 058)

**Tableau A.23: Répartition par sexe du chef de ménage des enfants en âge de scolarisation obligatoire dans l'enseignement de base n'ayant jamais fréquenté l'école selon le milieu de résidence et le sexe (%)**

Sexe du CM	Ensemble			Milieu urbain			Milieu rural		
	G+F	G	F	G+F	G	F	G+F	G	F
Masculin	93,2	94,2	92,2	85,6	89,6	83,3	93,2	94,2	92,2
Féminin	6,8	5,8	7,8	14,4	10,4	16,7	6,8	5,8	7,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	(1 319 058)	(633 115)	(685 943)	(113 610)	(42 246)	(71 364)	(1 319 058)	(633 115)	(685 943)

**Tableau A.24: Répartition par sexe du chef de ménage des enfants en âge de scolarisation obligatoire dans l'enseignement de base n'ayant jamais fréquenté l'école selon la région (%)**

Région	Sexe du chef de ménage		
	Masculin	Féminin	Total
Boucle du Mouhoun	93,7	6,3	<b>100,0</b> (145 634)
Cascades	94,5	5,5	<b>100,0</b> (53 956)
Centre	86,8	13,2	<b>100,0</b> (53 414)
Centre-Est	90,8	9,2	<b>100,0</b> (111 666)
Centre-Nord	95,4	4,6	<b>100,0</b> (135 880)
Centre-Ouest	92,3	7,7	<b>100,0</b> (114 254)
Centre-Sud	93,0	7,0	<b>100,0</b> (56 653)
Est	96,7	3,3	<b>100,0</b> (145 226)
Hauts-Bassins	93,6	6,4	<b>100,0</b> (122 323)
Nord	91,5	8,5	<b>100,0</b> (115 934)
Plateau Central	93,5	6,5	<b>100,0</b> (70 233)
Sahel	93,4	6,6	<b>100,0</b> (129 592)
Sud-Ouest	90,9	9,1	<b>100,0</b> (64 293)
<b>Burkina Faso</b>	93,2	6,8	<b>100,0</b> (1 319 058)

**Tableau A.25: Répartition par état matrimonial du chef de ménage des enfants en âge de scolarisation obligatoire dans l'enseignement de base n'ayant jamais fréquenté l'école selon le milieu de résidence et le sexe**

Etat matrimonial du CM	Ensemble			Milieu urbain			Milieu rural		
	G+F	G	F	G+F	G	F	G+F	G	F
Célibataire	1,5	1,6	1,4	4,3	6,0	3,3	1,2	1,3	1,1
Monogame	42,7	41,9	43,4	55,5	49,4	59,1	41,5	41,4	41,6
Polygame	50,5	51,6	49,5	30,5	36,4	27,1	52,4	52,7	52,1
Veuf/veuve	4,3	4,0	4,6	7,4	6,6	7,9	4,0	3,8	4,2
Divorcé (e)	0,5	0,5	0,5	0,9	0,8	1,0	0,5	0,4	0,5
Union libre	0,5	0,4	0,5	1,4	0,9	1,6	0,4	0,4	0,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	(1 307 818)	(627 680)	(680 138)	(112 185)	(41 673)	(70 512)	(1 195 633)	(586 007)	(609 626)
<i>ND</i>	<i>(11 240)</i>	<i>(5 435)</i>	<i>(5 805)</i>	<i>(1 425)</i>	<i>(573)</i>	<i>(852)</i>	<i>(9 815)</i>	<i>(4 862)</i>	<i>(4 953)</i>

**Tableau A.26: Répartition par état matrimonial du chef de ménage des enfants en âge de scolarisation obligatoire dans l'enseignement de base n'ayant jamais fréquenté l'école selon la région (%)**

Etat matrimonial du CM	Etat matrimonial du chef de ménage						Total	ND
	Célibat.	Monog.	Polyg.	Veuf/ve	Divor.	U. libre		
Boucle du Mouhoun	1,1	46,0	47,5	4,1	0,6	0,6	<b>100,0</b> (144 807)	(827)
Cascades	1,4	38,0	56,2	3,8	0,4	0,2	<b>100,0</b> (53 560)	(396)
Centre	5,1	57,5	27,5	7,1	0,9	1,8	<b>100,0</b> (52 717)	(697)
Centre-Est	1,3	40,9	51,2	5,4	0,4	0,8	<b>100,0</b> (110 792)	874)
Centre-Nord	1,0	33,2	62,5	2,8	0,3	0,2	<b>100,0</b> (134 721)	(1 159)
Centre-Ouest	1,8	30,2	62,1	4,9	0,4	0,7	<b>100,0</b> (113 414)	(840)
Centre-Sud	1,9	39,4	52,0	5,6	0,8	0,4	<b>100,0</b> (56 140)	(513)
Est	1,2	43,8	51,7	2,5	0,4	0,4	<b>100,0</b> (143 808)	(1 418)
Hauts-Bassins	1,7	44,7	48,7	4,0	0,6	0,4	<b>100,0</b> (121 210)	(1 113)
Nord	1,1	35,4	58,5	4,6	0,3	0,1	<b>100,0</b> (114 937)	(997)
Plateau Central	1,3	33,4	60,4	4,0	0,3	0,5	<b>100,0</b> (69 697)	(536)
Sahel	0,9	66,5	28,1	3,9	0,5	0,0	<b>100,0</b> (128 172)	(1 420)
Sud-Ouest	2,1	44,7	44,1	7,0	1,0	1,0	<b>100,0</b> (63 843)	(450)
<b>Burkina Faso</b>	1,5	42,7	50,5	4,3	0,5	0,5	<b>100,0</b> (1 307 818)	(11 240)

**Tableau A.27: Répartition par religion du chef de ménage des enfants en âge de scolarisation obligatoire dans l'enseignement de base n'ayant jamais fréquenté l'école selon le milieu de résidence et le sexe (%)**

Religion du CM	Ensemble			Milieu urbain			Milieu rural		
	G+F	G	F	G+F	G	F	G+F	G	F
Animiste	21,7	22,3	21,1	3,5	4,5	2,8	23,4	23,6	23,2
Musulman	63,8	64,3	63,3	72,7	78,4	69,3	63,0	63,3	62,6
Catholique	11,6	10,6	12,4	19,9	14,5	23,1	10,8	10,4	11,2
Protestant	2,3	2,1	2,5	3,4	2,0	4,2	2,2	2,1	2,3
Autre	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3	0,4	0,3	0,3	0,3
Sans religion	0,3	0,4	0,3	0,2	0,2	0,2	0,4	0,4	0,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b> (1 319 058)	<b>100,0</b> (633 115)	<b>100,0</b> (685 943)	<b>100,0</b> (113 610)	<b>100,0</b> (42 246)	<b>100,0</b> (71 364)	<b>100,0</b> (1 205 448)	<b>100,0</b> (590 869)	<b>100,0</b> (614 579)

**Tableau A.28: Répartition par religion du chef de ménage des enfants en âge de scolarisation obligatoire dans l'enseignement de base n'ayant jamais fréquenté l'école selon la région (%)**

Région	Religion du chef de ménage						Total	
	Animi	Musul	Cathol	Protest	Autre	Sans relig		
Boucle du Mouhoun	16,1	69,2	11,6	2,6	0,2	0,3	100,0	(145 634)
Cascades	16,2	79,2	3,2	0,6	0,3	0,6	100,0	(53 956)
Centre	2,9	63,3	28,9	4,3	0,4	0,1	100,0	(53 414)
Centre-Est	8,1	74,4	16,1	1,1	0,2	0,2	100,0	(111 666)
Centre-Nord	31,3	59,1	8,3	1,1	0,3	0,1	100,0	(135 880)
Centre-Ouest	30,9	43,0	21,3	3,8	0,3	0,7	100,0	(114 254)
Centre-Sud	27,0	52,5	17,5	2,6	0,2	0,2	100,0	(56 653)
Est	36,8	41,7	13,4	6,5	0,5	1,1	100,0	(145 226)
Hauts-Bassins	14,0	75,5	8,1	1,7	0,3	0,4	100,0	(122 323)
Nord	14,3	79,2	5,2	1,1	0,1	0,1	100,0	(115 934)
Plateau Central	17,2	63,1	17,7	1,8	0,2	0,1	100,0	(70 233)
Sahel	1,7	97,2	0,3	0,3	0,3	0,1	100,0	(129 592)
Sud-Ouest	75,7	11,0	10,8	1,9	0,4	0,3	100,0	(64 293)
<b>Burkina Faso</b>	<b>21,7</b>	<b>63,8</b>	<b>11,6</b>	<b>2,3</b>	<b>0,3</b>	<b>0,3</b>	<b>100,0</b>	<b>(1 319 058)</b>

**Tableau A.29: Répartition par niveau d'instruction du chef de ménage des enfants en âge de scolarisation obligatoire dans l'enseignement de base n'ayant jamais fréquenté l'école selon le milieu de résidence et le sexe (%)**

Instruction du CM	Ensemble			Milieu urbain			Milieu rural		
	G+F	G	F	G+F	G	F	G+F	G	F
Aucun	93,8	95,6	92,1	73,8	87,1	66,0	95,7	96,2	95,2
Primaire	4,1	3,6	4,6	10,1	8,2	11,3	3,6	3,3	3,8
Secondaire 1	1,0	0,6	1,4	6,6	3,0	8,8	0,5	0,4	0,6
Secondaire 2	0,6	0,1	1,0	4,6	1,0	6,8	0,2	0,1	0,3
Supérieur	0,5	0,1	0,8	4,7	0,7	7,1	0,1	0,0	0,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	(1 319 058)	(633 115)	(685 943)	(113 610)	(42 246)	(71 364)	(1 205 448)	(590 869)	(614 579)

**Tableau A.30: Répartition par niveau d'instruction du chef de ménage des enfants en âge de scolarisation obligatoire dans l'enseignement de base n'ayant jamais fréquenté l'école selon la région (%)**

Région	Niveau d'instruction du chef de ménage						Total
	Auc.	Prim.	Sec1	Sec 2	Sup		
Boucle du Mouhoun	92,1	6,6	0,8	0,3	0,1	<b>100,0</b>	(145 634)
Cascades	92,6	5,7	1,1	0,4	0,2	<b>100,0</b>	(53 956)
Centre	70,8	10,0	7,3	4,9	7,0	<b>100,0</b>	(53 414)
Centre-Est	95,7	3,2	0,6	0,4	0,2	<b>100,0</b>	(111 666)
Centre-Nord	96,9	2,3	0,4	0,2	0,1	<b>100,0</b>	(135 880)
Centre-Ouest	93,9	4,4	1,0	0,5	0,2	<b>100,0</b>	(114 254)
Centre-Sud	95,1	3,7	0,7	0,4	0,2	<b>100,0</b>	(56 653)
Est	97,2	2,0	0,4	0,2	0,1	<b>100,0</b>	(145 226)
Hauts-Bassins	89,2	7,0	2,1	1,0	0,7	<b>100,0</b>	(122 323)
Nord	94,9	3,8	0,6	0,4	0,2	<b>100,0</b>	(115 934)
Plateau Central	96,4	2,6	0,6	0,3	0,1	<b>100,0</b>	(70 233)
Sahel	98,2	1,4	0,2	0,1	0,1	<b>100,0</b>	(129 592)
Sud-Ouest	94,0	4,6	0,9	0,4	0,1	<b>100,0</b>	(64 293)
<b>Burkina Faso</b>	<b>93,8</b>	<b>4,1</b>	<b>1,0</b>	<b>0,6</b>	<b>0,5</b>	<b>100,0</b>	<b>(1 319 058)</b>

**Tableau A.31 : Répartition de la population scolaire par niveau d'études selon la région (%)**

Région	Niveau d'études							Cycle primaire désagrégé en classes								
	Mat	Prim	Sec1	Sec2	Sup	Total	ND	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	Total		
Boucle du M,	0,8	81,6	14,2	3,1	0,3	<b>100</b>	(166 767)	(60)	22,4	20,3	18,5	14,4	11,6	12,8	<b>100</b>	(136 041)
Cascades	1,1	74,8	18,7	4,8	0,6	<b>100</b>	(65 952)	(2)	22,8	17,9	17,7	14,0	11,8	15,8	<b>100</b>	(49 339)
Centre	3,8	53,3	23,6	10,4	9,0	<b>100</b>	(478 239)	(3)	20,6	17,5	17,6	15,3	14,0	15,0	<b>100</b>	(254 918)
Centre-Est	2,6	80,1	14,3	2,7	0,4	<b>100</b>	(143 702)	(18)	22,4	19,6	18,1	15,4	12,3	12,1	<b>100</b>	(115 117)
Centre-Nord	1,1	81,4	14,0	2,9	0,6	<b>100</b>	(126 141)	(4)	23,9	22,2	18,3	14,1	11,2	10,4	<b>100</b>	(102 717)
Centre-Ouest	1,5	76,8	16,1	4,4	1,2	<b>100</b>	(176 984)	(9)	22,7	19,1	18,3	15,0	12,1	12,8	<b>100</b>	(135 904)
Centre-Sud	1,7	81,7	13,4	2,8	0,4	<b>100</b>	(92 456)	(2)	22,0	19,1	18,6	15,3	12,2	12,8	<b>100</b>	(75 511)
Est	1,5	77,3	16,2	4,2	0,8	<b>100</b>	(101 044)	(8)	24,2	21,3	18,7	14,0	11,3	10,5	<b>100</b>	(78 118)
Hauts-Bassins	2,1	67,0	20,9	7,8	2,2	<b>100</b>	(229 018)	(9)	21,9	18,7	18,3	14,7	13,3	13,1	<b>100</b>	(153 476)
Nord	0,8	80,8	13,9	3,8	0,7	<b>100</b>	(180 806)	(8)	24,2	20,4	19,3	14,0	11,1	11,0	<b>100</b>	(146 147)
Plateau Central	1,4	81,8	13,9	2,2	0,7	<b>100</b>	(90 208)	(1)	22,7	19,4	19,0	14,9	11,6	12,3	<b>100</b>	(73 765)
Sahel	1,4	83,7	11,0	2,8	1,1	<b>100</b>	(55 156)	(7)	23,2	24,6	19,1	14,1	9,7	9,4	<b>100</b>	(46 162)
Sud-Ouest	0,7	79,3	16,0	3,3	0,6	<b>100</b>	(71 353)	(5)	22,1	20,6	17,5	14,3	11,6	13,9	<b>100</b>	(56 607)
<b>Burkina Faso</b>	<b>2,0</b>	<b>72,0</b>	<b>17,5</b>	<b>5,6</b>	<b>2,9</b>	<b>100</b>	<b>(1 977 826)</b>	<b>(82)</b>	<b>22,5</b>	<b>19,6</b>	<b>18,3</b>	<b>14,7</b>	<b>12,2</b>	<b>12,7</b>	<b>100</b>	<b>(1 423 822)</b>

**Tableau A.32 : Répartition de la population scolaire par niveau de vie selon le cycle d'enseignement**

Cycle d'enseignement		Quintile de niveau de vie					
		Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Total
Maternelle	Effectifs	1 006	2 239	2 880	6 591	27 250	39 966
	%	2,5	5,6	7,2	16,5	68,2	100,0
Primaire	Effectifs	115 227	233 943	262 739	414 315	397 598	1 423 822
	%	8,1	16,4	18,5	29,1	27,9	100,0
Secondaire 1 <sup>er</sup> cycle	Effectifs	9 276	20 895	31 015	87 907	19 7857	346 950
	%	2,7	6,0	8,9	25,3	57,0	100,0
Secondaire 2 <sup>nd</sup> cycle	Effectifs	1 690	3 213	4 590	19 448	81 700	110 641
	%	1,5	2,9	4,1	17,6	73,8	100,0
Supérieur	Effectifs	640	1 127	1 381	5 321	47 978	56 447
	%	1,1	2,0	2,4	9,4	85,0	100,0
Total	Effectifs	<b>127 839</b>	<b>26 1417</b>	<b>302 605</b>	<b>533 582</b>	<b>752 383</b>	<b>197 7826</b>
	%	<b>6,5</b>	<b>13,2</b>	<b>15,3</b>	<b>27,0</b>	<b>38,0</b>	<b>100,0</b>
ND		9	23	17	26	7	82

**Tableau A.33 : Répartition par sexe du chef de ménage des enfants âgés de 7-12 ans et 13-16 ans selon le milieu de résidence et le sexe de l'enfant (%)**

Sexe du CM	7-12 ans			13-16 ans		
	G+F	G	F	G+F	G	F
<b>Ensemble</b>						
Masculin	91,7	92,2	91,2	90,3	91,4	89,2
Féminin	8,3	7,8	8,8	9,7	8,6	10,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b> (2 464 937)	<b>100,0</b> (1 263 786)	<b>100,0</b> (1 201 151)	<b>100,0</b> (1 251 335)	<b>100,0</b> (641 278)	<b>100,0</b> (610 057)
<b>Milieu urbain</b>						
Masculin	86,2	87,1	85,4	83,3	85,2	81,6
Féminin	13,8	12,9	14,6	16,7	14,8	18,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b> (460 261)	<b>100,0</b> (226 552)	<b>100,0</b> (233 709)	<b>100,0</b> (310 775)	<b>100,0</b> (146 798)	<b>100,0</b> (163 977)
<b>Milieu rural</b>						
Masculin	93,0	93,3	92,6	92,6	93,2	92,0
Féminin	7,0	6,7	7,4	7,4	6,8	8,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b> (2 004 676)	<b>100,0</b> (1 037 234)	<b>100,0</b> (967 442)	<b>100,0</b> (940 560)	<b>100,0</b> (494 480)	<b>100,0</b> (446 080)

**Tableau A.34: Répartition des chefs de ménage par état matrimonial selon le milieu de résidence (%)**

Etat matrimonial du CM	Milieu de résidence		
	Total	Urbain	Rural
Célibataire	6,6	16,3	3,1
Union monogame	60,0	60,4	59,9
union polygame	25,1	11,3	30,2
Veuf/veuve	5,7	7,2	5,1
Divorcé(e)	1,1	1,5	0,9
Union libre	1,5	3,4	0,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	(2 338 129)	(626 462)	(1 711 667)
<i>ND</i>	(21 997)	(7 699)	(14 298)

**Tableau A.35: Répartition par état matrimonial du chef de ménage des enfants âgés de 7-12 ans et 13-16 ans selon le milieu de résidence et le sexe (%)**

Etat matrimonial du CM	7-12 ans			13-16 ans		
	G+F	G	F	G+F	G	F
<b>Ensemble</b>						
Célibataire	1,3	1,4	1,3	2,9	3,4	2,3
Union monogame	46,2	46,2	46,3	46,2	44,6	47,9
union polygame	46,9	47,2	46,5	44,0	45,5	42,5
Veuf/veuve	4,3	4,0	4,6	5,6	5,3	5,9
Divorcé(e)	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7
Union libre	0,7	0,6	0,7	0,7	0,6	0,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	(2 442 207)	(1 252 184)	(1 190 023)	(1 239 234)	(635 034)	(604 200)
<i>ND</i>	(22730)	(11602)	(11128)	(12101)	(6244)	(5857)
<b>Milieu urbain</b>						
Célibataire	2,6	2,7	2,5	5,7	7,3	4,3
Union monogame	62,9	62,5	63,3	59,1	56,6	61,3
union polygame	25,2	25,9	24,5	24,0	25,6	22,7
Veuf/veuve	6,9	6,5	7,3	8,8	8,4	9,1
Divorcé(e)	1,0	0,9	1,0	1,1	1,0	1,1
Union libre	1,5	1,4	1,5	1,3	1,1	1,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	(454 198)	(223 570)	(230 628)	(306 511)	(144 711)	(161 800)
<i>ND</i>	(6 063)	(2 982)	(3 081)	(4 264)	(2 087)	(2 177)
<b>Milieu rural</b>						
Célibataire	1,1	1,1	1,1	1,9	2,3	1,5
Union monogame	42,4	42,6	42,2	42,0	41,1	43,0
union polygame	51,8	51,9	51,8	50,6	51,3	49,8
Veuf/veuve	3,7	3,5	3,9	4,5	4,4	4,7
Divorcé(e)	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Union libre	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	(1 988 009)	(1 028 614)	(959 395)	(932 723)	(490 323)	(442 400)
<i>ND</i>	(16 667)	(8 620)	(8 047)	(7 837)	(4 157)	(3 680)



**Tableau A.36 : Répartition des chefs de ménage par religion selon le milieu de résidence (%)**

Religion	Milieu de résidence		
	Total	Urbain	Rural
Animiste	14,8	2,2	19,4
Musulman	60,2	60,2	60,2
Catholique	20,0	31,1	15,9
Protestant	4,3	5,7	3,8
Autre	0,8	0,9	0,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b> (2 360 126)	<b>100,0</b> (634 161)	<b>100,0</b> (1 725 965)

**Tableau A.37: Répartition par religion du chef de ménage des enfants de 7-12 ans et 13-16 ans selon le milieu de résidence et le sexe (%)**

Religion	7-12 ans			13-16 ans		
	G+F	G	F	G+F	G	F
<b>Ensemble</b>						
Animiste	18,2	18,5	17,8	16,6	17,2	16,0
Musulman	60,1	60,0	60,2	59,5	59,7	59,4
Catholique	17,4	17,2	17,6	19,1	18,5	19,7
Protestant	3,7	3,6	3,8	4,1	3,9	4,2
Autre	0,7	0,7	0,6	0,7	0,7	0,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b> (2464937)	<b>100,0</b> (1263786)	<b>100,0</b> (1201151)	<b>100,0</b> (1251335)	<b>100,0</b> (641278)	<b>100,0</b> (610057)
<b>Milieu urbain</b>						
Animiste	2,7	2,9	2,5	2,4	2,9	2,1
Musulman	64,0	64,3	63,8	60,8	62,1	59,6
Catholique	27,7	27,3	28,0	30,3	28,9	31,6
Protestant	5,0	4,8	5,1	5,7	5,4	6,0
Autre	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b> (460 261)	<b>100,0</b> (226 552)	<b>100,0</b> (233 709)	<b>100,0</b> (310 775)	<b>100,0</b> (146 798)	<b>100,0</b> (163 977)
<b>Milieu rural</b>						
Animiste	21,8	22,0	21,5	21,3	21,5	21,1
Musulman	59,2	59,0	59,3	59,1	59,0	59,3
Catholique	15,0	15,0	15,1	15,4	15,4	15,4
Protestant	3,4	3,4	3,5	3,5	3,5	3,6
Autre	0,6	0,7	0,6	0,6	0,7	0,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b> (2 004 676)	<b>100,0</b> (1 037 234)	<b>100,0</b> (967 442)	<b>100,0</b> (940 560)	<b>100,0</b> (494 480)	<b>100,0</b> (446 080)

**Tableau A.38 : Répartition des chefs de ménage par niveau d'instruction selon le milieu de résidence (%)**

Instruction du CM	Milieu de résidence		
	Total	Urbain	Rural
Aucun	79,3	51,8	89,3
Primaire	10,2	18,5	7,2
Secondaire 1er cycle	5,1	13,9	1,9
Secondaire 2nd cycle	3,1	8,3	1,2
Supérieur	2,3	7,5	0,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b> (2 360 126)	<b>100,0</b> (634 161)	<b>100,0</b> (1 725 965)

**Tableau A.39: Répartition par niveau d'instruction du chef de ménage des enfants âgés de 7-12 ans et 13-16 ans selon le milieu de résidence et le sexe (%)**

Instruction du CM	7-12 ans			13-16 ans		
	G+F	G	F	G+F	G	F
<b>Ensemble</b>						
Aucun	86,8	87,4	86,3	83,2	84,6	81,6
Primaire	8,1	7,9	8,2	8,8	8,6	9,0
Secondaire 1	2,7	2,6	2,9	4,1	3,9	4,4
Secondaire 2	1,4	1,3	1,6	2,2	1,7	2,7
Supérieur	1,0	0,9	1,1	1,7	1,2	2,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b> (2 464 937)	<b>100,0</b> (1 263 786)	<b>100,0</b> (1 201 151)	<b>100,0</b> (1 251 335)	<b>100,0</b> (641 278)	<b>100,0</b> (610 057)
<b>Milieu urbain</b>						
Aucun	63,0	64,1	61,9	57,8	61,2	54,8
Primaire	17,1	17,0	17,2	16,9	16,9	16,9
Secondaire 1	10,0	9,6	10,4	11,9	11,4	12,4
Secondaire 2	5,5	5,1	5,8	7,0	5,9	8,1
Supérieur	4,5	4,2	4,8	6,3	4,6	7,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b> (460 261)	<b>100,0</b> (226 552)	<b>100,0</b> (233 709)	<b>100,0</b> (310 775)	<b>100,0</b> (146 798)	<b>100,0</b> (163 977)
<b>Milieu rural</b>						
Aucun	92,3	92,4	92,2	91,5	91,5	91,5
Primaire	6,0	6,0	6,0	6,1	6,1	6,1
Secondaire 1	1,0	1,0	1,1	1,6	1,7	1,4
Secondaire 2	0,5	0,4	0,6	0,6	0,5	0,7
Supérieur	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b> (2 004 676)	<b>100,0</b> (1 037 234)	<b>100,0</b> (967 442)	<b>100,0</b> (940 560)	<b>100,0</b> (494 480)	<b>100,0</b> (446 080)

**Tableau A.40 : Répartition par statut par rapport à la crise ivoirienne des enfants âgés de 7-12 ans et 13-16 ans selon le milieu de résidence et le sexe (%)**

Statut par rapport à la crise de la CI	7-12 ans			13-16 ans		
	G+F	G	F	G+F	G	F
<b>Ensemble</b>						
Jamais quitté	95,3	95,2	95,3	95,9	96,0	95,8
Rapatrié de CI	1,4	1,5	1,4	1,1	1,1	1,2
Autre	3,3	3,3	3,3	2,9	2,8	3,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	(2 463 213)	(1 262 951)	(1 200 262)	(1 250 424)	(640 811)	(609 613)
ND	(1 724)	(835)	(889)	(911)	(467)	(444)
<b>Milieu urbain</b>						
Jamais quitté	94,9	94,8	95,0	95,1	94,9	95,2
Rapatrié de CI	2,0	2,1	1,9	1,6	1,7	1,6
Autre	3,1	3,1	3,1	3,3	3,3	3,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	(459 762)	(226 321)	(233 441)	(310 456)	(146 655)	(163 801)
ND	(499)	(231)	(268)	(319)	(143)	(176)
<b>Milieu rural</b>						
Jamais quitté	95,3	95,3	95,4	96,2	96,4	96,0
Rapatrié de CI	1,3	1,3	1,3	1,0	0,9	1,0
Autre	3,3	3,4	3,3	2,8	2,7	3,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	(2 003 451)	(1 036 630)	(966 821)	(939 968)	(494 156)	(445 812)
ND	(1 225)	(604)	(621)	(592)	(324)	(268)

**Tableau A.41 : Populations scolarisables par région**

Région	Populations scolarisables									
	3-6 ans		7-12 ans		13-16 ans		17-19 ans		20-24 ans	
	G+F	%F	G+F	%F	G+F	%F	G+F	%F	G+F	%F
Boucle du M	216 215	49,5	262 389	48,2	129 219	45,3	83 580	49,7	118 384	52,6
Cascades	75 548	49,8	92 318	48,8	49 055	48,3	33 818	52,6	47 987	53,5
Centre	175 011	49,5	237 505	51,0	157 291	54,5	130 885	55,4	208 623	51,3
Centre-Est	170 377	49,6	209 868	48,2	99 158	47,6	64 075	55,8	83 441	59,8
Centre-Nord	183 787	49,2	223 308	49,0	104 700	49,0	71 557	56,6	91 756	59,1
Centre-Ouest	169 469	49,2	223 539	48,1	111 971	48,5	70 094	55,7	87 822	59,1
Centre-Sud	90 650	49,4	116 663	48,3	57 592	47,2	36 038	53,2	45 810	56,5
Est	202 057	49,4	219 308	48,6	100 006	47,0	69 255	55,6	97 330	56,2
Hauts-Bassins	194 507	50,0	239 740	49,0	131 999	49,5	99 108	53,8	144 844	52,9
Nord	176 438	49,7	226 148	49,1	109 700	48,8	68 614	55,0	84 908	58,7
Plateau Central	101 610	49,2	130 544	48,5	62 800	47,9	38 998	55,2	50 710	59,4
Sahel	150 746	49,0	167 388	48,5	83 354	49,7	54 378	53,6	79 873	54,1
Sud-Ouest	89 529	49,0	116 219	46,9	54 490	45,3	31 505	49,0	43 890	53,7
<b>Burkina Faso</b>	<b>1 995 944</b>	<b>49,4</b>	<b>2 464 937</b>	<b>48,7</b>	<b>1 251 335</b>	<b>48,8</b>	<b>851 905</b>	<b>54,2</b>	<b>1 185 378</b>	<b>55,3</b>

Note : G+F = Effectif des Garçons &amp; Filles ;

%F = Pourcentage des filles.

Tableau A.42 : Populations scolarisables par province

Province	Populations scolarisables									
	3-6 ans		7-12 ans		13-16 ans		17-19 ans		20-24 ans	
	G+F	%F	G+F	%F	G+F	%F	G+F	%F	G+F	%F
Bam	39 920	49,5	50 399	49,4	25 390	49,5	16 549	55,2	21 714	57,5
Bazega	34 026	48,9	44 332	48,3	21 631	46,6	12 611	53,1	15 582	57,1
Bougouriba	14 144	49,4	18 755	47,3	9 156	45,0	5 387	47,8	7 595	53,9
Boulgou	80 933	49,5	101 653	48,2	49 459	47,5	30 896	55,5	39 339	60,5
Boulkiemde	68 557	49,4	97 862	48,5	49 892	50,8	29 554	57,8	34 735	61,5
Comoe	57 058	49,6	69 402	48,8	37 347	48,4	26 268	52,2	38 115	53,5
Ganzourgou	47 286	49,4	59 540	48,9	28 158	47,6	18 445	54,9	23 689	59,0
Gnagna	67 640	49,6	73 610	49,0	31 556	46,1	23 769	57,6	32 697	56,7
Gourma	48 150	49,1	55 457	48,8	26 622	48,3	17 415	53,8	24 599	57,1
Houet	119 229	49,9	151 283	49,4	87 258	50,4	67 235	53,6	98 958	52,4
Kadiogo	175 011	49,5	237 505	51,0	157 291	54,5	130 885	55,4	208 623	51,3
Kéné Dougou	41 819	50,1	49 394	48,6	25 369	47,5	17 634	53,0	24 946	53,7
Kossi	44 428	50,0	50 928	49,0	23 998	45,6	14 298	49,2	21 402	52,7
Kouritenga	47 264	49,8	60 138	49,3	29 923	49,7	19 657	57,4	24 350	59,4
Mouhoun	42 907	49,2	53 317	47,9	27 065	46,1	18 129	49,7	25 876	52,4
Nahouri	21 201	49,4	26 651	47,6	13 722	46,6	9 655	51,6	12 964	53,0
Namentenga	53 129	49,3	61 886	48,7	26 906	48,4	19 515	57,1	25 384	58,8
Ouhimbira	34 232	49,0	43 428	48,3	21 654	48,3	13 525	55,0	18 464	56,8
Oudalan	30 378	49,5	35 028	48,1	17 258	49,8	10 043	52,9	15 201	54,8
Passore	46 557	48,9	63 806	48,4	32 479	48,6	18 959	54,9	21 353	59,8
Poni	36 634	49,0	50 548	46,7	23 720	46,1	13 025	48,6	16 817	52,3
Sanguie	42 721	49,0	55 548	47,6	28 777	46,8	17 149	52,3	21 500	57,7
Sanmatenga	90 738	49,1	111 023	49,0	52 404	49,2	35 493	57,1	44 658	60,0
Seno	38 434	49,1	42 995	48,2	23 637	50,0	15 093	52,8	22 261	53,6
Sissili	30 994	48,9	37 460	47,6	17 906	46,6	12 609	54,9	17 488	56,6
Soum	56 902	48,5	61 503	48,7	28 081	49,5	19 491	54,1	28 731	55,2
Sourou	33 658	49,6	41 687	47,8	19 562	44,2	11 631	45,8	16 400	53,3
Tapoa	60 352	49,5	61 804	48,3	29 053	47,3	19 523	55,0	27 531	55,3
Yatenga	81 729	49,8	102 992	49,4	48 448	48,7	32 570	54,7	42 176	57,7
Zoundweogo	35 423	49,8	45 680	48,6	22 239	48,0	13 772	54,4	17 264	58,6
Bale	29 464	49,6	37 890	48,1	19 178	44,3	13 114	51,3	18 643	51,6
Banwa	42 582	49,6	48 208	48,6	23 362	46,9	16 377	53,7	22 974	54,1
Ioba	27 505	48,7	33 309	47,6	16 200	45,2	10 150	50,1	15 202	54,7
Komandjari	13 818	48,3	14 594	48,7	6 583	48,2	4 269	58,5	6 317	56,6
Kompienga	12 097	49,4	13 843	47,1	6 192	44,4	4 279	51,0	6 186	54,3
Koulpelogo	42 180	49,5	48 077	46,8	19 776	44,7	13 522	54,2	19 752	58,8
Kourweogo	20 092	49,1	27 576	47,8	12 988	47,8	7 028	56,3	8 557	66,2
Leraba	18 490	50,5	22 916	48,9	11 708	48,3	7 550	54,2	9 872	53,5
Loroum	22 972	49,9	26 555	49,1	12 623	47,8	7 790	54,9	10 460	59,7
Nayala	23 176	48,6	30 359	47,7	16 054	43,7	10 031	45,8	13 089	51,1
Noumbiel	11 246	49,0	13 607	45,6	5 414	42,7	2 943	49,1	4 276	55,2
Tuy	33 459	49,9	39 063	48,0	19 372	47,5	14 239	55,3	20 940	54,7
Yagha	25 032	49,6	27 862	49,1	14 378	49,5	9 751	54,2	13 680	51,9
Ziro	27 197	49,6	32 669	48,1	15 396	46,6	10 782	56,4	14 099	58,3
Zonoma	25 180	50,8	32 795	49,4	16 150	50,1	9 295	56,4	10 919	59,4
<b>Burkina Faso</b>	<b>1 995 944</b>	<b>49,4</b>	<b>2 464 937</b>	<b>48,7</b>	<b>1 251 335</b>	<b>48,8</b>	<b>851 905</b>	<b>54,2</b>	<b>1 185 378</b>	<b>55,3</b>

**Tableau A.43 : Taux brut et taux net de scolarisation au primaire par province selon le sexe (%)**

Province	Taux brut de scolarisation				Taux net de scolarisation			
	G+F	G	F	Parité (F/G)	G+F	G	F	Parité (F/G)
Bam	58,1	63,9	52,1	0,8	46,3	50,8	41,7	0,8
Bazega	60,8	64,3	57,2	0,9	48,2	50,6	45,6	0,9
Bougouriba	52,9	56,8	48,6	0,9	40,6	43,0	38,0	0,9
Boulgou	57,2	60,3	54,0	0,9	44,5	46,6	42,2	0,9
Boulkiemde	71,6	77,8	65,0	0,8	55,7	60,6	50,6	0,8
Comoe	55,5	58,8	52,0	0,9	41,2	43,5	38,8	0,9
Ganzourgou	48,4	52,4	44,2	0,8	38,2	41,2	35,1	0,9
Gnagna	33,3	34,7	31,9	0,9	25,8	26,8	24,9	0,9
Gourma	40,2	41,8	38,4	0,9	30,7	31,9	29,5	0,9
Houet	71,5	74,9	68,0	0,9	53,4	55,8	50,9	0,9
Kadiogo	107,3	110,4	104,4	0,9	78,3	80,6	76,2	0,9
Kenedougou	55,4	60,7	49,8	0,8	42,9	46,9	38,6	0,8
Kossi	45,4	48,1	42,5	0,9	36,4	38,3	34,4	0,9
Kouritenga	59,2	63,5	54,7	0,9	46,7	49,9	43,4	0,9
Mouhoun	48,9	50,6	47,0	0,9	38,5	39,8	37,0	0,9
Nahouri	71,4	73,6	69,0	0,9	55,4	56,9	53,6	0,9
Namentenga	35,8	40,2	31,1	0,8	27,6	31,0	24,0	0,8
Oubritenga	64,1	67,8	60,1	0,9	49,9	52,8	46,8	0,9
Oudalan	26,2	27,7	24,6	0,9	19,8	20,7	18,8	0,9
Passoré	63,0	69,8	55,9	0,8	49,4	54,6	43,7	0,8
Poni	45,0	47,4	42,3	0,9	34,6	36,2	32,7	0,9
Sanguié	59,1	61,2	56,9	0,9	45,6	47,0	44,2	0,9
Sanmatenga	46,2	51,5	40,7	0,8	36,1	40,0	32,0	0,8
Séno	27,2	28,4	26,0	0,9	20,7	21,2	20,2	1,0
Sissili	47,8	50,8	44,5	0,9	37,4	39,9	34,6	0,9
Soum	29,2	30,6	27,7	0,9	22,6	23,4	21,8	0,9
Sourou	54,7	59,3	49,6	0,8	43,6	46,9	39,8	0,8
Tapoa	32,7	35,6	29,6	0,8	24,3	26,4	22,1	0,8
Yatenga	64,6	72,5	56,5	0,8	50,0	55,8	44,0	0,8
Zoundweogo	64,6	67,0	62,0	0,9	50,8	52,6	48,8	0,9
Bale	55,4	57,7	52,9	0,9	43,9	45,6	42,1	0,9
Banwa	46,1	51,2	40,8	0,8	36,2	39,9	32,3	0,8
Ioba	49,6	53,0	45,9	0,9	38,7	41,0	36,2	0,9
Komandjoari	24,2	24,0	24,5	1,0	18,8	18,5	19,2	1,0
Kompienga	54,7	58,9	50,0	0,8	42,8	46,2	39,0	0,8
Koulpelogo	44,4	47,7	40,7	0,9	33,9	36,4	31,0	0,9
Kourweogo	62,1	67,4	56,3	0,8	50,0	54,1	45,5	0,8
Leraba	47,3	51,5	42,8	0,8	37,8	40,8	34,7	0,9
Loroum	62,6	71,8	53,1	0,7	47,4	54,0	40,5	0,8
Nayala	68,6	71,7	65,3	0,9	53,0	55,0	50,8	0,9
Noumbiel	54,4	52,6	56,5	1,1	42,6	41,1	44,4	1,1
Tuy	45,9	50,8	40,5	0,8	35,9	39,4	32,1	0,8
Yagha	26,3	28,3	24,2	0,9	20,4	21,6	19,2	0,9
Ziro	46,2	50,9	41,2	0,8	36,2	39,5	32,6	0,8
Zonoma	69,3	77,9	60,5	0,8	52,9	59,6	46,1	0,8
<b>Burkina Faso</b>	<b>57,8</b>	<b>61,3</b>	<b>54,1</b>	<b>0,9</b>	<b>44,3</b>	<b>46,9</b>	<b>41,6</b>	<b>0,9</b>

## 1 – PERSONNEL PERMANENT DU RGPH

### DIRECTION DU RGPH

NOM ET PRENOMS	FONCTION
OUATTARA Bamory	Président du Bureau Central du Recensement (BCR)
KANO Hamissou	Directeur Technique du Recensement
KONSEIGA Assita	Secrétaire du RGPH
KAM Bakary	Chauffeur du RGPH

ZANOUE Benjamin

Conseiller Technique Principal du RGPH

### COMITE D'APPUI TECHNIQUE DU BCR

DIVISION	RESPONSABLE	MEMBRES
DIVISION DES FINANCES ET DE LA GESTION DU PERSONNEL ET DU MATERIEL	OUEDRAOGO P. Eric	ZOURE Abdoulaye PARE Lydie
DIVISION DE LA METHODE ET DE L'ORGANISATION DES TRAVAUX	TIENDREBEOGO Adama	BONKOUNGOU Zakaliyat GOUEM W. Maria Sidonie SOMDA Rogatien TOE/FORO Antoinette BAYALA/ARISTE Laure L.
DIVISION DE LA CARTOGRAPHIE CENSITAIRE	OUOBA Pagari	RIPAMA Toubou OUEDRAOGO S. David HARO Aguima OUEDRAOGO Ambroise SAWADOGO Marcel KABORE Mahamoudou OUEDRAOGO Moussa YOUGBARE S. P. Eric

DIVISION DU TRAITEMENT DES DONNEES	SANOU Zacharie	FYATO Martine ILBOUDO Abdoul Karim GUISSE Kassim SOME D. Alex
DIVISION DE L'ANALYSE- SYNTHESE-PUBLICATION	TAPSOBA/TAPSOBA T.V.M. Edith	OUEDRAOGO Flore G. LOUGUE Siaka BANGRE Hélène
DIVISION DE LA COMMUNICATION- REPROGRAPHIE- DIFFUSION	KONCOBO Augustin	LOMPO Firmin SAWADOGO Paul SOME Lanko

## 2 – LISTE DES PERSONNES AYANT ELABORE LES PLANS D'ANALYSE PAR THEME

N°	THEME D'ANALYSE	NOM ET PRENOMS
1	Evaluation de la qualité des données	- TIENDREBEOGO Adama - KANO Hamissou - ZAN Lonkila Moussa
2	Etat et structures de la population	- RIPAMA Toubou - SANGLI Gabriel - KABORE Joanis - OUEDRAOGO Mathieu
3	Etat matrimonial et Nuptialité	- ZOURKALEINI Younoussi - GOUEM W. Maria Sidonie
4	Education : Instruction-Alphabétisation-Scolarisation	- KOBIANE Jean François - COMPAORE Pamoussa - WAYACK Madeleine
5	Caractéristiques économiques de la population	- YAGO Namaro - NAMALGUE Hubert
6	Natalité –Fécondité	- DAKUYO Louis Marie - SOMDA Rogatien - OUEDRAOGO Flore G. - BADOLO Hermann
7	Mortalité	- BAYA Banza - BONKOUNGOU Zakaliyat - ZIDA/BANGRE Hélène - TINGUERI Rose K.



N°	THEME D'ANALYSE	NOM ET PRENOMS
8	Migration	<ul style="list-style-type: none"> <li>- DABIRE Bonayi</li> <li>- LOUGUE Siaka</li> <li>- KONE Hamidou</li> </ul>
9	Croissance urbaine	<ul style="list-style-type: none"> <li>- OUATTARA Ardjouma</li> <li>- SOME Lanko</li> </ul>
10	Ménages et habitation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SAGNON L. Célestin</li> <li>- BADO Aristide</li> <li>- SAWADOGO Paul</li> </ul>
11	Situation socio-économique des enfants et des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CONGO Zacharie</li> <li>- BAHAN Dalomi</li> <li>- SORY Ibrahima</li> </ul>
12	Situation socio-économique des femmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- VOKOUMA K. Jocelyne</li> <li>- KABORE Mahamoudou</li> </ul>
13	Situation socioéconomique des personnes vivant avec un handicap	<ul style="list-style-type: none"> <li>- KABORE Joannis</li> <li>- TOUGMA J. Gabriel</li> <li>- BOLY Dramane</li> </ul>
14	Situation socio-économique des personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SAWADOGO Ram Christophe</li> <li>- ZONGO Issa</li> <li>- BAYALA/ARISTE Laure L.</li> </ul>
15	Mesure et cartographie de la pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> <li>- OUOBA Pagari</li> <li>- KONE Michel</li> <li>- OUEDRAOGO Habibou</li> </ul>
16	Projections démographiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- LANKOANDE Malick</li> <li>- TAPSOBA/TAPSOBA T.V.M. Edith</li> </ul>

**3 – LISTE DES ANALYSTES PAR THEME**

<b>N°</b>	<b>THEME D'ANALYSE</b>	<b>ANALYSTE PRINCIPAL</b>	<b>ANALYSTE ASSOCIE</b>
1	Evaluation de la qualité des données	CONGO Zakari	TIENDREBEOGO Adama KANO Hamissou
2	Etat et structures de la population	OUEDRAOGO Mathieu	RIPAMA Toubou
3	Etat matrimonial et Nuptialité	ZOURKALEINI Younoussi	GOUEM W. Maria Sidonie
4	Education : Instruction-Alphabétisation-Scolarisation	KOBIANE Jean François	BOUGMA Moussa
5	Caractéristiques économiques de la population	COMPAORE Georges	BADO Aristide NAMALGUE Hubert
6	Natalité Fécondité	DAKUYO Louis Marie	SOMDA Rogatien OUEDRAOGO Flore G.
7	Mortalité	BAYA Banza	BONKOUNGOU Zakaliyat ZIDA/BANGRE Hélène
8	Migration	DABIRE Bonayi	LOUGUE Siaka KONE Hamidou
9	Croissance urbaine	OUATTARA Ardjouma	SOME Lanko
10	Ménage et habitation	SAGNON L. Célestin	SAWADOGO Paul
11	Situation socio-économique des enfants et des jeunes	SIE Antoine	BAHAN Dalomi
12	Situation socio-économique des femmes	VOKOUMA K. Jocelyne	KABORE Mahamoudou
13	Situation socioéconomique des personnes vivant avec un handicap	ZONGO Mahamadou	TOUGMA J. Gabriel BOLY Dramane
14	Situation socio-économique des personnes âgées	SAWADOGO R Christophe	ZONGO Issa BAYALA/ARISTE Laure L.
15	Mesure et cartographie de la pauvreté	KABORE Samuel	OUBA Pagari KONE Michel
16	Projections démographiques	LANKOANDE Malick	TAPSOBA/TAPSOBA T.V.M. Edith

**4 – LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE**

<b>N°</b>	<b>NOM ET PRENOMS</b>
1	OUEDRAOGO Dieudonné
2	GUENGANT Jean Pierre
3	OUEDRAOGO Marie Michelle

**5 – LISTE DES LECTEURS DES RAPPORTS D'ANALYSE**

<b>N°</b>	<b>NOM ET PRENOMS</b>
1	BAKYONO Anne Marie
2	ILBOUDO François

## 6 – LISTE DES ANALYSTES DES MONOGRAPHIES REGIONALES ET COMMUNALES

N°	REGION/COMMUNE	ANALYSTE
1	Boucle du Mouhoun	ZAN Lonkila Moussa, LOUGUE Siaka
2	Cascades	ZIDA Y. Nazaire, ZOMA Lamoussa, LOYE Alexis, TINGUERI Rose
3	Centre	ZIDA Y. Nazaire
4	Centre-Est	LOYE Alexis, GOUEM W. M. Sidonie
5	Centre-Nord	ZONGO Issa, BADO Aristide
6	Centre-Ouest	KABORE Mahamoudou, OUEDRAOGO Flore G.
7	Centre-Sud	BOUGMA Moussa, BONKOUNGOU Zakaliyat
8	Est	BAHAN Dalomi
9	Hauts Bassins	BADOLO Hermann
10	Nord	RIPAMA Toubou, SAWADOGO Paul
11	Plateau Central	ZOMA Lamoussa
12	Sahel	BOLY Dramane
13	Sud-Ouest	SOME Lanko, SOMDA Rogatien
14	Commune de Ouagadougou	BAYALA/ARISTE Laure Leila
15	Commune de Bobo-Dioulasso	ZIDA/BANGRE Hélène

## 7 – LISTE DU PERSONNEL INTERNATIONAL AYANT EFFECTUE DES MISSIONS D'APPUI

<b>NOM ET PRENOMS</b>	<b>FONCTION</b>
LAMLENN Samson	Conseiller Régional de l'UNFPA à Dakar
HIE Jean Marc	Conseiller Régional de l'UNFPA/CST AA
MFOULOU Raphaël	Conseiller Technique Principal du RGPH du Cameroun
NGWE Emmanuel	Conseiller Technique Principal du RGPH du Burundi
DACKAM N. Richard	Représentant UNFPA du Congo
NOUETANGNI Samuel	Enseignant à l'IFORD
MOUSSAVOU Noël	Démographe au Gabon
VODOUNOU Cosme	Directeur Général INSAE Bénin
BOCOUM Oumar	Conseiller Régional de l'UNFPA à la retraite